

France Forum

- *Présence de Jean Lecanuet*
- *Valeurs et Politique*
- *Et maintenant, quelle Europe ?*
- *La prolifération nucléaire*
- *Catholicisme et libéralisme*
- *Le Marché et le Royaume*
- *La procédure pénale :
réforme et contre-réforme*
- *Modernisation de l'administration
de l'État*
- *Le Théâtre de Jean-Paul Sartre*
- *Arts et Lettres*
- *Entre pitié et piété : Louis XVI*

Jean LECANUET - Etienne BORNE - Franz-Olivier GIESBERT - Jean-Yves BOULIC - René RÉMOND - Robert TOULEMON - Jacques RUPNIK - Marie-Hélène LABBÉ - Henri BOURBON - Emile POULAT - Jean-Marie DOMENACH - Gino NECCHI - Dominique ANTOINE - Jean BOISSONNAT - André LE GALL - Philippe SÉNART - Emmanuelle LE DORH - Marc DARMON - Jean AUBRY - Bernard VOYENNE.

PRECISIONS POUR L'HISTOIRE

Dans le n° 279-280 (juillet-septembre 1992) de France-Forum, le professeur Jean-Dominique Durand a consacré un article au livre de Pierre Pflimlin - "Mémoires d'un Européen de la IV^e à la V^e République" (Paris. Fayard - 1991), qui constitue pour l'Histoire un document précieux. Voire capital et irremplaçable, lorsque l'avant-dernier Président du Conseil investi de la IV^e République relate les circonstances dans lesquelles il fut conduit à céder la place au général de Gaulle, au cours des semaines mouvementées de mai-juin 1958.

Or, de l'un des épisodes évoqués dans le livre en cause, Jean Lecanuet, Président de la Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces Armées du Sénat, avait conservé un souvenir différent. Il nous a paru, pour l'information de nos lecteurs, intéressant de publier, avec l'accord de leurs auteurs, le texte intégral des deux lettres échangées à ce sujet par nos amis Jean Lecanuet, peu avant sa mort, et Pierre Pflimlin qui furent, l'un et l'autre, Présidents du Mouvement Républicain Populaire.

28 octobre 1992

Mon cher Pierre,

J'ai eu l'occasion de vous écrire en son temps pour vous remercier de m'avoir fait parvenir, revêtu d'une dédicace qui me touche, votre dernier ouvrage "Mémoires d'un Européen, de la IV^e à la V^e République".

Chacune de vos pages m'aide à revivre les prodigieux événements de 1958.

Je vous avait promis de vous présenter, sur un seul point, mon désaccord sur l'opinion que vous me prêtez et qui est exposée à la page 130 de votre livre.

Vous notez qu'au cours de la soirée où vous faites part à vos collaborateurs de votre décision de rencontrer le Général de Gaulle pour résoudre la crise, même si cette entrevue doit acheminer la France vers son retour au pouvoir, que "seul Jean Lecanuet est d'un avis contraire, qu'il l'expose avec virulence. A ses yeux, il est intolérable que l'on puisse envisager la fin de la IV^e République".

Je confirme mon désaveu mais je récusé le motif que vous me prêtez.

Mon opposition à l'entrevue se fondait sur mon refus de capituler devant l'insurrection militaire à Alger soutenue par plusieurs membres de votre gouvernement.

J'estimais qu'il convenait de condamner Salan et de destituer tous les officiers supérieurs qui formaient un complot contre la République.

Mon opposition n'était pas fondée sur le changement des institutions de la IV^e République.

En faut-il deux preuves ? J'avais travaillé à vos côtés à leurs modifications pour assurer la stabilité de l'exécutif. Au surplus, ainsi que vous l'écrivez page 141, lorsque vous acceptez de devenir Ministre d'Etat dans le gouvernement présidé par le Général de Gaulle, vous me confiez la direction de votre cabinet. Vous êtes alors Ministre d'Etat sans portefeuille. Aucune administration n'est mise à votre disposition et vous travaillez au projet de loi des futures institutions de la V^e République.

Vous me pardonnerez d'avoir apporté cette précision et d'en faire état s'il advenait que vous soyez conduit, comme je le souhaite, à une nouvelle édition de votre ouvrage.

Je vous redis, mon cher Pierre, ma fidèle amitié dont les racines plongent si profondément dans notre passé.

Jean LECANUET

30 octobre 1992

Mon cher Jean,

J'ai bien reçu votre lettre du 28 octobre.

Je regrette vivement d'avoir donné une interprétation erronée à votre prise de position de mai 1958. J'ai sans doute été trahi par ma mémoire.

Si mes Mémoires étaient réédités - ce qui me paraît peu probable - je ne manquerais pas de procéder à la rectification nécessaire.

Veuillez croire, mon cher Jean, à mes sentiments toujours bien amicalement dévoués.

Pierre PFLIMLIN

FRANCE FORUM

COMITÉ DE DIRECTION

Etienne Borne, Henri Bourbon
Jean Aubry

133 bis, Rue de l'Université - 75007 Paris
C.C.P. Paris 14.788-84 N - Tél. 45 55 10 10

Abonnement annuel 120 F

Abonnement de soutien de 150 F à 200 F

Sommaire 283-284

Janvier-Mars 1993

30 F

PRESENCE DE JEAN LECANUET

IL Y EUT UN HOMME APPELÉ JEAN PAR ÉTIENNE BORNE	p. 2
AVEC L'ŒIL D'EMMANUEL KANT PAR FRANZ-OLIVIER GIESBERT	p. 3
QUESTIONS SUR L'ESSENTIEL INTERVIEW DE JEAN LECANUET PAR JEAN-YVES BOULIC	p. 4
LORSQUE JEAN LECANUET PARLAIT.....	p. 11
PRÉCISIONS POUR L'HISTOIRE	p. 1

DOSSIERS ET ÉTUDES

VALEURS ET POLITIQUE ENTRETIENS AVEC RENÉ RÉMOND	p. 19
ET MAINTENANT, QUELLE EUROPE ? DÉBAT AVEC ROBERT TOULEMON ET JACQUES RUPNIK	p. 26
LA PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE INTERVIEW DE MARIE-HÉLÈNE LABBÉ PAR HENRI BOURBON	p. 39
LES QUATRE MODERNISATIONS DE L'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT PAR DOMINIQUE ANTOINE	p. 42
CATHOLICISME ET LIBÉRALISME PAR ÉMILE POULAT	p. 47
LE MARCHÉ ET LE ROYAUME PAR JEAN-MARIE DOMENACH	p. 52
LA PROCÉDURE PÉNALE : RÉFORME ET CONTRE-RÉFORME PAR GINO NECCHI	p. 54
LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT	p. 57
LE THÉÂTRE DE JEAN-PAUL SARTRE PAR ANDRÉ LE GALL	p. 61

ARTS ET LETTRES

LA VIE LITTÉRAIRE PAR PHILIPPE SÉNART	p. 68
MANESSIER PAR EMMANUELLE LE DORH	p. 75
DISQUES PAR MARC DARMON	p. 77

NOTES DE LECTURE

FLEUVE ROUGE DE JEAN-PIERRE DANNAUD PAR JEAN AUBRY	p. 78
LA MAISON, CORPS ET ÂME DE JEAN ONIMUS PAR BERNARD VOYENNE	p. 79

PROPOS DU TEMPS

ENTRE PITIÉ ET PIÉTÉ : LOUIS XVI PAR ÉTIENNE BORNE	p. 82
---	-------

PRÉSENCE DE JEAN LECANUET

IL Y EUT UN HOMME APPELÉ JEAN

par Étienne BORNE

Je ne sais pas pourquoi, ou plutôt je ne le sais que trop bien, un souvenir d'histoire remonté des temps de chrétienté, hante une tête qui a tant de raisons d'être enfiévrée. Je crois entendre cette parole d'un Pape, commentant la bataille de Lépante qui donna un coup d'arrêt à la vague d'expansion turcomusulmane, alors en passe de traverser la Méditerranée d'Orient en Occident. La flotte victorieuse était commandée par un fils naturel de Charles-Quint, don Juan d'Autriche. Ouvrant le quatrième Evangile à la page du prologue dont il fit aussitôt le second et dernier Evangile de la messe tridentine, il s'écria : "Il y eut un homme appelé Jean".

Ce Pape était Saint Pie V, dominicain rigoureux, qui interrompait heureusement la trop prestigieuse procession des papes de la Renaissance, plutôt princes italiens que véritablement pontifes. Pie V vaut certainement mieux que le rôle sectaire qu'on lui fait jouer dans les querelles catholico-catholiques de cette fin de siècle. Béni soit Pie V d'avoir prononcé la parole qui, aujourd'hui, nous va droit au cœur et nous propose un bouleversant memento.

Souvenons-nous. Les origines de Jean Lecanuet étaient modestes. Toutefois un membre de sa famille, oratorien, avait donné une certaine notoriété à son nom, en écrivant avec beaucoup de probité, de liberté d'esprit et d'humour, une histoire de l'Eglise de France sous le pontificat de Pie IX et de Léon XIII.

Pas question d'écrire, ni même d'esquisser une biographie dont le temps n'est pas encore venu. Il suffira d'évoquer dans le désordre quelques images fortes. Il était fils de cette Haute-Normandie, ouverte sur les rafales et les rumeurs de la mer. Il y avait dans sa robustesse un souvenir des Vikings, ses ancêtres. Maire de Rouen, il

aima d'amour sa ville. Rouen lui doit à la fois une hardie modernisation et la mise en valeur d'un incomparable patrimoine d'art et de culture. Jamais il n'oublia que Rouen est la ville de Corneille, poète de la générosité, et de Charlotte Corday, républicaine et anti-totalitaire jusqu'au martyre ; mais sa ville était aussi et d'abord la ville où s'acheva le destin de Jeanne d'Arc, dont le souvenir était pieusement entretenu à chaque anniversaire. Et c'est Place du Marché que la marque du maire de Rouen s'affirme ineffaçable.

Il pouvait aller loin parce qu'il était parti très tôt. A l'âge des concours universitaires, sous l'Occupation, tout en s'employant à faire dérailler les trains allemands, aventure dans laquelle il faillit laisser la vie, il a déjà choisi la philosophie et sa philosophie. Cet agrégé avait compris d'emblée la grandeur de Bergson dont, par choix humaniste, il s'est toujours voulu le disciple. Il a été jusqu'aux approches de la mort homme d'action autant que de pensée, et c'est comme pour illustrer sa vie que semble avoir été écrite la maxime bergsonienne : "Agir en homme de pensée, penser en homme d'action". Et rien ne traduit mieux la transparence d'esprit à laquelle il était parvenu que les vers du poète dont il a pu rencontrer l'ombre sur les chemins qui vont de Villequier à Jersey : "Il n'y avait pas de boue dans l'eau de son moulin - Il n'y avait pas d'enfer dans le feu de sa forge".

Il avait générosité, enthousiasme, panache ; le verbe qui chez lui était étincelant rendait audible et sensible la surabondance du cœur. Son nom est inscrit désormais, comme sur l'airain, dans l'histoire de deux patriotismes, patriotisme français, patriotisme européen. Il vient de nous quitter, ou plutôt il ne nous quittera plus jamais. Il s'appelait Jean Lecanuet. Notre ami.

Etienne BORNE

"...J'ai eu le temps de lire les derniers numéros de France-Forum. Très intéressants. Une belle lumière d'esprit. Il faudrait en faire un flambeau... La France est dans les ténèbres. Elle a entendu, au début de notre siècle qui s'achève, le cri, que beaucoup crurent libérateur : "Dieu est mort", et ils se retrouvent au bout du chemin, comme anéantis. Ce serait l'heure de la démocratie d'inspiration humaniste et chrétienne..."

Extrait d'une lettre de Jean Lecanuet à Henri Bourbon - Janvier 1992

AVEC L'ŒIL D'EMMANUEL KANT

par Franz-Olivier GIESBERT

Que sera la vie politique sans Jean Lecanuet ? Un théâtre, comme d'habitude, mais il manquera un rire, un beau rire. Du recul aussi. Sans parler du panache.

Rarement homme public fut plus méconnu que Jean Lecanuet. On voulait à tout prix qu'il ressemblât à sa caricature qu'il était de bon ton de brocarder. Mais il était tout le contraire de ce qu'on voulait qu'il fût. C'est qu'il vivait au-dessus de lui-même, ou à côté.

Ce phénomène, Baudelaire l'appelle la "double conscience". Jean Lecanuet en était si bien pourvu qu'il n'était jamais en panne d'humour sur lui-même ou sur les autres, qu'il pouvait d'ailleurs imiter fort bien, avec des talents de chansonnier. Son "Malraux" était une merveille.

On le disait dilettante. De ses origines modestes, Jean Lecanuet avait gardé une volonté d'acier que n'arrivait pas à cacher sa tranquillité de façade. Chez lui, quand il

était enfant, on priait à genoux, à même le carrelage de la cuisine. Il lui en était resté quelque chose. S'il était souvent conciliant avec les autres, il était toujours dur avec lui-même.

On le prétendait sinueux. Dans ses grands choix, il était tranchant comme un rasoir. Il aimait raconter l'histoire de René Coty qui, constatant qu'une légion de maires du département de Seine-Inférieure se disaient "indépendants", décida de se présenter, aux sénatoriales, sous cette étiquette. Mais, même s'il reconnaissait qu'il aurait pu faire une plus grande carrière sous les couleurs du gaullisme ou du socialisme, Jean Lecanuet demeura jusqu'au bout indéfectiblement fidèle à l'idéal européen et démocrate-chrétien au nom duquel il était entré en politique.

On en faisait un tacticien politique, ce qu'il savait être à l'occasion.

Mais c'était aussi un philosophe - premier ex-aequo au concours de l'agrégation - qui voyait le monde avec l'œil d'Emmanuel Kant. "*Jadis, disait-il, il était relativement facile d'être philosophe. On faisait de la science, quelques découvertes, et puis on se construisait son système philosophique à partir de là. Aujourd'hui, le champ des connaissances est si vaste que ça n'est plus possible*". On voit par là que Jean Lecanuet savait bien que tout se perd.

C'était un "relativiseur" qui naviguait, non sans style, au-dessus des pompeux et des affolés.

Il aimait dire que "seule la pensée est la véritable action". Et il pensait autant qu'il agissait. Avec passion. Avec rage parfois, quand il savait que sa cause était juste.

Gaston Bachelard, son maître qui lui avait tant appris, disait : "Nous comprenons la nature en lui résistant". Jean Lecanuet comprenait la politique parce qu'il lui résistait. Mais il résistait à tout. Y compris à lui même.

Il n'était pas de ces hommes publics qui n'aimaient qu'eux-mêmes en se dressant des statues tout au long de leur vie.

C'est pourquoi on n'a pas fini de le pleurer. Il nous manquera, Jean Lecanuet, comme il manquera à Rouen et à la Normandie.

Président du Mouvement Républicain Populaire, du Centre Démocrate, du C.D.S, de l'U.D.F., Jean Lecanuet fut aussi l'un des fondateurs de "France-Forum" en 1957.

Franz-Olivier GIESBERT
Directeur de la Rédaction du Figaro

QUESTIONS SUR L'ESSENTIEL

INTERVIEW DE JEAN LECANUET

par Jean-Yves BOULIC

Nous présentons ci-après les principaux passages de l'interview de Jean Lecanuet par Jean-Yves Boulic. En 1979 Jean-Yves Boulic a réuni dans un ouvrage, intitulé "Questions sur l'essentiel" et publié aux Éditions du Cerf, une vingtaine d'entretiens avec des personnalités politiques de tendances diverses, parmi lesquelles Jean Lecanuet. La disparition de notre ami donne à ses propos une résonance particulièrement émouvante.

La première fois que vous avez été ébranlé dans vos croyances, que vous avez été pris de doute sur la foi, c'est après la rencontre, due tout à fait au hasard, je crois, avec Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir ? C'était chez un de leurs amis qui était professeur à Rouen. De quoi avez-vous parlé ?

Pour la première fois de ma vie, je rencontrais des personnes d'une intelligence fascinante et très au-dessus de ce qu'il m'avait été donné d'approcher. Si je regarde en arrière, en deça des quarante ans qui me séparent de cet instant-là, je m'aperçois que j'ai été beaucoup plus bouleversé par le concept sartrien de la liberté absolue, liée à l'absurdité profonde de l'existence, au non-sens de l'existence, au néant qui est au cœur de l'être, que par la découverte que j'ai faite ultérieurement du marxisme. Si vous voulez, pour moi, encore aujourd'hui, le véritable athéisme de notre siècle, pour ne parler que de notre environnement européen, c'est la pensée sartrienne.

Pour revenir à Sartre, c'est une pure coïncidence, anecdotique à la limite, qui a fait que l'adolescent de seize ans, sortant d'une école catholique, arrivant au lycée, par un hasard de classe et de rencontre avec un professeur, brusquement est projeté dans ce milieu jeune et ardent. Sartre écrivait *La nausée* à cette époque ; il achevait son manuscrit. Je me souviens en avoir vu une page ; c'était l'affirmation que le monde était privé de signification. Il n'est pas un devenir, il n'a pas un moteur, comme le croient les marxistes, qui serait la lutte des classes, épiphénomène des rapports économiques entre les hommes. Non, telle que je l'ai comprise, la philosophie de Sartre, c'est vraiment un monde sans Dieu, absolument.

Ça a été pour moi le grand choc, beaucoup plus que le marxisme. Le marxisme n'a jamais été pour moi une révélation ; il m'apparaissait comme une analyse dès le départ fort contestable, une théorie avec une petite part, bien sûr, de découverte (sans quoi on ne pourrait pas

expliquer le déferlement de la pensée marxiste sur le monde) : à savoir que souvent les idéologies sont le reflet hypocrite, ou spontané, d'intérêts, de situations dominantes.

Cette part-là de la critique marxiste reste, je crois, fondée. Mais le marxisme ne touche pas l'essence de l'être. Tandis que la pensée phénoménologique d'un homme comme Sartre tente, mais n'y parvient pas, de détruire l'être dans son être. C'est le néant. Le livre fondamental, c'est *L'Être et le Néant*.

Seulement la philosophie sartrienne, elle, reste "individualiste", ce n'est pas une philosophie disons "globalisante", pour faire court, comme le marxisme...

Le marxisme finit par créer une idole. On ne se passe pas d'un Dieu. Il détruit Dieu, il est athée, il est matérialiste, mais il bâtit un Dieu-idole, qui est la collectivité, la société. Et qu'il résume dans une Eglise qui est le parti.

Est-ce la conjonction ou l'addition de la philosophie athée militante, comme celle de Sartre, et celle du marxisme athée, matérialiste, toujours est-il qu'aujourd'hui le monde moderne, les sociétés modernes semblent faire la démonstration qu'on peut très bien se passer de Dieu. Vous vous rappelez la phrase de Malraux en 68 : "Il y a beaucoup de gens croyants sur la terre, mais la civilisation moderne n'est pas une civilisation religieuse et ne se fonde pas sur un événement religieux. La civilisation chrétienne s'est développée à l'intérieur du christianisme. Aujourd'hui la civilisation, en quelque sorte, se développe à vide"...

Oui, mais je dirais que Malraux aussi a tenté de trouver un substitut à Dieu, ou plus exactement à la religion : l'Art. Je reprends le début de votre question : est-ce que Dieu est absent en quelque sorte du monde ? Je crois que cela appelle une réponse nuancée. C'est vrai si on se réfère à des temps que nous idéalisons probablement à l'excès, des temps de foi extraordinaire ; celui des cathédrales, des églises parsemant les campagnes, des pèlerinages. J'ai connu le temps des processions...

...Il y a encore aujourd'hui un comportement de relation à la religion. On fait baptiser ses enfants, on est enterré à l'Eglise... Je crois que l'homme s'étourdit de

consommation. Pour reprendre Pascal, il se divertit ; il remplit le vide de son être par ce qu'il consomme ; il multiplie l'avoir ; comme dirait le philosophe, il creuse son besoin d'avoir par défaut d'être. Mais l'homme moderne sent comme un creux. Dieu existe en creux. Il n'est pas la plénitude qu'il devrait être pour les hommes, ni le sens de leur vie. Mais je crois que les hommes ressentent un certain vide, et qu'ils s'étourdissent comme ils peuvent.

Il y a comme un "silence" de Dieu ?

Je voudrais pouvoir dire qu'il y a une attente de Dieu. Nous n'en sommes pas encore là. Il semble qu'il y ait en effet ce que vous appelez un "silence". Ce qui ne réduit pas, tout au contraire, l'interrogation : pourquoi est-on sur terre ? d'où venons-nous ? où allons-nous ?...

Est-ce que vous croyez que beaucoup se posent encore ces questions-là ?

Oui. Mais ils essaient de ne pas se les poser. Ils tournent autour. Ils tentent de s'en évader. Il y a une spirale d'étourdissement par les besoins que nos techniques modernes engendrent, suscitent et satisfont. Mais cette boulimie cache une faim plus profonde. Je crois qu'il y a un nombre croissant d'êtres qui le ressentent.

Il me vient à l'esprit un parallèle bien pauvre. L'écologie comme désir de retrouver une sorte de nature, non souillée par l'homme, ressemble à la recherche d'un paradis perdu. Je n'exclus pas une espèce de rejaillissement - je ne dis pas de restauration - d'un goût de la pureté, de l'absolu, dans les toutes nouvelles générations, celles qui nous suivront.

C'est Jung, je crois, qui disait que Dieu n'existe peut-être pas, mais le besoin de Dieu sûrement. Alors, est-ce que c'est seulement le besoin ? ou est-ce qu'il y a déjà un désir ?

S'il y a le besoin, le désir n'est pas loin, du moins je l'espère. C'est ce qu'on pourrait appeler la logique du cœur, du sentiment. Lorsqu'il y a un besoin, c'est qu'il y a un manque. Mais l'homme hésite à entrer dans le monde de la foi, parce que tout son environnement intellectuel est apparemment rationaliste et technique. Le monde de la foi apparaît un peu comme un conte, comme une magie. Et l'homme recule devant le pas de la foi, très souvent par peur d'être dupe de lui-même, dupe d'une illusion généreuse.

A votre avis, la politique est-elle compatible avec la fraternité ?

Il y a des fraternités de groupe. Il y a un militantisme. Il y a des compagnonnages ; pour d'autres il y a des camarades. La fraternité ! Au sens plein du mot : pour être frères, il faut avoir le même père. Ça repose la question de Dieu. Je ne vois pas d'appel plein, profond, intense à l'idée de fraternité, si dans le même temps on écarte la conviction que nous sommes les enfants du même père. Les deux choses sont liées. C'est d'ailleurs l'une des grandes objections, que j'ai poursuivies toute ma vie, à ceux qui nient Dieu, l'existence de Dieu, et

Dans un "forum" de "France-Forum", en 1960, Jean Lecanuet avec Arthur Conte, Jacques Madaule, Henri Bourbon.

jusqu'à la possibilité de Dieu. Au nom de quoi et d'où feront-ils sortir une valeur qui me contraigne, si Dieu n'existe pas, à considérer l'autre comme mon frère ? Si vous n'êtes qu'un agglomérat de minéraux, de cellules et une machinerie complexe de matériaux, d'où vais-je faire sortir le principe qui me commande de vous respecter si je suis plus fort que vous ? D'où va naître mon respect de l'autre ? Allons plus loin, dans le langage chrétien : mon amour de l'autre ? La fraternité profonde, pour moi, n'est compréhensible que dans l'idée de création de Dieu, et de notre filiation à Dieu. Sinon, toutes les doctrines les plus abruptes, toutes les théories de dictature, d'exploitation, de manipulation de l'homme sont rendues possibles. C'est peut-être là le point où je me sens, en politique, fondamentalement chrétien. Le devoir de justice sociale, mais pourquoi ? Parce que mon voisin est mon frère. C'est beaucoup plus que mon voisin ; il est, comme dit l'Évangile, mon prochain. Et je ne pourrais pas faire mon salut sans essayer de faire le sien. C'est cette dimension-là que le christianisme apporte. Le communisme pose les problèmes en termes de revendication, d'appropriation, tandis que le christianisme les pose en termes de communauté dans la filiation à Dieu le Père.

Les événements de Mai-68 ont-ils eu pour vous une dimension, une signification spirituelle ?

Je ne l'ai pas senti dans l'instant. Je l'ai senti d'abord comme une convulsion dont je ne percevais pas bien la direction. Je ne dirai pas que dix ans plus tard j'en analyse beaucoup plus clairement la signification profonde. Mais - ai-je raison d'avancer cette hypothèse ? - pour moi la convulsion de 68 n'a pas été qu'un phénomène violent, de surface, il a peut-être annoncé la dénonciation d'une autre aliénation que celle que le marxisme condamne depuis maintenant plus d'un siècle. L'aliénation du marxisme, c'est la dépossession d'un homme exploité par une minorité d'hommes. Tandis que Mai-68, tel que je crois le percevoir, c'est un désir non pas d'appropriation de biens, mais d'existence par soi-même, de considération, de remise en cause de hiéar-

chies établies et sédimentées dans une société. Ce qu'il pouvait y avoir de spontanéisme naïf, mais sincère, était une remise en cause de l'être. J'ai tendance à penser encore aujourd'hui que dans le mouvement que nous appelons de "réforme", il y a sans doute l'éternel problème d'une plus juste répartition des fruits matériels, de la richesse produite par le travail des hommes, mais il y a aussi le problème d'une accession à plus de dignité, à plus de capacité, de responsabilité.

Mais quand j'ai formulé cette pensée, d'une certaine manière encourageante et optimiste, je suis obligé de la contrebalancer par l'expérience quotidienne de la vie que je peux avoir comme maire, comme homme politique. Je crois percevoir deux pulsions contradictoires. Il y a d'un côté cette pulsion, à l'origine selon moi de la manifestation éruptive en 1968, cette aspiration à être reconnu, chacun dans sa personnalité, pour ce que l'on est, cette volonté de dépasser une sorte d'aliénation dans une hiérarchie pré-établie. Mais, contradictoirement, je suis obligé de constater bien souvent aussi que la soif de participation et de responsabilité n'est pas inextinguible !

Depuis quelques années, on parle plus volontiers de qualité que de quantité et parallèlement on emploie plus volontiers le mot "désir" que le mot "besoin". Cela paraît indiquer qu'au niveau de l'attente collective on a dépassé, ou peut-être simplement qu'on est prêt à dépasser, un certain cap. Pourtant, s'il est facile de recenser les besoins, il est moins commode d'identifier le désir. Aujourd'hui, à vos yeux, quels sont les grands désirs des hommes ? Les plus profonds ?

Quand vous faites un parallèle, et un peu une opposition, entre le qualitatif et le quantitatif, besoin et désir, il me semble qu'il faut bien préciser que cela ne concerne que la société française et la société du type communauté européenne ou des Etats-Unis d'Amérique. Même dans notre société française, il y a encore des poches non négligeables composées de personnes qui ont des besoins quantitatifs. La satiété n'est pas, il s'en faut, atteinte. Mais c'est vrai que pour un nombre largement majoritaire de Français, maintenant, l'attente s'exprime moins en termes de besoins qu'en termes de désirs... C'est sans limites parce que dès lors qu'on assigne pour objectif à une société de satisfaire non plus seulement les besoins liés à la vie du corps et de l'esprit mais le devoir de satisfaire tous les désirs qui peuvent s'exprimer, on change d'univers.

Mais vers où s'oriente plus particulièrement aujourd'hui le désir humain ?

Je crois qu'un très grand nombre de Français et de Françaises veulent plus d'avoir ; avoir plus, posséder plus, jouir davantage des biens de la terre. Ils sont encore très attachés au quantitatif, à la consommation. Mais ils veulent en même temps que l'on règle toutes les nuisances qui découlent du monde moderne et en particulier de l'industrialisation. Dans une ville comme Rouen, le succès des rues piétonnes c'est un besoin de trouver, ou de retrouver, selon l'âge de mes concitoyens, une autre

manière de vivre, de se rencontrer, à l'abri des voitures, dans le calme... Un côté forum. Et puis il y a le goût de l'accession à la propriété individuelle, avec le jardin, le droit aux vacances, aux voyages, qui n'est pas qu'un désir de fuite, mais qui est un besoin de découverte, de changement, de renouvellement... Tout cela ce sont des besoins nouveaux, des besoins culturels qui se sont amplifiés.

Mais qu'est-ce que les Français ont encore envie de faire ensemble ?

On ne devrait avoir aucune hésitation à répondre à votre question, et cependant j'en éprouve une. Ont-ils encore le sens de la patrie ? Il suffit de prononcer le mot pour que le point d'interrogation soit comme une vrille dans la cervelle. Oui, sans doute, si elle était menacée. Mais ils ne l'éprouvent plus comme un désir ou un besoin très exigeant. Il reste en revanche une certaine fierté d'être Français qui, quelquefois, dégénère en vanité cocardière.

En tout cas chez nous l'idée d'expansionnisme, d'impérialisme, de conquêtes coloniales, a disparu. Pour moi c'est une des raisons d'être européen. Il me semble qu'on peut intéresser un courant important de Français, de jeunes, à bâtir un ensemble qui maintienne la personnalité, si riche de culture, des Allemands, des Italiens, des Britanniques, des Français et des Espagnols, tout en démontrant ce que nous avons en propre à apporter, par différence avec les Américains du Nord ou du Sud, l'Islam et les peuples qui y sont rattachés, et naturellement l'énorme Asie. On sent qu'il y a là quelque chose qui rejoint tout un tréfonds venu de l'histoire de la Grèce, de Rome, de l'humanisme judéo-chrétien, une capacité non seulement d'absorber, mais d'inventer les techniques les plus poussées, qui nous met en compétition avec n'importe quel peuple, y compris celui des Etats-Unis.

Est-ce que les Français ne sont pas encore plus sensibles à l'égalité qu'à la liberté ?

Ah ! je vais vous contredire, peut-être pas rationnellement mais affectivement. Leurs libertés, les Français y sont attachés ; c'est pourquoi ils ne supporteraient pas un régime communiste, même ceux qui se croient communistes !

Les inégalités ? Au fond, ce qu'ils voudraient, et ce serait merveilleux, ce sont des inégalités équitables ! c'est-à-dire fondées sur le mérite, la pénibilité, le labeur, le talent, le savoir-faire, l'esprit de création. Même l'électeur qui vote communiste, au fond de lui-même je ne pense pas qu'il veuille l'égalité absolue, le nivellement. Il admet parfaitement, et même, il souhaite des différences, mais la différence doit être justifiée par une valeur morale ou sociale. Ils sont égalitaires, mais pas niveleurs.

Est-ce que l'on peut dire que le désir ou l'attente qualitative des hommes, qui prenait presque toujours autrefois une forme religieuse, peut être plus ou moins comblée aujourd'hui par la politique ?

C'est vrai que la politique couvre un champ gigantes-

que. Il m'est arrivé de surprendre de jeunes militants en leur disant : "Tout est politique. Même un verre d'eau... Selon que j'en ai ou que je n'en ai pas, que l'eau est pure ou impure, qu'elle m'arrive aisément ou malaisément. Tout est politique". Mais après l'avoir dit, pour sensibiliser une conscience à la grandeur et à la profondeur de la dimension politique, je m'empresse d'ajouter : la politique n'est pas le fond des choses. Ça n'est jamais que de l'ordre des moyens ; ce ne sera jamais de l'ordre de la finalité profonde de l'existence. Ça ne relève que du type d'organisation de la société, et ce n'est pas rien ! Mais ça ne rejoint les finalités qu'en tant que la politique elle-même repose, explicitement ou implicitement, sur des valeurs, appelons-les de civilisation. Il y a un lien entre la philosophie et la politique qui est absolu. Mais est-ce que la politique peut remplacer la mystique de la religion ? Absolument pas. Sauf à se présenter illusoirement.

Le mot "religion", étymologiquement, a d'abord le sens d'un lien, parce qu'il relie les êtres. Alors il arrive qu'une doctrine politique se présente comme un ordre religieux, et comme un lien qui exprime le tout de l'homme. C'est probablement ce qui fait encore la force du communisme. Je dis "encore" parce que je crois que son déclin a commencé depuis dix ans (1). Mais enfin sa force vient de ce qu'il apparaît comme une doctrine plénière, qui totalise les solutions à toutes les questions de l'homme. Il se présente comme une science, comme une morale. On a plus de difficulté à dire comme une esthétique. Il offre une définition des rapports entre les hommes, et des hommes avec la collectivité. Il comporte un système, et un seul : économique. Etc.

La racine totalitaire du communisme provient de cette totalisation de l'explication humaine. L'immanence parfaitement terrestre, sans transcendance, et qui explique le tout de l'homme, de la naissance à la mort...

Qu'est-ce qui meut l'homme politique que vous êtes ?

C'est l'idée - je ne peux pas analyser dans les limites de notre entretien si elle est illusion ou vérité - que le monde évolue, qu'il chemine, qu'il progresse. L'idée que le monde n'est la succession ni de hasards, ni de déterminismes si rigoureux que l'homme ne pourrait en modifier le cours. Et sur ce fond de convictions l'idée que Mounier, je crois, avait, l'un des premiers, mise en relief, l'idée que, puisque tout n'est pas déterminé à l'avance, ni fruit du hasard, ce sont des minorités conscientes, dès lors qu'elles ont une visée d'avenir, qui modifient le cours de l'événement.

Alors est-ce de l'orgueil de se dire : j'appartiens à une minorité agissante, et sans cette minorité agissante, le cours de l'histoire ne serait pas exactement ce qu'il est devenu ?

De la même manière qu'il suffit d'un rocher, même de faible taille, dans le lit de la rivière, pour que le cours, à certaines heures, en soit modifié ; de même, je crois, avec mes amis, avoir modifié, infléchi, en certaines circonstances, le cours de l'histoire politique, donc un peu économique et sociale, de mon pays. C'est cela qui me fait

agir. J'ai conscience de cela et je me pose souvent cette question : Quel est ton déclic ? Quel est ton motif ? Est-ce l'orgueil ? ce que je pourrais, en caricaturant, appeler la volonté de puissance, même si c'est une toute petite puissance.

Est-ce que c'est l'explication "morale" ? La conviction que l'on détient la clé la meilleure de l'avenir ? et que l'on fait évoluer vers le bien, vers le mieux, sa société ? D'un côté, le plaisir d'agir, de l'autre, le mérite d'améliorer...

Finalement, je me demande - le mot va paraître prétentieux ou obscur - si l'explication n'est pas, comme on dit, ontologique.

Je m'explique : donner dans sa vie une importance à la politique, c'est donner à chaque moment de son existence, en tout cas à une grande partie de son existence, le maximum d'intensité, la plus grande plénitude d'existence possible. Pour moi, je me demande si ce n'est pas cela. D'autant plus que je n'ai pas eu encore le courage d'écrire. J'ai toujours eu un désir refoulé et une peur d'écrire. J'aurais préféré être capable de laisser de ma vie un signe, un cri, une lumière qui aurait été un livre, puisque c'est comme cela que l'on transmet les idées, mais je ne m'en suis pas senti capable jusqu'à présent. Alors, je me suis replié en quelque sorte sur l'action politique.

On a parlé, parfois avec un peu d'ironie, de votre côté "esthète"...

C'est vrai, mais j'ai besoin de m'accrocher à un instant de beauté car, après tout, les moments de souffrance sont tout de même nombreux dans la vie, et la beauté c'est la respiration. On reprend souffle ! La beauté, c'est un signe de Dieu.

Vous auriez aimé pratiquer la politique comme un des beaux-arts ?

Je crois que c'est un art qui manipule rarement le beau. Mais, il doit y avoir une certaine visée de beauté, même en politique. On pourrait épiloguer longtemps là-dessus. Il y a aussi une beauté morale, une beauté de comportement. Il y a des choses qu'il ne faut pas faire, même en politique : des coups bas...

D'une certaine manière, toute action est agitation. Seule, la pensée est la véritable action. Le danger des vies d'action comme celle que je mène et que mènent tous les hommes politiques, c'est de ne plus avoir le temps de la méditation et de la réflexion, encore moins de la contemplation. Le côté tourbillon, c'est le plus grand risque des hommes politiques.

Qu'est-ce qui est le plus laid pour vous dans le monde ?

Le mépris de l'homme. Tout ce qui atteint l'homme. Tout ce qui souille l'homme. Tout ce qui essaie d'effacer ce côté divin qui est dans l'homme : le racisme, l'exploitation de l'homme, les camps de déportation, la torture, toutes les formes de domination et d'asservissement. Ça c'est horrible ! Et le mensonge.

De quoi avez-vous le plus peur ?

lations ferroviaires contre les Allemands. Que s'était-il passé entre le jeune homme de dix-neuf ans et celui de vingt-deux ? Il s'était passé l'invasion, l'odieuse soumission à l'hitlérisme. Et, sans jouer du tout au héros, je peux vous dire que, mes camarades et moi, nous étions prêts à prendre tous les risques, y compris celui de mourir et celui, qui est pire, d'être gravement blessé, d'être infirme pour le reste de nos jours, plutôt que de supporter ce que nous devons endurer. Et nous n'avions pas le sentiment d'être des hommes exceptionnels à ce moment-là. C'était ainsi. Ce n'était plus tolérable, un point c'est tout. On prenait le risque. La France, la Liberté... Chasser l'envahisseur, extirper cette lèpre hitlérienne... Donc, dans de telles circonstances, je le crois, on peut accepter la souffrance, et même le sacrifice total, et je suis persuadé que, si les Français étaient devant cette situation, ils agiraient encore de même.

La mort, est-ce que vous y pensez souvent ?

J'y ai pensé toute ma vie, presque tous les jours, même dans ma jeunesse, même quand j'étais heureux.

Maintenant que les années ont passé, mon premier regard sur la mort va vous paraître bien médiocre : c'est l'idée que la vie se terminera ! Ce n'est pas la mort qui me tourmente, ni ce qui arrivera après ; l'idée de ne plus vivre m'est encore intolérable. Vous me direz : "Ce n'est pas très chrétien. Je suis venu interroger un homme politique qui est un peu chrétien - parce qu'on ne l'est jamais qu'un tout petit peu, très peu, trop peu - et voilà que ce qu'il trouve à me dire sur la mort : c'est que la vie se terminera !" Eh bien, c'est quand même vrai.

J'ai cinquante-huit ans, mais j'avais déjà cette pensée-là à vingt, tout en me disant : "Il y a quand même, normalement, sauf malheur, un bon bout de route devant moi". J'aime tellement la vie !... Je ne sais quel mot employer qui reste raisonnable mais qui correspond à mon intensité : "follement" est un terme idiot...

...Amoureuusement ?

Amoureuusement. Vivre est une chose si merveilleuse : avoir des yeux, des mains... La situation qui me bouleverse, c'est celle de l'infirme. Et l'un des états que j'admire le plus, c'est celui de l'infirme qui arrive à surmonter son infirmité. Mais, celui qui naît avec ses quatre pattes, ses yeux, sa gueule, qui peut mordre dans les fruits, qui a son corps sain, une intelligence suffisante, c'est la joie la plus fantastique !... Vivre, rien que vivre, est une exultation.

En dehors de ma rencontre, dès seize ans, avec la pensée sartrienne, il y a eu ma découverte du Gide des *Nourritures terrestres*. Quand j'ai lu ce texte, qui maintenant me paraît aimable et gracieux sans plus, je me souviens très bien de ma joie. Je me revois, ébloui, dans ma chambre, là, près du jardin, sur ma rue d'Ermenont : "Nathanaël, je t'enseignerai la ferveur !" et, tout d'un coup, je me suis dit : "Mais, c'est moi, c'est ça !"

J'ai gardé toujours cette ferveur de vivre. La seule chose qui m'ennuie, bien qu'il soit délicieux de glisser dans le sommeil, c'est de dormir. On a beau m'expliquer que le sommeil est régénérateur, indispensable à la vie, il

Une éloquence chaleureuse et passionnée au service de deux patriotismes : le patriotisme français et le patriotisme européen.

De ce qui pourrait arriver au peuple français, du communisme. Quand je dis cela, on me dit : "Vous êtes d'un anti-communisme primaire", ou par taquinerie "supérieur". Je sais voir dans le communisme la racine. Elle a conduit à toutes sortes de perversions et d'inversions, mais, avec le temps, je sais en voir l'exigence de fraternité. Seulement, le matérialisme sur lequel il repose, le totalitarisme qu'il engendre inéluctablement, tout cela est tellement destructeur de la beauté de l'homme, de l'esprit, de son épanouissement que j'en ai véritablement horreur. Au fond, au niveau de l'anecdote historique, tout mon comportement a consisté à faire barrage au communisme et à éviter que la France ne glisse dans une forme d'autoritarisme. Je suis très démocrate. Le premier péril c'est le communisme. C'est le matérialisme communiste. Cela dit, je me battrais comme un lion contre une dictature de droite. Mais on ne verra pas ce malheur.

Qu'aimez-vous au point d'accepter de mourir pour elle ? Je ne parle pas d'une personne, mais d'une valeur ou d'une cause...

Je suis né en 1920. J'avais donc dix-neuf ans en 1939, et dès ce temps-là j'étais anti-colonialiste, anti-raciste, et anti-militariste - sans que cette attitude m'ait jamais incité à l'insubordination. En 1939, j'étais, disons, "pacifiste". Deux ans plus tard, j'étais plongé jusqu'au cou dans la Résistance et j'ai contribué à plastiquer les instal-

retranche un tiers de la vie. Vivre est prodigieux, chaque minute d'absence à la conscience de vivre est un suicide.

Chaque jour, pratiquement - à moins d'un coup de téléphone malencontreux ou d'un ennui notoire - je me lève avec une espèce d'action de grâce spontanée : "Merci Seigneur de me donner encore ce jour !" Et puis se glisse, comme un serpent, l'idée qu'un jour il n'y en aura plus d'autre. Il n'y aura plus d'aurore, il n'y aura plus de journée nouvelle et ce sera la fin, et le Jugement de Dieu.

Est-ce qu'il faut se préparer à la mort ?

Là encore, j'ai à lutter maintenant contre une idée qui me paraît bien installée dans notre société moderne et qui consiste à dire : "N'allons pas chercher midi à quatorze heures, une bonne mort c'est la mort subite". C'est une vision très païenne des choses.

Les idées des hommes bien portants sur leur mort, qu'est-ce qu'elles valent ? Ce qui m'effraie, c'est l'interminable agonie, les années de déclin. Ma hantise s'attache à la crainte de traîner des années en survivant grâce aux techniques de la médecine dans un état proche de l'inexistence psychique et du déchet humain. De cela, je supplie d'être épargné ; mais avoir un délai pour me retourner, recevoir un médecin sérieux et amical qui viendrait me tapoter l'épaule et me dirait : "Il n'y en a plus pour très longtemps", voilà la chance d'une bonne mort, si durs qu'en soient les derniers moments. Voir la mort venir, non pas par défi, mais pour tenter de la regarder en face, et d'en faire la conclusion acceptée d'une vie ! Je sais bien que dans les derniers instants les regards sont brouillés, mais je voudrais voir la mort approcher, faire le dernier bilan, me préparer... me préparer au Jugement.

Par quoi êtes-vous généralement le plus angoissé, par la perspective de la mort de ceux que vous aimez ou par la vôtre ?

Si je vous réponds par ceux que j'aime, je crains que vous ne me prêtiez le désir de peindre de moi-même une image flatteuse, et pourtant, je crois que c'est assez vrai, parce que, que voulez-vous ? ou bien il n'y a rien après la mort de soi, comme le croient les matérialistes, et qu'y a-t-il d'autre à ajouter ? ou bien il y a l'espérance d'un Dieu de bonté qui nous accueille dans l'éternité, et la mort est un passage. Je n'ai pas - parce que je n'en ai pas senti la brûlure encore - l'angoisse de la mort. L'idée qui m'accompagne depuis ma jeunesse n'est pas l'angoisse de mourir, mais la certitude que la ferveur de vivre, un jour, me sera retirée. Cette ferveur n'est pas faustienne chez moi. Elle a la violence d'un appétit inassouvi à l'idée que je connais pas encore le monde, qu'il va se passer mille choses extraordinaires que je ne connaîtrai pas. Je ne crois pas à l'éternel recommencement, à l'éternel retour. Je crois dans un devenir très sinusoïdal avec des retombées et des reprises d'élan. Je crois avec Teilhard de Chardin à cette espèce d'aimantation de l'humanité vers sa finalité, que nous appelons Dieu. La route est lente et chaotique, mais elle monte.

Revenons au "vide spirituel" dont nous parlions au début de notre entretien. Vous disiez que l'homme moderne ressentait sans doute ce creux comme un manque, et vous envisagiez, dans l'espérance, un rejaillissement religieux ou spirituel, un goût nouveau pour l'absolu. Pourtant, comme le dit Gabriel Marcel : "Toute insatisfaction n'implique pas une aspiration à la transcendance"... ?

Il ne suffit pas, en effet, qu'il y ait un manque pour qu'il y ait une transcendance. C'est vrai, on peut imaginer, mais j'ai du mal à le faire, que l'homme reste la tête baissée, ployée par le vertige du vide, du néant, sans qu'à aucun moment sa face ne se relève vers les étoiles. Je crois que la grande découverte ou redécouverte des temps modernes fut l'absurde. Je vous ai dit que c'était un athéisme absolu, plus profond que le matérialisme historique. A partir de cette vision de l'absurde, l'homme a commencé à se poser la question de Dieu et il va de plus en plus se la poser. L'homme, saisi par l'absurde, découvre que le monde n'a pas de sens, ni sa propre existence, et que les rapports entre les hommes sont des mystifications ; qu'ils deviennent de purs rapports de force et de domination. C'est le sens du monde qui resurgit des profondeurs de l'absurde.

Et Dieu donne le sens ?

Oui, il n'y en a pas d'autre. Ou alors nous sommes dans le fameux "monde absurde, plein de fureur et de bruit..." dont parlait Shakespeare. Dieu, c'est le sens que nous donnons au monde ; ou Dieu donne son sens au monde parce qu'il existe, ou Dieu est la recherche d'une signification du monde... Aucun jeu de l'esprit ne peut éviter les éternelles questions : Qu'est-ce que c'est que le monde ? Qu'est-il en lui-même ? Pourquoi suis-je là ? Qu'est-ce

que la vie ? Qu'est-ce, la mienne ? Où me conduit-elle ? Quelle est sa fin ?... Certes, pour tenter de fuir ces questions, nous disposons de l'immense divertissement, qui n'est probablement pas prêt de s'achever, que l'on appelle la société de production et de consommation. Nous sommes encore fascinés par ce divertissement.

Quelle est votre sorte de croyance ? Est-ce que c'est le besoin de croire ? Est-ce l'hypothèse-Dieu ? le pari pascalien ? une certitude historique et spirituelle ? la grâce de Dieu ?...

De toutes vos expressions, c'est peut-être le besoin de croire qui est la plus adéquate. C'est le seul moyen de s'arracher à l'angoisse. Au fond, la vie est un tissu déchiré par l'angoisse. C'est cela la rédemption : le retour à l'espoir, le sens rendu au monde. C'est le refus du néant. C'est la recherche de l'Être et de notre existence comme participation à l'Être... Pour moi c'est une recherche, mais assurée comme l'aube au bout de la nuit... Les catholiques ont remis en question bien des comportements, voire des certitudes.

Dans mon itinéraire personnel, c'est peut-être ce qu'on a appelé l'œcuménisme qui a marqué l'évolution la plus sensible de mes comportements. La recherche des convergences entre les différentes religions monothéistes a remplacé l'accusation des différences qui avait marqué ma jeunesse. D'ailleurs, autrefois, on ne cherchait même pas à accuser la différence, nous nous contentions de vivre notre originalité catholique, sans nous soucier des pensées des protestants, des orthodoxes, des israélites ou des musulmans relégués dans l'erreur. C'est la rencontre avec tous ceux qui croient en un Dieu unique qui a été pour moi l'étape la plus déterminante de ma vie spirituelle.

Il m'a été raconté - je ne sais pas si le récit est exact - qu'au cours d'une conversation avec des convives qui cherchaient à apprécier quel était l'événement politique le plus important et le plus significatif des temps modernes, de Gaulle les avait tous contredits en disant : "Mais non, ce qui a été le plus important, c'est le Concile, Vatican II..."

Vous diriez la même chose ?

Oui, je dirais la même chose. Cette affirmation rejoint l'idée que j'ai exprimée : plus importants que les actions politiques sont les mouvements de pensée. Puisque je parle de Vatican II, j'ajoute que les transcriptions de certaines décisions de ce Concile ont été parfois excessives, qu'elles ont dérouté beaucoup de chrétiens. Le message du Christ n'est peut-être pas mieux entendu avec les méthodes nouvelles que précédemment. Ces critiques sont probablement fondées, il y a certainement des ajustements à faire, un équilibre à trouver.

Quel est, à votre avis, le point central, le "noyau dur" du christianisme, celui qui résistera à toutes les interprétations, actualisations, exégèses ou autres ?

Le noyau dur, c'est l'amour, la charité, comme disaient les premiers chrétiens. C'est la marque, hélas, trahie par trop de chrétiens, mais c'est la marque. C'est

l'idée merveilleuse que Dieu s'est fait homme et que nous sommes sauvés. Le judaïsme attend le Messie. Pour le musulman, Mahomet est un prophète. Pour nous, le Christ est le Messie. Il est l'amour et l'incarnation de Dieu lui-même.

Jésus-Christ est-il le seul salut pour l'humanité ?

Pour un chrétien, bien sûr. Mais, si j'éclaire ma réponse, non plus à la lumière du seul christianisme mais de la recherche d'une sorte d'humanisme universel, je n'irai pas jusqu'à dire que le christianisme est le seul salut pour l'humanité. Le mouvement d'humanisation, de spiritualisation des êtres, le respect de l'homme par l'homme, le droit à épanouir sa liberté, à la fois comme personne et comme membre d'une communauté constituée à travers des cultures, un langage, une histoire, tout cela est une manière de progrès et une sorte de premier salut sur terre pour les hommes. Ce progrès peut venir d'autres courants que du christianisme, mais le christianisme en est la source ; il apporte cette ferveur et cet amour qui le distinguent des autres religions, s'il sait les exprimer.

Finalement, quelle est la différence entre la foi en l'homme et la foi en Dieu ? Ou, si vous voulez, qu'est-ce que le christianisme ajoute à un humanisme authentique ?

Le christianisme va au bout de la découverte que fait l'humaniste. Quelle découverte ? C'est que l'homme n'est pas qu'un assemblage éphémère de cellules avec une irisation d'ondes qu'on appelle la pensée. Le christianisme va au bout de cet humanisme pour lui redonner sa source et sa finalité, et c'est ce que nous appelons Dieu.

On peut être un saint sans croire, je dirais : un juste. Un non-croyant peut être beaucoup plus saint dans sa vie, parce qu'il a plus d'amour pour les hommes, qu'un individu qui va à la messe de temps en temps, ou même tous les dimanches.

Le christianisme, c'est l'amour du prochain. Nous sommes chrétiens à proportion de notre capacité d'amour. C'est là-dessus que nous serons jugés. Je crois que Dieu pardonnera beaucoup de fautes, pour ne pas dire tout, à un être qui a donné sa plénitude d'amour.

Une dernière question : s'il vous fallait ne retenir qu'une seule page d'Évangile, laquelle choisiriez-vous ?

Les Béatitudes.

A cause de laquelle surtout ?

"Bienheureux les pauvres d'esprit"...

La pauvreté en esprit n'est pas, comme vous le savez, l'ignorance et la débilité, elle est le refus de succomber à l'orgueil inhérent à notre nature, au besoin de nous prendre pour Dieu. La pauvreté est l'humilité de savoir qu'il y a à Dieu au-dessus de nous. Cette pauvreté est la seule vraie richesse de l'homme. Tel est le mystère de la Béatitude qui est la joie de l'humilité et la gloire de participer à la création de Dieu.

(1) NDLR. Ces propos datent de 1979.

LORSQUE JEAN LECANUET PARLAIT...

...de la politique

“La politique repose sur une morale entendue comme l'adhésion à des valeurs vécues par les personnes formant la communauté humaine... L'homme politique ne peut se limiter à une action “technique”. Il doit s'inspirer d'une vision de l'homme, tenant compte de toutes ses dimensions, y compris de sa dimension spirituelle.

Dans un monde où se déchainent les égoïsmes, les passions, les intérêts, qui donne parfois l'impression de revenir à la loi de la jungle, il est vital que les Français retrouvent le sens de quelques valeurs communes capables de les unir au-delà de leurs divisions.

Il est grand temps de rappeler un certain nombre de vérités élémentaires : il n'y a pas de liberté sans responsabilité. Il ne peut y avoir de liberté sans justice, au double sens de la défense des droits, des biens et des personnes, et de la promotion de la justice sociale. L'économie doit être subordonnée à l'homme et à sa dignité. La défense des intérêts, même légitimes, doit exclure le recours à la violence. Les intérêts particuliers doivent s'incliner devant l'intérêt général de la collectivité nationale. La nation elle-même a des responsabilités et des solidarités croissantes au-delà des frontières, en particulier en Europe.

Est-ce de la morale ? Est-ce de la politique ? Je crois qu'on pourra de moins en moins dissocier ces deux univers.

Il faut moraliser l'économie, qui ne saurait être livrée aux seules lois du marché - souvent faussées par la fraude. Il faut moraliser la politique, qui ne saurait être réduite au seul rapport des forces.”

6 Avril 1976

“Je ne suis pas sûr que nous soyons devant une phase de désintégration des partis...”

C'est l'existence d'un authentique esprit de dialogue à l'intérieur des partis démocratiques qui me paraît constituer la meilleure chance d'un effort d'ouverture au réel et d'entente entre ces partis eux-mêmes. Le dépassement de leurs anciens antagonismes ne me paraît pas impliquer forcément leur éclatement.

L'élaboration d'un authentique programme d'action fondé sur l'adhésion de ces partis à un grand nombre de solutions concrètes communes, dans le domaine de la vie économique, sociale, internationale, doit devenir la base des regroupements de l'avenir.

Il faut savoir unir après avoir séparé ce qui est distinct.”

10 juillet 1957

Forum organisé par France-Forum entre Raymond Aron, André Philip (ancien ministre socialiste) et Jean Lecanuet sur le thème “Réforme... se réformer... ou périr...”

“Pour être un homme politique, il faut avoir une doctrine, son idée sur l'homme et la société. Sans cela on se débat vainement dans le quotidien...”

Et en même temps, il faut exactement le contraire... un regard aussi froid, aussi chirurgical que possible sur la réalité. Il ne faut pas se payer de mots”.

21 Février 1980

...de la démocratie

“Le souci de l'absolue nécessité du respect de la dignité humaine s'exprime parfaitement dans le personnalisme. Je suis favorable à une organisation du pouvoir centrée sur la personne allant des communautés de base (famille, commune) vers l'Etat, l'Europe et les institutions internationales. L'action que nous menons, mes amis et moi, est fondée sur la fidélité à l'idée démocratique qui s'oppose radicalement aux idéologies dogmatiques”.

1967

“L'homme est le sujet et non l'objet de l'Histoire, il n'est pas un individu abstrait et isolé, ni une simple cellule du corps social, mais un être concret, unique, irremplaçable, libre et responsable, un être spirituel qui se réalise dans son dialogue avec les autres et avec Dieu. Chaque homme est sacré.

Cette conception de l'homme inspire notre exigence démocratique. S'il fallait donner de la démocratie une définition, je choisirais celle que proposait Marc Sangnier : “La démocratie est l'organisation politique et sociale qui tend à porter au maximum la conscience et la responsabilité civique de chacun”. En ajoutant que cette responsabilité s'exprime dans un réseau de communautés vivantes : famille, communauté de travail, commune, région, patrie, Europe, communautés internationales. Il faut laisser le maximum de responsabilités aux communautés les plus proches de l'homme et ne transférer au niveau supérieur que les tâches qui ne peuvent être accomplies au niveau inférieur.

L'Etat doit être le serviteur, non le dominateur des libertés. Les démocrates chrétiens sont méfiants à l'égard de toute extension de la puissance étatique. C'est ce qui fait de la démocratie chrétienne l'adversaire irréductible, le principal adversaire du totalitarisme sous toutes ses formes, de toutes les dictatures, qu'elles se disent de droite ou de gauche.

.....
Être spirituel, l'homme est un être concret. Pour qu'il puisse épanouir sa liberté, certaines conditions juridiques et matérielles doivent être réunies qui garantissent, à lui-même et à sa famille, sécurité et

dignité. Une liberté privée des moyens de s'accomplir est hypocritement reconnue.

La sécurité naît de l'ordre. Il appartient à l'Etat de l'assurer.

La dignité s'appuie sur la justice. Nous croyons aux vertus de l'économie de marché parce que, sous réserve de l'observation de saines règles du jeu, c'est la plus efficace ; parce que la liberté politique disparaît lorsque la liberté économique est abolie. L'étatisation de l'économie mène toujours à la dictature ou en procède.

Mais, disait Lacordaire, "entre le fort et le faible, c'est la liberté qui opprime, c'est la loi qui libère". Un certain degré d'intervention de la puissance publique dans l'économie apparaît donc nécessaire. La démocratie politique n'est réelle que si elle s'accompagne - selon des techniques qui peuvent varier d'un pays à l'autre - d'une démocratie sociale. Comment pourrions-nous dissocier l'impératif de justice de l'impératif de liberté ?"

18 Septembre 1980

"Pour moi lorsque j'étais un jeune homme de vingt-quatre ans, le M.R.P. c'était non seulement la transcription, dans l'action, d'une volonté de justice sociale, les suites de la Résistance, bien entendu, mais c'était aussi l'entrée des catholiques, définitivement, dans la République. Quand je regarde l'histoire contemporaine écoulée, je constate que la mort du M.R.P. a des causes accidentelles : la renaissance du gaullisme, le courant indépendant de l'époque avec Antoine Pinay... Mais, en profondeur, le M.R.P. est peut-être mort, comme un fruit qui s'est accompli, de sa réussite. Il a été le moment de l'insertion non remise en cause des catholiques, et plus largement des chrétiens, dans la République et dans la démocratie."

1979

"La démocratie c'est l'affirmation des libertés et des devoirs au service de tous... le rappel que la liberté n'est que le revers d'une médaille dont l'avers est la responsabilité.

L'esprit des lois se nourrit de l'état des mœurs et l'homme politique ne peut, à lui seul, même s'il a une majorité pour le faire, changer l'état des esprits. Depuis le temps que nous rêvons de révolution je crois que la seule véritable serait une révolution des valeurs ou une recherche et une hiérarchisation des valeurs nouvelles de notre société. Aujourd'hui un très grand nombre de Français ne se sentent plus liés les uns aux autres par des valeurs vécues ensemble. Au Moyen-Age, la "religion" - comme le signifie l'étymologie - constituait un lien entre les Français. Avec la Révolution de 1789 est apparu le mot "Nation", repris d'ailleurs avec éclat par le Gaullisme : l'idée de patrie, l'idée de nation, se substituaient à la transcendance religieuse mais créaient un lien entre les Français. Maintenant j'ai l'impression que notre société est une mosaïque dont les morceaux sont dispersés, un patchwork, et c'est vraiment le problème capital, me semble-t-il, pour un *nouvel essor politique*. Comment faire revivre des valeurs ? Je crois que si nous n'acceptons pas une transcendance, si nous la refusons, les valeurs, pour ainsi dire, s'évanouissent. N'est-il pas temps pour chacun de réveiller sa conscience de citoyen, son civisme ? Il est bien évident qu'on ne peut séparer l'homme du citoyen. L'homme est incarné dans une société donnée à un moment donné, il est un "phénomène". Mais en même temps il a, à mes yeux, quelque chose d'éternel ; en tout cas il est unique ; chaque homme est irremplaçable dans son langage, dans sa pensée, il est sacré, et donc, d'une certaine manière, intouchable car il est capable de transcendance. Il faut donc perpétuellement mettre en relation et en harmonie obligations envers l'Etat et respect scrupuleux de la personne humaine.

Avant tout choix politique, il y a adhésion ou refus d'adhésion à des valeurs qui ont un caractère transcendant et dont il faudrait que les hommes reconnaissent, qu'elles s'imposent à eux comme des obligations et non des droits. Il nous reste à faire comprendre ce mystère de la vie et de la liberté."

1987

"Le libéralisme, lorsqu'il intègre les valeurs de dignité humaine, est plus social dans ses résultats que le socialisme dans ses échecs".

1990

...du Centre

"Le Centre, c'est d'abord - mais pas seulement - un double refus : c'est le refus du conservatisme, des privilèges et c'est le refus de la révolution marxiste. Nous avons constamment barré la route à la coalition socialo-communiste, avec une détermination implacable.

Je suis convaincu que l'état d'esprit qui est le nôtre, la volonté démocrate et sociale, est majoritaire dans la conscience nationale. C'est cela que le pays veut. Il souhaite être gouverné au centre, loin des aventures, par la réforme. Ce n'est pas le changement pour le changement, ce n'est pas le bouleversement ; c'est la volonté réfléchie, reposant sur une doctrine de vie - qui, pour nous, est le personnalisme, la dignité de l'homme -, de faire évoluer la société, d'en préserver toutes les libertés et de l'orienter par des lois qui doivent être concertées, réfléchies. La réforme est œuvre de longue haleine. Le pays aspire à cette évolution et il sait, dans son tréfonds, qu'il n'a qu'un choix : ou la réforme délibérée, ou la révolution".

4 Mars 1975

"Voilà cette France contradictoire qui est dans l'attente et l'oscillation présentement, mais voilà la France qui me paraît enfin délivrée des illusions. Et nous proposons à cette France arrachée aux illusions de la gauche socialiste et communiste, le dépassement et la réconciliation. Je crois que la France après l'expérience de gauche qu'elle a subie et dont elle continue de subir les conséquences économiques, humaines et sociales, est en train de devenir centriste. Il faut donc que nous répondions à cette attente et que sans passion, sans excès d'exclusive, sans nous appesantir plus qu'il ne convient sur les souvenirs, nous bâtissions une grande organisation politique centriste, libérale et sociale."

Novembre 1986

...de Robert Schuman

"Il ne fit pas de sa vie une carrière, mais un service. Il traversa la III^e et la IV^e République, comme il aborda la V^e, à l'écart des intrigues, sans laisser altérer ses convictions par la mode des régimes qui passent. Il vit se dresser et s'effondrer d'immenses idoles. Il pressentait leur déclin au premier éveil de leur mesure. La pureté de son caractère le portait sans effort au-dessus de la mêlée des passions. Il marchait devant son époque d'un pas tranquille.

Robert Schuman annonçait un monde nouveau. Nous sentîmes qu'avec lui nous pourrions commencer à surmonter les fatalités de l'histoire.

Il peut paraître étonnant que l'accord ait pu se faire si spontanément entre ce vétéran de la politique et la "nouvelle vague" du moment. Le secret de cette rencontre réside sans doute dans cette jeunesse intemporelle qui lui était propre, plus essentielle à l'esprit que celle des générations. A la lettre, Robert Schuman n'avait pas d'âge, ni de frontières. Il

Dans une réunion "France-Forum"
avec Raymond Aron et André Philip.

incarnait par là très exactement ce que nous voulions : le dépassement, la projection vers l'avenir.

Nous étions las des paroles sonores et creuses que profèrent sur les places publiques les grands acteurs de la politique dont le Verbe voudrait se faire Statue pour la postérité. Nous aimions en Robert Schuman le merveilleux contraste de sa modestie créatrice. Il parlait de son œuvre comme un artisan de son métier. Il ne posait pas au prophète, ni au guide. Il ne rêvait pas l'Europe. Il la faisait, pierre par pierre. Avec lui, le monde changeait. La politique cessait d'être un théâtre pour devenir un chantier de bâtisseurs. Notre exigence d'efficacité et d'idéal y trouvait son accomplissement. Nous aimions aussi son langage. C'était juste, simple et humain.

Entre l'ordre établi, qui n'est la plupart du temps qu'un désordre maintenu, et la révolte qui s'abolit presque toujours dans un autre ordre imposé, le choix souvent oscille.

L'homme juste tente d'échapper au dilemme en croyant au progrès qui procède de l'accord des volontés. La Révolution par la Loi : tel est en définitive le pari optimiste que fait la conviction démocratique.

L'Europe est cette révolution et ce que la violence n'a pu faire pour l'unir, ce que l'orgueil national n'imposera pas, la douceur persuasive de Robert Schuman a commencé de le faire".

Novembre 1963

Jean Lecanuet, en 1980, avec Eduardo Frei, ancien président de la République du Chili.

...de l'Europe

"La fin du Marché commun ouvrirait un désordre d'une ampleur imprévisible. Notre économie n'aurait plus le choix qu'entre le libre échange, sans garantie ni harmonisation, dans un monde où la France n'est pas au rang des plus forts, ou le retour au protectionnisme, au malthusianisme, c'est-à-dire à la vie chère, à la stagnation des niveaux de vie et au chômage.

La réconciliation franco-allemande, ouverte par Robert Schuman cinq ans seulement après la guerre, ne peut durer qu'à l'intérieur d'une Communauté. Hors de ce cadre et de cette dynamique, la coopération est vouée à l'échec.

Il est absurde de prétendre que l'Europe unie serait plus exposée à "l'hégémonie américaine" que l'Europe divisée. C'est le contraire qui est vrai. L'Europe unie est le seul moyen pratique de mettre nos entreprises à l'échelle des temps modernes et, par conséquent, de rivaliser avec les puissances économiques d'outre-Atlantique.

La coopération avec les pays de l'Est ne peut se développer sans danger qu'autant que les pays libres d'Europe conjuguent leurs politiques au lieu d'affronter le dialogue en ordre dispersé.

.....

La preuve est faite que, sans volonté politique, les mécanismes économiques sont détruits. L'intégration politique de l'Europe est la clé de l'avenir. La paix et le progrès en dépendent.

Le repli sur le nationalisme de jadis, ou l'ouverture vers les commu-

nautés fraternelles de demain : voilà l'enjeu de notre génération".

Octobre 1965

"L'avenir de l'Alliance Atlantique sera d'autant mieux assuré qu'elle reposera sur deux piliers d'importance comparable. Face à la montée des périls, le moment me paraît venu pour les pays de la Communauté européenne de réfléchir ensemble aux moyens de bâtir, progressivement, le pilier européen de l'Alliance grâce à une étroite coordination de leurs politiques et de leur moyens de défense. L'Europe doit tendre à son indépendance. L'erreur serait de viser ce but en affaiblissant l'Alliance Atlantique. Le succès consistera au contraire à faire émerger l'Europe à partir de l'Alliance jusqu'à ce qu'elle acquière son indépendance en devenant l'égale des Etats-Unis dans cette Alliance.

Il va sans dire que notre objectif fondamental, à long terme, demeure une politique de réduction et de contrôle des armements".

Septembre 1980

"L'Europe devra devenir un foyer d'innovation sociale".

Septembre 1980

"Il faut renoncer à l'impossible "rattrapage" du modèle américain de la société de grande consommation et de gaspillage pour rechercher un développement différencié, ce que les experts ont appelé le "découplage". L'objectif serait de créer progressivement de vastes communautés régionales, économiques et culturelles, - Communauté d'Afrique Noire, Communauté Sud-Américaine, ... - qui passeraient des accords contractuels avec les autres grandes communautés du monde.

Cette approche communautaire du nouvel ordre mondial permettrait d'éviter à la fois les inconvénients du libre échangeisme - qui écrase les faibles et pénalise les pays socialement les plus avancés -, ceux du protectionnisme ou de l'autarcie. Il contribuerait, note le dernier rapport du "Club de Rome", "à la formation d'un monde diversifié, où l'objectif des sociétés humaines ne serait plus le développement d'une société mondiale de consommation mais le progrès des grandes civilisations, des cultures, des valeurs humaines". Car c'est dans la diversité et par le dialogue des cultures que progressera l'humanité.

Enfin il faut définir un programme d'urgence en faveur des pays les plus pauvres du Tiers-Monde".

Septembre 1980

"Nul ne détient le monopole de l'idée européenne. Et si l'Europe est une cause pour laquelle j'ai toujours combattu - même lorsqu'elle n'était pas de mode et lorsque les rangs de ses partisans, parfois brocardés, étaient plus clairsemés qu'aujourd'hui -, je suis heureux de voir que, désormais, l'adhésion à l'idée communautaire dépasse les frontières des camps politiques, sans dénaturer leur spécificité, de même que l'union de l'Europe transcende les nationalismes sans détruire la splendeur et l'unité des patries. Je ne cesserai, pour ma part, de lutter pour une Europe unie, tant j'y vois le chemin de l'avenir et du salut pour nos démocraties de liberté."

1986

"Les "pères fondateurs" de la Communauté - Robert Schuman, dont je me reconnais comme l'un des disciples, Konrad Adenauer, Alcide de Gasperi - ont voulu construire l'Europe pour relever un triple défi : celui de l'impérialisme soviétique, celui de la reconstruction de l'Europe après la guerre et celui, à l'époque le plus difficile à plaider, de la réconciliation entre vainqueurs et vaincus. Sur ces trois points, le but visé a été atteint.

Nous voici aujourd'hui confrontés à de nouveaux bouleversements : l'implosion de l'Union soviétique, l'internationalisation croissante des relations économiques et sociales dans le monde, l'approfondissement du fossé entre la richesse du Nord et la pauvreté du Sud, l'accroissement des flux migratoires qui en résulte.

Cependant, aujourd'hui comme hier devant d'autres dangers, l'unité fait la force et l'Europe demeure la grande espérance - j'allais dire la seule - offerte à ses peuples par ses initiateurs et ses continuateurs, l'héritage le plus précieux que nous puissions transmettre aux générations futures.

.....
Il ne s'agit pas, pour la France, d'abdiquer en quoi que ce soit sa souveraineté au profit d'une communauté supranationale. Il s'agit, bien au contraire, à nos yeux en tout cas, de reconquérir, au moins partiellement, et le plus possible, une souveraineté qui nous échappe de plus en plus et tend à devenir aujourd'hui largement illusoire dans les limites de notre Hexagone, fût-il sacré dans nos cœurs. Nous ne pouvons pas nous immobiliser sur une conception noble, mais archaïque, de la souveraineté dans un monde où tout, à l'échelle de la planète, communique et retentit sur tout.

Au demeurant, transfert ne signifie pas abandon. La souveraineté ne peut s'aliéner. La nation peut déléguer des compétences : elle ne cesse pas pour autant d'être souveraine.

.....
L'essentiel est aujourd'hui de poursuivre la construction de l'Europe, d'aller plus loin sur cette voie et de donner à l'Europe un élan nouveau. Il en résultera la nécessaire fortification du lien franco-allemand.

La Communauté s'est construite hier avec une Allemagne divisée dans l'Europe de la guerre froide. Le traité de Maastricht par-delà ses faiblesses, mais en raison des espoirs qu'il porte, signe la refondation de l'Europe avec une Allemagne réunifiée, au lendemain de l'effondrement du communisme.

Il constitue en ce sens... une exigence historique qui l'emporte sur le risque de laisser l'Allemagne libre demain de sa puissance".

2 Juin 1992

...des conséquences à tirer de la chute du Mur de Berlin

"Les événements à l'Est ont pris une ampleur et une accélération naguère encore inimaginables. Ils annoncent la fin de l'après-guerre et de la déchirure de Yalta.

Ils appellent un nouvel équilibre de l'Europe, de toute l'Europe, de l'Atlantique à l'au-delà de l'Oural, au fur et à mesure qu'avanceront vers l'Est les nouvelles frontières de la liberté. Il n'est pas excessif de considérer cette modification comme un moment de l'Histoire.

.....
Nous ne boudons pas notre joie. L'élan de l'Est ne résulte d'aucun complot, ni d'aucune provocation extérieure. Il jaillit des profondeurs des masses populaires. Ce n'est pas la force qui les aide à traverser les frontières interdites et à renverser les dictatures du parti unique, c'est le souffle de l'esprit, l'appel de la Liberté, l'espoir du mieux-vivre.

S'il est cependant une cause qui agit de l'extérieur, c'est l'attraction qu'exerce sur le monde clos de l'Est la réussite humaine, fût-elle encore imparfaite, des démocraties libérales et sociales de l'Ouest.

La preuve est ainsi faite que le libéralisme social est plus social que le socialisme d'Etat, parce qu'il produit et répartit plus et mieux. Il a gagné la guerre froide.

Cette démonstration est la plus belle récompense que l'Histoire pouvait offrir à ceux qui n'ont cessé de proposer, à temps, à contre-temps et jusqu'à la témérité, l'union politique des Etats d'Europe, attachés aux principes des droits de l'Homme et de l'économie sociale de marché.

Le mouvement de l'Est vers l'Ouest appelle le secours de l'Ouest à l'Est.

.....
Une Allemagne réunifiée n'exercerait pas une menace de prédominance sur les nations dispersées d'Europe, comme elle le fit jusqu'au milieu de notre siècle, si elle est intégrée non seulement à une communauté économique mais à une union politique des Etats de l'Europe démocratique.

Seule également, cette union des Etats pourra aider l'Europe de l'Est à se relever sans risque de surenchère, de dispersion et de dilution.

La double exigence de notre conviction pourrait se résumer en reprenant une déclaration célèbre du général de Gaulle, et en la complétant : oui à la détente, à l'entente et à la coopération avec l'Est, mais, pour accomplir cette ambition, oui à l'intégration de l'Europe des Libertés, non à sa désintégration".

20 Novembre 1989

...de la Chine (1)

"Contrairement à la voie suivie par l'URSS, la Chine, depuis dix ans, fait passer la réforme économique avant la libéralisation politique. La prééminence du secteur public et de l'économie planifiée est marquée. Mais le marché et l'initiative privée jouent un rôle régulateur marginal mais non négligeable. Cette tentative de synthèse entre le maintien de la dictature politique et une relative libéralisation de l'économie assortie d'une ouverture sur l'extérieur du marché chinois paraît difficile à réaliser. Elle crée des tensions, stimule l'inflation, suscite des inégalités et contribue à diffuser un climat d'opinion hostile à l'intolérance politique qui prévaut dans les décisions d'Etat. Cependant la Chine est incontestablement en train de sortir du sous-développement. Les infrastructures (communications, transports, énergie) se mettent en place ; la famine est en voie de disparition ; des pôles de développement à vocation internationale concurrentielle se développent rapidement, notamment dans les provinces côtières ; certaines technologies modernes de puissance sont maîtrisées (nucléaire, missiles, satellites). La Chine ne s'est pas encore éveillée, mais elle s'ébroue rapidement sur le plan économique et le réveil ne paraît pas loin.

.....
L'hypothèse peut être retenue selon laquelle l'ouverture économique peut contribuer, à terme, à susciter une libéralisation politique et culturelle. La Chine jouera un rôle de plus en plus important à l'échelle régionale comme à l'échelle mondiale. Seul l'avenir montrera si ce rôle s'exercera en faveur d'un équilibre en Asie ou non. Au-delà des incertitudes qui s'attachent à un futur qui, selon nous, devrait - tôt ou tard - être marqué par un mouvement de libéralisation, l'intérêt de la France est d'affirmer sa présence dans cette grande puissance, certes encore sous-développée, mais effectivement en voie de développement. Ce nécessaire développement de nos relations avec la Chine ne saurait en aucune manière porter atteinte à l'affirmation des Droits de l'Homme et à la réprobation des événements symbolisés par la dramatique période de répression ouverte au printemps 1989."

Avril 1990

(Rapport de la Commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées au retour d'une mission en Chine conduite par Jean Lecanuet).

...de l'ex-Yougoslavie

"La tragédie qui affecte l'ex-Yougoslavie unit la grande majorité des Français pour faire cesser les horreurs d'une violence qui rappelle celles de la dernière guerre. Cette union des Français ne doit pas dériver en surenchères partisans destinées à nourrir les oppositions de la politique intérieure.

La France se dit prête à intervenir. Mais de quelle intervention s'agit-il ? Une intervention limitée aux secours humanitaires, même assistée de protection militaire, est louable, mais risque de demeurer de peu d'effets. Seul peut être efficace un engagement militaire à la hauteur de la gravité de la situation, et capable d'intimider les agresseurs.

Or, la France, seule, n'en a pas les moyens. Son effort dans le Golfe en a montré la réalité et les limites. Seules l'OTAN et la Communauté des Douze peuvent réunir ces moyens et les engager.

La Communauté Européenne le veut-elle ? Elle a inscrit dans le traité de Maastricht l'intention de se donner une politique de sécurité capable de conduire, à terme, à une défense commune. L'aggravation de la crise qui sévit dans les Balkans devrait l'obliger de passer de l'intention à la décision immédiate.

La conférence de Londres doit organiser cette cohésion européenne, en dehors de laquelle tout le reste de la dispute ne serait que gesticulation politique. Il est en effet souhaitable que cette conférence, prévue à la fin du mois d'août, permette de confirmer la détermination des pays européens à mettre en œuvre, au nom du respect des droits de l'Homme, les moyens les plus adaptés pour mettre fin au conflit et à des atrocités que nous espérons ne plus jamais voir en Europe."

Août 1992

(1) Il faudrait citer aussi les prises de position, parfois prophétiques, de Jean Lecanuet sur la Russie : nos lecteurs peuvent en retrouver l'écho dans le numéro de France-Forum de Juillet-Septembre 1991 ("A l'Est du nouveau").

LORSQUE JEAN LECANUET PARLAIT DE JEANNE D'ARC

“Orléans, Reims et Rouen sont les trois actes d'un seul drame, où la victoire, la gloire et le supplice sont indissociables.

La levée du siège d'Orléans dépassa en son temps l'événement militaire. L'exploit stupéfia les contemporains, en France comme en Angleterre. Il était à leurs yeux un prodige et même un miracle. Le cœur des Français du XV^e siècle s'était longtemps réconforté de prophéties qui reportaient sur une femme l'espérance de victoire et de paix.

Déjà l'échec des Anglais devant le Mont Saint-Michel leur était apparu comme un signe de protection.

La glaive de l'Archange préfigurait l'épée de Jeanne. Il terrassait le mal avant de le frapper.

Dans cette lumière historique et mystique, la vie de Jeanne explique sa mort, de même que la mort de Jeanne changea sa vie en destin.

Chaque étape obéit à ce destin commandé par les voix. Chacune prend son sens dans le fil de ce destin. L'étape d'Orléans a ouvert la route de Reims au dauphin de

France et fermé la porte du sacre au roi d'Angleterre.

Orléans, sans le sacre de Reims, n'eût été qu'une bataille heureuse parmi d'autres malheureuses. Sans Orléans, Jeanne n'aurait pas dans l'histoire.

Mais, sans Rouen, ultime étape, Jeanne n'aurait pas dans la légende.

C'est la mort qui donne vie aux héros. La tragédie surgit de ce paradoxe.

Au demeurant qui peut imaginer Jeanne, après Orléans et Reims, retourner à ses pâturages, adonnée à la vie de cour ou retirée en un monastère ?

Pour que Jeanne d'Arc soit Jeanne de France, pour qu'elle soit à jamais l'image de la jeunesse qui préfère la mort à la servitude, il fallait qu'elle mourût sous l'injustice plutôt que de se renier.

Tel est le mystère qui nous rassemble encore aujourd'hui et rassemblera sans doute pour les siècles futurs les générations de demain.

Orléans et Rouen, ces deux noms sonores s'appellent

et s'interpellent comme deux mouvements d'une symphonie héroïque.

Deux noms qui furent les deux cris d'une jeune fille qui n'avait pas vingt ans quand elle disparut après avoir changé notre destin.

Et la voici par delà la mort, après cinq siècles, présente parmi nous.

Présente. Et actuelle. Et moderne.

Présente, Jeanne la bergère. D'abord bergère des moutons de Domrémy puis, enfin et toujours, bergère du troupeau dispersé des Français, si prompts à s'opposer en camps hostiles... Jeanne, bergère de France, nous t'invoquons !

Présente, et actuelle, et moderne, Jeanne la Messagère de Chinon, dont le chuchotement à l'oreille du fragile Dauphin se prolonge comme un murmure perpétuel et un appel à une France plus forte et plus sûre d'elle-même. Jeanne, messagère de la Nation Française, nous t'invoquons !

Présente, et actuelle, et moderne, Jeanne la guerrière qui prit l'épée et l'armure pour servir l'indépendance de la France et la sécurité des Français, exposés aux périls venus de l'étranger. Jeanne, épée et armure de la France, nous t'invoquons !

Présente et actuelle et moderne, Jeanne l'Héroïne et la Sainte d'une patrie qui a besoin de se dépasser, de croire en la transcendance pour être respectée et servir la paix dans le monde du XXI^e siècle, qui approche à grands pas ; Jeanne de France, nous t'invoquons !"

1986

"Qui donc était cette jeune bergère qui a su foudre comme la foudre sur un roi incertain de lui-même pour le légitimer, sur l'envahisseur qu'elle défait, sur l'Eglise qu'elle défie au nom d'une relation directe avec Dieu, les saints et les archanges ?

O Jeanne, nous te vénérons, parce que tu te tiens devant nous toute droite comme ton épée de lumière !

Nous t'aimons, debout, comme la France doit être debout pour être la France.

Oui, nous admirons, Jeanne, la verticalité de ta geste.

De l'arbre des fées de Domrémy jusqu'au bûcher de Rouen, en passant par les bastides d'Orléans et les tours de Reims, depuis l'oriflamme du sacre, en passant par la lance de guerre, jusqu'à la croix de "Réhabilitation" que nous avons plantée ici, à Rouen, pour tenir le serment de nos ancêtres, tout est vertical, tout est droit. Tout vient d'en haut et retourne en haut.

Jeanne, toute droite debout jusque dans l'auréole des flammes, reste toujours le signal du possible dialogue entre le ciel et la terre.

C'est à ce signal, quand il le faut, que se rassemblent les Français.

Telle est Jeanne la "droicturière", pour reprendre le mot dont elle usa pour admonester le duc de Bourgogne égaré dans la rébellion.

Jeanne eût-elle été Jeanne d'Arc, Jeanne de France, si elle avait été préservée du martyre ?

Il nous faut affronter cette terrible interrogation !...

Tentons de la considérer.

Dès que s'éteignirent les flambeaux du sacre, Jeanne parut encombrante et fut délaissée par le roi. Comment aurait-elle survécu à cette déréliction après la gloire de Reims et l'accomplissement de sa mission ?

Qui pourrait l'imaginer de retour à la Cour, telle un maréchal en retraite et en robe d'atours, couverte de faveurs et rabâchant ses exploits ? Se serait-elle fait oublier dans un couvent ? Ou bien encore, serait-elle revenue en son village pour le reste de son âge ?

Il fallait donc qu'elle mourût, pour que la mort qu'elle subit, si monstrueuse et injuste qu'elle fût, changeât son existence en destin, son visage en figure de sainte et d'héroïne.

La flamme du supplice fut aussi celle de sa transfiguration.

C'est seulement ici, à Rouen, qu'apparaissent tous les aspects du visage inconnu et fascinant de Jeanne, comme autant de reflets de la France, contradictoire et harmonieuse.

Regardons les personnages qui composent la personne de Jeanne. La voici, fille du peuple et princesse à la Cour, vierge et guerrière, victorieuse et prisonnière, condamnée et réhabilitée, hérétique et sainte, femme par la nature et homme par l'habit, dolente et héroïque, vaincue par le supplice et triomphante dans l'Histoire.

Tout en elle s'oppose pour composer sa personne, unique entre toutes.

Jeanne, la bergère qui posa la couronne sur la tête d'un roi, est tout cela à la fois dans la conscience française qui la berce avec tendresse en sa mémoire sans repos.

Ainsi, Jeanne assume-t-elle toutes les contradictions de notre peuple pour les sublimer.

Puisque Jeanne la bergère, en conduisant un roi au sacre, a sacré la France, qu'elle nous aide à surmonter les contradictions de notre temps !

Qu'elle nous porte au moins à faire la différence entre les difficultés passagères de notre pays et les souffrances durables des peuples soumis aux épreuves de la servitude, de l'avilissement et parfois du sang répandu !

Que Jeanne, victime des factions, nous donne la grâce de dépasser nos querelles, la grâce au moins de la mauvaise conscience, celle qu'en un autre temps d'injustice et de pitié Paul Eluard confessa dans un poème qu'aimait à citer le Président Georges Pompidou et que je livre à votre rêverie avant de terminer ma méditation :

“Comprenez qui voudra,
Moi mon remords ce fut...
La victime raisonnable
A la robe déchirée
Au regard d'enfant perdue
Découronnée défigurée
Celle qui ressemble aux morts
Qui sont morts pour être aimés
Une fille faite pour un bouquet
Et couverte
Du noir crachat des ténèbres.”

O Jeanne, pire que les ténèbres eût été l'oubli !”

1987

“De 1431 à 1989, quelle permanence de valeur Jeanne incarne-t-elle à travers les bouleversements qui ont modifié la France ?

En un peu plus de cinq siècles, notre pays est passé de la chrétienté sans nations au Royaume de France puis à la République française comme nation, avant de se joindre demain à une nouvelle communauté, que nous appelons l'Europe.

Cinq siècles font longueur de temps pour une vie d'homme, mais brièveté pour l'évolution de l'humanité !

Ainsi la houle de l'Histoire nous a-t-elle portés et continuera-t-elle de nous emporter vers des rivages toujours nouveaux.

Mais la figure de Jeanne a traversé tous ces siècles.

En ces temps de scepticisme, qui osera dire que Jeanne n'avait pas confondu la voix de son cœur avec la voix du Ciel ?

Qui osera dire qu'elle a vraiment entendu les voix de l'Archange et des Saintes ?

Laissons planer sur nos chuchotements la cantilène de son témoignage :

“La première fois, dit-elle, j'eus grand peur. La voix vint à midi. C'était l'été, au fond du jardin de mon père. Après l'avoir entendue trois fois, je compris que c'était la voix d'un Ange...”

Elle était belle, douce, humble et elle me racontait la grande pitié qui était au Royaume de France... Je dis que j'étais une pauvre fille qui ne savait aller ni à cheval ni faire la guerre... Mais la voix dit : “Va, fille de Dieu... Va, fille au grand cœur”.

“Va !” Le même appel, deux siècles plus tôt, avait été entendu de Saint Bernard et de Saint-Louis, mais ils portaient en eux la Chrétienté, non la France.

Ce trait fulgurant fut lancé sur notre place du Vieux Marché de Rouen, le 31 mai 1964, par André Malraux.

Oui, ce fut Jeanne, héritière de chrétienté qui, la première, porta la France en elle de la même façon qu'elle portait sa foi. C'est elle qui révéla l'idée de la France aux Français. A Reims, plus encore qu'un Roi, c'est la France qu'elle fit sacrer.

Après Jeanne, trois siècles et demi passèrent avant que la République française ne remplaçât le Royaume de France.

Il n'est pas sacrilège d'évoquer la Révolution à propos de Jeanne, puisque pour la première fois à son appel le peuple français se leva en masse et prit les armes pour défendre sa liberté contre l'envahisseur.

Sans les oublier, détournons nos regards des échafauds sanglants de la Révolution qui prolongeaient au siècle des Lumières le rougeoiment des bûchers du Moyen-Age.

“Puisse Jeanne garder à la France le sens du sacré”

Regardons plutôt l'essentiel avec les yeux de Jeanne. Il survint à Valmy, le 20 septembre 1792.

Ce jour-là, sur une route d'Argonne, face à l'armée prussienne et autrichienne, la victoire nous fut donnée. Elle allait sceller la fin d'un règne et le destin d'une République, décrétée le lendemain par la Convention.

Ce jour-là, les soldats en sabots, le chant des Marseillais à la bouche, criaient “Vive la Nation, Vive la France”.

Goethe, témoin de la bataille, dira : “de ce lieu et de ce jour date une nouvelle époque de l'histoire du monde”.

Depuis ce jour mémorable, deux siècles ont encore passé et voici qu'une nouvelle époque s'annonce à l'histoire du monde.

Oui, voici que s'ouvre aux Nations, maintes fois en guerre durant ces deux siècles, l'espace pacifique de l'Europe, d'une Europe des Patries, pourvu que la France y garde sa force et demeure une personne à l'image de Jeanne.

Ainsi tournent au vent de l'Histoire, de 1431 et d'avant jusqu'à maintenant, les pages de notre destin. Les pages tournent, mais c'est toujours le même livre, le livre de la France.

D'autres pages, encore blanches, attendent l'écriture du futur.

Puisse Jeanne garder à la France le sens du sacré."

1989

"L'Histoire, selon Jean Favier, s'écrit avec le sang des hommes comme avec leurs rêves."

Notre XX^e siècle aura-t-il été moins cruel que le siècle de Jeanne, lui qui a dressé plus de camps de la mort, d'archipels de la déportation et de puits de pétrole en feu, que le Moyen-Âge n'alluma de bûchers ?

Oui, en tout temps, l'histoire est faite de beaucoup de sang et d'un peu de rêve. Mais je ne veux retenir que le plus dur, le plus fort, le plus durable, le plus merveilleux de tous les rêves de la France ; c'est le rêve de Jeanne d'Arc.

Le rêve de la Patrie devint pour Jeanne la rêverie, qui ne cessa de la guider depuis l'arbre aux fées jusqu'aux cendres, jetées au vent de notre ciel rouennais et aux flots de notre fleuve. Cette rêverie nous tient encore éveillés.

Le Moyen-Âge fut aussi cette période éclatée où l'Occident chrétien et l'Orient chrétien commencèrent à converger, comme aujourd'hui se rapprochent l'Europe de l'Ouest et celle de l'Est pour ne faire, peut-être, un jour

qu'une seule Europe, 25 siècles après la Grèce qui lui donna son nom et son esprit, 20 siècles après Rome qui finit par lui donner une âme, avant de s'abandonner à la barbarie.

Au temps de Jeanne, il n'y avait pas la France. Il y avait 3 Frances : l'Anglaise, la Bourguignonne et celle de Charles VII, Dauphin incertain plus que roi souverain. Après Jeanne, il y eut *la France*.

Après le sacre de Reims, Jeanne aurait pu s'arrêter dans la gloire sur le parvis de la cathédrale.

Elle préféra poursuivre le combat, même sans le soutien du roi, et, aux premiers revers, sa popularité tomba.

Jeanne, notre Jeanne, suppliciée dans nos murs par l'ennemi, était bien cette fille d'une de nos fortes provinces, habituée dès l'enfance aux petits chevaux de Lorraine, cavalière plus que fileuse au rouet, une fillè dont l'intelligence avait été éveillée par les récits des voyageurs qui traversaient son village, dont le bon sens était affiné par la réflexion solitaire, une fille dure, drue et gaie, qui semblait promise au bonheur et dont les malheurs du temps firent une âme sublime.

Plus de 5 siècles ont passé et l'histoire a rendu justice.

Voici, me semble-t-il, son jugement :

Charles VII, le Prince de l'indifférence, ne survit dans les limbes du souvenir que par contraste avec Jeanne. Il n'est plus que poussière d'oubli.

Au contraire, les cendres de Jeanne ont été transfigurées pour toujours en flammes de l'esprit.

Ainsi l'histoire de sa vie devint-elle épique, sans cesser d'être véridique. Elle ouvre les portes de la légende.

Après 5 siècles, le rêve n'est pas enfui."

1991

"Si le roi Charles VII fut sacré à Reims, c'est à Rouen que la France fut sacrée. Oui, Jeanne, nous demeurons tes fidèles. Notre Ville a planté ta croix de Réhabilitation. En face de ta croix elle a construit une église de ta foi et qui porte ton nom. Jeanne, nous sommes tes fidèles. Rouen te berce avec tendresse dans sa mémoire. Brève fut ta vie mais fulgurante ta course. Après toi rien ne fut plus en France comme avant. Jeanne, cinq siècles ont passé sans altérer le pur diamant de ta vie offerte... Regardez-la l'héroïne vagabonde. La voyez-vous ? Regardez-la traverser à cheval la France dévastée. Regardez-la s'imposer à un roi sans sceptre pour lui donner une couronne. Regardez-la dressée dans son armure. Elle entraîne tout le peuple qui devient soldat avec elle. Elle venait d'inventer l'idée de la France."

Jean Lecanuet, 1988

VALEURS ET POLITIQUE

par René RÉMOND

On ne présente pas René Rémond aux lecteurs de "France-Forum". Tous connaissent l'analyste et l'historien de notre vie politique, ferme dans son attachement aux valeurs démocratiques mais attentif à en suivre l'évolution. Car elles évoluent. Dans une série d'entretiens qu'il vient d'accorder à Jean-Dominique Durand et Régis Ladous, professeurs à l'Université Lyon III-Jean Moulin, le président de la Fondation Nationale des Sciences Politiques montre comment le champ du politique s'est déplacé vers des questions nouvelles touchant à la vie, la bioéthique, la Justice, l'Europe. Il envisage les rapports du christianisme avec la nouvelle culture démocratique et ses enjeux, ainsi que le rôle qu'il peut et doit tenir dans les nations sinistrées par deux ou trois générations de communisme. S'il récuse le discours du déclin et la culture du soupçon, il examine la crise *dans* la démocratie - et non *de* la démocratie - pour conclure que la survie du système politique le plus éloigné de la nature, le plus proche de la culture, le plus humain qui ait jamais existé, passe à la fois par l'engagement européen et une vigilance accrue de tous les démocrates, qu'ils se réclament des valeurs chrétiennes ou laïques. "Que la raison s'absente, ou que la volonté défaille, et la démocratie succombe". Ajoutons que c'est peut-être dans ce volume que René Rémond se livre le plus complètement : on y découvre non seulement le professeur et le politique, mais l'homme, le citoyen, le chrétien. En conclusion de ces interviews, René Rémond, s'il s'inquiète d'une régression de la pratique démocratique ainsi que de la régression de certaines valeurs morales, refuse le discours sur la décadence et souligne que "la politique c'est l'activité suprême de l'homme en société".

H. BOURBON

Nous publions ci-après plusieurs extraits de "Valeurs et Politique", titre de l'ouvrage qui réunit l'ensemble des entretiens de René Rémond avec Jean-Dominique Durand et Régis Ladous, publié aux Editions Beauchesne dans l'excellente collection "Politiques et chrétiens".

Les thèmes de ces entretiens s'articulent en sept chapitres : une expérience de la politique ; le fait démocratique ; christianisme et démocratie ; la crise dans la démocratie ; contre une culture du soupçon ; l'heure européenne ; quel déclin ?

INTÉGRER L'ISLAM OU LE NOUVEAU DÉFI LAÏC

- Vit en France une minorité musulmane importante. L'Etat laïc peut-il gérer une cohabitation des cultures avec des religions plus hétérogènes, et sur la base de quelles exigences ? Comment accepter des musulmans qui, bien que sans clergé, ont une religion finalement très cléricale, des positions très cléricales ? Que doit exiger d'eux l'Etat laïc pour les intégrer ?

- C'est évidemment une question d'une actualité brûlante, qui divise l'opinion et que je crois appelée à occuper, dans la décennie prochaine, une place prédominante dans la décision politique et les débats d'opinion.

Il importe de distinguer plusieurs aspects. L'existence sur le territoire français de plusieurs millions de musulmans, dont une partie sont déjà citoyens français et dont d'autres le deviendront, ne devrait poser aucune difficulté de principe. Rien ne s'oppose à ce qu'ils bénéficient

des dispositions communes qui régissent le statut des religions dans la société, notamment des premiers articles de la loi de séparation. L'Etat garantit la liberté des cultes : il doit garantir la liberté du culte islamique. Mais par ailleurs, s'il reconnaît aujourd'hui le fait religieux, il n'est lié avec aucun culte, il n'accorde de statut exceptionnel à aucun, il ne reconnaît à aucun le statut d'une religion officielle. Et, quoi qu'il doive en coûter aux catholiques, ils doivent admettre qu'il y aura une composante de la société française de religion islamique, comme il y a une communauté juive, des confessions protestantes, des orthodoxes, des Arméniens, des bouddhistes.

Tous les pays du monde sont aujourd'hui appelés à vivre sur le principe de la pluralité religieuse - et il n'y a de limites à cette pluralité que lorsqu'une religion met en cause l'ordre public, ou des règles essentielles de la communauté nationale. C'est le problème pour certaines sectes.

Il n'y a donc pas à revenir sur le principe que la France accueille les religions les plus différentes, y compris celles qui ne sont pas liées à l'histoire de l'Europe - car c'est là le vrai problème, celui des religions qui n'ont pas participé à la constitution de l'identité européenne. Les confessions chrétiennes ont connu un long compagnonnage avec la nation, même s'il a été souvent conflictuel et douloureux. Tandis que, avec l'Islam, nous avons affaire à un apport extérieur. Jusqu'à présent la France ne connaissait l'Islam qu'au-delà des mers, dans ses possessions coloniales, ce qui était tout différent. Le régime y était tout autre, qui consistait le plus souvent à reconnaître l'Islam et à lui apporter aides et subventions. C'était un régime plus proche du concordat que de la séparation. Mais c'était à l'extérieur de la France, pour des populations indigènes qui disposaient de leurs propres codes. Il ne s'ensuivait aucune tentative d'intégration.

Tandis que le problème, c'est que maintenant les musulmans vivent en France. La liberté religieuse n'est ni plus ni moins que le principe de la pluralité, et je ne vois pas au nom de quoi on pourrait s'opposer par exemple à ce que les musulmans disposent de lieux de culte. Le problème des cimetières est déjà différent, puisqu'il n'y a plus de cimetières catholiques : les cimetières ont été laïcisés par la III^e République et accueillent tout le monde. On peut sans doute admettre qu'il y ait un enclos musulman à l'intérieur d'un cimetière, il y a bien un cimetière orthodoxe à Sainte-Geneviève-des-Bois. Mais il faut comprendre que c'est déjà aller au-delà du droit commun, c'est accorder aux musulmans plus qu'on n'accorde aux Eglises traditionnelles.

En ce qui concerne les prescriptions alimentaires, il faut être tolérant. Mais la République n'impose pas le respect du jeûne dans ses institutions, ni du maigre du vendredi, ni du Carême. On en vient à faire plus pour les musulmans si on accorde une existence légale au Ramadan. Or la véritable intégration, ce n'est ni plus ni moins que le droit commun, c'est-à-dire la laïcité.

Ce qui complique le problème, c'est que l'Islam n'est pas seulement une croyance religieuse. Du fait de l'histoire peut-être plus que du Coran, il est lié à des pratiques, à des comportements, à des modes de vie, à une culture. Il admet la polygamie. La situation de la femme dans la famille n'est pas celle de la France. Le mariage a une signification différente. Il n'est pas possible à la France, tant parce que l'Etat est laïque que parce que la France a une identité, d'admettre que sur son territoire on puisse vivre selon des lois et des codes différents de ceux des autres citoyens : ce n'est pas tolérable. Pour prendre des exemples concrets, il n'est pas possible que l'Etat admette - il l'a fait au titre du regroupement familial jusqu'à présent - que certains fassent venir plusieurs femmes. Le tolérer, c'est laisser la France se décomposer en communautés vivant selon des régimes différents et dépendant légalement de leur statut confessionnel. Cela voudrait dire qu'on efface deux siècles d'histoire. On reconstituerait l'accouplement entre la confession et la citoyenneté. Il ne peut pas y avoir des Français de statut traditionnel et des Français de statut islamique. Il ne

peut y avoir qu'un statut, le même pour tous les Français.

Sur la polygamie, l'Etat a été trop complaisant : on ne peut pas verser des allocations familiales pour plusieurs femmes.

Le mariage, c'est plus important encore. Les autorités civiles françaises ne peuvent reconnaître de mariages que s'ils reposent sur le libre consentement des deux époux. Or, un certain nombre de petites Maghrébines ne sont pas libres de choisir leur époux, leurs parents les choisissant pour elles. On touche ici à quelque chose d'essentiel sur lequel le chrétien doit être intransigeant, autant que le citoyen, car c'est l'héritage du christianisme : l'Eglise a toujours considéré que le mariage était un contrat libre entre deux personnes, indépendamment du consentement des parents qu'elle n'exigeait pas, la volonté des deux conjoints étant le seul critère de validité. Quand elle annule un mariage, c'est parce qu'on a démontré que le contrat était forcé. Il ne faut pas transiger sur ce point. Les tribunaux ont commencé à annuler des mariages lorsque la jeune femme peut faire la preuve que son consentement était forcé.

L'Etat ne peut être qu'intransigeant sur l'unicité de la loi. La loi est la même pour tous. Les musulmans ont les mêmes droits et les mêmes obligations. Cela me paraît essentiel. Le contraire signifierait que la France - et ça n'a jamais été le cas - se transformerait en une confédération de sociétés réglées par des statuts confessionnels.

Ce qui est un peu la solution britannique : les autorités britanniques transposent en fait leur système colonial à l'intérieur des îles Britanniques, celui de sociétés superposées qui ne se mélangeaient pas. A Manchester ou à Birmingham les musulmans s'organisent entre eux et les autorités traitent avec les responsables qu'ils se sont choisis. Ce qui est conforme à la tradition britannique va à l'encontre de la tradition politique et juridique française, selon laquelle il ne peut y avoir qu'une loi et qu'un Etat.

- *Pour concrétiser cette rigueur qui doit être celle de l'Etat français, ne pensez-vous pas qu'il serait nécessaire - cela existe dans un grand nombre de pays - de supprimer la possibilité de devenir français sans le demander, de devenir français sans même en avoir conscience, sans même avoir conscience des exigences de la citoyenneté française ? Aux Etats-Unis, il y a une cérémonie, l'on prête serment sur la Constitution.*

- Je ne suis pas contre une démarche personnelle et qui solennise l'entrée dans la communauté nationale. Mais on ne peut pas raisonner à l'instar des Etats-Unis parce que la formation de ce pays est tout à fait différente de la nôtre. Les Etats-Unis se sont constitués par agrégation d'individus venus d'ailleurs et créant une société nouvelle. La France est une vieille société.

- *Oui, mais cela ne commence-t-il pas à être le cas de l'Europe, justement, d'être constituée d'agréments, de corps...*

- Oui, à cette différence qu'ils s'agrègent à des nations qui ont des siècles d'existence. Les Etats-Unis, c'est au

départ un cadre vide peuplé par grandes vagues d'immigrants et dont l'existence comme l'organisation résulte d'un concours de volontés individuelles. Ce n'est plus aussi vrai maintenant, mais cela reste tout de même très différent. Tandis qu'en France, il faut s'intégrer à une réalité préexistante. C'est comme le baptême pour les adultes qui demandent à le recevoir : ils entrent dans une Eglise qui est constituée, ils demandent à y entrer, ils y sont admis sous certaines conditions. C'est la même chose pour la nation française.

- *Il y a le précédent du 14 juillet 1790, la Fête de la Fédération.*

- C'est juste. Cela aurait une valeur symbolique, et psychologique, ce serait utile. Je ne suis pas contre une certaine solennité républicaine pour marquer l'accession à la citoyenneté française. Elle aurait l'avantage de faire prendre conscience que l'on franchit une étape, que l'on appartient désormais à une communauté nouvelle. Il reste que la plupart des musulmans français sont contents de l'être et qu'ils ne songeraient pas à renoncer à leur nationalité.

Ce que je disais des coutumes plurielles et de la loi unique rejoint ce que nous disions du droit à la différence. Ce droit ne peut pas aller trop loin dans le respect des différences. S'il va jusqu'à tolérer des privilèges contraires aux lois de la République - telles la polygamie, ou l'excision, ou l'absence de liberté dans le mariage -, la conséquence est qu'il n'y a plus de valeurs. On met tout sur le même plan, la nation et la tribu, la liberté et l'esclavage, l'état de droit et l'état de violence.

Le droit à la différence jusqu'à un certain point, soit, mais il faut toujours se demander : où passe la limite à partir de laquelle une communauté se défait ? La France est une communauté, il faut préserver un minimum de cohésion. Cela suppose qu'il y ait naissance ou reconnaissance de valeurs, de pratiques et de coutumes communes.

Voilà pour les coutumes, les comportements, les statuts privilégiés. Pour la culture c'est encore plus délicat : il faut maintenir l'unicité de la culture. Je crois qu'une partie des problèmes des dix dernières années est venue de ce qu'on a confondu multi-ethnique et multi-culturel.

Multi-ethnique, cela va de soi, la France l'a toujours été, et elle le sera toujours davantage. Mais elle n'a jamais été multi-culturelle : elle s'est constituée autour d'une culture, d'une histoire, d'une langue, d'une littérature. Il est possible qu'elle soit allée trop loin dans la réduction des différences. La culture unique n'est pas forcément uniforme ; on ne va pas demander à ceux qui viennent d'ailleurs de tout oublier. Mais les apports de toutes sortes ne peuvent être mis sur un pied d'égalité. Que les immigrés et leurs enfants reçoivent un enseignement qui leur permette de ne pas perdre leurs racines, oui. Mais il faut qu'ils entrent dans la culture française. Cela me paraît essentiel. La façon dont on enseigne leur langue aux Maghrébins revient à constituer une sorte d'isolat dans l'enseignement public. Il est assuré par des gens venus de l'étranger, payés par des Etats étrangers,

qui dispensent en arabe un enseignement qui échappe au contrôle des inspections, et qui peut véhiculer bien autre chose que la langue. Pratiquement, la France admet qu'une partie des enfants scolarisés chez elle soient endoctrinés par des missionnaires. Ce qu'elle n'a jamais admis de l'Eglise catholique, elle le tolère d'Etats étrangers.

- *Et pourquoi ?*

- Parce qu'elle a été prise au dépourvu. Il n'y a pas eu de réflexion, il a fallu s'adapter en hâte. Il faut maintenant que l'Etat se ressaisisse.

- *On aurait pu s'attendre à ce qu'il y ait, à défaut de réflexion, un réflexe républicain !*

- Non. Le réflexe a été oblitéré par la reconnaissance de la légitimité du pluralisme culturel. On ne s'est pas reconnu le droit de toucher à la pluralité. C'est le moment où on légalisait l'enseignement des langues régionales, du breton, du basque, ... Il fallait maintenir le lien entre les immigrés et leur culture d'origine - ce qui se défend : pour ne pas les déraciner complètement, il faut que les petits Portugais gardent un lien avec le Portugal, qu'ils aient donc un enseignement de portugais, de même pour les Arabes ; ne serait-ce que parce qu'ils parlent arabe à la maison, en famille. Le principe est bon, mais l'application a dérapé, a échappé au contrôle des autorités.

Autre principe inadmissible : le choix laissé aux Beurs de faire leur service militaire indifféremment en Algérie ou en France.

En fait on s'est acheminé vers un régime de privilèges communautaires. La France a laissé s'instaurer à l'intérieur, pour une partie de ses ressortissants, le régime des capitulations qu'elle avait imposé jadis à l'Empire ottoman.

- *'Où chacun avait un statut personnel. Finalement, il y a une espèce de perversion du principe de liberté.*

- Je crois bien ! Ce n'était pas facile d'improviser des réponses pertinentes à ce qui ne s'était jamais posé en ces termes. La France a toujours reçu de très nombreux étrangers ; mais qui ne demandaient qu'à devenir des Français. Et ils arrivaient individuellement, ils ne constituaient pas des communautés. Le rêve du Polonais était de devenir un Français, et que ses enfants deviennent des Français. Il n'y avait donc aucune revendication identitaire, il ne demandait pas qu'on reconnaisse sa culture polonaise.

Le problème est maintenant différent parce que les immigrés viennent de plus loin, arrivent massivement et vivent ensemble. Si on laissait le phénomène se développer, on irait vers l'éclatement de la communauté nationale, la constitution de ghettos, et subséquemment l'explosion du racisme. Ce serait inévitable.

Voyez l'exemple de l'Angleterre, où il y a plus de violences raciales qu'en France. Il y a souvent des affrontements, des rixes, des batailles rangées entre Jamaïcains et Britanniques des nuits entières. La France n'a

encore rien connu de tel. Même Vaulx-en-Velin ne prend pas cette allure-là, ce sont plutôt les jeunes contre la police. Il n'y a pas eu de véritables conflits raciaux en France. Pour l'instant la France y échappe - Dieu merci ! - mieux que l'Allemagne ou l'Angleterre. C'est que malgré tout elle tend à l'intégration et qu'elle est relativement plus avancée dans ce domaine que d'autres pays d'accueil.

J'ajoute que, tenir bon sur la législation, c'est faciliter l'intégration, servir le progrès et aussi protéger les libertés individuelles. La plupart des immigrés et de leurs descendants y aspirent. Pour les jeunes Beurettes, l'intégration, c'est l'émancipation de la tutelle familiale, l'affranchissement de la coutume, la possibilité de vivre leur vie. Si l'Etat se faisait l'exécutant ou le gardien de la coutume, il les replongerait dans la servitude et marquerait plus de mépris pour les personnes que de respect pour les cultures.

- *Nous avons là, effectivement, par ce discours sur le respect de l'identité et de la différence, une remise en question d'une valeur fondamentale qui est le respect de la personne. On peut penser aussi aux petites filles noires et à l'excision...*

- Voilà l'exemple même de ce qu'il faut défendre, l'intégrité de la personne, dans tous les sens du terme.

C'est évidemment compliqué parce que vivent en France des gens d'une autre culture, qui ne comprennent pas le pourquoi de l'interdiction. Certains des procès qu'on leur fait serrent le cœur, où de malheureuses femmes africaines, qui ne parlent même pas le français, ne comprennent absolument pas pourquoi on leur cherche querelle ; on va les mettre en prison, alors qu'elles font ce qu'elles ont vu faire depuis des générations. Néanmoins, on ne peut pas tolérer en France des atteintes aussi graves au droit des gens. Certains disent : "Il ne faut rien interdire, parce que toutes les cultures ont leur valeur". Il faut réagir contre cette forme de culturalisme et maintenir qu'il y a des valeurs supérieures à d'autres. Toutes les coutumes ne sont pas respectables, toutes les cultures ne sont pas équivalentes.

Des ethnologues de gauche disent : "Vous n'avez pas le droit de toucher à ceci ou à cela ! Au nom de quoi le proscrire ? c'est de l'impérialisme culturel". Leur objection pose une question très importante : les cultures se valent-elles toutes au regard de la morale ? Il faut réaffirmer, sans faire pour autant de triomphalisme européen ou chrétien, que nous avons le devoir de nous référer et de nous conformer aux Droits de l'Homme. La Déclaration universelle des Droits de l'Homme de 1948 doit constituer notre référence. On y trouve le principe selon lequel aucune liberté ne peut s'exercer à l'encontre de la liberté d'autrui. La liberté et la laïcité bien comprise doivent rester des références absolues. La laïcité fait abstraction des appartenances religieuses : la loi est la même pour tous. Cette affirmation ne fait plus de difficulté pour les chrétiens maintenant, si elle en a fait jadis. Ils se sont rendu compte que la laïcité n'est pas une idée anti-chrétienne, et que cette morale commune puise lar-

gement dans le christianisme. On retrouve la vérité de cette idée que les Droits de l'Homme ont été inventés par des sociétés chrétiennes, et c'est encore dans les sociétés d'imprégnation chrétienne qu'ils sont le moins méconnus et le moins malmenés à l'heure actuelle.

C'est un débat fondamental, sur lequel il y a beaucoup de confusion, notamment chez les intellectuels. J'ai assisté récemment à un colloque à Moscou sur le thème "Psychanalyse et Sciences sociales" auquel participaient une cinquantaine de chercheurs français. Certains anthropologues dirent qu'ils n'avaient pas le droit d'imposer le modèle de la famille occidentale : qui sait si le modèle idéal n'était pas la famille de la Nouvelle-Guinée où chacun vit dans l'indivision, qu'il s'agisse du bétail, des femmes ou des objets de consommation courante ? Personnellement je trouve que, pour des intellectuels occidentaux, exporter ce genre de thèse en Russie à l'heure actuelle est tout simplement une mauvaise action. C'est une forme de dérèglement de l'esprit.

LE RÉVEIL DES NATIONALISMES DANS L'EUROPE POST-COMMUNISTE : DE NOUVELLES EXIGENCES POUR LA DÉMOCRATIE

- *Francis Fukuyama parle de la fin de l'histoire. N'y a-t-il pas une contradiction flagrante entre l'accélération de l'histoire dont nous sommes témoins et les propos médiatisés de Francis Fukuyama qui pense, parce que l'économie de marché paraît l'emporter, qu'il n'y aurait plus d'histoire (1) ?*

- Lui-même a été amené à revenir sur telle de ses affirmations et à en nuancer la portée. Il a bien précisé qu'elles ne signifiaient pas qu'il ne se produira plus d'événements. Mais il y a une confiance qui me semble un peu naïve dans l'idée que l'humanité aurait abordé au port, au terme d'une longue errance, et qu'elle a enfin trouvé le régime à la recherche duquel elle était depuis des siècles, et même des millénaires, et que ce régime, c'est la démocratie libérale et l'économie de marché.

Je ne demanderais pas mieux que de partager sa conviction : il est vrai que, de toutes les expériences faites par l'humanité, l'expérience démocratique est la plus satisfaisante, celle qui respecte le plus la liberté des personnes et, sans doute, atteint le plus haut degré de civilisation. C'est une création originale du génie humain, qui se situe aussi loin que possible de l'état de nature. Elle mesure la plus grande distance que l'on ait parcouru depuis les rapports de force, la violence et la loi de la jungle. Il n'est pas sûr que l'homme fasse mieux.

Mais, quant à déduire de cette conviction, qui me paraît légitime, qu'on ne remettra plus en cause cet acquis, cela me paraît relever de l'illusion, car c'est méconnaître la fragilité et la précarité de l'ordre démocratique. D'abord, il convient de constater que l'on n'y est pas arrivé sans peine, et le présent ne répond pas de l'avenir. Il est vrai que la démocratie libérale est en expansion : les dictatures reculent, et actuellement la démocratie progresse à la surface du globe, mais il ne faut pas oublier qu'elle peut toujours être remise en

question.

Les deux idées sont corrélatives : la démocratie est l'aboutissement d'un très long effort, mais elle est fragile. S'il a fallu du temps pour la construire, c'est qu'elle est le fruit de la raison et de la volonté. Que la raison s'absente, ou que la volonté défaille, et la démocratie succombe. Il faut se garder de trop de confiance. Aucune société n'est à l'abri d'un accident. Même dans les pays où elle est enracinée depuis longtemps, elle peut être emportée par une tempête.

- *Avez-vous cru un moment que, vers 1957-1958, la démocratie française pouvait être balayée ?*

- Certes oui, je ne l'excluais pas. A la fin de la IV^e République, c'était une éventualité plausible, même la guerre civile n'était pas impossible. L'on pouvait déjà se poser la question en 1947. Il ne s'en est pas fallu de beaucoup alors que la France bascule dans l'affrontement armé : la Grèce en offrait le spectacle à l'époque. La guerre civile espagnole n'était pas si lointaine, elle avait pris fin huit ans plus tôt. Et aussi en 1958, au lendemain du 13 mai : pendant trois semaines, la France a été au bord du précipice. Qu'elle n'y soit pas tombée prouve que l'expérience peut servir de leçon.

Je n'ai aucun doute que, si le contexte dans lequel ces événements se sont produits avait été le même qu'au XIX^e siècle, il y aurait eu guerre civile, et la reproduction de ce que la France a connu en 1830, en 1848, en 1871. C'est précisément parce que la France avait évolué et mûri depuis, que les Français ont pensé qu'il fallait préserver à tout prix la concorde et la paix civile ; les événements ont suivi un cours différent.

- *Il y a peut-être eu aussi le sang-froid d'un certain nombre de responsables, qu'il s'agisse de Pierre Pflimlin, du général de Gaulle...*

- Oui, mais il y a eu aussi, en toile de fond, à l'arrière-plan, le souvenir dans la mémoire, consciente ou inconsciente peu importe, des effusions de sang antérieures. Comme pour la réconciliation de la France et de l'Allemagne où le souvenir des trois guerres a été déterminant. Il y avait, toute proche encore, l'expérience de la guerre civile espagnole, qui laissait aux Espagnols, mais aux Français aussi qui l'ont vécue, un douloureux souvenir, presque comme un drame intérieur. En 1958, la plupart des acteurs s'en souvenaient bien, ils savaient quelle tragédie la guerre avait été pour l'Espagne. Ils se sont dit : "Tout plutôt que cela". Quelques acteurs ont eu la sagesse d'orienter le processus vers une issue pacifique et amiable : le président du Conseil, Pierre Pflimlin, le général de Gaulle, certains militaires, les leaders de partis politiques à droite et à gauche, comme Guy Mollet, et le Président de la République René Coty.

Cette expérience confirme que la démocratie est quelque chose de fragile, qui n'est pas assuré de l'avenir. La sagesse acquise par les générations antérieures n'est pas une garantie complète, son transfert n'est pas automatique. C'est à chaque génération de réinventer, de retrouver le lien à la démocratie.

C'est pour ces raisons qu'à mon sens la question de la fin de l'histoire n'a pas de sens. Il y aura toujours des péripéties. On peut espérer que l'évolution générale se fera dans le sens d'une démocratisation progressive. Mais il peut fort bien y avoir des retours en arrière, des régressions, de longues périodes de troubles. Et d'ailleurs, on l'observe dans certaines parties du monde aujourd'hui. Rien ne serait plus dangereux que cette illusion candide que l'avenir est assuré, qu'on n'a plus à s'inquiéter, parce qu'il serait entendu que la démocratie a prévalu de façon irréversible.

- *En témoignent les événements d'Europe centrale et balkanique : le retour à la démocratie ne semble pas régler des problèmes fondamentaux de coexistence, de simple relation pacifique entre les peuples. Même la démocratie britannique semble désarmée devant le cas irlandais, et la démocratie espagnole, sur bien des points exemplaire, semble tout aussi désarmée devant le terrorisme basque.*

Si la démocratie, comme vous venez de le dire, a besoin d'être réinventée à chaque génération, on a l'impression que "les nationalismes exagérés" comme disait Pie XI, eux, sont, un peu comme les mauvaises herbes, impossibles à déraciner.

- En effet, la démocratie est un être de raison, c'est un artefact, elle n'est pas naturelle. Accepter que d'autres pensent différemment de vous et, s'ils sont plus nombreux, qu'ils vous imposent leur loi, demande un dépassement de l'amour-propre qui n'est pas naturel et qui suppose donc une éducation. La pratique démocratique est à la fois un produit de l'histoire et le fruit de l'accès à une conscience raisonnable. C'est une construction de la raison, un produit de la volonté.

Le nationalisme - ce n'est pas un jugement de valeur - est certainement beaucoup plus proche de réactions instinctives, des puissances de la chair et du sang : c'est la perception d'une solidarité avec des êtres qui sont comme vous, un peu comme le lien familial. Il y a là quelque chose d'immédiat, alors que la démocratie dépasse ces particularismes. L'identité nationale et la démocratie se situent sur deux registres différents, leurs forces sont inégales. Les pulsions nationales ne pourraient être régulées que dans un cadre qui n'est pas forcément celui de la démocratie politique intérieure, mais celui d'un ordre international du droit. Je pense que c'est seulement avec une construction d'un autre type, et non par le biais des institutions politiques intérieures, que ce problème peut être résolu.

A cette question la Communauté européenne apporte un début de réponse : elle montre qu'il est possible de dépasser les étroitesse nationales sur la base du consentement, puisque des nations construisent, par un mouvement volontaire, quelque chose qui leur est supérieur, qui s'inspire des principes de la démocratie, mais en se situant sur un autre plan.

- *Le nationalisme c'est donc la nature, et la démocratie c'est la culture.*

- Assurément. La démocratie est sûrement du côté de la culture. Ce qui n'exclut pas qu'elle finisse par devenir une seconde nature. Mais pour cela il faut un effort des individus sur eux-mêmes et d'un groupe sur lui-même pour se transformer, créer des habitudes autres, et changer ce qui n'est pas naturel à l'origine en des comportements réguliers. Il y faut du temps. On ne peut pas, du jour au lendemain, passer sans transition de l'inexpérience en la matière à une démocratie qui fonctionne correctement. Il faut un effort prolongé, le résultat d'une éducation - en donnant à ce mot son sens le plus large, c'est-à-dire tout ce qui peut concourir à passer de la nature à la culture.

Je crois le nationalisme plus proche des réalités naturelles, ce qui n'exclut pas qu'il devienne à son tour un fait de culture. La nation est le lieu naturel de la transmission de la culture : c'est là que s'établissent des liens subtils et complexes qui font du fait national une réalité qu'on ne peut pas méconnaître, qui est porteuse de valeurs et n'est pas uniquement un fait négatif. Il faut se garder de confondre identité nationale et nationalisme, et de condamner indistinctement tout nationalisme. L'idée de nation n'est pas forcément négative, elle peut au contraire ouvrir la possibilité d'accéder à un plan supérieur. Passer du tribalisme à la nation, c'est incontestablement un progrès, parce que la nation c'est une ouverture, c'est le dépassement des particularismes. Si elle est plus près de la nature, par rapport à la démocratie, elle représente une vraie progression : se sentir français et pas seulement breton, c'est déjà aller plus loin.

- *Le politologue ou l'historien pourrait-il définir un seuil au-delà duquel il y a une nation, en deçà duquel il y a un tribu ? En prenant par exemple les Moraves, coincés entre les Tchèques et les Slovaques, en imaginant que les Moraves réclament leur indépendance, s'agira-t-il d'un nationalisme honorable, ou d'un tribalisme régressif ?*

- Le politologue est aussi embarrassé que l'historien du religieux qui veut établir une différence objective entre les sectes et les Eglises. On lui objectera que les Eglises sont des sectes qui ont réussi. N'en est-il pas de même des nations ? Le Luxembourg - quatre cent mille habitants - est un Etat, et même une nation. J'en ai pris conscience quand, à l'invitation de notre ambassadeur à Luxembourg, j'y ai fait une conférence précisément sur cette question des identités nationales : à partir de quel seuil une collectivité peut-elle se considérer comme une nation ? Quelques mois plus tôt, un article d'Alain Finkelkraut, dans *Le Monde*, avait jeté l'émoi dans la population luxembourgeoise. C'était l'été 1991 ; à propos de la Yougoslavie, il s'indignait de l'indifférence des Européens, il plaidait pour la défense de la Slovénie et de la Croatie et se demandait comment la Communauté pouvait admettre l'existence d'une non-nation comme le Luxembourg qui n'a que quatre cent mille habitants ? Cet article, passé inaperçu en France, a beaucoup troublé les Luxembourgeois.

Cela m'a amené à me poser la question. Le Luxembourg était au départ une création artificielle, une inven-

tion diplomatique : détaché des Pays-Bas, des dix-sept provinces, et en 1830 on ne le rattache pas à la Belgique ; il devient une pomme de discorde entre la France et l'Allemagne, il doit son existence à la compétition entre ses deux grands voisins. Mais il n'est pas douteux qu'il a acquis maintenant une personnalité, et la Communauté le reconnaît puisqu'elle lui donne une voix égale dans le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement à celle de l'Allemagne, de la France ou de l'Italie.

Il n'y a pas de bonne réponse à ce problème, parce que sa perception varie selon les moments. Il y a un siècle, on aurait dit : "Le Luxembourg n'existe pas". Les circonstances ont joué un grand rôle : l'invasion du Luxembourg en 1940 par les troupes nazies, l'occupation ennemie, la fermeté de la dynastie qui est partie à Londres, la résistance des Luxembourgeois ont fait franchir au patriotisme luxembourgeois une étape décisive. Aujourd'hui le Luxembourg est bien un Etat et une nation.

La réponse ne peut être purement arithmétique. Ce n'est pas à partir d'un seuil de six millions ou huit millions d'habitants. Toute communauté a-t-elle vocation à devenir une nation ? La prolifération, la multiplication des nations rendraient le monde ingouvernable. Là encore, l'expérience de l'Europe Occidentale est exemplaire mais elle ne peut probablement pas être transposée telle quelle à d'autres régions du monde parce qu'elle est l'aboutissement d'un long processus historique.

J'en viens à penser qu'il n'est possible à une nation de consentir des abandons substantiels de souveraineté que si elle a longtemps joui de sa souveraineté. C'est quand on ne doute pas de son identité que l'on peut consentir à s'associer. Mais tant que l'on n'a pas obtenu la reconnaissance d'autrui, et tant que l'on n'a pas vécu sa propre identité, ce n'est pas possible. Il faut traiter ces peuples avec respect. A cet égard les propos de François Mitterrand, évoquant l'Europe des tribus, étaient inopportuns car ils ne pouvaient que blesser l'amour-propre, et ils n'étaient pas justes car les nations existantes ont trop tendance à fermer le jeu.

Je ne vois pas au nom de quoi on pourrait interdire à ces ethnies de l'Europe orientale de se constituer en nations, alors que l'Organisation des Nations unies a admis comme Etats souverains quantité d'archipels de soixante mille habitants et dont on n'est pas sûr qu'ils aient la moindre identité, tels les Fidji ou les Maldives. Alors, pourquoi pas les Moldaves et les Moraves qui me paraissent y avoir au moins autant de droits. Cela dit, la perspective inspire l'effroi, parce qu'elle porte en germe la désintégration de toutes les constructions actuelles, à un moment où l'on se rend compte qu'il n'y a en fait d'autonomie viable qu'à une échelle infiniment plus grande. Qu'en sera-t-il de ces peuples qui ne pourront pas résoudre seuls leurs problèmes de développement ? Il y a quelque chose de déraisonnable et de suicidaire dans ces processus de désintégration.

A nous, il est facile de le dire. Mais combien de siècles aura-t-il fallu pour que nous accédions à cette sagesse ? Je ne vois pas ce qui nous autorise à faire la leçon aux

Slovaques et à leur dire : "Vous n'avez pas le droit de vous séparer des Tchèques", alors que la Francia Occidentalis est née d'une sécession. Il faut bien reconnaître que ces pays n'ont pas eu de chance : il aurait fallu qu'ils puissent poursuivre après 1918 la découverte de leur identité et une expérience paisible de cohabitation. Or, les ambitions hégémoniques du III^e Reich dès 1933, les souffrances de la guerre et la tyrannie communiste ont gelé la situation. La plupart de ces pays n'ont eu qu'une quinzaine d'années de vie adulte, même pas la durée d'une génération.

CONSTRUIRE L'EUROPE POUR PERFECTIONNER ET ÉTENDRE LA DÉMOCRATIE

- René Rémond, vous aimez l'Etat, vous aimez l'Etat français, cela se sent. Mais aimez-vous une Europe qui ne serait pas une Europe des Etats ?

Ne pensez-vous pas que nous risquons de n'avoir ni l'Europe des régions, ni l'Europe des Etats, mais l'Europe des bureaux ? Ce qui augmenterait les effets pervers de ce dont nous avons parlé, la dilution des responsabilités, le clientélisme,...

- Elle doit rester une Europe des Etats. Les Etats ont leur rôle à jouer. L'Europe des régions est à mon sens une utopie. L'idée qu'on peut faire l'économie de l'Etat et que l'agrégation des régions va constituer l'Europe - il y aurait l'Europe, et les régions - est une vue de l'esprit qui méconnaît qu'il y a un ordre de décision qui ne peut être pris qu'au niveau de l'Etat. L'Etat-nation est une vraie réalité, qui n'est pas seulement le produit d'une histoire, mais qui correspond à un niveau de responsabilité. Si disparaissait l'Etat, c'est alors que le risque de voir s'instaurer une Europe des bureaux prendrait de la consistance. Les tâches qui incombent à l'Etat, ce ne sont pas les régions qui les reprendraient. Il y a là une erreur majeure. Le rôle de l'Etat est en particulier d'assurer une coordination, de veiller à la péréquation : si l'Etat n'est pas là pour répartir les ressources dans le cadre national, qui le fera, entre les régions pauvres et les régions riches ? Ce serait Bruxelles. C'est alors que les régions se trouveraient dans une situation de totale dépendance.

Encore faut-il définir quelles tâches incombent en propre à l'Etat, et quelle est sa spécificité. Mais je suis profondément attaché au maintien des Etats.

Si l'idée d'Europe est aujourd'hui acceptable par beaucoup, c'est parce qu'on a compris qu'il n'y avait plus à choisir entre la nation et l'Europe : la guerre de religion des années 50 où les Européens croyaient que la constitution de l'Europe passerait par la disparition des nations n'a plus lieu d'être.

S'ébauche une citoyenneté européenne qui ne supprime pas les citoyennetés nationales : on restera citoyen de sa partie à part entière, de sa culture, de sa langue, de ses institutions. Pourquoi n'y aurait-il pas ici des républiques, ailleurs des monarchies ? Des régimes de sépara-

tion des Eglises et des régimes de concordat ? L'unification n'est pas l'uniformisation.

L'on a mieux pris conscience au XX^e siècle des inconvénients de l'Etat que de ses avantages, à cause de l'expérience des Etats totalitaires. Mais l'Etat doit être un Etat de droit, donc un Etat réglé et un Etat dont la souveraineté est subordonnée à des règles qui lui sont supérieures. Sous ce rapport, nous avons fait de grands progrès depuis la seconde guerre mondiale, tant dans les esprits que dans les institutions.

A mon avis la cohésion de la Communauté des Douze se fonde sur ce que nous avons une même conception de la démocratie, de la représentation, du pluralisme et des libertés publiques, de la conformité des lois à la constitutionnalité, d'une certaine laïcité selon laquelle les droits civils et politiques sont indépendants de la confessionnalité.

EUROPE ET CHRISTIANISME

- Le christianisme est-il le fonds commun de l'Europe ? Un thème que l'on entend souvent à Rome actuellement.

- Le christianisme est assurément une des composantes de l'histoire de l'Europe, mais le droit romain aussi, la Révolution française, le libéralisme anglais, la social-démocratie... Tout cela a contribué à façonner l'Europe qui ne se réduit pas au christianisme. L'Europe a rarement vécu le pluralisme dans la concomitance, mais il est dans les composantes de sa formation.

Il n'y a d'ailleurs pas d'antinomie et il est parfaitement possible à un chrétien de penser que tous ces acquis n'ont pu se faire que dans le cadre d'une inspiration chrétienne. Ce n'est pas seulement un hasard si les pays où les Droits de l'Homme sont aujourd'hui le mieux respectés sont les pays de tradition chrétienne, qui ont en partage une anthropologie d'inspiration chrétienne. Mais les Eglises doivent se garder de revendiquer l'Europe comme leur bien propre : elles n'en ont pas le monopole. En sens inverse, l'Europe doit reconnaître que le christianisme est une composante majeure de son histoire et de son identité.

- L'Europe de saint Benoît, vous n'aimez pas cette formule ?

- De saint Benoît, oui, mais aussi de Goethe, de Montesquieu, de bien d'autres aussi. L'on peut très bien évoquer et invoquer, outre saint Benoît, saint Cyrille, saint Méthode s'il s'agit de donner des patrons à l'Europe.

René RÉMOND

"Valeurs et Politiques" - Entretien avec René Rémond par Jean-Dominique Durand et Régis Ladous - Ed. Beauchesne, collection "Politiques & Chrétiens".

(1) Francis Fukuyama, The end of History and the last man, New York, The Free Press, 1991, 418 p., traduction française Flammarion, 1992.

ET MAINTENANT, QUELLE EUROPE ?

Débat avec Robert TOULEMON et Jacques RUPNIK

Le 3 novembre 1992, au Club France-Forum de Paris, sous la présidence de notre ami et collaborateur François Fejtő, dont les livres et les articles sur les pays de l'Est font autorité, Robert Toulemon, Inspecteur général des finances, Président fondateur de l'Association Française d'études sur l'Union Européenne (AFEUR), auteur de "L'Europe" (Collection "50 mots" - Desclée de Brouwer), et Jacques Rupnik, Professeur à l'Institut d'Etudes politiques, auteur de "Le nouveau continent" (Calmann-Lévy), qui a été conseiller de Vaclav Havel (ex-président de Tchécoslovaquie et actuel président de la République tchèque), ont évoqué les risques et les défis que l'Union européenne aurait à affronter et à relever au lendemain du référendum français du 20 septembre 1992 sur le Traité de Maastricht. Nos lecteurs trouveront ci-après le texte de leurs exposés et les principales questions soulevées lors du débat auquel ceux-ci ont donné lieu.

Robert TOULEMON

LA CONSTRUCTION DE L'UNION EUROPEENNE : TROIS RISQUES A SURMONTER

La construction européenne n'a jamais été un long fleuve tranquille ! Elle a été marquée par des périodes de progrès rapides suivies de périodes de stagnation. Depuis l'Acte unique nous pensions vivre une période de progrès. La négociation du Traité de Maastricht paraissait devoir provoquer l'accélération de ce progrès puisque nous avons constaté avec grande satisfaction, du moins ceux d'entre nous (je pense que c'est la quasi-unanimité ou l'unanimité dans cette salle) qui attachent de l'intérêt à la construction européenne, que, contrairement à beaucoup de prévisions pessimistes, l'Allemagne réunie avait confirmé son engagement européen. Le chancelier Kohl lui-même avait proposé au président Mitterrand que le projet d'Union monétaire soit complété par un projet d'Union politique. Malheureusement, les conditions dans lesquelles le traité de Maastricht a été négocié et les difficultés qu'il rencontre au stade de sa ratification - aussi bien dans le pays, le Danemark, qui l'a refusé, qu'en France où le référendum a abouti à des résultats extrêmement serrés - ont fait entrer l'Europe dans une période de crise. Une crise sérieuse car cette affaire a révélé, en France mais aussi dans les autres pays, un profond divorce, un profond décalage entre ce que l'on peut appeler les "élites", sans donner à ce terme une connotation nécessairement laudative, entre les gens qui savent, qui sont au courant, qui appartiennent aux milieux dirigeants, et les citoyens ordinaires qui ont manifesté beaucoup d'hésitations,

beaucoup de craintes. C'est sans doute dû au climat général, à la morosité économique, à la popularité défaillante de nos dirigeants, mais il y a d'autres causes. La preuve en est que les "eurocrates" de Bruxelles, dont j'ai fait partie il y a une vingtaine d'années, ont fait les frais d'une campagne formidable de désinformation et de dénigrement mais qui a eu du succès et qui par conséquent nous interpelle. Dans ces circonstances, quels que soient les aléas de la ratification, - je pense que les difficultés seront surmontées, - il n'empêche que les "Européens" sont désormais à la fois intimidés et traumatisés. C'est assez grave et dans le climat général de scepticisme, de désenchantement, d'égoïsme collectif voire de nationalisme qui se manifeste non seulement sur notre continent mais pratiquement dans le monde entier, nous courons le risque que l'on tire de cette crise des leçons... que l'on propose des remèdes qui, loin de réduire les maux auxquels on se propose de faire face, ne viennent à les aggraver. C'est sur ces risques que je voudrais appeler votre attention. Je les vois dans trois domaines : la manière de répondre au déficit démocratique - les leçons à tirer de la crise monétaire (car à la crise politique et psychologique est venue s'ajouter en septembre, à la veille même du référendum, une crise sérieuse du système monétaire européen) - enfin le domaine extrêmement important de la sécurité, qu'il s'agisse de la sécurité intérieure ou de la sécurité extérieure.

Qu'en est-il exactement du "déficit démocratique" ?

Le déficit démocratique dont on se plaint est une réalité mais, contrairement à ce que beaucoup prétendent et que vous entendez ou lisez tous les jours, je pense qu'il est possible de montrer que *la responsabilité de*

cette situation incombe d'abord aux gouvernements et administrations nationales. Je prétends que la Commission est une institution potentiellement plus démocratique que le Conseil des ministres ou même que le Conseil européen. Le caractère paradoxal de ces affirmations impose une démonstration. Pourquoi puis-je prétendre que la responsabilité du déficit démocratique incombe aux gouvernements ? Parce que c'est la manière même dont les décisions sont prises qui ne permet pas aux citoyens d'appréhender les enjeux et même de savoir quelle position ont prise les ministres. La façon même dont les accords de Maastricht ont été négociés est un défi à la démocratie. Il faut dire que l'opinion publique ne s'y est pas beaucoup intéressée. On l'y a intéressée à un moment où toutes les orientations avaient été prises et par conséquent il y a eu une impression de tout ou rien. Dans la vie quotidienne de la Communauté, c'est la même chose. Le Conseil, qui délibère parfois comme législateur, parfois comme exécutif, mais souvent comme législateur lorsqu'il adopte les directives ou les règlements qui lui sont proposés par la Commission, délibère en secret si bien que les Parlements nationaux ne sont pas informés, en tout cas pas officiellement, des positions prises par les ministres. Le Parlement européen, élu d'une façon invraisemblable avec des listes nationales bloquées, par conséquent désignées beaucoup plus par les partis que par les citoyens, ne joue pas le rôle d'intermédiaire entre les citoyens et les institutions, le système communautaire. Demandez à quelqu'un s'il connaît son député européen. Par définition, il n'en a pas puisque, dans notre pays, tous ces parlementaires sont élus au plan national.

Enfin, les administrations utilisent depuis vingt ans la Communauté à la fois comme un exécuteur des basses œuvres et comme un bouc émissaire. Exécuteur des basses œuvres, on lui fait faire les travaux difficiles que les Gouvernements ne sont pas capables de faire eux-mêmes, comme réduire les productions devenues non compétitives (charbon, chantiers navals, textiles), et bouc émissaire car, ces opérations difficiles, on est heureux de les imputer à Bruxelles.

Deux affaires récentes que je ne résiste pas à vous exposer rapidement démontrent à quel point les choses sont présentées de manière fautive aux citoyens. Au printemps on nous a dit que Bruxelles voulait nous priver de nos fromages... Que s'était-il passé ? Le Ministère de l'Agriculture s'apercevant que nos fromages au lait cru ou à pâte molle étaient interdits à la consommation dans deux pays, au Danemark et aux Pays-Bas, et menaçaient de l'être dans d'autres pays, a demandé à la Commission de se préoccuper de ce problème. La Commission a réuni des experts hygiénistes qui ont accumulé des exigences excessives et déraisonnables. L'expert français, paraît-il, n'était pas le moins exigeant, si bien que l'on aboutit à un projet qui était catastrophique. Heureusement les choses ont bien fonctionné ! La Commission au niveau politique, le Parlement et le Conseil ont finalement adopté un projet raisonnable qui a satisfait les producteurs et les consommateurs de fromages. Ce qui n'empêche que,

pour les Français, "Bruxelles" a failli les priver de leurs fromages... les priver de leurs fromages pour certains eût été pire que de les priver de leur souveraineté !

Autre exemple plus récent et assez amusant, signalé d'ailleurs par un journal anglais, "The Economist". Les Anglais qui ne cessent de se plaindre de la Commission qui s'occupe de tout, de la Communauté qui veut tout réglementer, n'ont rien trouvé de mieux que de demander à la Commission de faire un projet de directive pour le confort des chevaux dans les moyens de transport. Il y a une campagne en Angleterre prétendant que les vans qui sont utilisés sur le continent pour transporter les chevaux ne laissent pas aux animaux suffisamment de place... Voilà un exemple de la manière dont le principe de subsidiarité sera interprété par les différents gouvernements. Apparemment, pour le Gouvernement britannique, le confort des animaux rentre dans la compétence de la Communauté mais pas le bien-être social des travailleurs puisque, comme vous le savez, le Gouvernement britannique n'a pas voulu adhérer à la Charte sociale européenne, considérant que la Communauté n'avait rien à faire dans ce domaine.

Deuxième question encore plus provocante, *la Commission est-elle une institution démocratique ?* On dit couramment que c'est un organisme non élu, composé de fonctionnaires. On oublie que les Gouvernements nationaux, à commencer par le nôtre, ont souvent été dirigés par des personnalités qui n'avaient jamais été élues. Quand M. Pompidou est devenu Premier ministre, il n'était pas élu ; pas davantage M. Couve de Murville, pas davantage M. Barre. Ils avaient été désignés par le Président de la République et étaient responsables devant le Parlement. De même, la Commission de Bruxelles est composée de personnalités, en général politiques, qui ont été désignées par douze gouvernements et qui sont responsables devant un Parlement. On ne peut donc pas dire qu'il s'agisse de fonctionnaires... Enfin, la Commission, ceux qui ont eu affaire à elle le savent, est finalement plus ouverte à la vie des différents milieux intéressés, à leurs propositions que ne le sont les administrations nationales, et elle est surtout plus apte à dégager l'intérêt général de la Communauté, c'est-à-dire l'intérêt des peuples européens dans leur ensemble, que ne le sont les Gouvernements ou les administrations nationales pris isolément pour qui, et c'est bien naturel, les intérêts particuliers de leur pays passent évidemment avant l'intérêt général de la Communauté, qui n'est pas forcément la somme des intérêts particuliers de ses composants. A la suite des "campagnes" qui se sont développées et surtout du succès qu'elles ont remporté dans l'opinion, il faut reconnaître qu'aujourd'hui la Commission est totalement traumatisée. Elle a perdu, malgré la popularité qu'a conservée, à titre personnel, son Président, beaucoup de son dynamisme si ce n'est de son autorité et elle les a perdus au moment où ce dynamisme et cette autorité seraient particulièrement nécessaires puisque la Communauté traverse une crise, notamment une crise dans le domaine qui est le cœur même de la Communauté, le système monétaire.

La crise du système monétaire européen : ses leçons

Quelles leçons allons nous tirer de la crise du système monétaire à laquelle nous venons d'assister ? Là encore on peut redouter un certain nombre de contresens.

Le premier contresens serait de dire qu'après la crise de septembre, après le départ du système monétaire de la lire et de la livre, le projet d'Union monétaire pour 1997, au plus tard pour 1999, sera nécessairement remis à plus tard. Je pense le contraire. Je participais hier et avant-hier à Potsdam à une réunion organisée par les mouvements européens français et allemand. Cette thèse y a été défendue par tous les Français qui étaient là. Nous avons eu quelque difficulté à en convaincre nos interlocuteurs allemands, mais il nous paraît évident qu'il faut de toute urgence rendre au programme d'Union monétaire la crédibilité qu'il a perdue dans la crise de septembre ; que, pour lui rendre cette crédibilité, rien ne serait mieux qu'une accélération entre les pays du "noyau dur" qui sont en mesure de répondre aux critères posés par le Traité de Maastricht, c'est-à-dire les pays en état d'assumer les obligations de l'Union monétaire. Ce serait aussi, j'appelle votre attention sur ce point, le meilleur moyen de rétablir la confiance, notamment de la part des investisseurs, et par conséquent d'accélérer la sortie de la crise qui ne cesse de s'aggraver et qui est pour beaucoup dans le climat de morosité ambiant.

Autre erreur couramment répandue, notamment en France, l'idée suivant laquelle les autres pays, les pays de la périphérie, ceux qui ont dévalué ou qui ont été contraints de quitter le système monétaire européen, ne pourront jamais rejoindre, sinon dans les délais très longs, le peloton central. Au contraire, je pense que, si nous réussissions à rétablir la crédibilité du programme d'Union monétaire et en accélérer la réalisation, nous donnerions plus de force aux gouvernements italien et espagnol pour réaliser les réformes d'assainissement de leurs finances qu'ils ont courageusement entreprises mais qui se heurtent à de fortes résistances. L'objectif de rejoindre le "noyau dur" de l'Union monétaire deviendrait très vite un objectif national essentiel, ce qui permettrait à ces gouvernements de faire accepter à leurs populations les efforts nécessaires. Cela suppose aussi que nous ayons l'intelligence d'accepter de faire jouer à plein la solidarité communautaire prévue par Maastricht en termes généraux puisqu'il est prévu un fonds de cohésion pour aider les pays de la périphérie à nous rejoindre mais sur lequel les gouvernements "chipotent", si j'ose dire. Vous savez ce que l'on appelle, dans le jargon communautaire, la négociation sur le "paquet Delors II" (les dotations budgétaires nécessaires pour manifester cette solidarité). Elle se heurte à de très grandes réticences de la part des pays qui devront fournir les fonds. Ceci se comprend dans les difficultés où nous sommes mais nous ne devons pas oublier que la France, à l'heure actuelle, a rétabli l'équilibre de sa balance commerciale grâce aux excédents considérables et toujours croissants qu'elle réalise sur l'Espagne et le Portugal et que, par conséquent, l'aide communautaire que reçoivent ces

pays à pour contrepartie des avantages pour les pays donateurs, tout comme, à l'époque du plan Marshall, les Américains avaient fait finalement un très bon placement en favorisant la reconstruction de l'Europe.

Insuffisances du Traité de Maastricht en matière de sécurité

Troisième chapitre à propos duquel on peut redouter que, dans le climat actuel, on n'aille pas dans la bonne direction, ce sont les dispositions en matière de sécurité européenne, sécurité intérieure, sécurité extérieure. Il faut bien dire que, dans ce domaine, les dispositions du Traité de Maastricht sont très peu satisfaisantes, non pas parce qu'elles sont trop audacieuses mais parce qu'elles sont extrêmement prudentes. A force de concéder au point de vue des Etats minimalistes, essentiellement les Britanniques et les Danois, on a abouti à priver de nerfs et de dents la politique étrangère et de sécurité commune sans pour autant amadouer les adversaires du projet communautaire, aussi bien à Londres qu'à Copenhague, et donc cela a été un jeu de dupes... Il est vrai que le Traité de Maastricht prévoit une révision en 1996 et que cette révision devrait être l'occasion de renforcer les dispositions prévues dans ce domaine, ce qui sera d'ailleurs indispensable si nous ne voulons pas que les adhésions, déjà programmées, conduisent à une paralysie définitive de la Communauté.

Pour ce qui est de la *sécurité interne*, je rappelle qu'on a cru prudent d'exclure le contrôle juridictionnel de la Cour de Justice, laissant ce domaine dans le cadre purement intergouvernemental, c'est-à-dire dans un système sans obligation ni sanction. On a également exclu le contrôle politique du Parlement et on a exclu le monopole d'initiative de la Commission. Encore une fois ce domaine reste pour le moment hors du cadre communautaire. On n'a pas non plus prévu de politique commune en matière d'immigration ni de forces de police et de douanes communes à la frontière extérieure, ce qui serait cependant logique dans un système de marché unique et alors que la pression migratoire est très forte. Enfin, on n'a pas osé envisager une harmonisation, même partielle, de l'accès à la nationalité alors que, comme vous le savez, la nationalité de l'Etat membre conditionne l'accès à la citoyenneté européenne. Si vous y réfléchissez, toutes ces fausses prudences sont autant de bombes à retardement qui mobiliseront demain, contre la Communauté, aussi bien les défenseurs des droits de l'homme qui se plaindront de l'absence de contrôle juridique de la Cour de Justice, de l'absence de contrôle politique du Parlement Européen, que les avocats d'une sécurité plus assurée, d'une répression plus efficace qui se plaindront du manque d'efficacité et des garanties insuffisantes résultant de l'absence de services communs de surveillance des frontières et de compétences communautaires en matière de justice et de police.

En fait, la sécurité de la Communauté supposerait que soit organisée une garde commune sur les frontières extérieures. Il serait logique d'ailleurs que nos douaniers dont on ne sait que faire aujourd'hui soient reconvertis

pour pouvoir aller participer à ces contrôles à la frontière Est ou Sud de l'Europe puisque nous n'avons plus de frontières terrestres avec les pays tiers. Il faudrait également une euro-police efficace et contrôlée par les autorités politiques communes, notamment par le Parlement européen, et des tribunaux européens habilités à réprimer toutes les formes de criminalité internationale. Vous savez que l'un des faits les plus préoccupants de l'époque actuelle c'est le développement de la criminalité internationale, organisée. Si on ne réussit pas à contrer ce développement, c'est évidemment un argument qui jouera contre la suppression des frontières intérieures.

On peut faire des réflexions analogues en ce qui concerne la *sécurité extérieure*. La mise en œuvre d'une politique de sécurité commune préparant une défense commune est un des objectifs du Traité de Maastricht, mais les moyens sont dérisoires puisque tout se décide à l'unanimité. On doit même décider à l'unanimité si des décisions de simple exécution pourront être elles-mêmes décidées à la majorité. Il y a donc un double verrou qui a été imposé, notamment par les Britanniques. Le résultat c'est que la Communauté sera peut-être apte à se défendre si elle était attaquée - mais les risques d'une attaque extérieure massive sont, Dieu merci, devenus extrêmement faibles -, mais incapable de toute initiative. Nous en avons eu la cruelle démonstration par l'impuissance de l'Europe dans le conflit yougoslave. Je suppose que Jacques Rupnik traitera ce sujet, mais je pense personnellement que cette impuissance face à des atrocités, dont la télévision et la radio nous rapportent tous les jours le caractère insoutenable, est pour beaucoup dans le développement de l'euro-scepticisme. On nous dit que, dans la société hyper individualiste qui est la nôtre aujourd'hui, les gouvernements ne pourraient pas mobiliser l'opinion pour faire les sacrifices nécessaires... il faudrait évidemment mettre des moyens considérables pour rétablir la paix en Yougoslavie. Il n'empêche que, lorsqu'il s'est agi du pétrole du Koweït, on a réussi à mobiliser l'opinion et à réunir des moyens considérables. Les meilleurs des Français sont démobilisés lorsqu'ils entendent dire que, s'il y avait du pétrole, on irait.

De même, les discussions byzantines qui se poursuivent sur la réforme de l'Alliance atlantique ne me paraissent plus de saison. Il est clair que nous n'obtiendrons des Etats-Unis l'évolution vers une alliance plus égalitaire qu'en acceptant l'élargissement du champ géographique de l'alliance, ce qui est conforme à nos intérêts face à des menaces qui ne sont plus ce qu'elles étaient autrefois. Il est assez ridicule de vouloir contenir l'alliance dans la défense contre un ennemi qui a disparu alors que, de toute évidence, elle devrait devenir une sorte de mutuelle de défense des Etats de droit partout dans le monde.

Enfin nous devons également réfléchir à un problème très délicat qui risque de nous opposer à nos amis allemands, celui de la réforme des Nations Unies. On ne pourra pas longtemps s'opposer aux candidatures allemande et japonaise au Conseil de Sécurité qui pose un

problème immense car beaucoup d'autres pays réclameront une place autour de la table. Peut-être le moment serait-il venu de réfléchir à une réforme des Nations Unies qui comporterait un système à deux étages, dans lequel il y aurait d'abord des organisations régionales ou continentales, les instances des Nations Unies à New York étant composées de représentants de groupements régionaux de nations, et, de ce point de vue, l'Europe pourrait apparaître comme une organisation d'avant-garde, du moins si elle retrouve, comme je l'espère, le dynamisme qu'elle est menacée de perdre.

*
* *

Je conclurai en revenant à ce problème de la nécessité d'une Europe qui soit plus proche des citoyens et plus transparente, mais il faut aussi que cette Europe apparaisse utile, qu'on voie à quoi elle sert. Qu'elle serve à la fois à améliorer la situation économique, qui est la préoccupation première de nos concitoyens - et là nous retrouvons le problème de la crise du système monétaire -, mais qu'elle serve aussi à faire régner un minimum d'ordre autour d'elle, d'ordre démocratique, et qu'elle contribue, plus qu'elle ne l'a fait jusqu'à présent, à une évolution un peu moins anarchique sur ses frontières orientales. Si nous ne parvenons pas à nous reprendre, si nous n'arrivons pas à surmonter ces défis, si nous ne parvenons pas à rendre aux institutions leur autorité, l'élargissement qui, lui, se fera car il est soutenu à la fois par la logique et par une très forte pression des pays candidats, conduira à ce que les Britanniques avaient toujours souhaité, c'est-à-dire une grande zone de libre échange sans politique commune. Le moment est venu de choisir entre cette évolution vers un système économique de libre échange sans véritable volonté ou une Europe organisée, mais organisée d'une manière efficace, c'est-à-dire disposant de véritables institutions démocratiques.

Je ne crois pas que l'Europe puisse très longtemps se passer d'un Parlement à deux Chambres :

- la Chambre élue au suffrage direct mais dans des conditions différentes de celles d'aujourd'hui, afin d'établir un lien direct entre les électeurs et les élus ;

- une Chambre représentant les Etats, qui devrait être l'actuel Conseil des ministres et, c'est là que les difficultés commencent, un exécutif dont le caractère politique ne soit pas contesté, qui soit distinct des gouvernements nationaux mais qui soit évidemment responsable, qui soit désigné à la fois par les représentants des Etats (Conseil Européen) et les représentants du peuple (le Parlement), qui soit responsable devant eux. On ne peut pas prétendre avoir les avantages de l'Union sans accepter certaines contraintes et surtout en refusant de donner aux institutions la base de légitimité populaire, sans laquelle, de nos jours, il n'y a pas de gouvernement possible. On nous dit que l'opinion n'est pas prête à une évolution de ce type que je n'hésite pas pour ma part à qualifier de fédérale. Je suis persuadé au contraire que

l'opinion accepterait volontiers une Europe aux pouvoirs limités mais réels, plutôt que le système actuel, qui lui paraît à tort ou à raison, cumuler l'opacité et l'impuissance.

Jacques RUPNIK

LES RISQUES DE DÉSENCHANTEMENT ET DE CASSURE ENTRE LES EUROPES, CELLES DE L'EST ET DE L'OUEST

La Révolution de 1989, l'automne des peuples en Europe du Centre et de l'Est, a bouleversé la géographie politique en Europe. Il n'y a plus d'Europe de l'Est au sens qu'on lui donnait depuis 1945. Nous assistons au retour de l'Europe Centrale, nous avons une Europe balkanique, l'ex-URSS qui se décompose entre plusieurs ensembles. Le centre de gravité de l'Europe s'est déplacé d'Ouest en Est. Du point de vue des institutions, c'est l'inverse : nous avons assisté à l'effondrement du Pacte de Varsovie et du Comecon alors que restent sur le continent, essentiellement, la Communauté Européenne et l'OTAN. Du point de vue des institutions, le centre de gravité s'est déplacé vers l'Ouest. Tout le problème de l'Europe actuelle, c'est la contradiction entre ces deux phénomènes : l'Histoire et la géopolitique vont vers l'Est tandis que les Institutions sont ancrées à l'Ouest. Le problème de la nouvelle architecture européenne est le carrefour entre ces deux dynamiques inverses.

Paradoxe et désenchantement

Paradoxalement, c'est au moment de son triomphe que l'Europe communautaire commence à douter d'elle-même. La disparition de la menace soviétique, et de la cohésion qu'elle encourageait, même indirectement, ainsi que la peur des nouveaux défis posés par les changements dans l'autre Europe ont installé le doute à l'Ouest alors qu'en Europe du Centre et de l'Est, au contraire, le modèle qu'incarne la Communauté Européenne n'a pas (encore) de concurrent. On assiste à une inversion des rôles. Dans la période des années 80, la dissidence en Europe Centrale, que ce soit celle des gens comme Havel en Tchécoslovaquie, comme Geremek en Pologne ou Konrad en Hongrie, nous disait sans cesse : "l'Europe ce n'est pas seulement la Communauté ! il y a une Europe de la culture et des valeurs, nous faisons partie de l'Europe, ne nous oubliez pas !", tandis qu'à l'Ouest nous nous concentrons sur la construction de la "petite" Europe. Aujourd'hui les mêmes nous disent : "la Communauté européenne c'est la seule "maison commune" qui vaille, c'est la seule Europe que nous souhaitons construire" et nous répondons : "Mais l'Europe, ce n'est pas que la Communauté". Aujourd'hui nous avons une situation curieuse du modèle qu'incarne la Communauté européenne : le Président Havel me disait que, s'il y avait un référendum en Tchécoslovaquie, Maastricht serait approuvé à 90 % au moment même où le doute s'installe, non seulement au Danemark mais même en France. Nous avons une opposition entre ceux qui ont l'Europe et ceux qui y croient.

Dans ce contexte s'installe un climat de désenchantement réciproque, de malentendus, qui fait suite peut-être aux espoirs excessifs qui avaient suscité les changements à l'Est. L'irruption des nations de l'Europe du Centre et de l'Est dans le concert européen perturbe la construction communautaire et, inversement, la transposition du modèle occidental dans les pays post-communistes perturbe les sociétés du Centre-Est européen. Une course de vitesse est engagée entre le processus d'intégration à l'Ouest et le processus de désintégration à l'Est de l'Europe, avec la crainte, surtout à l'Est, d'une nouvelle coupure de l'Europe. L'ancienne coupure était militaire, idéologique ; la nouvelle est surtout économique et évidemment liée à la montée des nationalismes.

Les défis économique et politique

Donc, *problème économique*. C'est l'historien polonais Bronislaw Geremek qui disait récemment : "*l'Est veut aller vers l'Ouest, mais risque de se retrouver au Sud*". C'est une formule qui résume le problème actuel : les rapports entre l'Est et l'Ouest de l'Europe risquent de ressembler fort, dans un avenir proche, au rapport entre le Nord et le Sud. Il y a un décalage croissant entre les deux Europes, l'économie de l'Est est en train de se recomposer, parfois de s'effondrer. La question se pose : quels types de rapports vont s'instaurer entre les deux parties de l'Europe. Je ne vais pas entrer dans le détail d'un débat économique, mais ce que je crains, c'est une dépendance à sens unique. Les pays d'Europe Centrale essayent de reconstruire une économie de marché, de recréer le capitalisme mais sans capital ! Ce capital ne pourra venir, en grande partie, que de l'extérieur, essentiellement de l'Ouest. Or, au moment même où ils recouvrent leur souveraineté - c'est le mot-"clé" pour comprendre le changement dans toute l'Europe du Centre Est - au moment même où ils recouvrent leur souveraineté, ils découvrent déjà le problème de la dépendance. Ce n'est pas un problème insurmontable : des pays comme l'Espagne ont une économie très dépendante des grandes multinationales occidentales, cela n'a ni entravé le développement du niveau de vie en Espagne ni l'intégration de l'Espagne dans la Communauté ni la consolidation de la démocratie en Espagne. Mais cette dépendance économique avait une contrepartie en Espagne qui était l'ancrage démocratique dans la Communauté. Ce que je crains pour les pays d'Europe du Centre Est, c'est une dépendance à sens unique, une dépendance sans la contrepartie de l'intégration.

Comment la Communauté peut-elle agir face à cette situation ? La première chose c'est de pratiquer ce que l'on prêche. On leur a répété "soyez libéraux, faites du marché"... et puis nous imposons des quotas... Le Président de la BERD (1) considère que le traité d'association signé avec les trois pays d'Europe Centrale est un traité humiliant. Dans les rares domaines où ceux-ci sont compétitifs, c'est-à-dire le textile, l'acier ou les produits agricoles, nous verrouillons notre marché face aux exportations de l'Est, ce qui est un raisonnement à courte vue parce que c'est défendre des intérêts catégoriels

Prague : l'Europe, ce n'est pas seulement l'actuelle Communauté Européenne.

étroits dans l'immédiat alors qu'au contraire, leur permettre d'exporter vers nos marchés serait encourager à l'Est le développement d'un véritable marché pour nos propres produits. C'est un raisonnement qui me paraît vraiment à courte vue et complètement contraire à ce que nous préconisons. Dans l'ensemble, on peut aussi dire que la Communauté a été, côté occidental, l'élément le plus actif dans l'aide économique apportée aux pays d'Europe Centrale. Le bilan n'est pas complètement négatif : si on prend les statistiques, on voit qu'à peu près les trois-quarts de l'ensemble de l'aide occidentale sont d'origine communautaire, comme le programme PHARE, alors que pour ce qui est de l'aide bilatérale, les Etats-Unis concourent à hauteur de 8 %, à peu près au même niveau que le Japon. Or, en janvier dernier, ce sont les Etats-Unis qui avaient organisé la conférence censée coordonner l'aide occidentale à l'Est et, en particulier, à la Russie. Il est toujours plaisant de coordonner l'argent des autres. Dans l'ensemble, c'est quand même l'Europe qui a fourni l'effort essentiel. Bilan mitigé, donc, sur le plan économique.

Le grand problème est au plan politique, au plan des institutions. Là-aussi il y a des circonstances atténuantes, parce que l'Histoire va plus vite que la politique, qui va plus vite que les institutions. Le problème est le suivant : comment poursuivre l'intégration euro-

péenne telle qu'elle a été conçue avant 89 dans les conditions du changement à l'Est aujourd'hui ? C'est là tout le débat sur l'approfondissement et l'élargissement, plutôt *l'élargissement ou l'approfondissement* puisque c'est ainsi que cela a été le plus souvent formulé. D'un côté, la thèse thatchérienne, la thèse libérale : ouvrons l'Europe tout de suite, faisons l'élargissement puisque le redressement de ces économies à l'Est en dépend. C'est aussi une façon de ne pas faire l'Europe. Ouvrir l'Europe pour ne pas la faire, diluer en quelque sorte "l'acquis" européen.

L'autre versant du débat c'est la démarche de François Mitterrand qui consistait, après la chute du Mur, à accélérer encore la cadence de l'intégration à l'Ouest, tout en proposant pour l'Est une idée de Confédération qui a été bien reçue dans un premier temps, dans la mesure où le mot "Confédération" semblait évoquer l'idée d'une intégration possible dans l'Europe politique. Les intéressés n'ont découvert qu'ensuite le contenu de l'idée française de "Confédération" : d'où le malentendu que vous savez, à la conférence de juin 1991 à Prague, entre Mitterrand et Havel. Ils ont découvert que la Confédération, dans l'esprit des dirigeants français, devait comprendre l'ex-URSS (la Russie) et non les Etats-Unis. Pour des pays qui ont appartenu pendant quarante-cinq ans à l'empire soviétique, l'idée de faire une Confédération avec un

empire qui est en train de se désagréger n'était pas une perspective très rassurante, d'autant qu'au même moment on enlevait le seul contrepoids à la puissance militaire soviétique sur le continent, à savoir les Etats-Unis.

Deuxième objection : les principaux partenaires occidentaux des pays d'Europe Centrale (Tchécoslovaquie, Pologne, Hongrie), à savoir l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis étaient réticents envers cette idée. Les Allemands parce qu'ils considéraient que la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe - le processus d'Helsinki avec les trois corbeilles (l'économique, le stratégique, l'humanitaire) - est un cadre adéquat qu'il suffit de développer. Pour les Britanniques la création de toute institution nouvelle était une perte de temps et d'argent. Les Américains, enfin, étaient contre parce qu'ils n'en faisaient pas partie. Il n'est pas facile "d'embarquer" les trois pays d'Europe Centrale dans l'aventure de la "Confédération" alors que les principaux partenaires occidentaux de ces pays sont très réticents par rapport au projet. Même si au départ l'idée était bonne, le résultat fut un échec. Il faut dire que toutes les suspicions ont été confirmées par l'interview de François Mitterrand la veille de l'ouverture de la conférence sur la Confédération européenne, à Radio-France International (il était donc clair que ce n'était pas à consommation intérieure française mais bien à destination de l'Est), disant qu'il faudrait des "décennies et des décennies" pour que ces pays puissent entrer dans la Communauté. A ce moment-là ils ont compris que le projet de Confédération était essentiellement une voie de garage, un parking pour les pays d'Europe du Centre et de l'Est. Donc, tant la vision thatchérienne, ultra libérale, qui consistait simplement à diluer la Communauté, que la vision un peu passéiste, proposée par François Mitterrand, représentaient deux perspectives inadéquates et n'étaient pas pertinentes par rapport à ce qu'exigeaient les changements en Europe du Centre-Est.

Pourquoi une Europe simplement réduite au marché libre ne répond-elle pas à leurs attentes ? Voyez ce qui se passe dans l'ex-RDA où, avec la convertibilité de la monnaie, vous ouvrez les marchés de l'Est où pénètrent les produits occidentaux, vous provoquez l'effondrement de l'économie est-allemande. Par extension du raisonnement aux économies est-européennes le grand marché est réalisable mais se solderait par une catastrophe économique pour des pays qui ne sont pas prêts simplement à une ouverture brutale de ce marché. *Une Europe réduite au marché, ce n'est pas suffisant. Ce qu'ils attendent de l'Europe c'est d'abord l'ancrage démocratique, mais aussi un élément de solidarité*, tout ce qui a joué en faveur des nouvelles démocraties : Espagne, Portugal, Grèce. La question qui était posée, c'est : est-ce que la Communauté peut faire pour la Pologne, la Hongrie, la Tchécoslovaquie ce qu'elle a fait avec succès pour l'Espagne et le Portugal ? Je serai plus nuancé sur le résultat concernant la Grèce.

Je crois que le problème n'était pas de dire : ces pays doivent adhérer immédiatement, mais d'afficher claire-

ment l'objectif, de dire : "Oui, vous appartierez à la Communauté européenne. Ce n'est pas possible maintenant. Vous n'êtes pas prêts, nous ne sommes pas prêts ; créons ensemble les conditions. L'objectif doit être clairement affiché pour que ces peuples sortant du communisme ne découvrent pas le tunnel au bout de la lumière. Alors qu'ils ont entrevu la lumière au bout du tunnel, il ne faudrait pas que l'inverse se produise.

Dans le même temps, *il ne s'agit pas d'éluder les problèmes, les difficultés que pose l'élargissement*. On peut bien entendu noter les circonstances dans lesquelles s'opérerait un tel élargissement à la Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie puisque c'est d'eux qu'il s'agit en premier lieu. Elles sont certes un peu différentes de celles de l'élargissement à l'Espagne, au Portugal, à la Grèce d'abord. Aujourd'hui l'élargissement se situe après la réunification de l'Allemagne. Par conséquent il modifie, non seulement l'équilibre sur le continent mais surtout modifie l'équilibre au sein du couple franco-allemand, qui a été le principal moteur de la construction européenne. On peut invoquer d'autres problèmes, le problème simplement de la prise de décision : plus on est nombreux, plus il est difficile de trouver le consensus. Le danger est donc celui d'une "re-nationalisation" de la Communauté, l'éclatement de la Communauté en groupes régionaux, bref, du passage à une Europe à géométrie variable.

Comment répondre à ces défis ?

Tels sont les problèmes réels qu'ils ne faut pas éluder mais auquel il faut essayer d'apporter une réponse. *Le fait que le centre de gravité de l'Europe se soit déplacé vers l'Est est une réalité, le fait que l'Allemagne soit réunifiée est une réalité. Ce n'est pas en essayant de nous cantonner dans un modèle de construction d'avant 1989 que l'on pourra apporter les réponses*. Quant au problème allemand qui préoccupe le plus les Français, il est clair que l'Allemagne pèse plus, réunifiée, qu'elle est plus présente à l'Est que la France, mais il ne faut pas non plus surestimer le potentiel allemand, aujourd'hui. L'Allemagne a aussi ses contraintes : elle a dû payer pour le départ des troupes russes, qui ne sont pas encore parties, elle a dû payer pour la guerre du Golfe (10 milliards de dollars) qu'elle n'a pas faite ; aujourd'hui elle doit payer pour le redressement de l'ex-RDA, 150 milliards de deutschemarks par an, et cela continuera jusqu'à la fin de la décennie. Dans ces conditions, l'Allemagne n'a simplement pas les moyens des ambitions que lui prêtent les Français. Les Français imaginent que l'Allemagne est en train de "coloniser" l'Europe centrale ; tous ces stéréotypes que nous trouvons dans le raisonnement, pas seulement des politiques, souvent aussi des chefs d'entreprises français, qui justifient leur réticence par ce que j'appellerai l'alibi allemand, sont à prendre avec réserve. Bien sûr, l'Allemagne est présente dans les investissements à l'Est, elle est numéro 1, mais sur un volume global qui reste modeste. N'utilisons donc pas cet alibi pour justifier notre passivité.

Dans quelles conditions peut se faire l'élargissement ?

En partant de la théorie des "cercles concentriques" de Jacques Delors : d'abord aux pays de l'AELE (l'Association de libre échange), aux pays neutres comme l'Autriche, la Suisse ou la Suède qui, évidemment aujourd'hui se demandent ce que signifie la neutralité alors que le monde bipolaire a disparu. L'autre avantage d'avoir ces pays, - et là je parle d'un point de vue purement pragmatique -, c'est que si vous faites un élargissement à des pays prospères comme l'Autriche, la Suisse ou la Suède, cela favorise l'équilibre financier et communautaire et permettra dans de meilleures conditions d'envisager l'élargissement aux pays de l'Europe Centrale.

L'essentiel est de ne pas réduire l'attitude de la Communauté vis-à-vis des pays d'Europe Centrale à sa dimension économique, l'essentiel est, je pense, de voir l'interaction qu'il y a dans la transition en cours entre l'aspect économique, l'aspect politique, l'aspect institutionnel ; ce dont il s'agit c'est de briser le cercle vicieux de la transition que je décrirais par la formule suivante : il faut la sécurité pour ces pays, ils sont dans une période de grande instabilité, mais cette sécurité, nous le savons, est impossible sans la démocratie car les démocraties ne se font pas la guerre. Objectif donc, consolider la démocratie. Mais aucune démocratie à l'Est ne tiendra s'il n'y a pas une assise économique. On n'a jamais vu une démocratie se construire sur un désastre économique. Donc relèvement économique, mais celui-ci n'aura lieu que s'il y a investissements, participations occidentales ; or ces investissements occidentaux ne viendront que s'il y a sécurité. Et nous sommes revenus à la case départ. Briser le cercle vicieux que je viens de décrire, je crois que c'est cela la tâche prioritaire, ce qui implique de repenser le mode de construction de la Communauté.

La Communauté Européenne s'est construite depuis 35 ans, depuis le traité de Rome par un mécanisme qui allait de l'économique vers ce que l'on voit aujourd'hui, la coopération politique et une ébauche de politiques étrangère ou de sécurité communes. Ce modèle de construction, on ne peut pas le plaquer à l'Europe Centrale vu l'accélération de l'histoire dans cette partie de l'Europe, et surtout dans les Balkans, et à la périphérie de l'ex-URSS. Il est urgent de commencer par le politique et la sécurité, voir Sarajevo, pour créer, au moins dans les pays d'Europe Centrale, les conditions politiques et de sécurité à une transition économique réussie qui leur permettra, dans un avenir qu'on peut espérer proche, un arrimage à la Communauté ; inverser la façon dont nous avons pensé la construction européenne car ce qui est en train de se passer dans cette partie de l'Europe, ce n'est pas seulement la fin du monde de Yalta, la fin du communisme ou la fin de l'Europe coupée en deux. C'est aussi la fin de l'Europe de Versailles. On voit la disparition d'Etats comme la Yougoslavie, la Tchécoslovaquie (sans parler de l'ex-URSS), qui étaient après tout des créations du Traité de Versailles. Et, en tant que Français, nous avons une certaine co-responsabilité pour cet ordre là : Yalta, nous n'y étions pas, mais Versailles, si. Le sort de ces Etats qui sont en train de se défaire, de se recomposer, nous concerne à ce titre-là mais aussi parce que cette transformation du paysage politique est-

européen, cette déstabilisation pose des problèmes de frontières. N'oublions pas que les frontières européennes sont des frontières plus récentes que les frontières africaines. Plus de la moitié des frontières européennes datent du XX^e siècle et cela concerne essentiellement l'Europe du Centre et de l'Est. D'où un problème de légitimité des frontières, un problème des minorités nationales. Concernant les droits des minorités nationales, le Conseil de l'Europe a un rôle important à jouer. A cela est lié le problème de la migration des populations. La question des réfugiés que pose aujourd'hui la Yougoslavie est une question à l'Europe entière.

Si l'on faisait un petit bilan de l'attitude de la Communauté face à la crise yougoslave ou face à la décomposition de l'Union Soviétique, ce ne serait pas très plaisant à entendre pour les instances de Bruxelles. Elle avait toute l'information mais pas la grille de lecture. Ou elle a refusé de l'avoir. François Fejtő, moi-même, nous avions dit en 1990 qu'après les élections en Slovénie, en Croatie, alors que le système communiste se maintenait à Belgrade, l'Etat fédéral yougoslave n'était plus viable et que, pour ces nations, la sortie du communisme s'est identifiée à la sortie de la Yougoslavie. En septembre 1990 la Slovénie et la Croatie avaient proposé de transformer le pays en Confédération. Si, à ce moment là, la Communauté avait, d'un côté exercé une pression sur Milosevic pour qu'il accepte la transformation de la Yougoslavie en Confédération démocratique, et simultanément exercé une pression sur Tudjman pour qu'il garantisse tous les droits de la minorité serbe en Croatie, on aurait peut-être pu éviter un certain nombre de choses. Reste l'effort d'arbitrage de la Commission Badinter. L'Europe communautaire est en train de contribuer à la création du droit en Europe de l'Est : dans le cas yougoslave c'est très important mais cela vient tard... Une fois que vous commencez à vous tirer dessus, il est très difficile d'écouter l'arbitre. L'arbitrage ne peut être efficace qu'avant ou après le conflit. Pendant, il est très difficile, comme l'ont démontré les multiples cessez-le-feu dans l'ex-Yougoslavie.

Cette défaillance de la Communauté face à l'ampleur historique de ces changements, ce qui s'est passé est quelque chose de comparable à 1919. Vaclav Havel comparait dernièrement l'effondrement du communisme à la chute de l'Empire romain ; le processus prendra des années, des décennies... Face à ce défi historique l'Europe occidentale n'a pas compris l'ampleur de ces changements et, peut-être à cause de cela, n'a pas compris que les problèmes que soulevait l'autre Europe, la montée des nationalismes, ou la coupure entre les élites et la population dans la construction de la démocratie ne sont pas des problèmes exclusivement réservés à l'autre Europe.

Qu'on le veuille ou non, ils sont là pour le meilleur ou pour le pire. On ne pourra reconstruire un mur de l'indifférence même si on le voulait, par conséquent leur avenir est ouvert. C'est aussi le nôtre. Elargir la démocratie au reste du continent européen voilà aujourd'hui la vraie légitimité de la Communauté européenne.

(1) Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement.

PRINCIPALES QUESTIONS SOULEVÉES AU COURS DU DÉBAT

Incidences des résultats du référendum en France

Ne faudra-t-il pas désormais tenir compte du refus par près de la moitié des Français du traité de Maastricht, de la citoyenneté européenne et de la monnaie unique avec banque centrale indépendante. Ne faut-il pas en tenir compte ?

Robert TOULEMON remarque, premièrement qu'il ne faut pas trop exagérer le côté négatif des résultats du référendum. Si l'on ajoute à ceux qui ont voté oui, ceux qui auraient voté oui si un autre président de la République avait présenté le traité, si on ajoute la moitié des Verts qui ont voté non parce qu'ils trouvaient que le Traité n'allait pas assez loin, notamment en matière de démocratie, de droits du Parlement, on s'aperçoit qu'il y a entre 65 et 70 % de Français qui sont en faveur du projet d'Union européenne. Ils ne sont pas tous d'accord sur la manière dont cela s'est passé mais il ne faut pas exagérer.

Ce qui lui semble malheureux, "c'est que néanmoins le très faible score des oui a eu pour effet de renforcer considérablement les adversaires de l'Union européenne au Danemark et en Angleterre. Les Danois ne cachent pas que leurs exigences sont beaucoup plus fortes dès lors qu'ils considèrent que la moitié des Français leur ont donné raison. De même, John Major a beaucoup plus de difficulté à obtenir la ratification de Maastricht après le vote des Français.

Quant à la citoyenneté et au droit de vote aux élections locales, personne n'en parle plus, c'est une affaire qui n'a vraiment aucune portée sinon symbolique. Il y aura peut-être 1 commune sur 1 000 où se produira un changement de majorité à cause du vote des ressortissants communautaires, c'est une question symbolique qui sera très vite oubliée. N'oubliez pas que le Danemark, qui n'est pas spécialement européen, pratique le vote des étrangers depuis des années sans que cela ait posé des problèmes. Les Hollandais aussi.

Quant à l'Union monétaire et à l'indépendance de la Banque Centrale, n'oubliez pas que l'Union monétaire était un objectif essentiel pour la France, à tort ou à raison mais sur ce point nos gouvernants actuels, nos gouvernants futurs, enfin la majorité et l'opposition étaient d'accord pour considérer que c'était un intérêt national majeur pour la France d'établir une union monétaire avec l'Allemagne. Quant à l'indépendance de la Banque Centrale, effectivement cela choque un certain nombre de Français, je crois que cela a choqué notre Président, mais c'était la condition sine qua non pour obtenir l'accord des Allemands. Dans une négociation il y a des concessions à faire de part et d'autre. Les Allemands n'auraient jamais accepté d'abandonner le Deutschemark si ce n'était pour une monnaie leur offrant des

garanties identiques de stabilité. Ils ne voyaient d'autre garantie sûre qu'une Banque Centrale indépendante ayant pour mission essentielle le maintien de la stabilité des prix. Cependant la Banque Centrale n'est pas pour autant chargée de déterminer la politique économique, elle n'est même pas chargée du taux de change extérieur de l'écu qui relèvera du Conseil des Ministres. La Banque Centrale est un organisme technique dès lors que les meilleurs experts aujourd'hui considèrent que l'instrument monétaire n'est pas un instrument utilisable pour favoriser la croissance économique. C'est un instrument qui doit être neutre, c'est cela le sens qu'il faut donner à l'indépendance de la Banque Centrale".

Sécurité extérieure et rapports avec l'OTAN

La position ambiguë de la France dans ses rapports avec l'OTAN n'est-elle pas une raison profonde, peut-être même la principale raison de l'absence de progrès significatif de l'Union européenne en matière de sécurité extérieure ?

Robert TOULEMON n'est pas loin de partager ce point de vue bien qu'il l'exprimerait de façon moins catégorique. "Ce n'est pas la seule raison mais nous avons en effet une attitude ambiguë, ou plutôt, une attitude qui n'est pas fixée. Un haut responsable de notre ministère des Affaires étrangères, récemment, le reconnaissait lui-même. Il employait le mot "cafouillage". Nous nous sommes rapprochés de l'organisation intégrée. Pour la première fois la France a accepté d'examiner les plans de défense de l'OTAN lors d'une réunion qui s'est tenue récemment à Rome. Il y a une évolution mais on sent bien que notre gouvernement - je pense que si l'opposition était au pouvoir ce serait la même chose - est assez gêné par le tabou que représentent les décisions prises par le général de Gaulle auxquelles on a toujours rendu hommage sans se demander si elles n'avaient que des avantages ! A mon avis elles ont eu certains avantages mais elles ont eu de très grands inconvénients, celui de nous priver de l'essentiel de l'influence que nous aurions pu exercer à l'intérieur des structures de l'Alliance puisque nous nous en sommes écartés. Les historiens diront un jour que si le général de Gaulle a pris cette position en 1965 c'est parce qu'il s'attendait à ce que les systèmes d'alliances s'effondrent assez vite. Il avait des illusions sur la possibilité d'un effondrement du Pacte de Varsovie. L'Histoire lui a donné raison mais avec des délais beaucoup plus longs. Je crois effectivement qu'il y a cet obstacle résultant de notre position qui n'est pas très claire à l'égard de l'Alliance. Ma critique principale, c'est celle que j'ai faite dans mon exposé tout à l'heure, est que nous prétendons limiter le champ géographique de compétence de l'Alliance ce qui irrite beaucoup les Américains. Mais ceci convient assez bien à nos partenaires, notamment les Allemands qui, pour des raisons

constitutionnelles et à cause du pacifisme de leur opinion publique, n'ont pas envie que l'OTAN les implique dans des interventions. Vous vous souvenez de leur attitude à propos de la guerre du Golfe. Les Allemands, pour de mauvaises raisons, nous soutiennent sur l'idée d'un champ de compétences très limité de l'OTAN. On se demande même si l'OTAN pourrait intervenir en Yougoslavie. L'OTAN a été conçue pour résister à une agression. Or, le problème d'aujourd'hui ça n'est plus de résister à des agressions c'est de mettre de l'ordre dans des pays qui sont en proie à l'anarchie et où des génocides sont en cours car c'est à cela que nous assistons en Yougoslavie. Il faudrait en effet modifier l'OTAN, nous ne sommes pas les seuls à ne pas avoir des idées très claires sur ce point".

Négociations du GATT

Pour Robert TOULEMON, c'est un sujet dont l'importance a été grossie en France à cause du problème agricole. "Il y aura un accord au GATT parce que tout le monde a intérêt à ce qu'il y ait un accord. Les gouvernements veulent, le nôtre en particulier, que cet accord intervienne à un moment où cela ne soit pas trop gênant et dans des conditions qui permettent de le présenter, notamment aux agriculteurs, comme autre chose qu'une capitulation. Les intérêts agricoles en cause sont dérisoires par rapport aux inconvénients qu'aurait un échec de la négociation, ce qui me fait penser qu'on arrivera à un compromis. Ceci dit, les exigences américaines, à la veille de l'élection présidentielle, étaient manifestement excessives. Je comprends très bien qu'on n'ait pas voulu y céder sous la pression à la veille d'une élection et d'ailleurs la Communauté n'a pas mal fonctionné puisque nous avons bénéficié de la solidarité de nos partenaires, y compris des Anglais qui sont pourtant les plus désireux de parvenir à un accord.

Mais cette solidarité dont nous avons bénéficié pour éviter un accord brusqué sous la pression de l'élection américaine aura forcément une contrepartie. Nous devons accepter de faire certaines concessions pour arriver à un accord. On ne peut pas dire qu'à tel endroit l'équilibre est parfait, c'est aux spécialistes de trouver un compromis qui permette que l'accord soit à l'avantage mutuel. Je ne crois pas que nous risquions, à propos du GATT, une grave crise dans la Communauté. Nous avons, nous Français, un grand intérêt à cette négociation. N'oubliez pas que, dans le secteur des services, nous avons un grand intérêt, notamment dans les pays du Tiers monde. On oublie que la négociation du GATT ce n'est pas uniquement une négociation Europe/Etats-Unis, c'est une négociation qui couvre la planète entière. Nous avons le plus grand intérêt à ce que l'accord aboutisse".

Subsidiarité

Robert TOULEMON précise que le terme a été repris des encycliques pontificales, sinon même de philosophes plus anciens, certains font même remonter la subsidiarité à Aristote, cela signifie tout simplement que les échelons supérieurs du pouvoir, la Communauté ou l'Etat, ne

doivent s'occuper que des questions qui ne peuvent pas être réglées de manière convenable à des échelons plus proches du citoyen. "C'est un principe d'organisation qui limite les pouvoirs des échelons supérieurs. Pour apprécier ce problème, il ne faut jamais oublier ce que disait l'éminent juriste néerlandais Henry Bruckmans qui a fondé le collège de Bruges. Nous pratiquons en Europe une sorte de fédéralisme à l'envers, c'est-à-dire que nous avons confié à la Communauté des questions dont beaucoup auraient pu continuer à être réglées au niveau national, voire local, comme la gestion des marchés agricoles au jour le jour, certaines questions d'environnement etc. alors que nos Etats n'avaient pas voulu confier à la Communauté des tâches qui sont normalement celles des Fédérations ou même des Confédérations : la Défense, la politique étrangère, la monnaie. Maastricht, à mes yeux, est une première tentative, beaucoup trop modeste à mon goût, pour remettre le fédéralisme européen à l'endroit, dès lors qu'on va confier, de façon très timide, à la Communauté ou à l'Union européenne des tâches en matière de politique étrangère et de défense. En matière monétaire on est plus ambitieux, on envisage une véritable union avec un bras séculier qui sera la Banque Centrale Indépendante. En revanche, et c'est assez logique, on demande à la Communauté de ne pas rentrer dans trop de détails et ne pas s'occuper des affaires qui peuvent rester sans inconvénient de la compétence des Etats. Les Anglais, malgré leur attachement à la subsidiarité, n'ont pas hésité à demander à la Commission de légiférer sur le confort des chevaux dans les transports, donc c'est un sujet qui prête à de grandes controverses.

Dernier point, c'est une illusion de croire que l'on peut en Europe séparer des domaines de compétence très nettement distingués pour la Communauté et les Etats. Pourquoi ? Ayant commencé par l'économie, on a développé l'intégration dans des domaines où il n'est pas possible de séparer les compétences. Assurer la libre circulation des produits, la libre concurrence entre les producteurs, obligé la Communauté à légiférer dans des domaines qui peuvent paraître curieux pour le profane. Pour réaliser le Marché Unique il a fallu en quelques années faire près de 300 directives. Les gens ont eu l'impression d'une énorme machine qui allait développer une législation toujours proliférante alors que normalement, une fois le Marché unique réalisé, le processus réglementaire devrait se ralentir considérablement".

Comment ressouder les deux Europes ?

C'est une question capitale. François FEJTÖ, qui présidait la réunion, a tenu à marquer son appréciation de la façon dont Jacques Rupnik a résumé avec tant de justesse, en si peu de temps, le problème d'une si grande complexité que présente l'attitude occidentale à l'égard des pays libérés du communisme.

"On a parlé de triomphe de l'Europe, de victoire de la démocratie. Or, en vérité, il n'y a pas eu de victoire, il n'y a eu qu'une défaite. Pas de révolution, mais implosion. Un système s'est effondré, sans qu'on l'ait poussé de

l'extérieur. Les peuples se sont retrouvés libres, comme par miracle, sans qu'ils s'y fussent préparés, sans que l'Occident s'y fût préparé. La constatation de cette nature insolite - sans précédent - de l'événement est nécessaire tant pour la compréhension des difficultés que connaissent les pays désormais libres au cours de la période de transition dans laquelle ils se sont engagés, que pour l'explication du caractère tâtonnant, incohérent, de l'attitude de la C.E., des Etats occidentaux en général, à leur égard.

Ainsi, on discute beaucoup de la question de l'élargissement de la Communauté en y accueillant certains sinon tous les pays qui aspirent à bénéficier de ses avantages. Or je pense qu'à ce sujet l'expérience de l'intégration précipitée de l'ancienne R.D.A. à la R.F.A. devrait nous inviter à beaucoup de prudence. Elle montre les conséquences de ce qu'une ouverture non préparée des frontières peut avoir sur des économies non-compétitives : désindustrialisation, chômage, fuite des cerveaux et des ouvriers qualifiés. Elle montre aussi le coût financier et social énorme de la reconstruction de structures économiques avariées.

Un petit exemple pour illustrer le danger d'une ouverture trop rapide : un député du parlement hongrois que j'ai rencontré récemment m'a raconté qu'on boit en Hongrie surtout du "lait français". C'est un triomphe pour l'agriculture française, qui pourrait nous réjouir. Mais rappelons que la Hongrie est un pays agricole, un pays d'élevage, qu'elle est le seul pays à l'Est qui ait échappé au désastre causé par la collectivisation de type soviétique et reste capable non seulement de nourrir sa population, mais aussi d'exporter ses surplus. On y achète le "lait français" parce qu'il est *mieux conditionné*. Les éleveurs hongrois payent chèrement leur retard, dû largement au fait que la facilité avec laquelle ils ont écoulé jusqu'à tout récemment leurs produits sur les marchés de l'Est ne les a pas incités au progrès. Le manque de stimulant qu'est la concurrence a eu des effets semblables sur l'ensemble des économies de ces pays. Il explique l'attrait irrésistible des produits occidentaux importés, préférés même à qualité égale aux produits internes. Or pour acheter, les pays ex-communistes devront aussi pouvoir vendre, ce en quoi ils se heurtent aux barrières dressées par le protectionnisme occidental, même (ou surtout) devant leurs productions dans lesquelles ils pourraient s'affirmer compétitifs.

Parler, dans les conditions actuelles, de leur admission à la Communauté, de l'élargissement de la C.E. vers l'Est est d'autant plus prématuré que nous voyons à présent combien difficilement la Communauté elle-même parvient à consolider sa cohésion. Il faut réfléchir à la manière dont on doit les aider à reconstruire leurs économies.

Je considère comme très grave le fait que l'Occident se soit refusé dès le début à élaborer, pour répondre à l'attente des pays ex-communistes, *en concertation avec eux*, une *stratégie* de redressement, s'inspirant des conceptions qui ont donné naissance, au lendemain de la

seconde guerre mondiale, au Plan Marshall. Certes, les conditions ne sont pas les mêmes qu'en 1947, lorsqu'il s'agissait d'aider des pays libérés du nazisme, de les prémunir contre le danger de désordres sociaux provoqués par les pénuries, mais où la guerre n'avait pas détruit l'esprit d'entreprise et l'essentiel des structures capitalistes. Il subsistait une société civile qui n'avait pas désappris les règles du jeu économique, les populations s'en sont sorties avec une volonté, avec un espoir de redressement rapide. Il s'agissait d'organiser l'élan, de remonter une coopération multilatérale dont les éléments étaient présents.

Tout autre était la situation au lendemain de la guerre froide, finissant en 1989. Je me souviens ce que m'a dit alors une ouvrière, secrétaire de "Solidarnosc" du grand complexe sidérurgique de Nowa Huta près de Cracovie. "En 1945, nous avons eu un pays gravement touché, une Varsovie presque entièrement détruite. Mais nous nous sommes mis au travail avec l'espoir d'un redressement rapide, prêts à tous les sacrifices qu'un tel effort nous a demandés. Or quarante ans de communisme ont épuisé nos ressources d'espérance. Nos sacrifices de quarante-cinq ans paraissent vains. Nous sommes fatigués". J'ai l'impression que ce moment de découragement qu'ont ressenti tant de gens devant l'immensité de la tâche qui s'ouvrait devant eux, est à présent dépassé tant en Pologne, qu'en Bohême, en Hongrie. Mais il est clair qu'ils ont besoin d'une aide *concertée, coordonnée, planifiée*, des efforts mis en commun de l'ensemble européen, des Etats-Unis d'Amérique et aussi du Japon. Ces pays ont besoin d'aide non seulement sur le plan économique mais aussi sur le plan du mode de fonctionnement des institutions démocratiques, de l'administration, de l'encadrement juridique de l'économie et notamment du mode de gestion des grandes entreprises publiques, dont la privatisation progressive exigera beaucoup de temps et d'adresse.

Après la dissolution des illusions collectivistes, il ne faudrait pas laisser tomber les pays de l'Est dans le piège des préjugés d'un libéralisme conçu comme panacée universelle. Il faut les aider à se faire une idée nette de leurs besoins, de leurs possibilités, de la mesure dans laquelle ils pourront compter sur l'aide de l'Occident. Il faut les aider à trouver le si difficile équilibre entre les impératifs de la reconstruction économique et les préoccupations sociales.

Il faut aussi les encourager à *s'entraider*. L'effondrement de l'hégémonie soviétique a entraîné la coupure quasi totale des liens qui attachaient ces pays dans le cadre du COMECON et assuraient le fonctionnement defectueux certes, et de plus en plus déclinant, mais fonctionnant quand même, de leurs économies. La cessation brutale des échanges intra-COMECON les a frappés tous de plein fouet et la réorientation de leurs économies vers les marchés occidentaux ne peut la compenser que très partiellement. Il paraît donc absolument indispensable d'encourager des initiatives de coopération de types "Club de Visegrad" ou hexagonal, afin d'exploiter toutes les possibilités de rétablissement de

leurs liens commerciaux régionaux. Une fois de plus je me réfère au Plan Marshall comme modèle à suivre : l'un de ses premiers objectifs n'était-il pas de stimuler le commerce européen multilatéral ? On pourrait s'inspirer aussi du Plan Monnet qui était une articulation d'un projet de reconstruction interne avec le plan Marshall. Je plaide donc pour une planification qui ne saurait résulter que d'un consensus - mieux vaut tard que jamais - occidental ou du moins européen, sur les moyens de l'intégration".

Jacques RUPNIK fait observer que l'échec de Maastricht ou l'enlisement de la construction européenne seraient non seulement un coup dur pour la construction européenne mais pour ce qui se passe en Europe du Centre et de l'Est. "C'est avec inquiétude qu'ils ont vu non seulement le vote danois mais le résultat du vote du référendum français. Une Europe réduite au grand marché ne les satisferait pas parce que nous sommes dans une situation où il y a la compétition entre, en gros, la montée des nationalismes, surtout à l'Est, et les processus d'intégration qui en sont l'antidote à l'Ouest. Si le processus communautaire devait être enravé, même subir une régression, cela voudrait dire pour l'Europe Centrale et pour l'Europe de l'Est qu'il n'y a pas d'alternative à cette montée du nationalisme. Ils ont tous pour ambition de rejoindre le club européen. Ce dernier a par conséquent un moyen de pression sur eux... Il peut exercer une influence, non parce qu'il aurait un droit particulier de le faire (personne n'a mandaté la Communauté européenne pour rétablir la paix en Yougoslavie) mais la Communauté peut dire : vous souhaitez un jour appartenir à ce club démocratique et prospère, eh bien, il y a un certain nombre de conditions à remplir. Tout cet effet très positif que la Communauté peut avoir sur ces démocraties naissantes serait remis en cause.

La Communauté pour celles-ci représente quoi ? l'exemple de la réconciliation franco-allemande ! Très important à l'heure de la montée des nationalismes à l'Est, c'est aussi un exemple de coopération économique au moment où leurs économies éclatent, où le chacun pour soi prévaut ; enfin, Maastricht, la perspective d'une politique étrangère commune, est une nécessité, précisément face aux changements à l'Est. Donc, ceux qui invoquent le changement à l'Est pour dire que Maastricht est dépassé se trompent ; c'est exactement le contraire. En quelque sorte Maastricht arrive trop tard.

Qui aider en priorité ?

On ne peut pas aider tout le monde ! Vouloir aider tout le monde c'est faire du saupoudrage et finalement n'aider personne. Il faut d'abord aider ceux qui s'aident eux-mêmes, et les pays les plus avancés de ce point de vue sont précisément les trois pays d'Europe Centrale : Pologne, Hongrie, Tchécoslovaquie. Cela ne veut pas dire ignorer ou négliger les autres. Mais une pédagogie à base de conditionnalité est essentielle dans nos rapports avec ces pays. Le poids politique que nous pouvons exercer dans les conditions présentes est très considérable et il n'est pas éternel ! La priorité pour l'Europe c'est

d'encourager ceux qui résistent à la tentation nationaliste".

Robert TOULEMON présente alors quelques observations sur les adaptations que devraient en conséquence subir les institutions de l'Union Européenne, et sur les contrats d'association qu'il serait souhaitable de passer avec les pays de l'Europe de l'Est.

"D'abord sur le noyau dur monétaire, il faut être très clair, ce n'est pas un concept nouveau c'est simplement, ce dont beaucoup de Français ressentent la nécessité, rétablir la confiance dans le programme d'Union monétaire en l'accéléralant mais sans en modifier les données. Or, il ne faut pas exagérer l'aspect différentiel dans cette idée de noyau dur. Ce qui est prévu par le traité de Maastricht c'est que, en 1997, si la majorité des pays remplissent les conditions de convergence, on passe à la monnaie unique entre les pays qui remplissent les conditions et au 1^{er} janvier 1999 quel que soit le nombre des pays, même s'ils ne sont pas la majorité, on passe à la monnaie unique entre ces pays. Cela ne veut pas dire du tout qu'ils vont constituer une sorte de Communauté restreinte avec ses propres institutions à l'intérieur de la grande Communauté. Tous les pays ont vocation à rejoindre le noyau et ils ont leur mot à dire dans la gestion des affaires. La thèse que je défends est que plus les pays en mesure de s'unir le feront vite, plus les autres seront incités à faire les efforts nécessaires pour les rejoindre à la condition néanmoins qu'il y ait une solidarité suffisante.

Là on se heurte à une difficulté que l'exposé de M. Rupnik a soulignée, c'est que malheureusement nous sommes dans une période de très grande difficulté financière dans tous nos pays, qui sont à la fois endettés, moins que les Etats-Unis, mais certains sont très largement endettés et rencontrent des difficultés budgétaires car le ralentissement économique a pour résultat de priver les gouvernements de recettes fiscales sur lesquelles ils comptaient. Nous sommes dans une période où, qu'il s'agisse d'aider l'Italie et l'Espagne à rejoindre l'Union monétaire, qu'il s'agisse à plus forte raison d'aider les pays de l'Est ou qu'il s'agisse des pays du Sud, il est extrêmement difficile de dégager les ressources nécessaires. Donc, une accéléralation de la réalisation d'Union monétaire entre un nombre restreint de pays n'est pas du tout contradictoire avec l'idée que tous les pays membres ont vocation à rejoindre l'Union monétaire et avec un développement de la solidarité financière à l'égard des pays moins avancés de la Communauté pour leur permettre de rejoindre le plus tôt possible l'Union.

A été d'autre part posé un problème beaucoup plus difficile qui est celui de l'adaptation des institutions communautaires à l'adhésion d'un certain nombre de pays. Les quatre candidats les plus avancés dans le processus de leur candidature sont l'Autriche, la Suède, la Suisse et la Finlande derrière lesquels s'ajoutent des micro-Etats ou petits Etats qui sont Malte, Chypre, sans parler de la Turquie qui est candidate depuis longtemps mais qui pose d'autres problèmes. Pourquoi la solution

est-elle difficile ? Je vois bien les solutions qui seraient nécessaires mais dans le climat actuel de scepticisme et de réticences des opinions publiques et des gouvernements à accepter une accélération des transferts de compétence à la Communauté, je crains que nos opinions publiques et nos gouvernements ne soient pas prêts à faire les réformes institutionnelles qui seraient à mes yeux indispensables pour éviter que cet élargissement ne se traduise pas une dilution, un affaiblissement de la Communauté. Je le crains d'autant plus que, de manière quasiment ouverte, c'est la tactique d'un des principaux États membres. Les Anglais ne cachent pas, M^{me} Thatcher le dit tous les jours, M. Major également, leur intention d'utiliser l'élargissement de la Communauté pour faire disparaître tous les ferments de fédéralisme. Fédéralisme c'est un mot grossier en Angleterre... L'interprétation du fédéralisme est diamétralement opposée suivant qu'on est à Londres ou à Bonn et nous, nous sommes entre les deux. Pour les Anglais fédéralisme veut dire centralisation, bureaucratie, pour les Allemands cela veut dire un gouvernement proche des citoyens et la préservation des autonomies locales, des autonomies régionales ; le mot fédéralisme en Allemagne est synonyme de démocratie, de droit des citoyens. En Angleterre il a exactement le sens inverse, cela ne facilite pas la rédaction des traités. Vous savez d'ailleurs que les Anglais ont finalement obtenu qu'on renonce à l'expression "vocation fédérale" qui figurait dans le projet du traité de Maastricht. Laissons de côté le vocabulaire, ce qui est important c'est la substance. Il est évident que la Communauté perdra toute consistance si elle passe de 12 à 16 pays et plus tard à 20 pays sans avoir modifié ses structures, sans avoir un vrai Parlement et un vrai Gouvernement car on ne peut pas gouverner l'Europe à temps partiel. Actuellement les Gouvernements entretiennent l'illusion que l'Europe peut être gouvernée à temps partiel. Les décisions importantes sont prises par des chefs d'Etat ou de Gouvernement qui se réunissent trois fois par an pendant deux jours. Les ministres des Affaires étrangères, même s'ils vont très souvent à Bruxelles, ne peuvent quand même pas ne s'occuper que des Affaires européennes. Le fait est qu'ils ne sont pas prêts à accepter la création d'un véritable gouvernement européen, qui aurait des pouvoirs limités, qui serait soumis à tous les contrôles que l'on voudrait mais qui aurait la capacité de conduire une politique.

Ces difficultés conduisent certains à s'opposer à tout élargissement. C'est une tentation très répandue en France. Jacques Rupnik rappelait les déclarations malheureuses de notre président sur les décennies qui seraient nécessaires aux pays de l'Europe Centrale. Ceux qui ne veulent pas d'un système fédéral européen mais qui se rendent compte que l'élargissement, dans les conditions institutionnelles actuelles conduiraient à la paralysie, ont tendance à dire : retardons le plus possible l'élargissement. C'est une tactique politiquement indéfendable. Au fur et à mesure que ces pays deviendront aptes à entrer dans la Communauté, on ne voit pas très bien sur quels principes on pourrait se baser pour leur

interdire l'entrée. Nous devons tenir compte de la volonté politique de nos partenaires, y compris des Allemands, qui, sur ce point, sont plus près des Anglais que de nous, pour souhaiter que les élargissements se fassent le plus vite possible. Il faut ajouter une considération, qui peut vous paraître secondaire mais qui n'est pas sans importance aux yeux notamment des ministres des finances. Les premiers des candidats sont des pays riches : la Suisse, l'Autriche, la Suède, la Finlande. Leur présence dans la Communauté allégerait le fardeau que représente la charge de la solidarité envers les pays du Sud intra-communautaires, du Sud extra-communautaires, de l'Europe Centrale et Orientale".

Robert TOULEMON ajoute qu'il n'est pas d'accord avec MM. Fejtö et Rupnik sur un point : le fait qu'ils attribuent à "Bruxelles", sans préciser s'il s'agit des Gouvernements ou de la Commission, un certain nombre d'erreurs d'analyse en ce qui concerne la situation en Europe centrale. "François Fejtö a fait une réflexion analogue à propos des accords d'association ce qui est tout à fait révélateur... Vous avez eu un exemple en direct de ce qu'on impute à "Bruxelles" des responsabilités qui sont en fait celles des gouvernements. Pour ce qui est de l'analyse de la situation politique en Europe centrale, Bruxelles (la Commission) n'a aucune compétence et on ne lui a pas demandé son avis. Les compétences portent sur les accords d'association mais elle n'a pas obtenu ce qu'elle voulait. Pour ce qui est de l'analyse de la situation politique, des chances de maintenir la Yougoslavie unifiée, la responsabilité se situe au Quai d'Orsay et dans les différents ministères des Affaires étrangères. N'imputons pas à "Bruxelles" des responsabilités qui n'incombent en rien à la Commission.

Pour ce qui est des accords d'association, la Commission aurait voulu aller beaucoup plus loin dans les concessions commerciales et financières aux pays d'Europe Centrale mais qui s'y est opposée ? La France en premier lieu, en tout cas pour ce qui est des concessions agricoles ; la France et d'autres pays pour ce qui est des concessions dans les autres secteurs. Il faut reconnaître que cela n'était pas facile car les produits que peuvent nous vendre aujourd'hui les pays d'Europe Centrale relèvent de secteurs qui sont extrêmement sensibles : produits agricoles, acier, navires, charbon, c'est-à-dire des secteurs où nous sommes déjà en situation très difficile. Dans une vision à long terme, nous aurions intérêt à accepter une certaine limitation de nos productions dans ces domaines-là pour permettre à nos partenaires de l'Europe ou des pays du Tiers monde de devenir solvables et de nous acheter des produits qu'actuellement ils ne peuvent nous acheter qu'avec l'argent que nous leur donnons. Les possibilités des contribuables ont des limites ; si nous voulons permettre aux pays de l'Est et du Sud de décoller économiquement, il faut que nous acceptions de profondes transformations de nos systèmes de production. Les résistances que rencontre la réforme de la politique agricole vous donnent une idée de l'ampleur du chantier".

LA PROLIFÉRATION NUCLÉAIRE

Interview de Marie-Hélène LABBÉ

Henri Bourbon : Vous venez, Marie-Hélène Labbé, de publier, aux Editions Jacques Bertoin un ouvrage qui s'attache à montrer que l'on peut mettre en œuvre, dès maintenant, une politique qui réponde aux menaces de l'après guerre froide, caractérisées par l'apparition de nouvelles puissances nucléaires et par "la course au nucléaire". Ouvrage d'une évidente actualité car les dangers de la prolifération nucléaire inquiètent, à juste titre, l'opinion publique et préoccupent les responsables politiques des pays soucieux de préserver la paix mondiale.

On assiste, aujourd'hui, à un terrorisme nucléaire qui, selon les mots de Pierre Hassner, que vous rappelez opportunément, peut "rendre la paix un peu moins impossible mais la guerre un peu moins improbable..."

Sous une forme originale, claire et concise, c'est-à-dire en répondant à cinquante questions, vous faites le point de l'état actuel de la course aux armes de destruction massive, vous dressez un tableau de la présente prolifération nucléaire et vous étudiez les mécanismes de lutte contre cette redoutable dissémination dont les conséquences peuvent être effroyables.

Si en 1992 l'Afrique australe et l'Amérique latine ont renoncé à la course au nucléaire, par contre il y a des régions comme l'Asie du Sud (Inde, Pakistan), la Corée du Nord et le Moyen-Orient qui continuent activement à rechercher ou à perfectionner l'arme nucléaire. En outre l'éclatement de l'URSS a, d'un certain point de vue, aggravé les risques nucléaires par l'émergence de nouvelles puissances nucléaires qui étaient des républiques soviétiques, dont la plus importante après la Russie est l'Ukraine, et aussi par la fuite de matières fissiles et de savants ex-soviétiques, spécialistes de l'atome. Enfin le programme clandestin de l'Irak découvert après la guerre du Golfe n'est pas rassurant.

Vos perspectives ne sont pas dramatiquement pessimistes ; vous ne vous résignez pas au pire, vous témoignez d'une raisonnable lucidité en décrivant les mesures les plus réalistes et les plus efficaces aux niveaux techniques et politiques capables de faire face à l'immense et terrible défi que représente l'actuelle prolifération nucléaire.

Membre de l'Institut International d'Etudes Stratégiques (I.I.S.S.), chargée de recherches au CREST (Centre d'Etude Relations entre Technologies et Stratégies)-Ecole Polytechnique et maîtresse de conférences à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris, vous avez, Marie-Hélène Labbé, des titres pour traiter ce sujet complexe et grave.

Je vais vous demander maintenant de répondre à quelques-unes de mes questions qui ne seront pas au nombre de cinquante...

Le monde est-il plus dangereux aujourd'hui que du temps de la guerre froide ?

Marie-Hélène Labbé : Pendant la guerre froide le monde bipolaire était gelé par la force de dissuasion nucléaire. A aucun moment, même durant les crises les plus violentes entre l'Union Soviétique et les Etats-Unis, l'emploi de l'armement nucléaire ne fut réellement envisagé ; pas même durant la crise de Cuba, comme le révèlent les archives récemment publiées. Aujourd'hui, à l'inverse, un risque non négligeable existe que des armes et des technologies nucléaires, ou des matières fissiles, tombent entre les mains, soit de dirigeants imprévisibles d'Etats du Tiers-Monde, soit de terroristes. Dans cette hypothèse, il n'est pas sûr que la logique de la dissuasion prévale sur celle de l'emploi. C'est pourquoi je pense que la prolifération nucléaire est profondément déstabilisatrice.

En effet, le Tiers-Monde a connu des précédents inquiétants. Tout d'abord, l'arme chimique a été employée dans la guerre Iran/Irak, et par les Irakiens contre leur propre population, les Kurdes, à Halabja en 1988. Par ailleurs, il existe des précédents de bombardements d'installations nucléaires : d'Osirak par les Israéliens en 1981, de la centrale de Boucheher en Iran par les Irakiens, et des installations nucléaires irakiennes par la Coalition durant la guerre du Golfe. On peut donc craindre que le nucléaire ne soit plus un tabou pour d'éventuels groupes terroristes ou pour les dirigeants de nouvelles puissances nucléaires.

H.B. : *L'affrontement Nord/Sud a-t-il remplacé celui de l'Est contre l'Ouest ?*

M-H. L. : La question ne se pose pas exactement en ces termes. Aujourd'hui les pays candidats au nucléaire ne se recrutent pas uniquement au Sud : la Biélorussie, l'Ukraine, le Kazakhstan, héritiers du potentiel nucléaire soviétique, ne font pas apparemment partie du Sud. De la même façon, Israël ou l'Afrique du Sud sont-ils des pays du Sud ?

Cela dit, il est certain que les grandes puissances occidentales que l'on peut considérer comme représentatives du Nord se sont regroupées dans une instance, le Club de Londres (27 pays) qui contrôle la fourniture d'éléments

nucléaires essentiellement, voire uniquement, vers les pays du Sud. Pour pouvoir porter un jugement sur cette situation, il faut prendre en compte la raison qui conduit un pays du Tiers-Monde, aux ressources financières limitées, à se lancer dans cette aventure d'un coût très élevé : prestige ? volonté d'assurer sa propre sécurité ? Ce sont les motivations qui furent celles de la France et de la Grande Bretagne, et celles de la Chine, quand elles décidèrent de se doter de l'arme nucléaire. Pourquoi donc les pays du Tiers-Monde n'en feraient-ils pas autant ? d'autant plus que, à la différence des grandes puissances nucléaires, ils sont pour la grande majorité en guerre plus ou moins larvées contre leurs voisins. Leur volonté d'assurer leur sécurité ne peut donc être traitée à la légère.

H.B. : *Mais certains pays ne recherchent-ils pas l'arme nucléaire dans un but offensif ?*

M-H. L. : Je parlerais plutôt de "sanctuarisation agressive". C'est le fait d'Etats qui ont des ambitions d'hégémonie régionale et qui ont envie de "croquer" un voisin, mais qui craignent la réaction de la communauté internationale, celle des Nations Unies et des Etats-Unis en particulier. En se dotant de l'arme nucléaire, ils espèrent dissuader cette communauté internationale de s'opposer à leur politique d'expansion.

H. B. : *Pouvez-vous nous préciser où en est l'Irak au point de vue de l'armement nucléaire ?*

M-H. L. : Théoriquement, toutes les installations nucléaires de l'Irak sont à ce jour totalement sous le contrôle international de l'AIEA et de l'ONU. Il semble donc impossible dans l'état actuel des choses, que l'Irak puisse se lancer dans la course à l'armement nucléaire. Cela dit, il n'est pas certain que les équipes de l'AIEA (Agence internationale de l'énergie atomique) qui se sont succédé depuis le cessez-le-feu aient eu connaissance de tout le programme nucléaire irakien. Et, à supposer qu'elles l'aient eue, il y a en Irak 17 000 scientifiques de très haut niveau qui peuvent prêter leurs compétences à des pays frères jusqu'à ce que la vigilance des contrôles se soit relâchée. Il y a aussi des traces de collaboration entre l'Algérie et l'Irak.

Les provocations irakiennes de janvier 1993 qui ont conduit les Américains à réagir et à bombarder l'usine de Zafaraniah montrent, me semble-t-il, que la volonté irakienne de se doter de l'arme nucléaire reste inébranlée.

H.B. : *Le cas irakien n'illustre-t-il pas le caractère illusoire des contrôles pour éviter la prolifération nucléaire ?*

M-H. L. : Si, bien sûr. Puisque l'Irak, pays signataire du Traité de Non Prolifération (TNP) ayant soumis ses installations déclarées au contrôle de l'AIEA, a pu poursuivre à l'insu de tous un programme nucléaire militaire de grande ampleur. L'Irak était à deux ou trois ans de la fabrication de la bombe quand la guerre a été déclarée, et il poursuivait le processus d'enrichissement de l'uranium par séparation électromagnétique (calutron), technique pour laquelle il avait dépensé 10 milliards de dollars.

Tout ceci bafoue le système de lutte contre la prolifération nucléaire. Personne n'avait rien vu venir : ni l'AIEA qui délivra un satisfecit à l'Irak, ni les services secrets occidentaux et israéliens ; on savait toutefois que l'Irak recherchait l'arme nucléaire mais la CIA estimait qu'il lui fallait encore 5 à 10 ans pour y parvenir.

H.B. : *Une question à laquelle vous vous attendez évidemment. Quelles sont les leçons qui ont été tirées de la guerre du Golfe ?*

M-H. L. : Le camouflet a été tel que des mesures importantes ont été décidées en 1992 afin de renforcer le système existant.

En ce qui concerne l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) : l'établissement d'un mécanisme d'"inspections spéciales" pour les activités et installations suspectes ou non déclarées, la tentative d'améliorer l'alerte en "temps utile" sur les programmes nucléaires du TNP et des autres Etats, la mise en place d'un système mondial pour recenser toutes les transactions pour les matières nucléaires et les installations.

Le Conseil de sécurité représente l'instance qui vérifie le respect des décisions de l'AIEA. Or, en janvier 92, il publie un communiqué selon lequel la prolifération nucléaire est une "menace pour la paix". Ce qui constitue une base légale à toute action de contrôle et de sanction, y compris militaire. A l'avenir on peut espérer que les "tricheurs" seront enfin punis.

Le renforcement des "directives de Londres" : les 27 pays membres ont décidé, à la fin janvier 92, de contrôler 60 éléments à "double usage" qui entraînent dans l'enrichissement de l'uranium par centrifugation.

H.B. : *Quelles sont les conséquences de l'effondrement de l'URSS ?*

M-H.L. : L'effondrement de l'URSS est la cause majeure de l'inquiétude que l'on peut éprouver aujourd'hui en matière de prolifération. Quels contrôles aujourd'hui sur les savants, sur les technologies nucléaires, sur les armes nucléaires, sur les matières fissiles ?

En ce qui concerne les hommes d'abord, nul ne sait quel contrôle est exercé sur les savants atomistes russes dont 2 000 étaient directement concernés par les armes nucléaires. Un centre a été créé en mars 92, le Centre International pour la Science et la Technologie (CIST), qui a pour objectif de fixer en Russie les savants atomistes soviétiques. Son succès dépendra de ses moyens. Une idée pourrait être de les faire travailler au démantèlement des têtes nucléaires soviétiques.

En ce qui concerne les technologies, dans le chaos qui prévaut en Russie il est utopique d'imaginer que de l'argent et des hommes puissent être affectés au contrôle des technologies nucléaires et les responsables l'admettent d'autant plus volontiers qu'ils espèrent obtenir davantage d'aide de la part des Occidentaux inquiets.

Les 27 000 armes nucléaires de l'ex-URSS sont stationnées pour la plupart en Russie. Mais un nombre non

négligeable sont en Biélorussie, en Ukraine et au Kazakhstan. Ces deux dernières Républiques ont promis aux Occidentaux qu'elles rejoindraient le TNP comme Etats nucléaires. Elles ne l'ont pas encore fait aujourd'hui. A ce propos, les Etats occidentaux auraient dû faire de l'adhésion au TNP la condition de la reconnaissance diplomatique de ces Etats.

Quant aux matières fissiles, l'industrie nucléaire militaire aurait stocké entre 100 et 150 tonnes de plutonium de qualité militaire et entre 500 et 700 tonnes d'uranium hautement enrichi dont une partie serait intégrée dans les armes nucléaires.

H.B. : *Alors, Marie-Hélène Labbé, face à cette situation inquiétante, que faire ?*

M-H.L. : Il faut recycler le plutonium et l'uranium extraits des armes nucléaires en les mélangeant d'une part avec de l'oxyde d'uranium pour le plutonium, qui serait ainsi transformé en oxyde de plutonium, et d'autre part avec de l'uranium naturel pour l'uranium de qualité militaire, on en ferait ainsi du combustible destiné soit aux réacteurs civils de la CEI, soit à l'exportation.

Toutefois stocker cette matière fissile nucléaire utilisable dans une arme nucléaire pose des problèmes physi-

ques considérables. Ce qui me conduit à ne pas souhaiter trop rapidement le démantèlement des têtes nucléaires, car les matières fissiles sont d'une utilisation moins facile quand elles sont dans une ogive que lorsqu'elles se trouvent dans un container.

H.B. : *Comment voyez-vous l'avenir ? On parle beaucoup actuellement du surarmement de l'Iran et de ses ambitions hégémoniques. Qu'en pensez-vous ?*

M-H.L. : Je suis très préoccupée par l'Iran. Il a des ressources pétrolières considérables, il avait un programme nucléaire important mis sur pied par le Shah et il peut voir dans l'effondrement de l'Irak l'occasion de reprendre le rôle de puissance régionale abandonné par l'Irak. On remarque en effet que l'Iran procède à des achats massifs d'armement conventionnel russe (Mig 29 et Mig b31) et récemment à l'acquisition d'un sous-marin russe. Les liens qui existent entre l'Iran et les Républiques islamiques de l'ex-URSS sont une source supplémentaire d'inquiétude.

H.B. : *Les accords Start II signés par George Bush et Boris Eltsine en janvier 1993 à Moscou vont dans le sens d'une nouvelle et importante réduction des arsenaux stratégiques. Le cauchemar nucléaire n'est-il pas ainsi réduit des 2/3 ?*

M-H.L. : Les accords START II signés le 3 janvier 1993 entre les présidents Bush et Eltsine vont plus loin qu'aucun accord sur le désarmement en prévoyant le démantèlement de certaines des armes les plus terrifiantes : les missiles intercontinentaux basés au sol et équipés de plusieurs ogives. En 2003, les Américains et les Russes ne devront plus avoir qu'entre 3 000 et 3 500 ogives chacun (contre 7 000 chacun dans START I) et les SS-18 et SS-19 soviétiques devront être éliminés ; les Etats Unis s'étant débarrassés de leurs MX et ayant transformé leurs Minutemen en engins à une seule ogive, il ne leur restera que des missiles à une tête.

Cela dit, la mise en œuvre de START II paraît difficile. Sur le plan pratique, les Russes ont déjà du mal à tenir le rythme prévu du démantèlement des armes que leur impose START I, pour des raisons financières et techniques. Sur le plan politique, il faut que Boris Eltsine réussisse à vendre cet accord aux autres Républiques "nucléaires" de l'ex-Union soviétique ; or, aucune d'entre elles, et tout particulièrement l'Ukraine, ne semble disposée à se séparer facilement de ses armes nucléaires.

Marie-Hélène Labbé était interviewée par Henri Bourbon

"La prolifération nucléaire en 50 questions" par Marie-Hélène Labbé. Editions Jacques Bertoin. Collection "Le jour d'après", dirigée par Paul Loubière.

Etats dotés de l'arme nucléaire : Etats-Unis, France, Royaume Uni, ex-URSS, Chine.

Etats nucléaires de facto : Israël, Inde, Pakistan.

Etats recherchant activement à se doter d'armes nucléaires : Corée du Nord, Iran, Irak.

Etats ayant lancé un programme nucléaire : Algérie, Libye.

Etats ayant freiné ou renoncé à leur programme nucléaire : Taïwan, Corée du Sud, Argentine, Brésil, Afrique du Sud.

Explosion de la bombe atomique lancée le 1^{er} juillet 1946 sur l'atoll de Bikini par les Américains.

LES QUATRE MODERNISATIONS DE L'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT

par Dominique ANTOINE

"Il faut être absolument moderne"
Arthur RIMBAUD

Depuis le début des années 1960, c'est-à-dire depuis la fin du triomphe de l'Etat, le thème de la modernisation de l'administration scande la vie publique. "Nouvelle société" (Jacques Chaban-Delmas), "Réforme administrative" (Valéry Giscard d'Estaing), "Renouveau du service public" (Michel Rocard), "Quelle fonction publique demain ?" (Maurice Blin) (1) : l'Etat semble toujours en retard d'une modernité. Si d'aventure, les politiques s'en désintéressaient, la "société civile" les rappellerait à l'ordre, comme l'ont déjà fait le sociologue Michel Crozier avec son slogan "Etat modeste, Etat moderne" (2) ou l'Institut de l'Entreprise dans ses Cahiers (Janvier 1992) : "Modernisation de l'Etat et compétitivité".

Comme toutes les utopies, la modernisation de l'administration de l'Etat est un terreau délicieux pour les mobilisations éphémères, la langue de bois, les gadgets et les gourous.

Qu'est-ce que moderniser ? Rendre moderne ? Il y aurait donc une administration archaïque - celle d'hier et d'aujourd'hui -, et une administration moderne - celle de demain ?

Chacun conçoit que l'Etat n'est pas une divinité détachée de la vie sociale, que l'intérêt général n'est pas une notion intemporelle, que le bien commun s'applique à une situation historique donnée. Mais pourquoi cette insistance récente sur cette notion de modernisation de l'administration ?

Qu'est-ce que la modernité pour l'administration de l'Etat ?

En réalité, on ne peut répondre à cette question sans s'interroger sur la modernité de l'Etat lui-même, dont l'administration n'est que le bras séculier. Le questionnement sur l'adéquation administration publique/société civile renvoie à un questionnement sur le rôle de l'Etat dans la société civile.

Or la société française a vécu des mutations très profondes depuis vingt-cinq ans. Ces mutations affectent la conception française de l'Etat, et donc les attentes des Français à l'égard de leur administration publique. En ce sens, la modernisation de l'administration, c'est tout simplement l'application du principe de changement à l'administration - un changement orienté vers l'excellence du service public.

Notre propos, dans le présent article est, après avoir identifié quatre mutations récentes de la société dans leur impact sur la perception et le rôle de l'Etat, d'en déduire les quatre chemins sur lesquels progresse la modernisation de l'administration. Les exemples seront issus de l'observation d'un ministère souvent considéré comme archaïque : le ministère de l'Education nationale. Mais, bien entendu, beaucoup d'autres administrations, et certaines plus systématiquement encore, parce que depuis plus longtemps, changent de comportement et de visage.

MUTATIONS SOCIALES ET MUTATIONS DE L'ÉTAT : LES QUATRE FONDEMENTS DE LA MODERNISATION ADMINISTRATIVE

Quatre types de transformation ont affecté la société française depuis vingt-cinq ans.

Mutations du système de valeurs dominant

Dans les pays occidentaux, les années 1960 sont marquées par une contestation croissante de l'autorité sous toutes ses formes. Les héritiers du mouvement hippie se manifestent bruyamment en France en mai 1968. "Ni Dieu ni maître" : sont mis en cause les pouvoirs centralisés, lointains, impersonnels, l'exercice unilatéral de l'action publique.

L'émancipation de l'individu s'accompagne d'une valorisation du particulier, du local, du proche. La démocratie représentative est bousculée par une exigence de participation directe aux décisions publiques, exprimée sur le mode du "Je suis concerné, je veux décider".

A partir du début des années 1980, la montée de l'individualisme aboutit à la glorification de la libre entreprise. Le libéralisme social est remplacé par le libéralisme économique. Le phare des temps modernes est le chef d'entreprise, qui prend des risques individuels pour un profit personnel.

La crise du collectif ne touche pas seulement les associations, les syndicats, les mutuelles, les partis politiques. Le rôle de l'Etat est doublement mis en cause.

Gardien de l'intérêt général, l'Etat ne peut que heurter les intérêts particuliers. Il est d'autant plus contesté que les points de vue particuliers sont fortement exprimés. Cette critique externe se double d'une critique interne : le mode d'exercice du pouvoir au sein de l'administration est contesté par les fonctionnaires eux-mêmes.

Mutations économiques

La rupture de 1973-74 marque la fin d'une longue période de forte croissance. La progression du pouvoir d'achat des ménages est enrayée, les déficits publics se creusent. Le débat sur les dépenses de l'Etat revêt une importance nouvelle. La société civile prend conscience que l'administration publique représente les frais généraux de la nation - de "l'entreprise France".

La crise de l'Etat-Providence n'est pas seulement financière. C'est le keynésianisme lui-même, ressort économique des Trente Glorieuses, qui devient inopérant. La crise pétrolière révèle une crise de l'offre, essoufflée par la progression des coûts salariaux, de la valeur du dollar, et des prélèvements obligatoires.

Laffer théorise les échecs de l'interventionnisme public : "trop d'impôt tue l'impôt". Sous l'influence de Milton Friedman, les politiques économiques des pays occidentaux sont recentrés sur une simple régulation par la monnaie. Les "Chicago-boys" marquent d'une empreinte ultra-libérale les activités du Fonds monétaire international.

Une telle révolution dans la pensée économique ne peut qu'affecter profondément une administration publique en quête de modernité.

Mutations institutionnelles

A partir de la fin des années soixante, la construction européenne produit des effets sensibles sur le mode d'ac-

tion des administrations de l'Etat. Certains ministères, comme ceux chargés de l'agriculture ou de l'aménagement du territoire, voient leurs missions se transformer radicalement.

Mais le choc européen sur l'administration des Etats nationaux est encore à venir : le recrutement de fonctionnaires étrangers bouleversera par exemple le profil des fonctions publiques dans les dix années qui viennent.

A l'inverse, la décentralisation a d'ores et déjà ébranlé les conceptions traditionnelles de l'Etat. Au fonctionnaire des services extérieurs, il est aujourd'hui demandé d'être un bon partenaire, avant que d'exercer une autorité au nom de l'intérêt général.

Des illustrations classiques de cet exercice obligatoire de modestie sont fournies par le nouveau métier du préfet. Autrefois exécutif des collectivités en même temps que dépositaire de l'autorité de l'Etat, le préfet est désormais, avant tout, chargé d'être l'interlocuteur des collectivités au nom de l'Etat. Le cas de l'Education nationale est lui aussi exemplaire de cette mutation institutionnelle : les compétences partagées Etat/Collectivités introduites par les lois de décentralisation ressemblent dans les faits à un double droit de veto, qui transforme le rôle des responsables territoriaux (3).

Mutations technologiques

Sous l'effet d'innovations technologiques très rapides, le travail de bureau connaît depuis vingt ans une révolution permanente. L'ensemble du secteur tertiaire, marchand et non marchand, cherche à la maîtriser tout en tirant des bénéfices économiques maximaux au moindre coût social : l'administration publique et le monde de la banque ou de l'assurance affrontent des défis similaires.

L'innovation technologique transforme en particulier le traitement et la transmission de l'information.

Le traitement automatique de l'information - l'informatique - s'est développé en quatre étapes. Au commencement était le système centralisé, protégé par des vitres épaisses, l'oxygène artificiel des climatiseurs, le ronronnement aristocratique des ordinateurs et le langage ésotérique d'une confrérie d'extra-administratifs. Ensuite vint le temps de l'ordinateur personnel, revanche de l'utilisateur plébéien, libéré de la tutelle aliénante de l'informaticien, mais désespérément seul. Puis la machine départementale consacra l'appropriation d'outils informatiques de grande capacité par des équipes polyvalentes de gestionnaires-informaticiens (ou d'informaticiens-gestionnaires). Enfin le réseau de micro-ordinateurs offre à la fois la souplesse de l'ordinateur personnel et la puissance que permet la mise en commun des fichiers.

La transmission automatique et à distance des données - la télématique - facilite le partage de l'information ; par un effet de transparence, elle accroît ainsi la fiabilité des données et réduit les délais de gestion. De plus, les unités administratives de base sont responsabilisées dans le genèse et la saisie de l'information.

Après l'avoir considéré comme le grand architecte de la reconstruction puis du développement du pays, la société civile exerce donc depuis vingt-cinq ans quatre pressions très fortes sur l'Etat :

- qui est sommé de se préoccuper davantage de l'individuel, du particulier ;

- qui est jugé trop cher, et dont les interventions économiques sont supposées intempestives ;

- qui est contraint de composer avec des pouvoirs politiques locaux de plus en plus forts ;

- qui doit assumer une révolution technologique majeure.

Au total, c'est autant le résultat que le style de l'action administrative qui sont mis en question : à l'exigence de légalité et d'autorité a été substituée une exigence d'efficacité et de convivialité.

Les pressions seraient-elles tellement fortes qu'elles réduiraient l'administration "en miettes" ? En réalité l'administration de l'Etat organise depuis vingt-cinq ans sa propre mutation, avec difficulté et persévérance, afin de répondre aux défis que représentent les mutations sociales.

MUTATIONS DE L'ÉTAT ET MUTATIONS DE L'ADMINISTRATION DE L'ÉTAT : LES QUATRE CHEMINS DE LA MODERNISATION ADMINISTRATIVE

Au défi de l'individuel et du particulier, l'administration publique répond par l'approfondissement de la concertation, au défi des coûts par la maîtrise des budgets. La déconcentration est une réplique à la décentralisation, et le partage de l'information permet de tirer profit des nouvelles technologies.

Par ces quatre chemins progresse la modernisation de l'administration, qui elle-même permet à l'Etat d'adapter son action aux nouvelles missions que lui impartit la société civile.

Approfondissement de la concertation

Le dernier quart de siècle a vu se développer considérablement le dialogue, tant avec les partenaires extérieurs à l'administration qu'au sein des administrations de l'Etat.

Pendant les années 1970 se multiplient les directions chargées, pour le compte des grands ministères, des relations avec les usagers. L'accueil du public, la réponse à son courrier, l'explication en une langue intelligible des mesures prises, apparaissent comme des idées neuves.

L'institution du Médiateur en 1974 participe de la politique de "décrispation" voulue par le nouveau Président de la République. Des textes importants sont pris pour contraindre l'administration à réduire ses délais de réaction, ou à motiver ses décisions de refus. La procédure des enquêtes d'utilité publique est plusieurs fois remaniée, dans un sens toujours plus favorable à la concertation. Avec Laurent Fabius, les fonctionnaires

sortent -ou, plus exactement, auraient dû, conformément aux intentions exprimées dans divers textes, sortir de l'anonymat, et, pour certains d'entre eux, de l'irresponsabilité institutionnelle.

Depuis le passage de Jacques Chaban-Delmas à l'hôtel Matignon, le dialogue social au sein des administrations publiques ne cesse de s'intensifier. En dehors de l'application du seul statut de la fonction publique, encore plus protecteur depuis la réforme Le Pors, la concertation informelle est tellement développée que des administrations comme celles de l'éducation ou de l'agriculture sont pratiquement cogérées par les fonctionnaires et les permanents syndicaux.

La vogue des "cercles de qualité", que la diffusion de la "gestion participative" ne fait que prolonger, a permis au dialogue de transgresser les barrières hiérarchiques. L'examen des organigrammes montre certes que le fameux modèle hiérarchico-militaire continue à gouverner les structures. Mais il ne suffit plus à rendre compte des multiples courants d'échange qui se nouent entre fonctionnaires de tous niveaux, et qui infléchissent, sinon provoquent nombre de décisions importantes.

Maîtrise des budgets

Inspiré du "Planning and Programming Budgeting System (PPBS)" que Mac Namara avait appliqué dans les années 60 aux crédits du Pentagone, la "Rationalisation des Choix Budgétaires (RCB)" continue à influencer fortement, sinon les méthodes de travail, au moins la culture de référence de toute une génération de fonctionnaires. L'idée que le coût complet d'une action publique puisse et doive être mesuré, indépendamment des flux comptables qu'elle a générés, déplace la réflexion de l'univers du *rendement* vers celui de la *productivité*, ou, pour parler moderne, de l'univers de l'*efficacité* vers celui de l'*efficience* : les résultats de l'action ne sont plus seulement mesurés pour eux-mêmes, mais par rapport à la somme des moyens mis en œuvre.

Regroupées désormais derrière l'étendard du "contrôle de gestion", ces notions déjà anciennes, plus financières que budgétaires, sont communément enseignées dans les centres de formation de fonctionnaires. Elles irriguent la politique dite du "renouveau du service public" lancée par Michel Rocard : ainsi les "centres de responsabilité", pierres angulaires de l'actuelle modernisation, bénéficient d'assouplissements comptables parce qu'ils font la preuve de leur aptitude à maîtriser la gestion financière.

La plupart des jeunes cadres supérieurs de l'administration savent aujourd'hui ce qu'est un budget prévisionnel, un indicateur de gestion, un tableau de bord, même si l'entité que leurs homologues du secteur privé nommeraient centre de profit, ils continuent de l'appeler direction, service ou division. Ne pouvant identifier le résultat à un chiffre, ils la gèrent au moins comme un centre de coût, et parfois comme un centre de responsabilité, au sein duquel les actions sont minutieusement programmées et évaluées.

Déconcentration des compétences (3)

Objets d'efforts aussi vieux que les Républiques, la *déconcentration* a été incontestablement accélérée depuis dix ans, sous l'effet de la *décentralisation*. Des décrets du 10 mai 1982 à la "charte de la déconcentration" adoptée en 1991 par le Gouvernement, le mouvement est continu : il s'agit d'émanciper l'échelon territorial de l'Etat, afin de l'ériger en partenaire autonome et responsable des élus locaux.

La décentralisation a conféré aux Conseils régionaux et généraux des pouvoirs nouveaux, et les a affranchis de la tutelle qu'exerçait a priori le représentant de l'Etat sur l'opportunité de leurs décisions. Sauf à abandonner des pans entiers de l'action publique aux collectivités locales, il fallait également doter les représentants territoriaux de l'Etat d'une capacité de décision propre, sans qu'ils soient contraints comme par le passé d'attendre autorisations et feux verts de leurs administrations centrales. Des compétences lourdes et nombreuses ont ainsi été transférées du centre vers la périphérie de l'Etat.

La déconcentration des tâches au sein de l'Etat aboutit au printemps 1991 à l'affirmation législative du principe suivant : "La déconcentration est la règle de droit commun de l'organisation et du fonctionnement des administrations civiles de l'Etat". *De jure*, le renversement est copernicien : l'administration centrale ne peut plus agir que par exception.

Dans les faits, le progrès de la déconcentration renforce l'autorité des préfets sur les chefs des services extérieurs de l'Etat. Ils sont les seuls à pouvoir engager financièrement l'Etat : compte tenu de l'importance des investissements croisés, les préfets de région exercent en particulier un vrai pouvoir lorsqu'ils signent les contrats de Plan - documents interministériels par excellence.

Au ministère de l'Education nationale, la déconcentration a fait émerger un échelon de gestion traditionnellement effacé : l'échelon académique. Patron de l'Education nationale dans plusieurs départements, de la maternelle à l'université, le recteur est désormais un véritable manager. Le budget de certaines académies dépasse 10 milliards de francs lourds. Les personnels se comptent par dizaines de milliers.

Si l'administration de l'Etat a su s'adapter au choc tellurique de la décentralisation, il semble en revanche que les effets de l'europanisation doivent être évoqués au futur.

Certes de très nombreux fonctionnaires ont pris l'habitude du chemin de Bruxelles. Mais ce n'est pas encore un chemin de modernisation, tant l'état d'esprit demeure défensif. L'ouverture des fonctions publiques aux ressortissants communautaires est plus souvent analysée comme l'annonce d'une arrivée massive de fonctionnaires étrangers que comme celle d'un enrichissement pour les fonctionnaires français : ceux-ci pourront travailler de longues années à l'étranger sans rupture de carrière, pour le plus grand bien dans beaucoup de cas de

l'administration française.

Partage de l'information

Comme dans les banques ou les compagnies d'assurance, l'irruption des nouveaux modes de traitement et de transmission de l'information provoque un effet déstabilisateur. Mais comme les entreprises, l'administration de l'Etat a su vaincre ses appréhensions et domestiquer les technologies nouvelles, au point que les bénéfices de l'ère informatique ne se limitent plus à une simple automatisation de la gestion de masse.

Car la révolution des bases de données et de l'informatique répartie crée un effet de transparence très puissant : l'information est unique et partagée par tous les acteurs, au mépris des itinéraires hiérarchiques que seules pouvaient baliser les notes-papier, alternativement transmises et retenues. La base de données est une mine à ciel ouvert. Des polices établissent des règles d'accès et d'exploitation, mais ces règles elles-mêmes sont discutées et appliquées de manière totalement transparente. L'automatisation des tâches agit ainsi comme un révélateur, qui oblige à préciser toutes les procédures de gestion.

L'exemple de l'Education nationale montre à la fois la spectaculaire transformation du travail que permettent les nouvelles technologies de l'information et de la communication, et les gains de productivité considérables que l'institution peut en attendre.

Trois grands systèmes d'information sont en cours de diffusion dans l'ensemble des académies. L'un concerne la gestion des postes et des personnels enseignants du second degré, le deuxième celle des élèves du second degré et la troisième celle des personnels non-enseignants. Le pivot du système est la base de données académique, gérée au rectorat, mais alimentée, à distance, par les établissements scolaires, et dans laquelle l'administration centrale, à distance également, vient puiser les informations dont elle a besoin. Malgré les aléas inhérents à toute innovation de cette ampleur, le projet met en évidence l'aptitude d'agents administratifs de tous niveaux à s'approprier les nouvelles technologies pour que s'améliore la qualité du service qu'ils rendent au public.

En conclusion, il apparaît bien que les défis auxquels l'Etat a été confronté depuis la fin des années 60 ont bouleversé ses missions. Car la société française se transformant radicalement, les conditions de l'action publique - et par conséquent de l'action administrative - connaissent des mutations profondes. A l'administration athlétique des années 50, qui portait d'autant plus loin la flamme d'une France autrefois ruinée que la société politique était hydrocéphale, allait-on voir succéder un vieillard bedonnant, pétri de contrition à chaque fois qu'il se croyait montré du doigt comme note de frais vivante d'une France néo-capitaliste ?

Non, l'administration a su se frayer des chemins pour adapter le style et les résultats de son action aux exigences de son époque. La cartographie des voies qu'elle

emprunte pour se moderniser, c'est le projet de service qui la figure le mieux.

Instrument de gestion du moyen terme, le projet d'action que se donne un service administratif prend en compte, dans un cadre déconcentré, les attentes et propositions de ses partenaires internes et externes. Il recense des objectifs prioritaires, identifie les conditions à respecter pour qu'ils soient atteints, institue des procédures de suivi. Sont ainsi mises en jeu des données administratives et financières, dont les nouvelles technologies de l'information et de la communication facilitent l'exploitation et la maîtrise.

Au total il est clair que le projet de service peut être l'instrument le plus fédérateur de la modernisation, en

même temps que son accoucheur le plus adroit. Il le sera à condition que les moyens soient alloués sur la base de contrats passés après une validation par l'autorité supérieure, et que leur mise en œuvre fasse l'objet a posteriori d'une évaluation précise. Il permettra alors à l'administration de l'Etat de mieux remplir ses missions.

Dominique ANTOINE

(1) *France-Forum* n° 275-276 - Janvier-Mars 1992.

(2) *Objet d'un Club France-Forum à Paris le 16 décembre 1987 avec Michel Crozier et d'une note de lecture de J.C. Lamberti (France-Forum n° 239-240-241 d'Octobre 1987).*

(3) *France-Forum* : "La décentralisation : un chantier inachevé (Jean Brenas, Jacques Barrot) n° 275-276 et 277-278 (de Janvier-Mars et Avril-Juin 1992).

L'existence d'une revue dépend du nombre de ses abonnés

Abonnez-vous — Diffusez France-Forum

Abonnements de soutien

FRANCE-FORUM demande instamment à tous ceux qui comprennent son effort de lui apporter leur appui en souscrivant un abonnement de soutien dont le prix minimum est fixé à 150 F.

France-Forum, 133 bis rue de l'Université, 75007 Paris

Numéros spécimens gratuits sur demande

Nous demandons à nos abonnés qui changent de domicile de bien vouloir nous indiquer leur nouvelle adresse sans omettre de mentionner leur ancienne adresse. Merci.

CATHOLICISME ET LIBÉRALISME

par Émile POULAT

A la mémoire d'Henri Guitton et de Pierre de Calan

“La doctrine sociale de l’Eglise adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral aussi bien que du collectivisme marxiste”.

Jean-Paul II - 1987

“Le marché reste un lieu essentiel de l’activité humaine, où le jeu des libertés ne se réduit pas aux possibilités de quelques-uns qui s’efforcent d’en détenir la maîtrise”.

Parler aujourd’hui du libéralisme - et surtout du libéralisme économique - n’est pas chose facile. Le mot a toujours été d’emploi difficile en raison de son laxisme sémantique. Chacun a sur ce point ses évidences et ses susceptibilités, qui peu-

vent en heurter d’autres.

En 1937, Emmanuel Mounier estimait que *libéralisme* avait perdu tout sens intelligible. Nous l’avons vu opérer un retour en force parmi nous, à l’état nu ou enrichi de préfixes : néo-libéralisme, ultra-libéralisme... Dans

l'Église catholique, au contraire, aucune fluctuation : il a toujours gardé un sens doctrinal très précis, aussi constant que négatif. Pourtant, nombreux sont les catholiques à s'en écarter, à l'ignorer, et même à s'avouer incapables d'entrer dans cette pensée.

Le sociologue historien que je suis n'a ni à s'en indigner, ni même à en juger : il doit d'abord constater cette situation intellectuelle et chercher à la comprendre, expliciter les problèmes dont elle est grosse et explorer les traditions dont ils vivent. Il y faut de l'intelligence et de la mémoire. Les catholiques forment une communion religieuse, mais où cohabitent bien des familles spirituelles et des courants sociaux dont les rapports peuvent être faits autant de conflits que d'ignorance mutuelle. Le centenaire de *Rerum novarum* a bien mis ces difficultés en relief, et tout particulièrement dans la région lyonnaise (1).

RÉTICENCES TRADITIONNELLES A L'ENCONTRE DU LIBÉRALISME ÉCONOMIQUE

Le mouvement social catholique issu de l'école de Liège, d'Albert de Mun et de La Tour du Pin, de l'Union internationale d'études sociales de Fribourg, plus tard des Semaines Sociales, a toujours montré un antilibéralisme foncier et décidé. En cela, il s'opposait à d'autres catholiques sociaux, cette école d'Angers réputée plus "libérale" qui, à l'inverse, lui reprochera de trop donner au "socialisme". Leurs divergences portaient, de fait, sur la liberté d'association, la liberté du travail, le domaine de la loi, l'intervention de l'Etat...

Récemment disparus à quinze jours d'intervalle, Pierre de Calan (1911-1993) et Henri Guitton (1904-1992) illustrent remarquablement la persistance jusqu'à nous de ces divergences. Catholiques connus comme tels, tous deux étaient des chroniqueurs appréciés au Forum de *La Croix-L'événement*. Inspecteur des Finances, industriel, banquier, Pierre de Calan se disait volontiers libéral parmi les catholiques, sans cacher les limites de son libéralisme, dictées par sa conscience catholique et où les "ultra-libéraux" - les Américains disent "libertariens" - voyaient la négation même de tout vrai libéralisme. Quant à Henri Guitton, qui avait modernisé la science économique française en l'engageant dans la voie mathématique, il se sentait plus profondément social que libéral. Signe des temps : aucun orage, aucun nuage même ne troublait leur entente. Auteur d'eux, avec eux, on pouvait parler de tout avec une entière liberté (2).

Est-ce cela le vrai libéralisme ? Peut-être, mais c'est encore autre chose que le débat entre Liège et Angers. Et s'il n'y avait que ce débat d'écoles entre catholiques sociaux, l'Église l'aurait laissé suivre son cours. En fait, ce débat horizontal - l'Etat et les libertés individuelles - s'inscrivait dans un débat plus large, vertical, où l'Église se heurtait à l'esprit des Lumières et à son rejet de la "transcendance".

Pionnier du Ralliement et fondateur de "l'Action libérale populaire", le catholique Jacques Piou ne voyait dans l'usage romain de cette notion qu'un alibi : "mot commode pour masquer l'hostilité à la politique constitutionnelle, le libéralisme sous toutes ses formes inspirait à Pie X une particulière horreur" (3). Baptiste américain, le sociologue Peter Berger s'est montré plus perspicace : "Le lieu originel de la sécularisation a été la sphère économique, en particulier ces secteurs de l'économie qui ont leur source dans les processus capitalistes et industriels... La religion s'arrête à la porte de l'usine" (4).

Le processus s'est révélé à double détente : l'économie moderne recélait dans ses flancs une question religieuse fondamentale et la douloureuse question sociale. La "déchristianisation du prolétariat" - de la classe ouvrière - a fermé la boucle : dans le sillage des encycliques, la réponse sera donnée par les syndicats chrétiens et par la J.O.C. Cette "économie du diable" (l'expression est d'Alfred Sauvy) éloigne de Dieu et déchire la société, où elle engendre à la fois l'opulence et la révolution, deux formes de *matérialisme* (5).

Pour une mentalité catholique, le procès était jugé : "*La doctrine sociale de l'Église adopte une attitude critique vis-à-vis du capitalisme libéral aussi bien que du collectivisme marxiste*", écrivait encore Jean-Paul II en 1987 dans *Sollicitudo rei socialis*, au grand dam des libéraux (6).

LE POIDS DES RÉALITÉS

Deux ans plus tard, tombait le mur de Berlin, suivi par l'éclatement de l'empire soviétique.

Le vent mondial est aujourd'hui au libéralisme après l'avoir été longtemps au dirigisme. Partout on "dérègle", même s'il faut pour cela beaucoup régler. Un dirigeant d'entreprise ou de syndicat doit y être attentif, par simple réalisme, s'il ne veut pas échouer sa nef. La réflexion, au contraire, ne peut se borner à prendre le vent et à se laisser porter par lui.

Un chrétien, un catholique peut-il, doit-il préférer le libéralisme au dirigisme ou l'inverse ? On pourra justement répondre que c'est affaire de préférence, de circonstance et d'appréciation, comme de choisir tel ou tel itinéraire de voyage, par le rail, la route ou l'air. On ajoutera que, pour voir ainsi les choses, point n'est besoin de séparer la foi et l'économie : il suffit de penser que la foi a partout sa place, qu'on penche pour l'une ou pour l'autre orientation.

Mais la question se réduit-elle à cette alternative facile ? S'il y a un sentiment qui prévaut aujourd'hui, c'est bien celui de l'hypercomplexité du monde dans lequel nous peinons et des problèmes que nous devons affronter, sans recette miracle pour les résoudre, sans école de pensée qui en possède la clé, sans expert à qui s'abandonner de confiance. Trop de grosses et même grossières erreurs ont déjà été commises pour qu'on puisse encore en douter.

Ces inextricables difficultés sont dues, les unes au sous-développement, les autres au sur-développement, mais toutes au fonctionnement quotidien du système, quels que soient les moyens dont disposent les partenaires et les doctrines dont ils se réclament. Ce système, c'est le marché, auquel personne n'échappe plus, si ce n'est - pour combien de temps encore ? - les Yanomani de l'Amazonie. Ce marché, c'est la mise en rapport universelle de ce qu'Adam Smith le premier a nommé "la richesse des nations".

L'œuvre d'A. Smith - *ses Recherches* (1776) - symbolise une mutation décisive dans l'histoire de l'humanité et, au cœur de celle-ci, pour la position de l'Eglise et le cours de la civilisation. L'Eglise, on l'écoutait ou on ne l'écoutait pas, et elle-même donnait ou ne donnait pas l'exemple. Il n'empêche : depuis Jésus, elle enseignait les Béatitudes et le Décalogue : sainte pauvreté. Désormais, ce qui est légitimé, ce sera saint enrichissement, signe de la faveur divine. Nous sommes à une bifurcation : une divergence s'ouvre, inaugurant un conflit fondamental de mentalité dont nous ne sommes toujours pas sortis.

Conflit de pouvoir, si l'on veut, sous le signe d'un rejet de l'autorité religieuse - faisons-nous protestants - ou tout au moins - restons catholiques - d'une soustraction d'obéissance. Conflit d'interprétation, en toute hypothèse : comment accorder l'esprit évangélique de pauvreté et l'effort conseillé d'enrichissement ? Par la division des rôles et l'exercice de la "charité" ? Jésus l'a dit : "Il y aura toujours des pauvres parmi vous", selon une traduction largement et durablement reçue bien qu'exégétiquement douteuse, c'est-à-dire infidèle. Par l'abjuration de cette hérésie moderne que constitue notre "science de la richesse" et de cette idolâtrie moderne du "culte de l'argent" ?

Un immense malaise s'est installé, qui n'est pas près de se dissiper, avec son cortège de malentendus en cascade. Un mot est apparu - en France vers 1820 - qui a servi, plus tard, à en désigner le foyer : *libéralisme*. Il reviendra souvent dans les enseignements pontificaux, toujours en mauvaise part. On en parle au singulier, tantôt dans l'absolu, tantôt suivi de qualificatifs qui le spécifient : philosophique, politique, social, économique, religieux, etc. Dans le langage catholique, il forme une constellation avec d'autres mots aussi mal famés : naturalisme, rationalisme, individualisme, etc. On les retrouve dans le *Syllabus* de 1864 qui allonge la liste : panthéisme, indifférentisme, latitudinarisme, socialisme, communisme. D'autres s'y ajouteront : positivisme, matérialisme, laïcisme, scientisme, modernisme, etc. Que d'-ismes !

Le conflit est à son zénith : à la prétendue "civilisation moderne" s'oppose frontalement la "civilisation chrétienne" (*La Civiltà cattolica*, ainsi que titreront les jésuites italiens en 1850 leur célèbre revue, toujours publiée). L'heure est à l'*intransigeance* (proposition 80 et dernière du *Syllabus*) et au *Kulturkampf*. Plus tard,

viendra le temps du "ralliement" (en France) et de la "conciliation" (en Italie). La conscience des oppositions s'émousse, passe de la répulsion à l'attraction, du combat au débat. La pensée catholique entre dans un monde dont tout la séparait : pour elle, un Nouveau Monde, comme l'Amérique au XVI^e siècle et la Chine au XVII^e, qui, à nouveau, divise les esprits. Elle perd de son tranchant, prend le sens de la complication et le goût de l'approximation.

DES CONCEPTS A PRÉCISER

Il est facile de penser avec précision et fermeté quand on peut s'adosser à une tradition toute faite, avec ses catégories et ses concepts, mais est-ce encore penser ? Et comment pénétrer dans cet univers inconnu avec un armement étudié pour un monde en noir et blanc ? A l'inverse, quand on est familier des affaires, peut-on s'en tenir aux vues de l'enseignement traditionnel ? Comment passer de l'affrontement au discernement ? Comment éviter faux débats et mauvaises querelles ? On avancera ici huit propositions offertes à la réflexion et à la discussion.

1) "*Mater et magistra*" : vieille formule, qui court d'Innocent III à Jean XXIII, mais qui est à plusieurs niveaux. En matière de foi, l'Eglise est maîtresse absolue de son expression canonique. Elle n'a qu'une maîtrise relative sur la pensée de ses théologiens et plus encore de ses fidèles : aucun instituteur n'est jamais parvenu (et c'est un bien) à faire marcher tous ses élèves au même pas intellectuel que lui. Elle n'a guère qu'une maîtrise nulle (aujourd'hui du moins) sur la conduite des événements et sur le langage des sociétés : chefs de gouvernement ou d'entreprise, combien se conforment à ses directives, à son esprit ?

2) L'Eglise romaine n'a jamais manifesté la moindre hostilité de principe ni à la liberté, ni au pouvoir, ni à la richesse, ni au progrès, ni à l'économie, ni plus généralement à l'activité humaine. Ici se noue la longue querelle autour de l'*humanisme chrétien*, qui ne comporte aucune réponse par oui ou par non, mais présuppose la détermination de ce qu'on met dans cette expression. En revanche, elle a souvent critiqué - et parfois sévèrement - le cours, les formes et les conditions prises par l'exercice de ces capacités. Quoi qu'on puisse penser de cette critique, elle présente un avantage minimal comme toute critique motivée venue d'un autre horizon : réserver l'avenir, le maintenir ouvert, rappeler qu'aucune civilisation, aucune entreprise, aucun progrès, si entraînants et dominants soient-ils, ne sont le fruit d'une fatalité nécessitante.

3) *Libéralisme*, ce mot contentieux qui n'a pas 200 ans d'âge et qui compte peut-être autant de sens, ne va plus de soi. Il soulève trois questions préalables à tout emploi :

- puisque son sens premier n'a cessé de s'enrichir, est-il demeuré fidèle à son intuition originelle ou s'en est-il écarté ?

- quand on le spécifie (philosophique, politique, économique, social, religieux, etc.), s'agit-il de branches poussées sous le tronc commun ou d'une simple rencontre de vocabulaire ? C'est l'histoire du premier couple humain : un seul ou plusieurs ? monogénisme ou polygénisme ? Autrement dit, si ces libertés se consomment un peu partout à la carte, au gré de chacun et à la mesure de son appétit, n'ont-elles pas une même attache culturelle, un même berceau originel, un même moteur spirituel ?

- devant pareil "libéralisme" dans l'usage du mot (7), faut-il s'étonner si le magistère catholique et les différentes familles libérales ont tant de peine à trouver un langage commun sur ce terrain ? Le libéralisme que condamne l'Eglise ne recouvre pas le libéralisme dont se réclament nombre de nos contemporains et n'a parfois qu'un lointain rapport avec lui.

4) On peut en dire autant du socialisme que l'enseignement social catholique oppose au libéralisme sans jamais les séparer. A moins de tenter entre eux une conciliation plus ou moins verbale - "libéralisme social" ou "socialisme libéral" -, on peut estimer que l'incompatibilité entre eux demeure vigoureuse mais qu'elle s'est vidée de toute raison religieuse. Aujourd'hui, il est de nombreux catholiques qui tiennent pour un libéralisme ou pour un socialisme que n'a jamais visé l'Eglise, ce qui ne dispense personne de savoir et de comprendre ce qu'elle a toujours visé.

Seuls l'oubli ou l'ignorance peuvent s'en étonner. Deux traditions courent depuis le siècle dernier dans le catholicisme français sans rien demander au pape ni aux évêques : un socialisme chrétien dont l'histoire est assez bien connue ; un libéralisme économique d'entrepreneurs et de professeurs qui attend toujours son historien (8).

5) On répète volontiers que Vatican II a reconnu "la juste autonomie des réalités terrestres". C'était consacrer une formule récente et exprimer en langage moderne une doctrine fort ancienne : ce qu'auparavant on appelait "la juste distinction du spirituel et du temporel", ce qu'autrefois on mettait dans la distinction sans séparation des ordres, des pouvoirs et des savoirs. Tout le désaccord entre la doctrine catholique et la pensée libérale tient à l'adjectif *juste*, où la première affirme une dépendance que la seconde répudie au nom de son autosuffisance. C'est le nœud originel du désaccord : on n'a pas bougé depuis sur ce point décisif ; on n'a pu qu'apprendre à vivre ensemble dans cette situation, et ce fut difficile. Il n'y a aucun intérêt à le masquer dans le flou d'un discours de bonne volonté : mieux vaut reconnaître l'écartèlement ou le hiatus.

Libéralisme connote libre examen, libre pensée (dont le sens ira en se rétrécissant), libre recherche (exponentielle), libre entreprise, etc., dans une pleine et entière liberté individuelle. Nul n'est obligé d'aller au bout, mais il n'en doit compte qu'à lui-même, à la justice humaine et, s'il le reconnaît, au Juge suprême. Tout ce que des catholiques peuvent accorder à cette "liberté de conscience" qui régit nos sociétés avancées paraîtra déri-

soirement court et borné à ceux qui professent le principe de son illimitation.

6) Libéralisme économique, mais lequel ? Même à l'état pur, ce n'est pas un corps simple. Très vite, il a commencé d'osciller entre deux pôles : libérisme et protectionnisme (9). Le jeu continue à l'échelle mondiale, et ce sont les Etats qui mènent cette "guerre économique".

Théories et modèles développent un "libéralisme d'exclusion", refoulant tout ce qui s'oppose à ses principes et à ses règles. La réalité nous montre plutôt un "libéralisme d'inclusion", obligé d'intégrer produits dérivés et intérêts concurrents qu'il suscite : Etat et prolétariat au premier chef, puis législations et associations (les syndicats), disparités, pollution, épuisement des ressources, consommateurs et mêmes Eglises. L'écologie est le dernier né de l'économie. Nous vivons à l'âge d'un *libéralisme dialectique*, en régime démocratique. Nous sommes passés d'un libéralisme de pionniers à un libéralisme de masse, où tout le monde revendique voix au chapitre. Une question grave surgit : dans quelle mesure l'illimitation postulée est-elle généralisable ? Ne se transforme-t-elle pas, par un effet pervers, en une gigantesque usine de ficelage ? La construction de l'Europe libérale exige beaucoup de ficelle, mais combien plus l'économie mondiale !

7) L'économie libérale n'a pas inventé le *marché* : elle lui a donné sa figure actuelle, sa taille, son volume, sa cadence, ses règles, ses instruments, ses mœurs. Le marché a une existence immémoriale, depuis qu'il a remplacé le troc à deux. Foires et marchés rythmaient la vie rurale, avec leurs occasions de rencontres périodiques. Le progrès de l'abstraction en a fait une entité impersonnelle. Mais ce marché théorique tire toute sa substance - maigre - du marché réel, cette institution économique luxuriante qu'il n'est pas permis de réduire d'un côté aux différentes opérations boursières, de l'autre à quelques modèles simplifiés. Le marché reste un lieu essentiel de l'activité humaine, où le jeu des libertés ne se réduit pas aux possibilités des quelques-uns qui s'efforcent d'en détenir la maîtrise.

Les démocrates chrétiens allemands parlent volontiers d'"*économie sociale de marché*", et la réflexion commence à se développer en France, en retard sur la réalité économique. En effet c'est davantage en France (10) qu'en Allemagne que la notion d'économie sociale de marché a été souvent mise en œuvre depuis la Libération. Les partisans de l'économie "sociale" de marché la distinguent d'une économie "libérale" de marché, car ils ont le souci que cette politique économique respecte une éthique humaniste. Ils contribuent ainsi à ouvrir la réflexion économique, prise dans les glaces de ses formes canoniques, possédée par ses démons intérieurs - schématisme, dogmatisme, déterminisme -, ceux-là mêmes qui menacent toute pensée, même chrétienne. Le "libéralisme" n'a d'autre justification que l'exercice des libertés : tout part de là et tout y revient. L'homme peut lever la tête, mais seule la mort l'arrache à la terre : aucun envol, aucune extase, aucune révélation n'y suffisent.

8) Faute de pouvoir s'étendre sur l'encyclique *Centesimus annus* comme il conviendrait, on appréciera qu'elle jette un regard neuf sur le libéralisme économique et le marché, mais avec les tempéraments qui lui sont essentiels. A qui voudrait l'ignorer, il suffit de lire les propos ultérieurs de Jean-Paul II aux industriels mexicains réunis à Monterrey ou, plus récemment, aux entrepreneurs et travailleurs italiens à Nola (Campanie) :

“Après la faillite historique du communisme, il se crée de nos jours le risque de céder à une sorte d'*idolâtrie du marché* (cf. C.A., 40), qui, s'il devait s'affirmer au niveau national et international, produirait des conséquences néfastes pour les plus pauvres. Il est urgent de réaffirmer *les exigences de la justice* qu'aucune règle du marché ne peut fouler. Le *droit de propriété* privée doit lui-même être ordonné au principe de la *destination universelle des biens*, devenant toujours plus, dans un contexte de liberté sociale, non seulement garantie d'autonomie privée, mais aussi instrument de solidarité (cf. C.A., 30)... Résistez aux séductions du consumérisme, tourné vers une vie facile basée sur l'avoir” (11).

A ceux qui douteraient encore de la pensée pontificale - trop vite ramenée aux “notions clés de la science économique libérale” (12) -, il reste à écouter ses interprètes les plus qualifiés, soit, ici, deux cardinaux français de la Curie romaine.

Le 22 août 1992, à Vienne (Autriche), lors d'un colloque organisé par l'Institut des sciences humaines, le cardinal Etchegaray - qui a été l'envoyé du Pape dans les pays les plus pauvres du monde - donnait une conférence sur “la société libérale et l'Eglise catholique”. Il y détaillait, en cinq points non limitatifs, le *oui, mais* de la seconde à la première d'après *Centesimus annus* et ce qui empêche celle-ci d'honorer pleinement la liberté humaine : “une société qui mutilé l'homme en le coupant de ses sources divines”, où “les riches sont de plus en plus riches et les pauvres de plus en plus pauvres”, où “le spectacle offert par les pays qui se libéralisent à des pays qui se libèrent n'est guère exemplaire”...

Un mois plus tard, le 20 septembre à Prague, lors d'un symposium sur “la nouvelle liberté religieuse à l'Est et le libéralisme de l'Ouest”, le cardinal Poupard enfonçait le clou dans ses conclusions : “Le libéralisme détermine l'histoire de l'Europe à partir du siècle des Lumières comme un grand courant d'émancipation de l'homme, comme exigence de sa dignité et de sa liberté. Mais, chrétiens que nous sommes, nous rendons grâce au Christ qui nous a libérés, mais nous ne voulons pas pour autant devenir des libéraux. Car la liberté est un don de Dieu et le libéralisme est une idéologie...” (13).

Parmi les plus hautes autorités romaines, le débat vertical demeure donc entier et l'Eglise intransigeante. En revanche, le débat horizontal a la voie libre devant lui. Il tourne présentement sur l'économie de marché, très précisément sur l'existence reconnue par tous d'un *marché* qui se présente sous deux formes bien distinctes :

économie *libérale* ou économie *sociale*. Aucun de ceux qui se réclament de la tradition catholique sociale ne sous-estimera l'importance et l'urgence d'une réflexion sur cette différence décisive.

Emile POULAT

(1) Jean-Dominique DURAND et al., éd. Cent ans de catholicisme social à Lyon et en Rhône-Alpes, Paris, les Ed. Ouvrières, 1992, 566 p. Je renvoie ici à mon intervention, qui souligne les malentendus persistants autour du “libéralisme économique” de l'école sociale d'Angers opposée à celle de Liège.

(2) Grâce à leur amitié et à leur soutien, l'Institut de France a accueilli de 1988 à 1992 un groupe de réflexion sur “Pensée chrétienne et vie économique”.

Cette réflexion doit son élan à la Lettre des évêques américains : Justice économique pour tous (1987). Elle s'est poursuivie en étroite association avec l'enquête mondiale conduite par l'Institut international Jacques Maritain (Rome) sur “Ethique, économie et développement. L'enseignement des évêques des cinq continents”. Le bilan de cette enquête sera l'objet du Colloque international organisé par l'Université de Fribourg (Suisse), 1-3 avril 1993, qui sera clôturé par le cardinal R. Etchegaray.

(3) J. PIOU, Le Ralliement, son histoire. Paris, Spes, 1928.

(4) P. BERGER, La Religion dans la conscience contemporaine. Paris, Le Centurion, 1971, pp. 206-207.

(5) Un mot-clé d'époque : il revient une fois toutes les quatre pages dans La France en transition du Père Louis-Joseph LEBRET. Paris, Les Ed. Ouvrières, 1957, 168 p.

(6) Rappelé par le Cardinal ETCHEGARAY dans sa conférence citée ci-dessus n° 12.

(7) Selon Roland BARTHES, dans sa leçon d'ouverture au Collège de France, “le langage est totalitaire” par nature. On peut aussi aisément le montrer “libéral”.

(8) L'histoire du libéralisme catholique ou du catholicisme libéral s'en est tenue jusqu'ici à ses formes politiques. Problème : l'abbé Emmanuel BARBIER, dans son Histoire du catholicisme libéral et social (5 vol., 1923) comme auparavant dans sa revue, La Critique du Libéralisme religieux, politique, social (1908-1914), exclut délibérément le “libéralisme économique”.

(9) L'économiste libéral italien Pareto émigra en Suisse quand le gouvernement libéral italien se fit protectionniste.

(10) Les démocrates chrétiens et l'économie sociale de marché, Paris, éditions Economica, 1988.

(11) L'Osservatore romano, 24 mai 1992, p. 5.

(12) Alain MADELIN, L'Encyclique Centesimus annus. Doctrine sociale et éthique de la liberté. Paris, Institut Euro 92, 1992, p. 14.

(13) La Documentation catholique a publié ces deux textes l'un à la suite de l'autre, 1^{er} Novembre 1992, pp. 946-951.

“Après le communisme, le libéralisme s'épuise... Après la catastrophe anthropologique du marxisme, nous sommes devant les mirages du libéralisme”, a dit le cardinal Poupard, qui a conclu en citant Guardini : “Notre existence approche de l'option absolue”.

On pourra lire aussi le P. Jean-Yves CALVEZ, “Où va mener le libéralisme ?”, La Croix-L'événement, 12 janvier 1993.

LE MARCHÉ ET LE ROYAUME

par Jean-Marie DOMENACH

Le Marché ne peut remplir sa tâche de dispensateur et de régulateur que s'il est assis sur une tradition, une culture, une morale.

Nous présentons ci-après un article de notre collaborateur Jean-Marie Domenach, qui a été publié dans "La France Catholique" le 23 octobre 1992. Ce texte s'insère parfaitement dans la réflexion menée à "France-Forum" et ailleurs sur la nécessité pour le libéralisme économique et le marché de respecter des valeurs éthiques.

Tout y passe : les écoles, les petites gares, les bistrots, les coins tranquilles. La campagne se meurt, la banlieue se bétonne, et le torrent canalisé, d'un formidable coup de boutoir, disloque les bâtiments préfabriqués que des maires complaisants ont installés sur des zones inondables. Ici même, Olivier Clément (1) lançait un appel bouleversant au sauvetage de la paysannerie. Si le rendement devient notre maître absolu, alors, rasez les haies, coupez les arbres solitaires et transformez en usine une terre que des millions de gens, moines et laboureurs, ont défrichée,ensemencée, humanisée... Connaissez-vous cette belle histoire que raconte Charles Lindbergh. C'était en 1927. Pendant des heures il s'était agrippé aux commandes, au-dessus de l'Atlantique (car, à l'époque, on volait bas) et puis, lorsqu'il vit approcher la côte normande, il sentit qu'il avait faim et il tira un sandwich de son enveloppe, la froissa et, au moment où il allait la jeter par-dessus bord (car, à l'époque, le cockpit n'était pas fermé), il se ravisa : "Mon premier geste en France, se dit-il, ne sera pas de salir un aussi beau jardin".

Hélas, nous nous chargeons de le salir nous-mêmes, et pas seulement des déchets de pique-nique : ce sont les paysans qui bourrent la terre d'engrais, abattent les bosquets, et, lorsque le vent souffle du mauvais côté, l'odeur des porcheries se mêle à celle de la chimie. La campagne se met à puer et le lisier empoisonne les sources et les puits. Va-t-on réaliser l'utopie du premier des socialistes, Saint-Simon, qui prédisait le moment où le tiers des cultures se ferait sous serre, tandis que le reste du territoire deviendrait un immense parc à l'anglaise ? Mais ce parc, qui l'entretiendra ? L'imagine-t-on comme un zoo à péage ? Cet été, je suis allé voir les loups du Gévaudan : cent trente bêtes dans de vastes enclos, fort sympathiques d'ailleurs (le fameux loup du Gévaudan n'était probablement qu'un chien de guerre). Il nous faudra aussi des parcs à chèvres et à moutons, et même des parcs à vaches car celles-ci commencent à disparaître de nos prés.

Si on veut cela, ou si on l'accepte (ce qui revient au

même), la rupture avec notre tradition rurale sera irrémédiable, car la campagne est notre principal lieu de mémoire. La banlieue ne l'est pas, qui, comme son nom l'indique, est plus ou moins un exil. Nos villages et nos bêtes légendaires, nos clochers et nos fermes, dans vingt ou trente ans, ne seront plus que des objets de curiosité touristique, et la France se donnera elle-même en spectacle aux Français et aux visiteurs étrangers. Nous deviendrons, pour nous-mêmes, exotiques. Cette sinistre perspective explique que tant de zones rurales aient donné une majorité au "Non" le 20 septembre. Je partage cette angosse, même si je ne crois pas que la technocratie de Bruxelles soit l'artisan de ce désastre...

Ce que nous subissons n'est pas la contrainte externe d'une politique ou d'une administration, mais une fatalité économique dont nous sommes complices, fatalité humaine et non plus divine. Le paradoxe est qu'elle opère sous l'enseigne de la liberté. "Marché libre", voilà l'idole. Les socialismes se sont effondrés, ne laissant rien derrière eux, même pas l'espérance. Succédant au désastre économique qu'a produit le communisme, voilà donc le marché, scintillant de vitrines, d'autoroutes, de voyages et de vacances. En Slovaquie, parlant à de jeunes démocrates chrétiens, je leur demandais ce qu'ils espéraient de l'Europe. Le marché libre, me répondirent-ils d'une seule voix, et j'avais beau leur dessiner d'autres horizons, ils en revenaient toujours là, et je les comprenais : quand un peuple a fait la queue pour manger pendant cinquante ans, il a besoin de goûter un peu à l'abondance.

Ces jeunes gens ne peuvent pas savoir de quel prix ils vont payer ce rêve. Finies les réunions où l'on chantait et récitait des poèmes. Finies la fierté de l'histoire, la fraternité des révoltes. Leurs paysages, leurs chevaux et leurs légendes disparaîtront avec leurs chansons. Mais, ces choses-là, les riches n'ont pas le droit de le dire aux pauvres. Pourtant, c'est à nous, sentinelles endormies, de sonner l'alerte, parce que la patrie nous échappe et que, la tête et les bras pleins de choses, nous creusons le vide autour de nous et en nous.

Il est temps de rompre avec cette pudeur qui nous ferme la bouche et de dire à ceux qui ont imaginé ce passage à la démocratie et à l'économie de marché "comme une sorte de parousie", qu'ils se trompent. Michel Camdessus, directeur du Fonds Monétaire International (FMI), que je viens de citer (2), continue ainsi : "Voici qu'ils découvrent à la fois que la prospérité n'est pas pour demain et que le Marché n'est pas le Royaume". Pis : j'oserais dire que, par une autre voie, certes moins douloureuse, le règne absolu du Marché nous achemine tous aux mêmes résultats que le socialisme a obtenus par la dictature et la collectivisation : la destruction de l'environnement et des pratiques sociales, le déclin de la joie de vivre... Vaut-il mieux y aller dans la terreur ou dans l'euphorie ? L'avenir répondra.

"Le Marché en son début, c'est mille formes d'abus, c'est la mafia, le triomphe des débrouillards et des trafics d'influence (...). C'est aussi un énorme travail, moins

visible, de préparation du futur". Certes, mais à condition que nous, les nantis, nous aidions ceux qui veulent nous rejoindre. Mais comment les aider efficacement ? S'il s'agit de leur envoyer un peu de nos surplus, au titre d'avance sur la société de consommation, nous ne ferons que les enfoncer dans la misère spirituelle sans soulager longtemps la misère matérielle. "Ne promettons pas ce que le Marché ne peut pas tenir. Ces sociétés ont aussi besoin de biens qui ne s'achètent pas (liberté intérieure, convivialité, contemplation, espérance, sens de l'existence, partage...). Ces valeurs-là ne sont pas filles du Marché mais filles du Royaume".

Allons plus loin. Le Marché ne peut remplir sa tâche de dispensateur et de régulateur que s'il est assis sur une tradition, une culture, une morale. De lui, on peut dire ce qu'on dit de l'éthique de communication : il suppose la confiance de chacun en chacun - en sa loyauté, son honnêteté, sa responsabilité. En ce sens, le Marché est moral.

Mais si cette structure collective n'existe plus, ou pas encore, alors le Marché offre toute licence à l'arnaque, à la corruption et à la domination du faible par le fort. A l'auto-organisation, qui est la loi de son fonctionnement, se substituent des ententes clandestines. C'est le règne de la Mafia, et l'on passe ainsi de la dictature du Parti à celle des gangs. C'est ce qui arrive en Russie. A un autre niveau, plus subtil, plus civilisé, c'est ce qui nous menace, Européens.

"Dans sa logique pure, poursuit Michel Camdessus, la mise à prix peut être mise à mort". Formule admirable qui résume le ravage du productivisme qui, dans nos campagnes et nos villes, dépossède les gens de leur travail, de leurs demeures et de leurs paysages.

Comment freiner cette frénésie ? En maintenant la distinction du Marché et du Royaume, dit M. Camdessus. Certes, Mais vivre en partie double est un exercice pénible. Aussi bien, nous recommande-t-il de recentrer l'économie sur l'humain. A "la main invisible" qui, selon les fondateurs du libéralisme économique, réglait l'harmonie du Marché, il ajoute "la main de justice" de l'Etat qui fait prévaloir le droit sur les abus et assure les services sociaux, et puis "la main fraternelle de la solidarité", qui combat la misère chez nous et dans le monde.

Ainsi, après un long et sanglant détour, l'histoire nous ramène-t-elle à l'époque de la Crise - la vraie, celle de 1929 - qui déchaîna sur l'Europe le chômage et la violence, et à cette fameuse "troisième voie" vite ensevelie, qui se fondait sur une double expérience : celle du collectivisme et celle du libéralisme sauvage. Faudra-t-il une seconde crise pour qu'on rétablisse enfin la primauté du besoin sur l'argent, de l'homme sur l'économie, et que l'on considère le Marché, non plus comme une idole insatiable, mais comme le serviteur de la Cité ?

Jean-Marie DOMENACH

(1) France Catholique du 25 septembre 1992.

(2) Documents de l'Episcopat, n° 12, juillet-août 1992.

LA PROCÉDURE PÉNALE : RÉFORME ET CONTRE-RÉFORME

par Gino NECCHI

La loi du 4 janvier 1993 relative à la procédure pénale divise les professionnels : avocats, magistrats, policiers, comme elle a opposé lors de son élaboration le Sénat et l'Assemblée Nationale et fait apparaître des clivages au sein du Parlement qui ne correspondaient pas toujours à ceux des familles politiques. La conférence des bâtonniers des barreaux de France se félicitait le 29 janvier 1993 de ces dispositions en présence du Garde des Sceaux pendant que deux organisations professionnelles de magistrats et plusieurs associations de juristes mettaient en place un Observatoire destiné à constater et à dénoncer les conséquences néfastes que, selon elles, ne manqueront pas d'entraîner pour la sécurité des citoyens ces nouvelles normes juridiques. Ces praticiens du Droit demandaient l'abrogation de cette loi en cas de victoire de l'opposition lors des élections législatives de mars 1993.

C'est pourquoi il apparaît nécessaire de présenter une synthèse de ces dispositions en abandonnant tout parti pris et toute polémique : il convient de mettre en évidence les lignes directrices de cette loi constituée en réalité d'une addition de textes dépourvus de toute idée générale apparente.

Une lecture attentive confrontée à la pratique du Palais nous permet cependant de dégager deux grands axes de réflexion, lors de l'enquête de Police d'une part, pendant l'instruction judiciaire d'autre part. C'est le constat. Au delà de celui-ci, il faudra nous demander pour l'avenir quelles dispositions constituant une réelle protection des libertés individuelles devront être conservées et même améliorées et quelles autres au contraire devront être abrogées, lorsqu'elles manifestent un abandon dangereux de la capacité pour l'Etat de répondre légalement et efficacement aux atteintes contre les personnes et les biens.

L'ENQUÊTE DE POLICE : UNE COURSE D'OBS- TACLES POUR L'OFFICIER DE POLICE JUDICIAIRE

A la suite d'affaires isolées et, pour l'une d'entre elles, ayant entraîné des conséquences dramatiques le législateur a établi une véritable suspicion d'incompétence à l'encontre des officiers de Police judiciaire. Pour éviter toute difficulté concernant les modalités de la garde à vue, il a donc été décidé d'obliger l'officier de Police judiciaire, lorsqu'il a placé en garde à vue l'auteur présumé d'une infraction criminelle ou correctionnelle, à prévenir :

- le Procureur de la République,
- la famille du gardé à vue,
- un médecin choisi par le gardé à vue sur une liste préalable,
- un avocat, toujours désigné par ce dernier.

Toutes ces formalités sont prescrites à peine de nullité. L'officier de Police judiciaire, qui, en plus et simultanément, aura l'obligation de rendre compte à sa propre hiérarchie, va être obsédé par le respect des règles de forme. *Le temps de la garde à vue limité à 24 heures, risque donc de s'écouler sans que progresse l'enquête : or, chacun sait que les éléments constitutifs de l'infraction sont dans la plupart des affaires réunies au début des premières recherches.* L'officier de Police judiciaire est transformé en greffier scrupuleux, voire, plus précisément, en préposé du téléphone.

D'autant plus que, comme par le passé, l'officier pourra aussi requérir un médecin qu'il désignera lui-même pour examiner le gardé à vue et devra bien évidemment prendre l'attache notamment de l'Identité judiciaire, de ses autres collègues connaissant déjà le mis en cause et du Laboratoire de Police Scientifique, par exemple.

Faut-il pour autant revenir sur toutes les dispositions de cette loi ? de tels propos seraient irréalistes. Mais il faut concilier les garanties individuelles - légitimes - et l'efficacité de la répression - tout autant légitime. Sinon, c'est accentuer le divorce entre les citoyens et l'Institution judiciaire qui, eu égard à la masse des affaires à traiter, sera toujours prise en défaut : par an, 350 000 gardés à vue pour toute la France, dont 47 000 uniquement à Paris. C'est pourquoi *il faut aménager les dispositions qui viennent d'être votées*. Par exemple :

- La famille du gardé à vue doit être prévenue de la privation de liberté de ce dernier ; mais, si des éléments, n'autorisent pas une telle démarche (perquisitions dans le milieu familial), nul besoin pour l'officier de Police judiciaire d'appeler une nouvelle fois le Procureur. Il lui suffira d'explicitier sa décision dans le procès-verbal, fondée sur le risque de disparition des biens recherchés ;

- L'accès du Barreau dans les locaux du gardé à vue doit être maintenu pour permettre la vérification des modalités de garde à vue ; mais il ne doit pas s'agir à cette occasion d'établir un lien entre un client et son avocat. Cette visite est institutionnelle : le bâtonnier ou un avocat désigné par lui vérifie les conditions de la garde à vue. Il ne s'agit pas à ce stade d'établir un commencement de défense. Il convient seulement de réaliser un contrôle sur les conditions physiques, psychologiques et matérielles. Sur le plan de l'éthique d'ailleurs, on risque de voir de nombreux avocats en difficulté dans un dialogue avec des malfaiteurs chevronnés : jusqu'où peut-on aller dans l'assistance sans pour autant tomber dans la complicité ?

- Il faudra revenir sur la sanction juridique des formalités omises. La loi prévoit la nullité de la procédure en cas de non respect de celles-ci. C'est la chance donnée aux délinquants chevronnés qui, dans certaines matières (le trafic de stupéfiants), ne peuvent pas plaider le fond : ils sont pris la "main dans le sac" et seule une défaillance en la forme viendra à leur secours. Il faut abroger ces dispositions et revenir au principe général de bon sens : il y a nullité lorsque la méconnaissance d'une formalité substantielle porte atteinte aux intérêts de la partie qu'elle concerne. Dans ce cas, c'est à celle-ci de démontrer et d'apporter la preuve de la violation de son droit. Pas de porte ouverte aux nullités automatiques.

L'INSTRUCTION JUDICIAIRE : LA DÉNATURATION DES FONCTIONS

Du juge d'instruction au greffier instructeur

La recherche des preuves en droit pénal repose sur un savant jeu d'équilibre entre le juge et l'inculqué. Le magistrat instruit son dossier en interrogeant et en mettant en évidence les contradictions apparues. Le temps est donc un élément essentiel de l'instruction. Celui qui est à contretemps se trouve "hors circuit". La loi nouvelle rompt complètement cet équilibre.

En la forme, elle substitue la notion de mise en examen à celle d'inculpation. Il s'agit là d'un simple effet de vocabulaire. A juste titre, les inculpés se plaignaient de la

publicité faite dans la presse d'autour d'eux ; ils étaient condamnés avant même que leur procès n'ait lieu. Comme le gouvernement et la majorité n'ont pas osé étendre aux majeurs les dispositions relatives aux mineurs - celles qui interdisent de donner le nom des mineurs inculpés - de peur de déplaire aux médias, il a donc été décidé malgré l'amendement courageux de Jean-Louis Debré, député de l'Eure, de changer les mots. Dans quelque temps, la mise en examen aura remplacé dans l'esprit du public l'inculpation et il faudra trouver une autre expression. Mais il est plus facile de changer les mots que les choses... Là n'est pas l'essentiel, qui réside en réalité dans les avantages suivants consentis au mis en examen :

- Lorsque des personnes seront susceptibles d'être mises en examen, le Procureur de la République, au moment où il décidera l'ouverture d'une information, à supposer que ces personnes ne lui soient pas déférées, devra les avertir par lettre recommandée avec accusé de réception : c'est dire que la méthode qui consiste à rassembler des éléments objectifs contre elles avant qu'elles n'en soient averties (écoutes téléphoniques, perquisitions-surprise) sera prohibée. C'est la fin des filières que l'on remonte, c'est la fin de la Police d'investigations dans les affaires plus complexes : droit pénal des affaires, stupéfiants.

- Si la personne est déférée devant le Procureur, elle pourra, avant d'être mise en examen par le juge d'instruction, s'entretenir avec son avocat : c'est dire que cet entretien constituera une "répétition" et les premières déclarations faites ne seront plus spontanées mais préparées.

- Le juge d'instruction devra répondre dans le délai d'un mois à toute demande d'audition, d'interrogatoire, de confrontation, de transport sur les lieux... Il devra, s'il n'entend pas y faire droit, rédiger une ordonnance. Autrement dit, l'initiative passe aux parties. Le juge ne mène plus l'instruction. Il la subit. Ce n'est plus sa stratégie mais celles des parties. L'équilibre est rompu. Il faudra revenir sur ces dispositions.

- Le juge enfin ne délivre plus le mandat de dépôt qui sera de la compétence d'un autre magistrat à partir du 1^{er} mars 1993 et, à compter du 1^{er} janvier 1994, d'une juridiction composée d'un magistrat et de deux assesseurs non magistrats professionnels, des citoyens choisis. Ces mesures en revanche ne doivent pas être abrogées. Autant les professionnels seuls doivent rechercher les preuves de culpabilité, autant l'idée de confier le contentieux de la liberté et de la détention à une juridiction collégiale composée pour partie de citoyens semble conforme à l'évolution de l'état des libertés. Une réforme en ce sens avait même été suggérée dans ces colonnes par l'auteur de cet article (1).

Du Procureur de la République à l'Accusateur Public

A partir de 1994, la structure de l'audience tant devant le Tribunal Correctionnel que devant la Cour d'Assises sera modifiée ; jusque-là, le Président interrogeait les

prévenus ou les accusés, après avoir exposé les faits. Le Président avait donc la responsabilité de l'équilibre de l'audience. C'est à lui que revenait le rôle de garantir la sévérité et la pondération.

La réforme modifie substantiellement le rôle du Procureur : c'est ce dernier qui devra exposer les faits reprochés à l'accusé ou au prévenu. Il apparaîtra donc comme celui qui est chargé de l'accusation à tout prix. Puis la parole sera donnée à l'avocat qui, à son tour, mènera une part de l'instruction à l'audience. Cette nouvelle répartition des rôles fait du Président un magistrat taisant, un muet sans autorité. Devant la Cour d'Assises, l'avocat général ne sera plus celui qui présente d'une façon objective les faits, les analysant, les qualifiant juridiquement, en tenant compte des points à charge et à décharge. Par essence, il deviendra l'homme de l'Accusation face à celui de la Défense : l'avocat.

Or le Ministère Public n'est pas une partie au procès comme une autre. Le représentant de l'Etat ne doit pas être perçu de la même façon que le défenseur des intérêts privés, que ceux-ci soient ceux de la victime ou des auteurs d'infractions. Le représentant de l'Etat doit être celui du Droit et de la Raison. C'est pourquoi ces dispo-

sitions devront être très rapidement abrogées.

*
* *

La procédure pénale est une branche du Droit Public par de nombreux aspects : le débat politique qui porte sur elle est bien plus important que celui qui intéresse le droit pénal. Il n'est pas de même nature : il renvoie à l'idée que l'on se fait des rapports entre l'Etat et les individus. Dans un monde marqué par la montée de la délinquance internationale organisée, il est impensable que la République, aujourd'hui, désarme et ne se dote pas des moyens propres à assurer sa protection et la sauvegarde de son tissu social. Les Italiens, eux, le savent : ils tentent de revenir aux dispositions pénales antérieures à 1989, date à laquelle le Parlement avait voté de nouvelles normes juridiques, toutes familles politiques réunies. L'expérience de notre proche voisin ne mérite-t-elle pas réflexion ?

L'enjeu est de taille : la démocratie libérale veut-elle se donner les moyens d'assurer aux citoyens leur légitime sécurité ou laissera-t-elle pervertir ses principes qui, détournés de leur sens, risquent de la mettre en péril ?

Gino NECCHI

(1) Gino Necchi. *La Justice... en sursis avec mise à l'épreuve* (France-Forum, n° 269-270, Avril-Juin 1991).

Les livres de nos collaborateurs et amis

Jean CLUZEL

"Regards sur l'audiovisuel"

1974-1993

Tome II "Mots pour Maux"

Ed. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence

Jacques TESSIER

"Marxisme ou doctrine sociale
chrétienne ?"

Trente années de confrontations en France

Ed. Fayard

Yves HAMANT

"Alexandre Men"

Un témoin pour la Russie de ce temps

Préface du cardinal J.M. Lustiger

Ed. Mame

François THUAL

"Géopolitiques au quotidien"

Préface de René Monory

Ed. Dunod

LE POINT DE VUE DE JEAN BOISSONNAT

Europe n° 1

LE SECRET DU MARCHÉ EUROPÉEN

On parle beaucoup, depuis le 1^{er} janvier, du marché unique européen, officiellement réalisé. Mais peut-être n'a-t-on pas vu l'essentiel.

L'essentiel n'est pas que, désormais, non seulement les marchandises, mais aussi les capitaux, les services, et bientôt les personnes (dès l'été prochain par la route, à l'automne dans les aéroports) circulent absolument librement, sans aucun contrôle entre les pays membres de la Communauté. L'essentiel n'est même pas que l'on ait pris quelque 300 décisions pour supprimer les obstacles plus ou moins obscurs qui permettraient, par exemple, aux Allemands d'interdire leur marché aux bières étrangères ; aux Français, aux Italiens, aux Anglais, à tous de réserver à leurs seules entreprises nationales, les marchés de l'Etat et des collectivités locales. Tout cela est aboli. Du moins dans les textes.

On est même allé jusqu'à harmoniser certaines fiscalités. C'est ainsi que la France a dû sensiblement abaisser la TVA sur les voitures. C'est tout bénéfique pour les consommateurs.

Tout cela est important, significatif, sensible à l'opinion publique. Or on sait combien l'Europe a besoin d'être concrète, pratique, pour rallier l'adhésion de tous.

Et pourtant, ce n'est pas l'essentiel.

L'essentiel est qu'en vertu du Traité instituant le marché unique, ratifié en 1987 (c'est-à-dire, en France, par une majorité libérale, à la demande du gouvernement Chirac, auquel participait un certain Philippe Séguin), en vertu donc de ce traité toutes les décisions concernant le fonctionnement du marché unique peuvent être prises à la majorité. C'est-à-dire qu'aucun Etat national ne peut y opposer un droit de véto. La révolution est là. C'est la

première fois qu'une institution internationale dispose d'un tel pouvoir et s'en sert couramment. Nous avons là l'embryon d'un gouvernement supranational. Je sais que ce n'est pas la mode. On ne parle aujourd'hui qu'identité nationale, ethnique, religieuse, régionale, que sais-je...

Mais posons-nous la question : où est le bon exemple ? Dans la Yougoslavie qui se défait ou dans la Communauté qui se fait ? Où est l'avenir, le progrès, la paix : à Bruxelles ou à Sarajevo ? Parfois la Communauté nous déçoit ; elle est lente (aucune naissance n'est instantanée). Mais elle se fait. C'est donc possible.

04/01/1993

L'EUROPE PAIERA...

Ce qui s'est passé en ce début d'année est tout à fait significatif. A Francfort, la Banque fédérale d'Allemagne ne baisse pas ses taux d'intérêt. Déception à Paris où Pierre Bérégovoy annonce un allègement de la trésorerie des entreprises, en février, pour 10 milliards de francs en jouant des mécanismes de paiement de la TVA qui aboutissent, habituellement, à l'inverse c'est-à-dire à ce que les entreprises fassent crédit à l'Etat.

En réalité, ceci compense pour partie cela. Si les Allemands avaient abaissé leur taux d'intérêt comme on l'espérait, la France aurait fait de même et les entreprises auraient payé leurs crédits moins chers. Comme les Allemands ne l'ont pas fait (mais ça va venir), l'Etat français offre aux entreprises une facilité de crédit en compensation.

Naturellement cette facilité a un coût que les contribuables français finiront par payer en dernier ressort, car cet argent que l'Etat ne reçoit pas au jour prévu, il devra l'emprunter et donc payer, lui, des intérêts. Or l'Etat c'est nous, c'est donc nous qui les paierons.

Tout se passe comme si, les Allemands n'ayant pas voulu payer beaucoup plus d'impôts pour financer la réunification, s'obligeant ainsi à maintenir des taux d'intérêt élevés et nous contraignant à faire de même pour tenir la parité entre le franc et le mark, c'étaient les Français qui devaient finalement payer un peu plus d'impôts pour le compte des Allemands.

A vrai dire, cela n'est pas choquant. Que nous contribuions au retour à la liberté en Allemagne orientale, c'est un geste légitime de solidarité européenne. Mais peut-être aurait-il mieux valu le dire clairement et plus tôt.

Si, en 1990, nous avions dit aux Allemands "nous sommes prêts à vous aider pour financer la réunification", nous aurions fait d'une pierre deux coups : nous aurions manifesté publiquement notre solidarité (alors qu'aujourd'hui on le fait d'une manière occulte et détournée, si bien que personne ne le sait) ; et nous aurions évité une trop forte hausse des taux d'intérêt, en Allemagne et chez nous, c'est-à-dire que nous aurions moins de chômeurs.

Moralité : faites le bien à un ami, il vous en reviendra toujours quelque chose.

08/01/1993

L'INDÉPENDANCE DE LA BANQUE DE FRANCE

C'est inscrit dans le Traité de Maastricht. Le gouvernement actuel en est d'accord. L'opposition vient de publier un projet de loi dans ce sens. La Banque de France doit devenir totalement indépendante du pouvoir politique. Qu'est-ce que cela signifie ?

C'est un projet avant tout politique. Les Allemands n'ont accepté l'idée de monnaie unique dans le Traité de Maastricht qu'à la condition expresse que la Banque centrale européenne chargée de gérer cette monnaie, soit indépendante à l'image de ce qu'est la Banque fédérale d'Allemagne, vis-à-vis du gouvernement de Bonn. Donc, nous n'avons pas le choix : si nous voulons la monnaie unique, il faut une Banque indépendante à l'échelle de l'Europe et pour avoir une Banque européenne indépendante, il est prévu que les Banques centrales nationales doivent le devenir. C'est une sorte de gage exigé par les Allemands en échange du sacrifice qu'ils font en renonçant à la plus prestigieuse des monnaies des pays européens, le mark.

Nous avons du mal à comprendre, chez nous, ce que signifie le mark pour les Allemands : c'est l'équivalent de notre drapeau tricolore et de la Place de la République, réunis. Le fondement même de l'Allemagne prospère et démocratique d'après-guerre. L'indépendance de la Banque fédérale est d'ailleurs le reflet de ce rôle fondateur de la monnaie allemande.

Il ne s'agit donc pas seulement de technique, d'économie ou de finance ; il s'agit de politique et presque de morale. Chez nous, l'Etat a fait la monnaie. En Allemagne, c'est la monnaie qui a refait un Etat.

L'écu fera-t-il l'Europe unie, comme le mark a fait la

nouvelle Allemagne ? Nous ne le savons pas. Peut-être. Mais, quel que soit le statut de la future Banque centrale européenne, celle-ci ne fonctionnera pas comme une Banque centrale nationale. Elle devra tenir compte des intérêts de chaque nation. Elle sera sans doute indépendante des autorités politiques européennes, mais elle devra en permanence dialoguer avec elles.

Et d'ailleurs, ce qui fait l'indépendance d'une telle Banque, ce n'est pas son statut juridique. C'est le caractère de ceux qui la dirigent et le soutien qu'ils sauront obtenir dans l'opinion, pour résister aux pressions - inévitables - du pouvoir politique, qu'il soit national ou européen.

14/01/1993

LE MODÈLE EUROPÉEN ET LE CHÔMAGE

Avant-hier le capitalisme. Hier le socialisme. Aujourd'hui le libéralisme. Demain la social-démocratie. Tel serait l'itinéraire de l'Histoire si l'on en croit les amis français et européens de Jacques Delors, réunis à la fin de la semaine dernière à Paris.

La social-démocratie serait effectivement une idée neuve en France où elle a été longtemps suspectée par le socialisme orthodoxe de réformisme mou, de collaboration de classes, autrement dit d'être hérétique à la révolution. Aujourd'hui, après l'effondrement du communisme, la révolution n'est plus à la mode. Vive le réformisme, l'économie mixte, le socialisme de marché, autrement dit la social-démocratie, précisément.

Seulement si la social-démocratie est une nouveauté dans le discours politique en France - et non plus de la "bouillie pour les chats" comme nous le disait encore François Mitterrand il y a dix ans -, ce n'est pas une nouveauté en Europe. Tous les amis de Jacques Delors venus de Scandinavie, de Grande-Bretagne, d'Allemagne, d'Italie ou d'Espagne, sont au pouvoir ou l'ont été dernièrement. Même quand ce sont des libéraux qui se trouvent au gouvernement, l'Europe est structurellement social-démocrate. Or elle compte 17 millions de chômeurs !

Quand nous disons qu'elle est structurellement social-démocrate, nous voulons dire qu'elle a construit un modèle social en fonction de cette inspiration politique. Avec un Etat qui intervient volontiers dans la vie économique et sociale, des syndicats reconnus et plus ou moins associés au pouvoir, beaucoup d'impôts, des systèmes de protection sociale très élaborés et des entreprises publiques. C'est cela le "modèle européen" qui se distingue notablement du "modèle américain" et du "modèle japonais".

L'Europe compte-t-elle autant de chômeurs (c'est-à-dire plus que les Etats-Unis et que le Japon), malgré ce modèle social ou à cause de lui ? Voilà la question embarrassante à laquelle nous n'avons pas de réponse certaine. Il n'est pas impossible que ce soit "à cause de lui". Il se peut que trop d'assistance produise un surplus d'assistés ; une indemnisation significative du chômage,

plus de chômeurs ; trop d'impôts, moins d'efficacité.

Cela ne condamne pas, pour autant, le modèle. Il se peut qu'on vive mieux en Europe avec plus de chômeurs qu'aux Etats-Unis, où il y en a moins. Mais cela peut nous contraindre à nous protéger des autres. Notre tentation, demain, ce sera un certain égoïsme social.

18/01/1993

VA-T-ON VERS LA GUERRE DES ÂGES ?

Toujours la retraite. La campagne électorale en France est en passe de se polariser autour de ce sujet unique. On peut le comprendre : cela concerne, un jour ou l'autre, tout le monde. Ce qu'on ne sait pas, en revanche, c'est que, dans notre système actuel, la situation des plus de 60 ans n'a pu être améliorée qu'en faisant payer les moins de 60 ans. Or il y aura de plus en plus de plus de 60 ans et de moins en moins de moins de 60 ans.

Or, aujourd'hui, il y a plus de deux cotisants qui payent la pension d'un retraité. Dans cinquante ans, il n'y en aura plus qu'un et demi. Si l'on ne veut pas que cela dégénère en une véritable guerre des générations, il est temps d'y penser. Et le Chef de l'Etat ne contribue pas à la prise de conscience des Français en garantissant la retraite à 60 ans pour la génération actuelle et en laissant entendre que les suivantes se débrouilleront comme elles pourront.

Dès aujourd'hui, la question se pose car ce sont les jeunes générations qui supportent tout le poids de la crise : chez les jeunes, il y a deux fois plus de chômeurs en France qu'en Allemagne ; les gens au travail payent l'essentiel des impôts et des cotisations sociales ; les revenus de l'épargne - qui bénéficient beaucoup plus aux anciens qu'aux jeunes - n'ont jamais été aussi élevés ; et cela grâce à des taux d'intérêt prohibitifs, lesquels par ailleurs empêchent les jeunes familles de se loger convenablement.

Ce n'est pas l'Etat, ni la Sécurité Sociale, ni je ne sais quelle cassette cachée qui payent les retraites. Ce sont les générations des non retraités et personne d'autre. Dans un livre dont je vous conseille la lecture (Génération sacrifiée : les 20-45 ans, chez Plon), l'auteur, Christian Saint-Etienne a fait le calcul suivant : les plus de 60 ans reçoivent près de 12 % du revenu national sous forme de retraites et 4 % sous forme de remboursement de dépenses de santé. Soit un total de près de 16 % du revenu national pour les 11 millions de personnes de plus de 60 ans. En comparaison, les 19 millions de salariés perçoivent sous forme de salaires nets, 31 % du revenu national. Il est impensable que cela ne bute pas, un jour, sur des exaspérations. Il ne s'agit pas de dire que les personnes âgées sont des super privilégiées. Ce serait absurde. Mais il faut veiller, pour l'avenir, à ce que la guerre des âges ne se substitue pas à la lutte des classes.

21/01/1993

TRENTE ANS APRÈS

Helmut Kohl et François Mitterrand viennent de

célébrer à Bonn le trentième anniversaire du Traité franco-allemand.

Trente ans, à peine plus d'une génération. Et pourtant, que de bouleversements ! Il a fallu que ce Traité soit solide - il est vrai qu'il s'appuyait sur une construction européenne engagée depuis plus de dix ans - pour résister aux vents de l'Histoire.

Certains traits permettent des rapprochements entre les deux époques. 1963 : le ciment du mur qui coupe Berlin - et l'Europe - en deux est à peine sec (le mur a été construit en 1962). En France, la guerre d'Algérie vient de finir. Nous ne l'avons pas perdue mais les Français d'Algérie reviennent massivement en métropole : près d'un million de personnes à intégrer en quelques mois. C'est moins que les 17 millions d'Allemands de l'Est que les Allemands de l'Ouest doivent intégrer aujourd'hui. Mais au moins restent-ils chez eux tandis que les Français d'Algérie ont tous traversé la Méditerranée provoquant, à la fois, une fièvre d'activité et une poussée d'inflation. A la manière de l'Allemagne d'aujourd'hui - mais dans des conditions beaucoup plus favorables - la France avait dû s'imposer, en 1963, un plan de refroidissement de l'économie.

Les deux pays ont connu, depuis trente ans, des croissances de leur production comparables. En gros, notre revenu national a plus que doublé durant la période. La valeur du mark en francs a triplé en trente ans. Ce qui signifie que le travail des Allemands s'est vendu toujours plus cher en France, tandis que le travail des Français se vendait toujours moins cher en Allemagne. Autrement dit, en faisant autant d'efforts que les Allemands, nous nous sommes moins enrichis qu'eux.

Comme quoi une monnaie forte n'est pas un handicap, contrairement à ce que certains nous disent aujourd'hui. Et la dévaluation ne nous protège pas du chômage : en 1963, la France comptait 300 000 chômeurs, dix fois moins qu'aujourd'hui.

22/01/1993

LES ENTREPRISES FUIENT-ELLES LA FRANCE ?

Ça grogne à Dijon, non sans raison. Ça grogne aussi en Lorraine. Ici, c'est une usine d'aspirateurs Hoover (600 emplois) qui file en Ecosse. Là, c'est une usine de téléviseurs Grundig (900 emplois) qui menace de retourner en Allemagne et en Autriche.

Les deux cas sont différents mais ils ont des points communs. Dans les deux cas, le marasme des affaires accélère les restructurations et les concentrations. Dans les deux cas, la France perd des emplois au bénéfice de ses voisins européens. Pourquoi ?

On ne peut pas dire que ce sont nos salaires qui sont trop élevés. C'est vrai par rapport à l'Ecosse, mais pas par rapport à l'Allemagne. En revanche, les charges sociales pèsent beaucoup plus, chez nous, sur l'entreprise alors qu'ailleurs ce sont les contribuables qui en suppor-

tent une large part. Ces coûts sociaux à la charge des entreprises sont deux fois plus élevés en France qu'en Allemagne, trois fois plus qu'en Grande-Bretagne. Quand le travail se fait rare, nous ne pouvons plus rester dans ce système. La prochaine majorité devra le changer.

Autre leçon de ces affaires : le syndicalisme européen reste largement un mythe. On aurait pu penser que les syndicats français et écossais se consultaient pour empêcher que les patrons ne jouent des uns contre les autres. Ce ne fut pas le cas. L'internationalisme prolétarien a du retard sur l'internationalisme capitaliste. Ça ne date pas d'aujourd'hui.

Enfin, les aides. Tous les pays accordent des aides nationales pour attirer les entreprises. Ce que font les Écossais, les Français l'ont fait. Mais tout cela n'est pas encore très transparent et n'obéit pas à des règles communes. Pour y arriver, il ne faut pas moins d'Europe - comme certains le disent - mais plus d'Europe.

On comprend les réactions très vives des populations concernées. Mais nous aussi nous rapatrions des productions de l'étranger. Et quand il s'est agi d'attirer Eurodisneyland dans la région parisienne, plutôt qu'en Espagne ou ailleurs, nous n'avons pas lésiné sur les moyens - sans demander l'autorisation à qui que ce soit.

28/01/1993

FAUT-IL AVOIR PEUR DU PROTECTIONNISME

En surtaxant l'acier étranger, les Américains donnent le mauvais exemple. Car tout le monde a des raisons de se protéger des voisins. La France se protège des voitures japonaises (pas plus de 3 % de notre marché alors qu'elles occupent 15 % du marché allemand). Les Anglais attirent les investissements extérieurs (voir l'usine Hoover de Dijon), en abaissant leurs avantages sociaux, ce qui est une autre forme de protectionnisme. Le Japon se protège du reste du monde grâce aux liens traditionnels entre ses industries et ses sociétés de commerce. Quant aux Américains, ils exploitent déjà une forme discrète mais efficace de protectionnisme, en laissant leur monnaie se sous-évaluer (son cours est inférieur de 20 % à son pouvoir d'achat), ce qui constitue une subvention occulte à leurs ventes à l'étranger.

Le protectionnisme n'est donc, ni une nouveauté, ni une exception. C'est la conséquence inévitable du fait que tous les pays n'ont pas les mêmes règles sociales, ni le même développement économique.

Le problème n'est donc pas de faire disparaître totalement, partout et tout de suite, toutes les mesures de protection existantes.

Le problème est de les réduire progressivement et de le faire de façon concertée afin qu'un avantage consenti ici soit compensé par un avantage accordé ailleurs. C'est à cela que travaillent depuis quarante ans des institutions internationales comme le GATT, l'OCDE, le Fonds Monétaire International etc. C'est cela que le Marché Commun a réalisé de façon spectaculaire en Europe. C'est cela que la nouvelle association de libre-échange

prétend mettre en œuvre entre les États-Unis, le Mexique et le Canada.

Le libre-échange - qui est le contraire du protectionnisme - ne consiste pas à supprimer les frontières et à ne se soucier de rien d'autre. S'il ne fait que cela, il ne résistera pas au chômage. Le libre-échange, c'est une organisation avec ses règles et ses institutions. Ce qu'il y a de grave dans la décision américaine, c'est son côté unilatéral. Je compare volontiers le libre-échange à la circulation automobile dans les villes : sans feux rouges - c'est-à-dire sans règles - elle n'est pas plus facile ; elle se bloque dans les embouteillages.

29/01/1993

LA FRANCE, PAYS DU CHÔMAGE

Rien ne pourra l'empêcher : les 3 millions de chômeurs sont là. Même si le chiffre fatidique n'a pas été atteint en décembre dans les statistiques officielles.

Y a-t-il une fatalité du chômage en France ? Certes, celui-ci existe partout. Il est même plus élevé en Espagne ou en Italie. Mais il revêt, chez nous, plusieurs caractéristiques qui nous singularisent. Deux d'entre elles sont bien connues : le chômage y est plus long qu'ailleurs ; et il frappe davantage les jeunes. Mais il y a une troisième caractéristique, moins connue mais sans doute plus importante. A croissance économique égale, la France crée moins d'emplois que les autres pays.

Notre point faible, il est là. Naturellement, personne n'est étonné que nous ayons trop de chômeurs parce que nous n'avons pas assez d'emplois.

Ce qui est étonnant, c'est ceci : sur une dizaine d'années, la croissance de l'économie française a été rigoureusement semblable à celle de la moyenne des pays de la Communauté européenne : un peu plus de 2 % par an. Or, dans le même temps, les autres pays ont créé quatre fois plus d'emplois que nous.

En gros, nous n'avons créé que 25 000 emplois par an, en moyenne. Soit 250 000 en dix ans. Si nous en avions créé autant que les autres pays européens, cela aurait fait 1 million ; 750 000 de plus ; aujourd'hui nous serions loin des 3 millions de chômeurs.

Pourquoi cette infirmité ? D'abord parce que les charges sociales pèsent trop sur le coût du travail et pas assez sur les impôts. Ensuite parce que notre organisation du travail reste trop rigide (il y a moitié moins de travailleurs à temps partiel, chez nous, que dans l'Europe du Nord). Parce que nous sommes en retard dans la création d'emplois de service aux particuliers (santé, sécurité, restauration, entretien domestique,...). Ce ne sont là que quelques explications.

On parle beaucoup, ces temps-ci, de partage du travail. Mais ce partage il existe déjà chez nous : entre des travailleurs à temps plein et des chômeurs, eux aussi à temps plein et souvent éliminés pour longtemps du circuit de production. Il ne s'agit pas d'instituer le partage du travail ; il s'agit de le changer.

01/02/1993

LE THÉÂTRE DE JEAN-PAUL SARTRE

par André LE GALL

Créé pour l'essentiel entre 1943 et 1959, le théâtre de Jean-Paul Sartre comprend une dizaine de titres dont les plus connus sont "Les Mouches" (1943), "Huis clos" (1944), "La P... respectueuse" (1946), "Morts sans sépulture" (1946), "Les Mains sales" (1948), "Le diable et le bon Dieu" (1951), "Nekrassov" (1955), "Les Séquestrés d'Altona" (1959). En 1943 Jean-Paul Sartre a trente-huit ans, cinquante-quatre en 1959. Sa production théâtrale s'étale sur une courte période : seize années. Engagé, didactique, vieilli : la mode intellectuelle - sorte de rumeur qui fait que tout le monde dit la même chose en même temps - déprécie aujourd'hui le théâtre de J.P. Sartre avec la même force qu'elle a mise il y a quarante et cinquante ans à le célébrer. La voix commune est une puissance qui se nourrit d'elle-même. Il y eut un temps où Jean-Paul Sartre régnait. "Il a dit, de façon ineffaçable, une partie de notre époque - pour notre génération, il a écrit les mots qu'il fallait écrire, les mots qu'on attendait" (J.M.G. Le Clézio). Les mots qu'on attendait ? Peut-être. Mais pourquoi les attendait-on ? Et fallait-il les écrire parce qu'on les attendait ? Cette rencontre entre l'attente et l'œuvre a valu à l'auteur une gloire d'autant plus éclatante qu'elle ne cessa jamais d'être contestée. Les injures du parti communiste n'ont fait que nourrir cette gloire. Et elles n'effacent pas l'ambiguïté qui naît de l'extrême complaisance des positions de Jean-Paul Sartre à l'égard des maîtres du Goulag : Staline (faut-il rappeler que "Les communistes et la paix" sont de 1952, donc du vivant du maréchal), ses successeurs et ses émules. "Une partie de notre temps" : mais l'autre partie, celle que Soljenitsyne, Chalamov et des centaines d'autres ont racontée, celle que des dizaines de millions de victimes ont vécue sans pouvoir jamais la raconter, cette partie-là de notre époque n'a pas eu dans l'œuvre de Jean-Paul Sartre l'écho éclatant qui seul eût été à la mesure de l'immense charnier marxiste. Et c'est pourquoi sur l'œuvre de Jean-Paul Sartre plane comme un doute, comme une ombre, comme un soupçon. Péremptoire, vindicatif, diffamatoire, l'engagement aura été trop partiel, trop partial ; pas étonnant alors que les encensements d'hier fassent place à des enterrements expéditifs. Mais quand on n'a jamais figuré parmi les dévots, on n'a aucune raison de vouloir écourter l'office des morts.

Vieilli, dépassé ? Il est peut-être plus facile d'en juger quand on n'a jamais tenu pour exemplaire le couple mythique de l'existentialisme, jamais vénéré le couple le plus littéraire du siècle, quand on est allé jusqu'à humer comme un parfum de ridicule autour de toute cette histoire intime dont l'intimité aura surtout servi de support publicitaire au développement des industries du livre en France, aura encombré les suppléments hebdomadaires et les revues spécialisées sur le mode du récit édifiant. On n'a aucune prétention à l'objectivité : on a seulement pris le parti de lire l'œuvre théâtrale de Jean-Paul Sartre pour dire ce qu'on peut y trouver, pour dire si l'on peut y trouver encore quelque chose et quoi. Lecture : il ne s'agit pas d'une critique de théâtre, d'un compte rendu de spectacle, il s'agit d'une analyse de textes.

De quels textes ? Très précisément des six textes suivants : "Les Mouches", "Huis clos", "La P... respectueuse", "Les mains sales", "Le diable et le bon Dieu", "Nekrassov". On a laissé en chemin "Morts sans sépulture" et "Les séquestrés d'Altona" : trop bavards, un peu ennuyeux.

"L'ENFER C'EST LES AUTRES"

1943-1944 : la guerre. Jean-Paul Sartre, professeur agrégé de philosophie, est dans le temps où il tient que rien n'est plus important que de bâtir une œuvre par laquelle on puisse durer. Plus tard nous apprendrons comment il s'est libéré vers 1950 de cette névrose bourgeoise pour ne plus voir dans la littérature qu'un instrument de l'action militante. Passage d'une conception à une autre : la théorie, l'explication, l'explicite tiennent dans la démarche sartrienne une place qui, à elle seule, aurait pu ruiner l'œuvre si la puissance du souffle intellectuel n'avait, malgré le corset des principes, porté l'implicite, délivré les énergies de l'inconscient. L'intelligence, la lucidité, la conscience de ce que l'on fait sont les conditions de la création. Mais, hypertrophiées, réduites à elles seules, elles exposent l'auteur à la stérilité pure et simple. Scruter l'acte créateur peut le tuer. Rien de moins rationnelle que l'entreprise qui porte irrésistiblement un homme ou une femme à tailler une statue dans un bloc de matière brute, à agencer des couleurs sur une toile pour en tirer un tableau, à assembler des notes qui entrent en résonance avec ce qui se vit dans les entrailles de l'âme, à

composer avec des mots un monde où se déploient paysages et personnages. Rien de moins rationnelle que cette entreprise et cependant rien de plus délibéré. L'art n'est pas un calcul. Il n'est pas non plus un cri. Il est un élan pour arracher à l'informe et pour ordonner selon des lois impérieuses et non écrites une chose inconnue qui attend d'exister. Chez Jean-Paul Sartre, quand le souffle passe, c'est en dépit des théories et non à cause d'elles.

Théoricien de l'engagement, Jean-Paul Sartre fait représenter en mai 1944 au Vieux-Colombier la moins engagée de ses pièces : "Huis clos". Totale-ment étrangère à l'actualité, la pièce échappe au vieillissement qui guette les œuvres immergées dans les débats et les combats du moment. Elle n'échappe pas en revanche aux filets paralysants que la philosophie peut jeter sur l'art. L'analyse des continuités entre "L'être et le néant" et "Huis clos", entre la conception de la liberté qu'expose "L'être et le néant" et les relations qu'entretiennent les personnages de "Huis clos" a été suffisamment faite pour qu'on se dispense de la répéter (1). L'étonnant est que, malgré le côté travail pratique de "Huis clos" par rapport à "L'être et le néant", le savoir-faire dramaturgique de J.P. Sartre parvienne à faire vivre comme des êtres humains des sujets philosophiquement aussi prédéterminés que Garcin, pacifiste mort en lâche, Inès, lesbienne qui a réduit son amie à la tuer et à se suicider, Estelle, infanticide. Malgré le côté trop percutant, trop constamment intelligent du dialogue, le lecteur, lorsqu'il a commencé, va jusqu'à la fin. L'esprit trouve son miel dans la floraison des aphorismes par lesquels les trois personnages s'expriment dans le lieu clos, le lieu infernal où les voilà réunis pour l'éternité. Au fil des répliques les formules se succèdent :

Garcin : "Le bourreau, c'est chacun de nous pour les deux autres".

Estelle : "Comme c'est vide, une glace où je ne suis pas".

Inès à Estelle : "Puisqu'il faut souffrir, autant que ce soit par toi".

Inès : "Moi je suis méchante : ça veut dire que j'ai besoin de la souffrance des autres pour exister".

Garcin : "Aucun de nous ne peut se sauver seul ; il faut que nous nous perdions ensemble ou que nous nous tirions d'affaire ensemble".

Inès : "Je suis sèche. Je ne peux ni recevoir ni donner ; comment voulez-vous que je vous aide ? Une branche morte, le feu va s'y mettre".

Inès à Garcin : "Le trait est tiré, il faut faire la somme. Tu n'es rien d'autre que ta vie".

Analyser et commenter.

A côté des auteurs à dictées, sadiquement occupés à composer pour les jeunes générations à venir les textes les plus propres à faire trébucher les meilleurs sous les coups de la répression orthographique, il y a les auteurs à dissertations et, parmi eux, au premier rang, Jean-Paul Sartre.

Et, traînant au milieu de tous les sujets de dissertation, l'affirmation la plus célèbre du théâtre contemporain, aussi approximative et aussi célèbre que celle de Pirandello "Chacun sa vérité", l'affirmation phare, l'affirmation qui flotte au-dessus de "Huis clos" comme un oriflamme : "l'enfer c'est les Autres". La typographie avertit le lecteur de la dimension du propos qu'on lui assène par l'usage de la majuscule pour le A de "Autres". "L'enfer c'est les Autres". C'est bien compris ? A force d'être répétée la formule a acquis dans la culture contemporaine le statut de lieu commun, ce qui est la gloire suprême pour un aphorisme. On a envie de dire : heureux homme pour qui l'enfer c'est les autres et non lui-même.

Certes chaque humain est aux prises avec ses semblables : parents, femme, enfants, hiérarques en tous genres. Et certes son être dépend du regard que chacun de ces "Autres" jette sur lui. Un chômeur c'est quelqu'un à qui son patron a dit qu'il ne pouvait plus l'employer et le rémunérer, quelqu'un que son entourage classe dans la catégorie "chômeurs" et qui, dès lors, se voit, se vit comme chômeur. En ce sens les autres constituent bien l'enfer. Plus précisément ils contribuent à le constituer. Car c'est d'abord dans sa propre conscience que chacun trouve les instruments de son propre enfer. C'est en lui-même que l'homme rencontre son ennemi intime dont, certes, les forces peuvent être démultipliées par l'alliance avec les forces extérieures. "L'enfer c'est les Autres" ? Pas seulement les autres et, souvent, pas principalement. L'enfer, chacun l'est pour soi. Pour le reste, la mécanique sartrienne étant montée, l'enchaînement des mouvements et des répliques se déroule avec une perfection de ballet militaire jusqu'à l'ultime "Eh bien, continuons". Chacun des personnages ayant usé du pouvoir qu'il a, par son seul regard, par sa seule présence, de briser les liens qui pourraient s'établir entre les deux autres, il ne leur reste plus qu'à expérimenter indéfiniment les effets du seul sentiment vivant en eux : la haine.

LA GLOIRE DE CAÏN

Déjà l'année précédente, la première érinnye des "Mouches" disait, veillant Electre endormie : "Patience, tu connaîtras bientôt nos morsures, nous te ferons hurler sous nos caresses... O délices de se sentir un petit matin de haine, délices de se sentir griffes et mâchoires, avec du feu dans les veines. La haine m'inonde et me suffoque... elle n'est que trop rare, la joie exquise de détruire ce qui est beau". La haine culmine dans un sadisme inventif qui conduit le chœur des érinnyes à demander : "Quel amour nous comblerait autant que la haine ?" En 1943 le propos avait une densité d'actualité palpable. Des "Mouches" à "Huis clos", la haine forme une continuité.

Mais, à la différence de Garcin, résigné à son état infernal, "Eh bien, continuons", le jeune Oreste, ayant assassiné Clytemnestre, sa mère, et Egisthe, l'amant de sa mère, répliquait à Jupiter occupé à lui faire valoir l'harmonie des sphères célestes, la bonté du monde, le caractère d'intrusion de l'activité humaine ("Tu n'es pas chez toi, intrus ; tu es dans le monde comme une écharde dans la chair, comme le braconnier dans la forêt seigneuriale :

Que manque-t-il à ce théâtre ? Il manque la terreur et la compassion.

car le monde est bon ; je l'ai créé selon ma volonté et je suis le Bien. Mais toi tu as fait le mal, et les choses t'accusent de leurs voix pétrifiées..."), à Jupiter donc, le jeune Oreste répliquait : "...tu n'es pas le roi des hommes... il ne fallait pas me créer libre... Je suis ma liberté ! A peine m'as-tu créé que j'ai cessé de t'appartenir". Et Electre de s'interposer : "Par notre père, Oreste, je t'en conjure, ne joins pas le blasphème au crime". Mais Oreste persévère dans sa liberté sartrienne : "...tout à coup la liberté a fondu sur moi... et il n'y a plus rien eu au ciel, ni Bien ni Mal, ni personne pour me donner des ordres". Par delà le Bien et le Mal... Dieu est mort... Sur la Grèce de Jean-Paul Sartre s'étend l'ombre de Frédéric Nietzsche.

La liberté comme invocation, la haine comme ressort, le meurtre comme expression.

Le meurtre comme appel est une constante dans le théâtre de J.P. Sartre et pas seulement dans le théâtre. Rappelons-nous la préface des "Damnés de la terre" de Frantz Fanon, où il est écrit : "Car, en ce premier temps de la révolte, il faut tuer : abattre un Européen c'est faire d'une pierre deux coups, supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé : restent un homme mort et un homme libre..." (2). Si vous remplacez : "Européen" par "Juif" ou par "bourgeois" vous aurez un raccourci soit du nazisme hitlérien soit du communisme soviétique.

L'appel au meurtre : il retentit à deux reprises dans "La P... respectueuse". Mais en vain. A la prostituée, Lizzie, qui lui donne un revolver pour se défendre

("...autant crever en nombreuse compagnie"), le nègre répond : "Je ne peux pas tirer sur des blancs". A Lizzie elle-même qui le menace, Fred, riche jeune homme de bonne famille, réplique : "Tire ! Mais tire donc ! Tu vois, tu ne peux pas. Une fille comme toi *ne peut pas* tirer sur un homme comme moi". Comme le noir, la prostituée a intériorisé sa condition qui lui interdit de se penser l'égal de son riche client, donc de tirer sur lui. L'événement que salue J.P. Sartre en 1961, quinze ans après "La P... respectueuse", dans sa préface des "Damnés de la terre", c'est que le colonisé, le noir, l'esclave... a recouvré son identité, la preuve c'est qu'il peut tuer le colonisateur, le blanc, le maître,... Plus exactement comme Oreste dans "Les Mouches", le colonisé, le noir, l'esclave... réintègre son être par le meurtre même du colonisateur, du blanc, du maître... Tous les tueurs philosophiques peuvent trouver là leur provende, y compris ceux de la Mafia car, à force de tuer, ceux-là aussi finiront par se fabriquer une idéologie et pourquoi, en vertu de quel décret d'inégalité, de quel décret d'iniquité, ces tueurs-là, et seulement ceux-là, seraient-ils privés de leur discours de justification ? De la Colombie à la Sicile, de l'Asie centrale au Triangle d'Or, ne sont-ils pas, par excellence, les fils des pauvres, preuve la guerre impitoyable que leur livre la puissance impériale américaine ? Et Mesrine ? Mesrine qui tue un flic, n'est-ce pas Oreste qui tue sa mère et l'amant de sa mère, un homme sur qui la liberté a fondu et qui fonde sa liberté ? On dira que... On dira ce qu'on voudra.

Hugo, lui, est un tueur timide, un tueur qui, plus qu'un

autre, a besoin de tuer pour exister à ses propres yeux. Il a besoin d'avoir "les mains sales" pour participer vraiment au parti du prolétariat, pour rompre avec son indigne passé de jeune bourgeois rassasié. Tuer Hoederer, chef du parti tenté par le compromis avec l'ennemi de classe, voilà une mission bien digne de lui conférer ce supplément d'être après quoi il court. La honte, pour lui, c'est que, mis en présence de Hoederer, c'est-à-dire d'un homme concret, plutôt sympathique et qui, lui aussi, a ses raisons pour pencher vers le compromis, la honte pour Hugo c'est qu'il ne tuera Hoederer qu'à l'occasion d'une provocation organisée par Jessica, sa femme, qu'il ne tuera Hoederer que par l'impulsion la moins prolétarienne, la moins politique qui soit, par jalousie. Faiblesse humaine ! Pourtant Hugo n'est pas avare de formules : "Une insurrection, ça se brise. Nous établirons un ordre de fer". Proclamée en 1948 au Théâtre Antoine, la maxime avait tout à la fois valeur de constat (la Révolution de 1917, les Solovky, la Kolyma, la famine en Ukraine, les procès de 1936-37,...) et de programme (Prague 1948, Budapest 1956, Prague 1968, Saïgon 1975, Kaboul 1979, Tien-an-Men 1989,...). Hugo dit encore : "N'importe qui peut tuer si le Parti le commande... Je dois pouvoir le faire". Et soudain Hugo trouve Jessica dans les bras d'Hoederer. "Ne fais pas de bêtises ! Pas pour une femme !" lui dit Hoederer. Hugo tire. Mort d'Hoederer. Avec pour ultime parole : "Ah ! c'est trop con !". "Les mains sales" valurent à J.P. Sartre d'être traité par Fadeïev, obscur collaborateur de Jdanov gauleiter à la culture soviétique, de "hyène dactylographe", de "chacal muni d'un stylo". Tout aura profité à J.P. Sartre de son vivant : d'abord la stature intellectuelle de son principal contradicteur en France, Raymond Aron ; ensuite, la stupidité de quelques uns de ses contempteurs et la bassesse de leurs injures.

Goetz, lui, n'est pas un tueur timide. Chef de guerre dans l'Allemagne de la Renaissance, le héros du diable et du bon Dieu tue certes parce que ça fait partie du métier. Mais il y met un entrain, une allégresse, une capacité inventive qui dépassent largement la simple conscience professionnelle. Il est à l'heure où le Mal l'ennuie. Subitement il décide de faire le Bien. "Je vous aime tous" dit-il. Mais il constate aussi : "...je sonne creux... c'est l'orgueil qui suinte de toutes mes plaies..." La pièce retentit de toutes les horreurs infernales. Catherine, maîtresse bafouée de Goetz, a vu l'enfer avant de mourir. "Elle est damnée" hurle la voix commune. "Hors d'ici ! Dehors !" réplique Goetz. "Parbleu chiens, je vous apprendrai la charité chrétienne !" A Catherine qui réclame un prêtre pour la confession, Goetz dit : "Je vais demander au Christ de me donner tes péchés". Il simule les stigmates du Crucifié pour que Catherine meure en paix. La foule est subjuguée. "Ils sont à moi" dit Goetz.

Goetz se meut dans le faux-semblant et dès lors le Bien qu'il veut pratiquer n'est également que faux-semblant, un autre aspect du Mal.

Goetz finit par en convenir. Il croit pouvoir en tirer une leçon. Sollicité de prendre le commandement des

paysans révoltés, il répond : "Je voulais l'amour pur : niaiserie ; s'aimer, c'est haïr le même ennemi ; j'épouserai donc votre haine. Je voulais le Bien : sottise sur cette terre et dans ce temps, le Bien et le Mauvais sont inséparables : j'accepte d'être mauvais pour devenir bon". Leçon redoutable. En 1951, le maréchal Staline pouvait très exactement reprendre ce discours à son compte. Toujours noyé dans le faux-semblant, mais croyant en être délivré, d'autant plus redoutable qu'il croit en être délivré, Goetz demande à être "n'importe qui" et reçoit cette réponse qui, même si elle est sincère et surtout si elle est sincère, est une réponse de pure convention : "Croistu qu'un chef vaille plus qu'un autre ? Si tu ne veux pas commander, va-t-en". Goetz se bâtit un programme théologico-politique. "J'ai tué Dieu parce qu'il me séparait des hommes et voici que sa mort m'isole encore plus sûrement. Je ne souffrirai pas que ce grand cadavre empoisonne mes amitiés humaines : je lâcherai le paquet s'il le faut". Un vrai programme de persécution. Et il clôt fièrement la pièce par cette exaltation nietzschéenne de soi-même : "...je resterai seul avec ce ciel vide au-dessus de ma tête, puisque je n'ai pas d'autre manière d'être avec tous. Il y a cette guerre à faire et je la ferai".

Grandeur et solitude du chef. En ces temps-là le chef, tapi dans les profondeurs du Kremlin, régnait sur des millions de soldats et sur des dizaines de millions de déportés.

"DUPE OU CRIMINEL"

"Nekrassov", représentée exactement quatre ans après "Le diable et le bon Dieu", est une brillante comédie avec un nombre incroyable de personnages, un vrai tourbillon évoquant le Paris politico-journalistico-mondain du début des années cinquante. La critique se veut acérée : vivant des terreurs de la guerre froide, le quotidien dont Jules Palotin est le rédacteur en chef est gouverné par un conseil d'administration dont les membres sont condamnés à la surenchère dans l'anticommunisme. C'est enlevé, drôle, intelligent. Et, dans le fond, très bête, tellement bête ! La sottise et la méchanceté sont tout entières d'un seul côté, du côté des bourgeois, des Américains et de leurs complices, du Pacte atlantique. En face il y a une pure jeune fille qui reproche à un escroc qui se fait passer pour un personnage politique soviétique en fuite, Nekrassov, de "désespérer les pauvres" en calomniant la patrie de la Révolution. Tout le sottisier sartrien y passe. Le vieux bolchevik Demidoff émigré à Paris "boit à la bombe libératrice", la bombe qui fera sauter la terre. Il est tombé hors de l'histoire "comme un petit oiseau tombe du nid" et il ne rêve que d'arrêter l'histoire. Mais il se sait condamné. L'histoire, en ce temps-là, n'avait cessé de depuis peu de revêtir les traits du maréchal Staline, de Beria, d'Abakoumov.

Les bourgeois et leurs valets sont stupides ou pervers. La pure jeune fille, journaliste de son état, s'adressant à l'imposteur qui se prétend Nekrassov, définit l'alternative fondamentale dans laquelle on aura prétendu

enfermer l'intelligentsia occidentale : "Il faut tout de même choisir : tu es dupe ou criminel". Si l'on refuse d'être un compagnon de route, alors il reste à choisir entre le statut d'imbécile dupé ou celui de salaud conscient. Ce chantage aura conduit plus d'un à la complicité.

*
* *

Un théâtre puissamment intelligent, pensé, structuré, qu'un incontestable savoir-faire dramaturgique sauve de l'exposé didactique, sauve de l'ennui mais ne sauve pas du vieillissement idéologique. Pièces à thèse ? Certes. Mais toutes les grandes œuvres de Molière sont à thèse. Et cela nous vaut le théâtre le plus chaleureusement humain, le plus vrai, par les caractères, les situations, les déchirements, par la réalité et l'épaisseur des personnages, par la jubilation du verbe. Théâtre à thèse ? Là n'est pas le problème. Le problème c'est la manière et c'est la thèse. Pour la manière J.P. Sartre a du savoir-faire. La charge intellectuelle des répliques n'empêche pas la spontanéité du dialogue, parce que cette charge intellectuelle est tellement intériorisée par l'auteur, parce que l'échange, le débat, le combat, lui sont tellement familiers que les répliques s'enchaînent avec naturel. Le plus souvent le mouvement de la pièce est vif. Quand on a lu le début, on a envie de connaître la fin. Les cuistres voudront bien pardonner pareille trivialité. Connaître la fin ! Peut-on imaginer sentiment plus vulgaire, moins avouable, moins distingué, que cette attente du dénouement, ce suspense hitchcockien ? Chacun sait que le bon théâtre c'est celui où il ne se passe rien ! Dans le théâtre de J.P. Sartre, il se passe des choses. Et il s'en dit beaucoup. Parfois trop : "Le diable et le bon Dieu" souffre d'embonpoint. "Les Séquestrés d'Altona" sont franchement obèses.

"MON CRIME EST BIEN A MOI"

Le problème du théâtre de Jean-Paul Sartre n'est pas qu'il soit à thèse. Le problème c'est la thèse. Comédie brillante, "Nekrassov", contemporaine des millions de déportés du Goulag, est à ranger dans la catégorie des œuvres de la Collaboration. De la seconde Collaboration, celle dans laquelle a sombré cette partie de l'intelligentsia française qui aura vu dans l'Armée rouge l'avenir de l'Europe, l'avenir du monde. Qu'on veuille bien considérer l'époque. 1950-1955 : d'un côté Vorkouta, la Kolyma, l'immense Archipel avec son peuple innombrable ployant sous le fardeau, dans la neige, englouti à jamais dans les terres maléfiques du goulag, séparé du monde et de la vie ; de l'autre Paris, ses magazines, ses revues, ses théâtres remplis de gens distingués dissertant bien au chaud, sur la terreur révolutionnaire, la dictature du prolétariat, le sens de l'histoire... Dans "Nekrassov" ce sont les imbéciles ou les salauds selon Jean-Paul Sartre qui profèrent la vérité historique et l'auteur et sa bande qui se conduisent en desservants du goulag. Désolé mais c'est comme ça ! Et le cri de Goetz, au

moment de poignarder le chef militaire rebelle, "Crève donc, mon frère", pourrait bien exprimer parfaitement la situation dans sa simplicité ultime. Huit ans avant "Le diable et le bon Dieu", douze ans avant "Nekrassov", Oreste quittait la scène du théâtre de la Cité en proclamant devant un parterre où devaient bien figurer quelques officiers de la SS : "Vous me regardez, gens d'Argos, vous avez bien compris que mon crime est bien à moi ; je le revendique à la face du soleil, il est ma raison de vivre et mon orgueil, vous ne pouvez ni me châtier ni me plaindre, et c'est pourquoi je vous fais peur". Ce langage-là, il y avait peut-être dans la salle des gens capables de le comprendre et qui n'étaient pas nécessairement ces jeunes gens en partance pour le maquis, que nous désigne la tradition pieuse. Quel résistant est jamais parti pour le maquis, quel soldat pour la France libre, en assumant son crime, en le revendiquant à la face du soleil ? Ils partaient parce qu'ils refusaient le travail en Allemagne, le travail pour l'Allemagne, parce qu'ils voulaient libérer la patrie de l'occupant et si la participation à la guerre devait les obliger à tuer l'Allemand que les hasards des combats placeraient devant eux, ils voyaient dans cette nécessité une fatalité, un malheur, éventuellement un problème de conscience, un acte que, justement, ils se refusaient à qualifier crime, un acte qu'ils n'avaient aucune envie de revendiquer à la face du soleil, simplement et tragiquement, un acte de guerre. Au contraire Oreste se dresse pour assumer ce qu'il nomme lui-même son crime. Héros nietzschéen, il revendique le meurtre de sa mère, non le trône de son père. Roi sans terre, il dit aux gens d'Argos : "O mes hommes, je vous aime, et c'est pour vous que j'ai tué... vos fautes et vos remords, vos angoisses nocturnes, le crime d'Egisthe, tout est à moi, je prends tout sur moi. Ne craignez plus vos morts, ce sont mes morts". Il quitte Argos, ayant évoqué l'histoire de ce joueur de flûte qui délivra la cité de Scyros des rats qui l'avaient envahie en les conduisant hors de la ville. Et lui-même quitte la scène suivi des érinnyes hurlant derrière lui. Qui pouvait le mieux comprendre cette fable en 1943 ? Hitler avait écrit : "La conscience est une invention des Juifs. C'est une flétrissure, tout comme la circoncision". Venus du désert sémite, juifs et chrétiens avaient répandu la souillure en Occident. Il revenait au héros et à ses fidèles de conduire les rats hors de la ville afin que les peuples de l'Empire fussent délivrés de l'envahisseur, délivrés de leurs fautes, de leurs remords, de leurs angoisses nocturnes. Tel Oreste assumant le meurtre de la mère, le nazisme hitlérien allait libérer l'Europe des mouches du remords, purifier les âmes de la souillure étrangère. Mais où conduire les rats ? En 1943 ceux qui connaissaient la réponse à la question n'étaient pas très nombreux. Ils étaient suffisamment nombreux cependant, pour que Jean Cocteau, ayant déjeuné en tête à tête avec Arno Breker, ait pu noter dans son journal, le 29 mai 1942 : "La question juive. Breker est formel (il reflète le chef). Aucune exception possible. C'est un duel à mort" (3).

Qu'on veuille bien mesurer le poids de cette confiance, le 29 mai 1942.

Il se peut que parmi les spectateurs des "Mouches" quelques-uns, ayant entendu ce que disait Oreste, y aient trouvé l'écho de leurs propres engagements. Il se peut que, conformément à la tradition de l'histoire littéraire, quelques jeunes Français aient vu dans le discours d'Oreste la justification de leur propre participation à la Résistance. Mais la lecture un tant soit peu attentive du texte de la pièce renvoie à un arrière-plan philosophique qui n'est pas celui où ces jeunes gens cherchaient leur inspiration. Il est clair que c'est du côté de Nietzsche qu'il faut chercher. Certes on ne prendra pas l'éloge des "Mouches" en 1943 par le docteur Heinrich Strobel dans "Signal" pour preuve de cette connivence. A vrai dire, on ne cherche aucune preuve. On se contente de lire ce qui est écrit : meurtre de la mère, pacte du sang versé ("nous sommes liés par le sang"), refus de la culpabilité, gloire et solitude du héros, ces éléments forment un paysage sur lequel plane l'ombre du grand homme historique selon Hegel. Hegel, Nietzsche, Heidegger (?)...

Puissante et ambiguë, entée sur le mythe antique, la pièce tire sa puissance de cette ambiguïté, son actualité de son intemporalité. Porteur de messages, Jean-Paul Sartre n'a pas situé l'action dans la conjoncture. Peut-être l'eût-il fait, comme il l'a fait ultérieurement, si la bienheureuse censure ne l'avait obligé aux transpositions et décalages qui protègent les textes contre les vieillissements de la mode. Ces transpositions et décalages ont fait que, dans un premier temps, la voix commune a reconnu dans Oreste le jeune homme révolté qui lève son glaive contre l'ordre de Vichy, contre les invocations maréchalistes à la vertu, contre les contritions publiques et la soumission flagorneuse à l'occupant. Il se pourrait bien que, à la seconde lecture, à vrai dire, à la simple lecture, à la lecture de ce qui est écrit, considéré non plus dans son contexte historique mais dans son contexte philosophique, il se pourrait bien que, à cette lecture-là, le profil du héros ne soit pas celui que l'on croyait.

"CRÈVE DONC MON FRÈRE"

"Crève donc mon frère" clame Goetz le 7 juin 1951 sur la scène du Théâtre Antoine. "...mon crime est bien à moi..." avait proclamé huit ans auparavant Oreste au Théâtre de la Cité. Goulag, solution finale : il se pourrait bien que, à y regarder de près, on soit là au cœur du XX^e siècle, au cœur nocturne du siècle.

Et peut-être pas seulement au cœur de ce siècle-ci. Mais au cœur de tous les siècles. Et de tous les hommes. Peut-être bien ces deux cris sont-ils les cris fondateurs de l'histoire humaine depuis que, chassé du Jardin d'Eden, l'homme ne peut plus y revenir, l'ange au glaive fulgurant ayant été posté à l'entrée pour lui en interdire l'accès. En sorte que Caïn ne cherche Abel que pour le tourmenter. Mais ayant hurlé à Abel quelque chose qui dut ressembler au "Crève donc, mon frère" de Goetz, Caïn, loin de revendiquer son crime, eut pour premier réflexe de répondre : "Je ne sais pas" à Yahweh qui lui demandait : "Où est Abel, ton frère?". Et Caïn d'ajouter une sorte de

maxime générale très propre, elle aussi, à former la matière d'une dissertation : "Suis-je le gardien de mon frère, moi ?" Moi ! Moi ! Moi ! Le moi orestien ne s'accommode pas de cette réponse de fuite. Oreste proclame : "...mon crime est bien à moi..." Il ne sied pas au héros d'invoquer les circonstances atténuantes. Il sait ce qu'il fait. Sa dignité l'exige. Fauves historiques, roquets sanglants, carnassiers idéologiques, à travers l'histoire, ils vont tuant et brûlant et proclamant qu'ils ont de bonnes, d'irrésistibles raisons de tuer et de brûler, au lieu de convenir que ce qui est arrivé est arrivé sans qu'ils sachent comment et parce que leur âme était enténébrée, leur volonté possédée. Non ! Dressés sur leurs ergots, ils déclament leurs raisons de tuer, recueillant les hochements approbateurs du chœur de l'intelligentsia universelle. Il y aura toujours une université pour approuver qu'on brûle Jeanne d'Arc. C'est vrai qu'avec ses voix, cette gardienne de moutons avait de quoi énerver les gens sérieux. Au feu la fille de Domrémy ! On raconte que le 21 janvier 1793, lorsque la tête de Capet eut roulé dans le panier, il y eut un citoyen, le citoyen inconnu, pour accomplir le geste symbolique par excellence : ayant plongé son bras dans le sang du supplicié, il en aspergea par trois fois la foule, demandant que le sang du roi retombe sur le peuple. Les heures historiques s'accomplissent dans les symboles. Les symboles sont la gloire de l'histoire. "Crève donc, mon frère !". "Mon crime est bien à moi".

Que manque-t-il à ce théâtre ? Sauf, peut-être, dans "Le diable et le bon Dieu", par ailleurs si contestable, il manque à ce théâtre la terreur et la compassion. Terreur devant ce qui grouille dans l'âme humaine et devant les actes qui s'en échappent à l'heure des convulsions. Compassion pour le personnage dont la plainte trouble le silence du monde. Le héros sartrien est un naïf très intelligent qui croit naïvement que ce qu'il dit exprime ce qu'il fait, qui ne soupçonne pas qu'il puisse être manipulé par des forces autres que celles dont il se charge explicitement de dénoncer les manigances. Cependant que l'auteur lui confie la mission de dévoiler la réalité, le personnage va son chemin, ignorant les puissances qui le font mouvoir. Il y a vingt-cinq siècles Sophocle avertissait Créon par la voix d'Hémon : "Va, ne laisse pas régner seule en ton âme l'idée que la vérité, c'est ce que tu dis et rien d'autre". Et Euripide faisait dire par Dionysos à Penthée : "Tu ne sais pas ce que tu prépares, ce que tu fais, ni qui tu es". Le héros sartrien est un intellectuel rationaliste qui croit se constituer par les mots qu'il prononce, par les partis qu'il prend, décidant souverainement de ce qu'il est par ce qu'il fait, liberté qui croit se fonder en s'autoproclamant. Ces personnages qui ruissellent d'intelligence sont des imbéciles auxquels manque l'élémentaire intuition de leur fragilité, de leurs limites, le soupçon, constamment présent dans le théâtre grec, qu'ils sont irrémédiablement exposés aux errances inhérentes à la condition humaine. Aussi leurs débats sont-ils, ce qui n'est pas rien, un sujet d'excitation pour l'esprit, non la matière des émotions par lesquelles les œuvres accèdent, par instants, par effraction, à l'accom-

plissement artistique. On ne s'ennuie pas. Manque le "Pardonne" de Phèdre par quoi soudain Racine fait vibrer une certaine corde qui est aussi celle qui vibre au "Concerto de l'Empereur".

Un dernier mot : il y a ce que disent les personnages et ce qu'assume l'auteur. On se gardera de confondre celui-ci avec ceux-là. L'erreur serait de croire que Goetz et Oreste sont les porte-voix de Jean-Paul Sartre. Pour savoir ce que pense J.-P. Sartre il faut lire ce qu'a écrit Jean-Paul Sartre sous son nom propre. La matière ne manque pas. Un auteur de théâtre n'a pas de porte-parole. Même si ce que disent les personnages a l'air ou pourrait avoir l'air d'exprimer la conviction de l'auteur, il y a une autonomie, une distance du personnage par rapport à l'auteur qui interdisent des identifications qui tourneraient au procès d'intention.

On a seulement lu et rappelé ce qui était écrit dans le théâtre de Jean-Paul Sartre. Lu et dit ce qu'on avait cru comprendre sans s'attarder aux interprétations consacrées. Pour le reste on n'oublie pas. On n'oublie pas l'article de janvier 1950, cosigné par lui et Merleau-Ponty et où il est dit, à propos des camps soviétiques, "que le nombre total des détenus se chiffre par millions : les uns disent dix millions, les autres quinze". On n'oublie pas non plus la protestation contre le génocide bialys. On n'oublie surtout pas que sur la torture en Algérie Jean-Paul Sartre a dit ce qu'il fallait dire quand il

fallait le dire. Et que, plus largement encore, sa dénonciation des guerres coloniales trouvait sa source dans l'indignation devant les siècles d'exploitation du monde par l'Occident. L'étrange à vrai dire est que tant de lucidité devant les mécanismes d'asservissement à l'œuvre en Europe, en Amérique et dans le monde colonisé ait eu pour corollaire tant de timidité devant les machines d'oppression totalitaire forgées au nom des pauvres pour libérer les pauvres, en réalité pour les exploiter sans trêve, sans partage, sans espoir.

On n'oublie pas le philosophe à peine vieillissant et qui, ayant perdu la vue, décida que, dans ces conditions, son œuvre était terminée.

Violence et dépouillement.

Le verbe et la vie.

André LE GALL

Les citations sont reproduites avec l'aimable autorisation de la maison d'édition Gallimard, éditeur des œuvres de Jean-Paul Sartre.

(1) *Profil d'une œuvre. Huis clos. Sartre par Bernard Lecherbonnier. Hatier. 1972.*

(2) *C'est écrit. Situations V, p. 183. Gallimard.*

(3) *Journal 1942-1945. P. 138. Gallimard.*

Les livres de nos collaborateurs et amis

Jean ONIMUS

"Etrangeté de l'art"
Ed. PUF - Coll. "Ecriture"

Jean-Marie DOMENACH

"Une morale sans moralisme"
Ed. Flammarion

René RÉMOND

"La politique n'est plus ce qu'elle était"
Ed. Calmann Lévy

Pierre LETAMENDIA

"La Démocratie chrétienne"
Ed. PUF - Coll. "Que sais-je ?"

LA VIE LITTÉRAIRE

par Philippe SÉNART

La correspondance de **Proust**. - **Marcel Proust et Daniel Halévy**. - **Emmanuel Berl et Jean d'Ormesson**. - Sur **Péguy** (suite et fin). - Une biographie de **Bernard Lazare**. - Un dépoussiérage de l'histoire protestante des Cévennes. - **Michel Mohrt** : On liquide et on s'en va. - **Patrick Besson** : Julius et Isaac. - **Jean-René Huguenin et Jean-Edern Hallier**.

Philip Kolb vient de mourir à la tâche. Il a pu voir paraître juste avant sa mort le tome XX de la monumentale correspondance de Marcel Proust (1) à l'établissement de laquelle il a consacré toute son existence. Ce tome XX a trait à l'année 1921 qui est l'avant-dernière année de la vie de Proust. Il est plongé dans ce qu'il nomme un "état de moribonderie", il passe son temps à déclarer qu'il est mourant, il a même fait semblant d'être mort. De deux jours entiers, il n'a pas sonné une seule fois sa gouvernante Céleste Albaret qui se préparait à enfoncer sa porte, croyant découvrir un cadavre. Il dit qu'il n'écrit plus à personne. Philip Kolb a pourtant dénombré dans cette année 1921 près de quatre cents de ses lettres.

Il prétend ne plus s'intéresser ni participer au monde. "Quand on vit dans son lit et qu'on ignore les polémiques, écrit Proust à l'un de ses correspondants, on ferait mieux de ne pas se mêler du monde extérieur". Il est surtout préoccupé par l'achèvement de son œuvre. "Il

faut prendre de court la mort qui nous guette, confie-t-il à Pierre Lafue. Entre elle et nous, une course haletante de vitesse s'institue". Proust revoit et corrige - tâche harassante - les épreuves de *Sodome et Gomorrhe*. Mais le monde extérieur lui adresse des appels auxquels il n'est pas toujours insensible. Depuis que le jury des Goncourt l'a couronné, il est célèbre, il paraît même un peu vain de sa notoriété. Il est traduit à l'étranger et il est le sujet de cours d'université. Il reproche à Gaston Gallimard de faire plus de publicité pour la *Néne* d'Ernest Pérochon que pour ses *Jeunes filles en fleur*. C'est autour de l'homosexualité qu'il se fait du bruit et que se crée un débat. Proust a voulu traiter dans son œuvre ce sujet "objectivement". Il s'inquiète de ce que les homosexuels s'y croient "vitupérés" - encore plus que d'autres, tel Gide, prétendent qu'il se targue de son vice. Il y a Jacques Rivière pour le rassurer. L'honnête Rivière lui écrit : "J'ai trop souvent entendu autour de moi fausser la notion de l'amour pour ne pas éprouver une détente

délicieuse à écouter parler là-dessus quelqu'un d'aussi sain et aussi parfaitement équilibré que vous". Il lui arrive encore de quitter son lit et de sortir de son "état de moribonderie" pour se mêler au monde, mais c'est, a remarqué M. Ghislain de Diesbach dans son excellente biographie (2), à la façon de Lazare soulevant la dalle de son tombeau. Ainsi Proust se glisse-t-il nuitamment au Ritz, bourré de spartéine et de morphine, pour boire des bouteilles de bière glacée. On le retrouve à l'aube rue Jacob chez Nathalie Barney. Le 31 décembre 1921, il fête chez Etienne de Beaumont la nouvelle année qui sera la dernière de sa vie. Il demande une tasse de tisane et que les "dames intellectuelles" ne le fatiguent pas trop. Il vient saluer le monde encore une fois, mais ne veut plus répondre à ses appels.

*
* *

La correspondance de Marcel Proust et de Daniel Halévy établie, présentée et annotée par Anne Borel et Jean-Paul Halévy (3) nous ramène des années "moribondes" de Proust à celles de son enfance et de sa jeunesse. C'est au mois d'octobre 1887 que Marcel Proust, élève de rhétorique, a vu entrer dans la cour des grands au Lycée Condorcet le jeune Daniel Halévy. Il était en troisième, comme son cousin Jacques Bizet. Robert Dreyfus était en seconde. Une amitié se forme aussitôt entre ces garçons. Robert de Flers et Fernand Gregh s'y joignent. On échange des poèmes, on a des projets de revue. Proust, avec son grand col blanc, sa cravate lavalère, ses yeux d'almée, figure dans ce cercle qui ressemble à une académie, Daniel Halévy le dit, un "archange inquiétant". Il était "trop peu garçon pour nous". Epris de Bizet, il s'en ouvre à Halévy. Lui a-t-il fait des avances ? C'est ce qui expliquerait l'éloignement de ce dernier à son endroit, la répulsion instinctive d'un homme dont toute l'œuvre est entraînée dans le mouvement d'une longue marche au grand air des idées de son siècle - Daniel Halévy est un "voyageur", un "marcheur", écrit M. Jean-Paul Halévy - pour celui qui n'est apparu d'abord à ses amis que comme un mondain et dont l'œuvre est tirée de ces fonds ténébreux d'où sont surgies les "affreuses physionomies" qu'Halévy apercevra autour du catafalque de son camarade à Saint-Pierre de Chaillot le 22 novembre 1922. Passant un jour de 1888 devant l'hôtel de Laura Haymann, le jeune Proust a échappé à ses amis pour se précipiter aux pieds de la célèbre courtisane. Il entrera dans le monde par le demi-monde.

Daniel Halévy, qui n'a plus revu Marcel Proust après son service militaire en 1895, a suivi un autre chemin. Il y a fait entre la Bièvre et l'Yvette, à travers la plaine de Saclay, un bout de conduite à Péguy. Ce chemin le ramène rue de la Sorbonne dans la boutique des Cahiers de la Quinzaine. Il y rencontrera Georges Sorel. Il avait été dans sa jeunesse l'auditeur des Universités populaires. En 1919 il donnera son adhésion au "parti de l'intelligence" d'Henri Massis dont le manifeste est publié dans la Revue universelle de Jacques Bainville.

"Le combat pour la civilisation, écrit-il dans son journal intime dont M. Jean-Paul Halévy publie quelques feuilles qui nous laissent sur notre faim, rend nécessaire ce que Massis appelle l'alliance catholique. Alliance spirituelle, le catholicisme est un modèle de hauteur pour l'esprit. Alliance morale, le catholicisme maintient la notion de fermeté dans l'univers. Alliance sociale, le catholicisme a l'expérience des classes, de ce que vaut chacune et des services mutuels qui les lient"... Au même moment, il répondait à l'appel lancé par Romain Rolland dans l'*Humanité* aux intellectuels européens. Où Daniel Halévy trouvera-t-il le terme de ses chemineurs d'infatigable marcheur vêtu de velours côtelé et chaussé de souliers ferrés ? Il y a dans sa besace un héritage, celui d'une gent nomade venue d'outre-Rhin à la fin du XVIII^e siècle. Elle s'est greffée, dans un milieu de culture ouverte, sur deux anciennes dynasties, l'une de procureurs au Parlement de Paris, d'architectes et d'artistes, les Le Bas et les Vaudoyer, l'autre d'horlogers suisses protestants, les Bréguet. Elle a élu domicile à l'Institut de France. Hippolyte Le Bas s'en trouvait l'architecte, Fromenthal Halévy avait été de son côté le secrétaire perpétuel de l'Académie des Beaux-Arts. Son neveu, Ludovic Halévy, petit-fils de l'ancêtre Elie à qui l'on doit une grammaire hébraïque, fils du saint-simonien Léon, est né quai Conti. Il est avec Meilhac le librettiste d'Offenbach et celui de la *Carmen* de Jacques Bizet, le romancier de la *Famille Cardinal* et de l'*Abbé Constantin*, le secrétaire des débats du Corps législatif. Elie, son fils aîné, le frère de Daniel, écrira une grande Histoire du peuple anglais au XIX^e siècle. Prévost-Paradol dont la *France nouvelle* est le bréviaire des pères fondateurs de la III^e République est le fils naturel de Léon. M. Jean-Paul Halévy nous introduit en familier des lieux, avec l'aisance d'un fils de bonne maison, dans cette "république mi-artiste, mi-scientifique", où Daniel Halévy a respiré un premier air de libéralisme et où il a pu dire qu'il avait trouvé "le bonheur de culture et de société" dont cet héritier conservera le souvenir dans toutes ses déambulations à travers le siècle. "J'ai grandi, écrit-il, sur les genoux d'une vieille orléaniste exquise, ma grand-mère paternelle, et il me semble toujours que le monde peut devenir tout orléaniste, aimable, bien disant, respectueux, honnête". Il y a dans ce souvenir une nostalgie.

M. Jean-Paul Halévy oppose à Daniel Halévy, au "marcheur", à celui qui a écrit : "L'esprit de l'homme comme son corps est fait pour la marche, pour la durée d'un jour et la longueur d'une étape. Rien ne lui est si favorable que l'aube du départ et le crépuscule de l'arrivée", Proust, plongeur nocturne dans la profondeur de son moi. Mais Proust est lié par les origines provinciales de la famille de son père à un certain canton beauceron du territoire français et, en descendant au fond de soi-même, il rencontre le sous-sol nourricier de son œuvre. Daniel Halévy, parcourant des routes qui l'amènent au contact intime de réalités nationales comme dans ses *Visites aux paysans du Centre*, se sent, aussi bien, aspiré dans une Europe où il retrouve tous ses cousinages intel-

lectuels. En 1918, il songe à écrire une vie de Lizst : "Cela me rajunirait. Il y a en Lizst toute l'Europe, une Europe dont je me sens tout proche et presque un membre. Le Paris de Delacroix et de Chopin, l'Allemagne de Wagner, la Rome de mademoiselle de Meysenburg, tout cela en une vie, tout le siècle..." Proust fouille sous sa chambre de malade un terreau, Halévy, de son pas robuste de chemineau, explore des horizons. M. Jean-Paul Halévy n'en reconnaît pas moins entre les deux hommes des convergences. Proust appartient par la famille de sa mère, les Weil, à la riche bourgeoisie israélite, au milieu de pensée libérale où les Halévy s'épanouissent, bien implantés dans leur pays parisien, en portant tous leurs fruits de culture. Il est le familier de Madame Straus, la tante de Daniel, dans l'intimité de qui il recueille les bribes précieuses du "genre d'esprit Mérimée et Meilhac et Halévy" dont il nourrira l'esprit des *Guermites*, tout en pointes, ennemi des grandes phrases et des idées empesées. Une rencontre étonnante signalée par M. Jean-Paul Halévy est celle d'un proche parent de Proust, Hector Crémieux, cousin de l'avocat Adolphe Crémieux, ministre du gouvernement de la défense nationale en 1870, le neveu de la grand-mère Weil, avec Ludovic Halévy, d'où est sortie, en collaboration avec Offenbach, *Orphée aux enfers*. Proust admirait, vénérait Ludovic Halévy. Savait-il quel lien familial, si lâche fût-il, le rattachait à travers lui à l'illustre famille Halévy en le faisant participer de tout le capital de civilisation et de dignité morale que, dans les flonflons du Second Empire, elle représentait ?

*
* *

Julien Benda appartenant par sa famille paternelle au même milieu de grande bourgeoisie intellectuelle, mais que des revers de fortune firent naître rue du Temple, "produit, a-t-il écrit dans *La jeunesse d'un clerc*, d'un juif d'Orient épris d'éternité et d'une petite juive du Marais parisien écrivassière et pétulante", jette, de son lycée Charlemagne peuplé de fils de petits commerçants, un regard émerveillé et un peu envieux sur l'élégant lycée Condorcet où les "fils des brillantes familles formaient dès la sixième une jeune camarilla" et où, à la même époque, se rencontraient Halévy, Proust, Dreyfus, Gregh. Où Emmanuel Berl, fils comme Benda d'un père industriel, fabricant de lits en fer, mais rattaché par sa mère, une Lange, cousine, par les Weil, de Marcel Proust, à un milieu d'écrivains, de savants et d'artistes - où, dans quel lycée parisien, Emmanuel Berl, dont M. Jean d'Ormesson a recueilli les propos dans *Tant que vous penserez à moi* (4), a-t-il commencé ses classes ? Pour une étude géographico-sociologique du secteur juif de l'intellectualité française au début du XX^e siècle, il aurait été intéressant de le savoir.

Berl vient-il de la rive droite ou de la rive gauche ? A seize ans, il se faufila au Collège de France pour entendre Bergson qui a épousé la belle-sœur de sa mère et qui, le dimanche soir, vient corriger ses dissertations de philosophie. Son oncle, Emmanuel Lange, a été à Henri IV l'élève d'Alain. Fréquentent dans la famille Berl de

grands médecins, le professeur Brissaud, le géographe Onésime Reclus, André Berthelot, fils du Marcellin dont l'ombre tutélaire s'est étendue sur la jeunesse de Julien Benda, le mathématicien Jacques Hadamard, Meyerson, Victor Basch. Laborie, l'avocat de Dreyfus et de Zola, était dans ce milieu le représentant du Palais. Un petit cousin d'Emmanuel Berl, Henri Frank, le petit Frank comme l'appelait affectueusement Henri Massis, normalien, poète, que la comtesse de Noailles couvait dans son sein, mort à vingt-trois ans, lui avait ouvert un autre milieu, celui où régnait le prince de la jeunesse, Maurice Barrès.

Pour tracer l'itinéraire en zig-zag d'Emmanuel Berl, à travers la première moitié du XX^e siècle, les repères ne manquent pas : Cocteau, Breton, Aragon, le surréalisme, Drieu la Rochelle, l'hebdomadaire *Marianne*. Berl a écrit les premiers discours du maréchal Pétain à Vichy. *La terre ne ment pas et les mensonges qui vous ont fait tant de mal* sont de sa plume. Il avait rêvé d'écrire un livre qui se serait appelé *Sans queue ni tête*, et il a prévenu le lecteur de *Mort de la pensée bourgeoise* qu'il allait sans savoir où et qu'il ne fallait pas demander où il voulait en venir. M. d'Ormesson l'a poussé dans ses retranchements par de malicieux mouvements enveloppants. Il lui montre à travers tous ses zigzags la direction de sa vie. C'est merveilleux de voir comme M. d'Ormesson sait mieux qu'Emmanuel Berl lui-même où il a voulu aller. Il le conduit à son but. Il lui fait écrire, sous sa dictée, son autobiographie en recréant autour de lui le paysage intellectuel qui est celui de cette république libérale où il avait toutes ses parentés, et en y retrouvant les orientations d'une ligne de vie dont la discontinuité n'a été qu'apparente.

*
* *

M. Robert Burac a procuré dans la Bibliothèque de la Pléiade une très remarquable édition des Oeuvres en prose de Péguy en trois volumes (5). Entre les deux premiers de ces volumes, est intervenu le "retournement" de 1905. Le mardi 6 juin 1905, Péguy, descendant de son train, gare du Luxembourg, apprend la nouvelle de la démission de Delcassé sur l'injonction de l'Allemagne. C'est la fameuse "humiliation sans précédent". "Une période nouvelle, écrit Péguy, a commencé alors dans l'histoire de ma vie et assurément dans l'histoire de ce pays et dans l'histoire du monde". Péguy répond à *Une patrie* de Gustave Hervé par *Notre Patrie*. De *Notre patrie* à la *Note aux abonnés de 1909*, se poursuit sa longue vitupération du monde moderne, du parti intellectuel, de la Sorbonne, du capitalisme bourgeois, de la démocratie parlementaire. En août 1907, Péguy a chargé Maritain d'aller annoncer son retour à la foi aux moines de Solesmes réfugiés dans l'île de Wight.

Le troisième volume de ces œuvres complètes comprend, de 1909 à 1914, *Notre jeunesse*, *Victor Marie comte Hugo*, *Un nouveau théologien : M. Fernand Laudet*, les *Dialogues de l'Histoire avec l'âme charnelle et avec l'âme païenne*, la *Note sur M. Bergson* et la *Note*

conjointe sur Descartes, *L'Argent, L'Argent suite*. Péguy répond dans *Notre Jeunesse à l'Apologie pour notre passé* de Daniel Halévy, comme il a répondu à *Une patrie par Notre patrie*. Mais y-a-t-il eu retournement dans la vie et la pensée de Péguy ? Il s'en défend. Julien Benda l'a accusé d'avoir été de ces clercs qui ont trahi. "Nous avons constamment suivi, nous avons constamment tenu la même voie droite, écrit Péguy dans *Un nouveau théologien : M. Fernand Laudet*, et c'est cette même voie droite qui nous a conduit là où nous sommes. Ce n'est pas une évolution, c'est un approfondissement". Daniel Halévy, dreyfusien de la première heure, éprouve dans *l'Apologie pour notre passé*, "le sentiment d'un tort", celui fait "à l'Armée, à la Justice et aux vénérables institutions de France" par le dreyfusisme. Péguy répond que la mystique dreyfusienne dont il ne renie rien s'est dégradée en politique dreyfusienne, comme la mystique socialiste en politique socialiste. Pour Péguy, il n'y a pas coupure dans l'histoire de France en 1789, mais en 1881 avec le laïcisme. Péguy confiait à René Johannet : "Nous avons toujours soutenu que la république ne pouvait durer que par les vertus monarchiques d'ordre, d'abnégation, d'honneur". Il se déclare "républicain monarchiste". Quand Maurras développe ses raisons, il ne le convainc pas. "La république une et indivisible, écrit-il dans *L'Argent*, est notre royaume de France". Mais quand Maurras parle de mourir pour le roi, alors il le comprend. Il y a une mystique de *l'Action française* qui s'oppose, dit Péguy, à la politique royaliste du *Gaulois*, ce qui ne l'empêchera pas en 1914 de ranger l'A.F. dans le "parti intellectuel". M. Alain Finkielkraut a voulu dans son brillant essai, *le Mécontemporain* (6), désolidariser Péguy de Maurras. Les maurrassiens l'ont fait avant lui, de Jean-Marc Bernard s'adressant en ces termes à Péguy dans *l'Action française* du 16 juillet 1911 : "Vous placez toute beauté, toute noblesse dans la générosité et l'élan, dans la foi, alors que beauté et noblesse n'existent que pas rapport au but que ces élan et cette foi se proposent", à Thierry Maulnier, opposant en 1940 dans le même journal la "raison" maurrassienne à la "mystique" péguyste dont la Révolution nationale jetait les brandons dans ses feux de camp pour en attiser la flamme. Le jeune Jacques Laurent a-t-il assez cruellement alors raillé les "péguéristes en culotte courte" !

Pour bien comprendre Péguy dans ses écrits de la dernière période de sa vie entre 1909 et 1914, il faut se rappeler que, depuis 1905 et encore plus depuis 1911 - le coup d'Agadir -, il a le sentiment de vivre, face à l'Allemagne, une veillée d'armes. Le 6 juin 1905, il s'était précipité au Bon Marché pour acheter une tenue d'officier d'infanterie. Il proclame dans les admirables pages de *l'Argent* que c'est le soldat qui mesure toujours l'espace de la civilisation. Il écrit, il le dit, "sous tension". C'est ce qui explique ses attaques forcenées contre Jaurès. La Convention nationale (Robespierre est comme Richelieu un homme de l'ancien régime) eût fait monter le tribun socialiste dans ses charettes et couvert sa voix du roulement du tambour. Cette voix disait qu'"il peut sortir d'une guerre européenne pour une longue période des crises de réaction furieuse de nationalisme exacerbé,

de dictature étouffante, de militarisme monstrueux, une longue chaîne de violences rétrogrades et de haines basses"... Péguy, la tête bourdonnante du roulement de ses tambours et de la sonnerie de ses clairons, ne pouvait l'entendre.

*
* *

"De la vie de Bernard Lazare, on ne sait rien ou presque", dit M. Jean-Denis Bredin, qui lui consacre un livre de quatre cents pages (7). Il y raconte l'histoire de l'affaire Dreyfus, après nous avoir promenés dans les milieux de la bohème littéraire parisienne de la fin du XIX^e siècle où Bernard Lazare passe comme une ombre. Lazare Manassé Bernard, dit Bernard Lazare, est né à Nîmes en 1865. Son père était un petit tailleur. Sa mère se prénomme Douce. Il était rattaché par elle à l'une de ces antiques et paisibles familles de juifs du pape que la patine des temps avait recouverte d'une teinte de mœurs provençales et qui n'avait pas été arbitrairement "intégrée" (mot barbare), mais s'était harmonieusement fondue dans l'ensemble de la nation méridionale. Marcel Proust et Daniel Halévy nous ont introduits dans la brillante classe intellectuelle de la bourgeoisie juive parisienne. Il aurait fallu un Alphonse Daudet pour nous faire pénétrer dans la modeste province où, à l'ombre de la cathédrale Saint-Castor, le petit Bernard Lazare a vécu. Les curés de Nîmes, dit M. Bredin, ne prêchaient pas l'anti-sémitisme. Certes... On avait assez à se battre entre huguenots et papistes. Bernard Lazare se sentait attiré par le catholicisme et ses dogmes. L'antisémitisme qu'il a professé dans sa jeunesse ne lui a pas été soufflé par les "curés", mais remontait tout naturellement de son fonds d'alluvions rhodaniennes pour s'exprimer dans un sentiment de jalousie et de rejet à l'égard des "juifs" venus d'Asie dans les fourgons des Huns. Bernard Lazare, tout pauvre qu'il fût, revendiquait un héritage. Il est né nîmois, il a recueilli, dans la poussière romaine des Arènes, de précieuses parcelles d'ancienne civilisation, M. Bredin ne l'en voit pas moins devenir juif. Mais par quelle pente ? C'est à Péguy qu'il faut le demander. A Paris, Bernard Lazare, cet héritier, se déclare anarchiste. Il se débarrasse de tout conformisme bourgeois. Il se sent instinctivement ennemi du "monde moderne" et refuse toutes les capitulations de ce monde, au nom du Progrès, devant l'Argent. Ainsi descend-il la rue de la Sorbonne à la rencontre de Péguy, en suivant, comme dit ce dernier, sa pente naturelle. M. Jean-Denis Bredin ne peut que nous renvoyer à *Notre jeunesse*. C'est dans *Notre Jeunesse* que, sous l'anarchiste, apparaît, dans la boutique des Cahiers où toutes les traditions sont cultivées, s'enracinant dans son plus ancien fonds, celui que Péguy a appelé un prophète. Bernard Lazare a découvert qu'être juif, c'est être homme, mais en mieux. L'arbre planté dans le sol de la garrigue nîmoise a répandu sa graine septimaniennne à tous les vents de l'univers. Bernard Lazare veut "judaiser" le monde en lui enseignant la justice, la liberté et l'égalité. Il s'est lancé dans l'affaire Dreyfus en la pensant moins en termes de révision judiciaire qu'en termes de salut éternel. Epuisé par cette

volonté de transcender une procédure en mystique, il mourra en 1905 dans la solitude de sa chambre du quartier de l'Europe. Péguy remonte la rue de Florence pour recueillir sur ses lèvres brûlantes son souffle prophétique, du même pas que Bernard Lazare a descendu naguère la rue de la Sorbonne pour aller retrouver ses racines sous le sol de Lutèce, dans le profond terreau de toutes les origines... Drumont à qui il avait dit un jour : "Écoutez-moi, Drumont, vous ne connaissez pas les juifs", a écrit au moment de sa mort dans *La libre parole* un article retentissant intitulé "Un juif". "Il meurt vainqueur et glorifié par les dreyfusards. Juger cet homme à notre point de vue serait une injustice. Nous ne pouvons que souhaiter une chose, c'est que les chrétiens se fassent, de la grandeur et des devoirs du monde chrétien, l'idée que Bernard Lazare s'est faite de la grandeur et des devoirs du nom de juif".

*
* *

De son histoire de l'abbé du Chayla à l'histoire de son village natal, Vébron, M. Robert Poujol a entrepris un dépoussiérage de l'histoire "protestante" des Cévennes. L'Édit de Nantes, disait-il dans son *Vébron*, ne changea rien à la situation des protestants. Ils dominaient et continuèrent de dominer. Ce sont les catholiques qui bénéficièrent dans les Cévennes de l'Édit pacificateur d'Henri IV. Au Vigan, petite ville que je connais bien, il y avait trois mille protestants et quatre-vingts catholiques. Ceux-ci eurent la liberté désormais de célébrer la messe, interdite depuis cinquante ans, mais, à Valleraugue, quand le curé se présentait, il était chassé à coups de bâton. M. Robert Poujol continue de faire le ménage dans ses meubles. Il publie un ouvrage capital sur *Basville* (8) que Saint-Simon a appelé le tyran du Languedoc et à qui les huguenots n'ont rien pardonné. M. Robert Poujol, préfet de la République, qui de plus est protestant, a voulu rendre justice à son collègue, l'intendant du Roi.

M. Robert Poujol ne cache pas qu'il est né dans un village incendié en 1703 par les soldats de Louis XIV et il en a gros sur le cœur. Comment rendre justice à Lamignon de Basville ? M. Poujol se veut "objectif". La continuité du service public ne le rend pas solidaire de ce qu'il pense être erreur ou faute, mais impose sa perspective pour mettre les faits à leur place et en mieux juger. M. Poujol laisse entendre qu'il est de la "maison" et qu'il connaît la cuisine. Il cite son co-religionnaire, le professeur de Sorbonne François Bluche. "Basville est un cornélien de l'administration royale". Autre cornélien en des temps plus anciens, dans la même continuité de service public, le préfet Félix, le beau-père de Polyeucte. La raison d'État s'impose au cœur. Mais quand Basville écrit à son ami l'intendant Gourville en pleine guerre des Cévennes : "je serai toujours d'avis de gagner les cœurs où la religion réside et d'y employer les voies douces", est-ce que la raison d'État ne se rencontre pas avec le cœur dans la même recherche d'une voie pacifique. Pour Clausewitz, la guerre n'était qu'une manière de "continuer la politique". Pour Basville, toute guerre finit en

"politique". Villars est venu après Montrevel pour mettre un terme à la guerre des Cévennes, mais il faut bien dire que Montrevel qui n'y était pas allé par quatre chemins avait déjà gagné la guerre. Les camisards que les grands pasteurs du "désert" au XVIII^e siècle traitaient de "fanatiques" et de "scélérats" et dont la "légende", selon le mot de M. Joutard, leur historien, n'est apparue qu'avec le romantisme ne pouvaient que la perdre en dressant contre eux jusqu'à leurs coreligionnaires. Les protestants de Nîmes n'avaient-ils pas demandé à Montrevel de leur courir sus ? Basville pressentait qu'ils obéissaient à un chef d'orchestre invisible. M. Poujol n'est pas loin de le croire. Il n'y a eu dans l'Édit de Nantes aucun prêchi-prêcha de tolérance réciproque. Henri IV n'avait conclu qu'un traité politique entre des forces qui, toutes deux, menaçaient l'État. A Montpellier où la Réforme au XVI^e siècle était maîtresse, on avait rasé quarante églises. Nîmes, le jour de la Saint-Michel 1567, a vu le massacre de quelques centaines de catholiques. La Michelade a anticipé de peu sur la Saint-Barthélémy, mais elle est, elle, complètement occultée. Henri IV mort, les protestants ont repris aussitôt les armes. Montrevel a brûlé les mas cévenols de l'Aigoual, mais, sous Rohan, Pierre de Vissec (mon ancêtre, *horresco referens*) brûlait les mas catholiques du Lingas. Sans violences, soutient M. François Bluche dans son *Louis XIV*, la Réforme dont l'armement intellectuel était très inférieur à celui de la Contre-Réforme, se serait doucement éteinte en France. On a dit que la révocation avait porté à l'étranger l'industrie de la France. La soierie nîmoise aux mains des protestants ne semble pas au XVIII^e siècle en avoir pâti.

La guerre des Cévennes a duré trois ans, l'intendance de Basville, trente-trois. Elle n'a pas été pour autant un "détail". M. Poujol lui consacre près de la moitié de son livre. Il se sent plus libre de chanter la louange de Basville, grand ordonnateur, durant son intendance, des pompes architecturales de Montpellier. Il fit de cette ville médiévale une capitale moderne. Giraudoux disait que Toulouse est une "grande petite ville", Montpellier, une "petite grande ville". Si la petite grande ville de Giraudoux est la seule ville de province à n'avoir pas, selon Stendhal, "l'air stupide", n'est-ce pas à Basville qu'elle le doit ? M. Poujol écrit qu'il a voulu "proposer au lecteur un portrait ou une esquisse de l'intendant de Louis XIV". C'est plutôt un monument qu'il lui a dressé. Le mausolée de Basville élevé par M. Poujol prend place dans l'architecture majestueuse de Montpellier. Il n'y a plus de rue Basville depuis 1881, dans cette ville rancunière ou ingrate. Les bourgeois du temps de Jules Ferry, s'ils croyaient avoir le sentiment de la justice, n'avaient pas celui de la grandeur. M. Robert Poujol est bien près de demander à M. Frêche de rétablir la rue Basville.

*
* *

M. Michel Mohrt a appelé "sotie" son récit *On liquide et on s'en va* (9). Le terme a déjà été utilisé par André Gide. La sotie était au moyen-âge une "satire allégorique dialoguée". *On liquide et on s'en va* dont le titre est tout

un programme, est la mise en scène, sous forme de dialogues, d'une classique histoire de famille où tout se dégingue à la mort de la mère et où les enfants ne peuvent s'entendre pour conserver la maison. M. Michel Mohrt s'inspire pour raconter cette histoire de la technique de la romancière anglaise Ivy Compton-Burnett. *On liquide et on s'en va* est un récit tout en conversations où les événements se déroulent à l'arrière-plan et ne nous sont connus que par ce qu'on en dit au premier plan. M. Mohrt a déjà recouru à ce procédé dans *l'Ours des Adirondacks*. Il explique encore son projet dans *On liquide et on s'en va* en nous renvoyant à un genre de peintures anglais auquel il a déjà fait allusion dans son récit, *Un soir à Londres, les conversation pieces*, tableaux où des personnages sont groupés dans un cadre familial et donnent au peintre l'occasion de broser sur le vif des petits portraits individuels.

Ce cadre est, ici, en Bretagne, une villa sur la Côte d'Emeraude. Tous les membres de la famille qui y est peinte parlent beaucoup et parfois en même temps, "ce qui donne à leur conversation un tour capricieux". Il est difficile d'avoir dans cette famille où "les choses sont vues par le petit bout de la lorgnette" une conversation "sérieuse". Pourtant, un drame se dégage de cette conversation où le potin abonde et où le sérieux se dissimule sous la légèreté. Tardant à éclater, refoulé, il est vécu intérieurement, discrètement par un personnage qui préfère le rêve à l'action et qui, comme M. Mohrt, écrit des romans. Dans un monde où "tout s'en va", comme il l'écrivait dans *Les moyens du bord*, chronique d'une saison de vacances en Bretagne (on n'en était encore qu'au temps du Front populaire, mais déjà, prélude aux "temps infâmes", l'offrande de la "quenouille" à la grand-messe avait été supprimée) dans un monde où, au terme de ses errances, il proclamait que c'était chez soi qu'il fallait mourir, M. Mohrt recherchait un point de fixité : c'était, dans *la Maison du père*, Ker Velin, dans *Les moyens du bord*, le Vieux moulin. On reconnaît, dans *On liquide et on s'en va*, la même maison de famille avec ses clochetons, ses machicoulis, son style fin de siècle. "Une maison, c'est une famille. Sans famille, pas de maison", dit M. Mohrt. La famille est, ici, divisée, la maison pillée par les enfants, expurgée de tout le passé qui l'encombrait, mais la faisait vivre. Achetée par un notaire pour un inconnu qui se révèle soudain, sera-t-elle enfin rendue à la famille, à la faveur de l'un de ces coups de théâtre qui dénouent heureusement les comédies de Molière ? Mais un coup de théâtre en appelle un autre, et la maison perdue, la maison retrouvée est définitivement vidée par un cambriolage de l'ersatz d'âme qui y flottait encore. Helie, le vieil écrivain, n'est plus qu'un de ces "bourgeois fatigués" que M. Mohrt rencontrait jadis dans un Paris où il était revenu de ses vagabondages américains en compagnie de deux indiennes pour humer avec curiosité dans *Deux indiennes à Paris* l'air corrompu de la fin d'un monde. Il quitte la maison qui se referme derrière lui, avec une amie qui lui a promis de lui "faire passer une soirée agréable". Assiste-t-on à la fin de *la Cerisaie* ? Est-ce la fin d'un monde ? Helie dit que c'est

"la fin des haricots". Le point d'orgue de ce drame, c'est l'ironie.

On liquide et l'on s'en va... Mais où ? Plus jeune, comme tel autre personnage de cette histoire, Helie aurait pu vouloir "quitter l'Europe". Ce qu'a fait M. Mohrt il y a quarante ans. A son âge, il n'a plus que le choix entre Néant et Habitude, c'est-à-dire continuer d'exister. Il y a toujours eu chez M. Mohrt une aspiration janséniste et montherlantienne au néant. Helie, devant le vide de sa maison, ressent une grande satisfaction d'ordre philosophique. Il trouve, aussi, dans le fait que le cambriolage contribue aujourd'hui, à la redistribution des biens, matière à une réflexion politique quelque peu amère, mais en y savourant un goût de revanche. Helie repousse la tentation du néant. Une soirée agréable en compagnie d'une femme intelligente et relativement jeune, peut-être une minute de bonheur, c'est encore *bon à prendre*. On a retrouvé une fois de plus dans *On liquide et on s'en va* les mêmes thèmes que M. Michel Mohrt reprend indéfiniment de l'un à l'autre de ses romans. Helie le dit : "Une symphonie, un concerto de Mozart, c'est une mélodie sans cesse reprise sous des formes différentes". On reconnaît dans cette "sotie", sous la malice du genre, la petite musique mélancolique et un peu nostalgique dont toute l'œuvre de M. Mohrt tire son charme.

*
* *

Julius et Isaac (10), les héros du roman de M. Patrick Besson auquel tout le petit monde littéraire promettait dès la fin du mois d'août le prix Goncourt et dont on n'a plus entendu parler par la suite, sont attablés l'un en face de l'autre dans un restaurant quelque part en Amérique. Isaac a la parole pour raconter ceci : "Les plats du jour étaient du tchoulent d'agneau et du kougel de lasagnes. J'avais envie de prendre les deux. Je ne mangeais pas souvent - et jamais au restaurant. Nous commandâmes deux tchoulent ainsi que du vin blanc, des harengs hachés et des galettes de pomme de terre. Julius insista pour qu'on nous apporte tout de suite des petits oignons nouveaux que nous croquâmes avec du sel en sirotant un scotch kascher. Soudain, alors que le silence qui s'installait entre Bloch et moi aurait pu me laisser à penser que nous n'avions rien à faire ensemble, je compris pourquoi nous étions face à face tous les deux au bord du lac Michigan avec le même sentiment de joie et de plénitude alors qu'en fait nous ne pouvions pas nous souffrir : nous étions les premiers communistes américains". Tout le roman de M. Besson, son sujet, mais aussi son parfum, sa lumière, son humeur, est condensé dans ces quelques lignes.

Il y a dans *Julius et Isaac* une histoire de la naissance du parti communiste après la grande guerre aux Etats-Unis. M. Patrick Besson est critique littéraire de *l'Humanité*. Il conduit son roman jusque dans cette dernière après-guerre, en pleine chasse aux sorcières, mais il n'a pas voulu écrire un roman communiste. Il a été à vingt ans un ami de M. Michel Déon. Il nous emmène devant

le lac Michigan un peu comme celui-ci nous emmenait dans *Je ne veux jamais l'oublier* devant le lac de Garde. M. Besson a été attiré par un certain folklore d'Action française. Il y a un folklore communiste qui le séduit. Un chapitre de son roman est consacré à la fête de *l'Humanité*. M. Besson pose une question insolite : vaut-il mieux faire la fête avec des gens de gauche ou avec des gens de droite ? Elle ne doit pas être au programme de l'école des cadres de Bobigny. Petit marchand de cornichons sur le pavé de Los Angeles, Isaac Wirkovski expose les trois raisons de son adhésion au communisme : il faut partager toutes les richesses, il ne faut pas faire travailler les gens douze heures sur vingt-quatre, et il est important de les soigner quand ils sont malades. Sur son marxisme, il n'en dit pas plus, sauf en un autre endroit à confesser son goût pour Marx, mais aussi pour les femmes. Il y a du sérieux et même du dramatique dans *Julius et Isaac*, mais c'est un roman qui se déroule dans une atmosphère de gaieté. M. Patrick Besson a la nostalgie du Saint-Germain-des-Prés des années 1950. Il aurait aimé avoir sa place à la terrasse de la Rhumerie martiniquaise à la table d'André Fraigneau, entre Michel Déon et Antoine Blondin. Son Amérique avec ses juifs, ses noirs et ses militants communistes semble vue de cet observatoire. Elle déroule un film un peu désuet d'images accélérées et sautillantes sur un air de trompette de Sidney Bechet. On aimera ce *roman-charleston*.

*

* *

Jean-René Huguenin est mort à vingt-six ans le 22 septembre 1962 dans un accident d'automobile. Il avait publié un roman, *la Côte sauvage*. Il a laissé un Journal (12). Il y a dans tout ce qu'a écrit ce jeune prince romantique à la fois un appétit de vie et un instinct de mort. Un de ses amis lui avait fait remarquer que les initiales de son nom J. R. H. étaient celles-là même de la phrase "je rends heureux". "Mon danger est de plaire, ma pente est le charme", a-t-il noté dans son Journal. Il se savait "voué au malheur". Il n'avait pu y avoir entre lui et le bonheur qu'un malentendu tragique.

C'est sous le titre *Je rends heureux* (11) que M. Jean-Edern Hallier a voulu pourtant accrocher son image dans un livre qui se déclare "roman" et qui répondrait mieux à l'appellation de "mémoires romanesques", avec tout ce qu'il entre dans la notion de *mémoires* de subjectif, de relativement insincère, voire de truqué. Il ne faut pas pour autant, comme l'ont fait de petits gazetiers sans cœur ni savoir, reprocher à M. Jean-Edern Hallier des inexactitudes de détail dans la relation de son amitié avec Jean-René Huguenin. M. Hallier a écrit dans son *Évangile d'un fou* une vie du père de Foucauld qui n'était peut-être qu'une simili-vie. Qu'importe... M. Hallier a parlé du Père de Foucauld comme il parle de Jean-René Huguenin non pas en critique lansonien tripatouilleur de fiches, mais dans un style de sympathie, de complicité, voire de connivence où s'éclairaient l'un par l'autre les portraits de ces deux garçons nés le même jour, "jumeaux stellaires", l'un figurant l'ange, l'autre le diable, mais, aussi bien, en échangeant leurs billes. "Je ne

sais jamais qui de nous deux était l'autre", dit M. Jean-Edern Hallier qui ajoute que Jean-René était la meilleure part de lui-même et qu'il écrit aujourd'hui les livres que celui-ci aurait pu écrire. S'il y a entre eux une osmose de destins, c'est dans un plan surnaturel qui ne peut qu'échapper à la courte vue d'une critique de bas-office.

L'amitié de Jean-René Huguenin et de Jean-Edern Hallier est posée en termes de salut. "Pauvre Jean-Edern, de tous mes amis, c'est le seul pour qui je ne vois pas de salut", écrit Jean-René Huguenin dans son Journal. Il ajoute : "Si j'étais vraiment capable d'aimer, c'est toi qui le mériterais le plus, toi le plus seul, le plus démuné de tous, toi, avec qui personne n'a jamais rien voulu partager. Mais je ne me perdrai pas à te sauver". Aujourd'hui, le *Je rends heureux* de M. Jean-Edern Hallier élève, ne serait-ce que par ce qui est proclamé dans son titre, une protestation contre ce refus d'amour. M. Jean-Edern Hallier offre le sien, en victime propitiatoire. Il y a dans ces pages une imploration pathétique à l'amitié qui se donne et se dérobe. Elle est pressante, impérative, elle va jusqu'à prendre le ton de l'ultimatum. M. Jean-Edern Hallier établit sa relation avec Jean-René Huguenin dans un fiévreux et orageux climat bernanosien. Mais il sait dans ce ciel noir ouvrir une trouée de clarté et c'est dans celle-là que nous sommes invités à nous engouffrer.

Jean-René Huguenin a dit qu'il manquait à Jean-Edern Hallier "un arrière-pays". Cet arrière-pays existe dans l'œuvre de M. Hallier. C'est, baignant dans une lumière féérique, la Bretagne, le domaine celtique, le château des songes et des jeux, c'est la chambre de l'enfance où il s'était retiré pour écrire ses deux premiers livres *Les aventures d'une jeune fille* où il faut aller boire à toutes ses sources et *Le Grand écrivain*. M. Jean-Edern Hallier y convoque Jean-René Huguenin et c'est là qu'ils peuvent réussir ensemble leur opération de salut. Il y a la même chambre dans *Je rends heureux*, c'est la chambre de Jean-René où Jacqueline, sa sœur, à qui le livre est dédié, tient en rêve entre les deux garçons un rôle d'enjeu (ou de médiatrice). De Bernanos, M. Jean-Edern Hallier nous a ramenés dans cette chambre magique aux *Enfants terribles* de Cocteau. Ils portent, Huguenin et lui, le même foulard de soie blanche que Dargelos. Ce sont les enfants terribles jouant à être dans leur château en Bretagne les Chevaliers de la Table ronde. Quel Graal à conquérir les *rendra heureux* ?

Philippe SÉNART

(1) Plon

(2) Perrin (Cf. France-Forum n° 273-274)

(3)(7) De Fallois

(4) Grasset

(5) Gallimard - La Pléiade (Cf. France-Forum n° 239-241 et 246-249)

(6)(9) Gallimard

(8) Presses du Languedoc-Toulouse

(10)(11) Albin Michel

(12) Le Seuil - Rééd. 1993. Préface de François Mauriac

MANESSIER

Spiritualité et humanisme engagé

par Emmanuelle LE DORH

La rétrospective Manessier au Grand Palais (octobre 1992-janvier 1993) vient de nous donner l'occasion de redécouvrir une œuvre considérable. Restée à l'écart des modes, elle mérite pourtant que l'on s'y attarde. Si l'on a pu dénoncer un art contemporain dénué de sens, Alfred Manessier nous donne l'exemple d'une œuvre toute inspirée par un sens, un appel.

PREMIÈRES ŒUVRES

Ses premières œuvres révèlent une influence cubiste très nette, mais aussi surréaliste à travers des sujets oniriques peints avec une précision quasi photographique.

En 1935, Manessier reçoit l'enseignement très libre de Roger Bissière à l'académie Ranson. Il en tire une leçon fondamentale : en peinture, l'essentiel est d'apprendre à regarder en soi-même. Manessier s'attache alors à transcrire ses émotions sur la toile.

Manessier affermira cette conception de la peinture au contact de jeunes artistes qu'il côtoie à la suite d'une exposition commune à la galerie Braun en 1941, et parmi lesquels figurent Jean Bazaine, Maurice Estève, Charles Lapicque, Gustave Singier, Jean Bertholle, Jean Le Moal, Léon Gischia. Ils forment très vite l'avant-garde d'un nouveau courant, l'abstraction lyrique, qui, tout en restant fidèle à la peinture traditionnelle, puise son inspiration dans le spectacle de la nature et tente de redécouvrir sa "géométrie secrète" (Bazaine).

LA DÉCOUVERTE DE LA FOI

Une visite à la Trappe de Soligny en septembre 1943 avec l'écrivain Camille Bourniquel marquera définitivement son œuvre. Manessier découvre la Foi. La vie austère des moines en symbiose avec la nature correspond à sa volonté de communion avec le monde. Sur-tout, l'amour du Christ lui apparaît comme ce qu'il est : la suprême victoire sur les angoisses et les souffrances.

La Passion du Christ, qu'il étend à "toute souffrance humaine injustement ressentie", devient le sujet principal de sa peinture. Parallèlement son travail s'enrichit de tableaux de paysages où il fait la louange de la nature.

"Salve Regina", 1945.

Mettant à profit la leçon de Bissière et répondant à l'appel de la Foi, Manessier peint en 1945 le *Salve Regina*, œuvre fondatrice, véritable chant d'allégresse

dont les couleurs, concurrence de tons chauds et froids, fusent comme des tuyaux d'orgues.

Comme pour montrer l'orientation réelle du monde, Manessier, reprend des structures verticales pour construire ses tableaux. Ainsi, en 1948, dans *la Passion selon Saint Matthieu*, il enchâsse des aplats rougeoyants dans une grille dont on retrouvera la présence constante dans de nombreuses œuvres, comme par exemple, *la Passion de notre seigneur Jésus Christ* (1952) et *la Sixième heure* (1957-58). Avec la suite des Couronnes d'Épines, l'aspect dramatique des couleurs est souligné par un graphisme tranché.

Mais, au-delà de la tourmente, par leurs constructions vigoureuses, leurs tracés nets, les œuvres de Manessier conservent une part irrépressible de sérénité. Cette sérénité pourra s'exprimer avec toute sa force au travers de thèmes comme la nuit, la baie de Somme (son pays natal) ou la Hollande. Il peint la limpidité de l'atmosphère. Il invente les "îles", formes aux contours précis et comme en apesanteur. Et, de Hollande, il rapporte des couleurs hivernales raffinées et des compositions aérées.

Cette sérénité et la stricte ordonnance de ses toiles vont s'effacer lorsque, marqué par les événements de Budapest, il peint *Requiem pour Novembre 1956*, plongée dans une nuit mouvementée déchirée d'accents de détresse. Dans cette toile, la composition préfigure le bouleversement futur du style de Manessier.

LA PROVENCE

En effet, au cours d'un voyage en Provence en 1958, Manessier découvre, à travers un paysage tumultueux, la violence du mouvement et des formes, ses nombreux dessins provençaux témoignent de la transformation de son "écriture". Elle donnera naissance à des couleurs exaltées, assemblées selon des structures organiques qui paraissent s'étendre au-delà des limites du tableau. La toile s'ouvre à un nouvel espace spirituel.

Dans cette veine provençale, Manessier peint des sujets religieux, *l'Empreinte* (1962), *la Sainte Face*

(1963), des "passions politiques", *Hommage à Miguel de Unamuno* (1965), *Hommage à Martin Luther King* (1968), et des paysages de cette Espagne où il se rendit plusieurs fois et qu'il aimait.

Suivent des tableaux aux accents plus tragiques encore, *Procès de Burgos* (1970-1971), *Vietnam-Vietnam* (1973), qui allient les contrastes de noirs et de rouges à un travail gestuel.

PASSIONS ET PAYSAGES

Manessier abandonnera cette gestualité lorsqu'il peindra les favellas et la série des Passions dans les années 80. Avec les favellas, Manessier retrouve un réseau dense et statique qui construit sa toile et que traverse la lumière. Ce réseau, ponctué de taches noires, étagées comme les fenêtres closes d'architectures sans vie, s'estompe parfois derrière l'ombre vague d'une grande croix. C'est aussi cette grande ombre noire de la Croix qui forme l'ossature, dévorée de lumière de chacune des quatre Passions peintes en 1986. *L'Otage* (1987) vient clore cette série mais la Croix y est, cette fois, emprisonnée dans un cadre étouffant.

Dans le même temps, Manessier poursuit son éloge de la nature. *Fishes'sanctuary* (1969) illustre de ses bleus profonds zébrés de flots blancs la vigueur toute primitive de la nature canadienne. Quand il peint le Grand Nord, Manessier retrouve sa palette de couleurs hollandaises. Il mêle alors des compositions mouvementées. Il abandonnera ces teintes froides pour les couleurs ensoleillées, comme surexposées, de la Beauce à l'époque des moissons (*Moisson II* 1971). Mais il revient ensuite à la lumière plus diffuse de son pays natal et peint le marais picard où il contemple la transparence de l'eau, ses éclats foncés et ses reflets aux couleurs acidulées.

Cette quête d'une lumière apaisée s'exprimera à merveille dans les vastes compositions des *Espaces marins* (1991). Manessier retrouve la quiétude des toiles hollandaises après les cris des Passions. Une résurrection ?

Emmanuelle LE DORH

"Le peintre ne peut rebâtir l'homme à lui seul, il ne peut qu'apporter son matériau propre à la grande reconstruction ; il ne peut qu'apporter sa conscience de travailleur, son amour de l'homme, dont il aura chargé au maximum de ses dons son rouge ou son bleu, son glacis ou sa courbe. Il ne peut compter que sur cela pour se justifier devant les hommes et devant l'Histoire... Et l'art de tout temps, de toute tendance, de toute société n'a jamais été que le témoignage des questions et des réponses que cette société s'était posées, peut-être bien malgré elle, et que l'artiste, lui aussi, presque toujours d'instinct s'était posées et auxquelles il avait répondu pour elle..."

Il s'agit de rechercher un langage, un signe plastique retenant à la fois le monde sensoriel comme émotion et le monde spirituel comme révélation finale ; mettre à nu par moyens authentiquement plastiques les équivalences spirituelles du monde extérieur et d'un monde plus intérieur".

Réponse de Manessier à l'Enquête sur la peinture dans "Esprit" 1950

DISQUES

par Marc DARMON

Ludwig Van BEETHOVEN : Sonates n° 1 à 20

Abdel Rahman EL BACHA, piano

5 CD FORLANE UCD 16582, 16597, 16612, 16638, 16663

Les 32 sonates pour piano de Beethoven constituent un monument de la littérature pianistique. Les enregistrements intégraux de ces sonates sont exceptionnellement nombreux pour un ensemble de cette ampleur (dix heures de musique) et sont le plus souvent recommandables. Les plus grands pianistes d'hier et d'aujourd'hui en ont laissé leur témoignage.

Dans ce contexte, l'entreprise d'Abdel Rahman El Bacha, pianiste d'origine libanaise, peut sembler méritoire et superfétatoire. Cependant ces interprétations font preuve de qualités, de forme et de fond, exceptionnelles.

Cette intégrale parfaitement présentée et enregistrée possède l'originalité d'être proposée dans l'ordre chronologique des sonates, ce qui, curieusement, est rarement le cas. On peut ainsi, au fil des parutions, analyser l'évolution du style beethovénien en même temps que celle de l'interprète.

Mais l'atout principal de ces enregistrements est l'interprétation elle-même, d'une musicalité et d'une fidélité au texte remarquables. On attend avec impatience les volumes suivant de cette entreprise débutée il y a déjà trois ans.

Richard STRAUSS : La Femme Sans Ombre

Hildegard BEHRENS, Julia VARADY, Placido DOMINGO, José VAN DAM

Orchestre Philharmonique de Vienne, Sir Georg SOLTI
3 CD DECCA 436-243-2

Sir Georg Solti est un des plus grands chefs d'orchestre en activité. Grand spécialiste de l'opéra allemand, il a enregistré des versions de référence des plus importants d'entre eux : *La Flûte enchantée* et *L'Enlèvement au sérail* de Mozart, tout Wagner, *Salomé*, *Electra*, *Le chevalier à la rose*, *Ariane à Naxos*, *Arabella* de Richard Strauss (DECCA). L'enregistrement de *La Femme Sans Ombre* vient magistralement couronner cet ensemble. Il s'agit d'un opéra majeur du vingtième siècle, peu connu, notamment en raison de la complexité de l'intrigue, à mi-chemin entre les styles du *Chevalier à la rose* et d'*Electra*.

Solti et son équipe ont mis trois ans pour enregistrer le plus long des opéras de Richard Strauss. Les chanteurs sont parfaits, notamment Placido Domingo qui confirme, après *Lohengrin*, son affinité avec le répertoire allemand. La prise de son spectaculaire restitue la richesse de la partition. Un coffret très important pour les amateurs de Richard Strauss et de Solti.

Gioacchino ROSSINI : les 26 ouvertures

Academy of St Martin in the Fields, Sir Neville MARRINER

1 CD PHILIPS 434-016-2

Le nombre d'ouvertures de Rossini est sensiblement inférieur au nombre de ses opéras. Elles n'étaient pas écrites pour un opéra particulier et la plupart servaient plusieurs fois. Dix d'entre elles sont le plus souvent jouées et ce coffret, enregistré entre 1974 et 1979, nous permet d'en entendre vingt-six, parfaitement interprétées. Cet ensemble passionnant, qu'il convient de ne pas écouter d'une seule traite, nous montre l'évolution de Rossini (1792-1868) tout au long de son activité créatrice, c'est-à-dire le tiers de sa vie, puisqu'il a cessé de composer des opéras à l'âge de 36 ans.

Notons que, pour le bicentenaire de la naissance de Rossini, Deutsche Grammophon publie, en opposition avec le souci d'exhaustivité du coffret Philips, un disque compact "Rossinissimo" (DG 437-143) contenant quatre ouvertures et des airs célèbres sous la direction de Claudio Abbado.

Frédéric CHOPIN : 49 Mazurkas

Jean-Marc LUISADA, piano

2 CD Deutsche Grammophon 435-760-2

Jean-Marc Luisada vient d'enregistrer l'ensemble des Mazurkas de Chopin publiées du vivant du compositeur.

Du même niveau que les références historiques de Rubinstein et Samson François, cette intégrale est remarquable. Chacune des quarante-neuf pièces est considérée comme indépendante. L'élégance (comme Rubinstein) et la passion (Samson François) sont ici associées avec une superbe musicalité qui distinguait déjà les derniers enregistrements de Luisada (Chopin, Schumann).

Parfaitement enregistré, ce coffret offre deux heures de très beau piano.

notes de Lecture

● Fleuve Rouge de Jean-Pierre Dannaud

Voilà un livre qui arrive à son heure. Alors que les grandes orgues médiatiques, accompagnant la sortie de *l'Amant* (le roman et le film), et de deux autres films à grand spectacle, *Dien Bien Phu* et *Indochine*, ont, depuis peu, ramené l'attention du grand public sur une guerre oubliée, celle que les Français, bien avant les Américains, menèrent en Indochine de 1945 à 1954, juste au mitan de ce siècle - réveillant anciennes querelles et passions endormies.

Par contraste, la sortie de *Fleuve Rouge* s'est faite dans la plus grande discrétion. Seuls quelques initiés se souviennent encore que l'auteur a vécu la quasi-totalité de ces dix années en témoin et acteur privilégié, militaire ou civil selon les périodes, et qu'il fut notamment proche collaborateur, successivement, de Léon Pignon, de Jean de Lattre de Tassigny, de Jean Letourneau. Et, parmi eux, certains déjà se scandalisent. Ils ne l'accusent pas, certes d'avoir, comme le prix Goncourt 1988, auteur du roman *L'exposition coloniale*, ou le cinéaste du film *Indochine*, si grossièrement falsifié les faits et l'histoire que ces deux œuvres en sont irrémédiablement frappées d'irréalité et d'inconsistance. Bien au contraire, ils reprochent à Jean-Pierre Dannaud d'avoir, sous couvert d'une fiction trop transparente et d'une ironie faussement légère et amusée, croqué des portraits féroces des acteurs du drame et donné une interprétation iconoclaste de leurs motivations profondes. Audace que l'on pardonne

difficilement aux hommes du sérail !

Que, pour une fois, le critique partage les risques pris par l'auteur, en recommandant la lecture de ce livre ! Non, ce qui serait une mauvaise raison, pour le plaisir, toujours un peu frelaté, de forcer quelques serrures et d'avoir accès à l'envers du décor, rarement favorable à la consolidation des réputations, fussent-elles des mieux établies. Du reste, pourquoi refuser à Jean-Pierre Dannaud le droit de faire ici œuvre d'imagination, et transformer celle-ci, contre son gré et arbitrairement, en livre de souvenirs ou document d'histoire ? Peut-être un jour - personnellement, je le souhaite - l'auteur se muera-t-il en mémorialiste et en historien. Mais aujourd'hui n'est pas demain. Et je peux témoigner, pour avoir moi aussi rencontré, en ces temps lointains où se déroule l'action de "Fleuve Rouge", des généraux en chef, des évêques, des gouverneurs vietnamiens bien réels, que l'auteur a pris soin de modifier, ici et là, bien plus que des noms, afin que nul ne se méprenne sur ses intentions.

Mais il demeure au moins deux motifs valables de se plonger dans ce livre.

Si les personnages, les péripéties de ce récit dramatique sont inventés, l'ambiance dans lequel il baigne, les ressorts de la tragédie sont d'une vérité criante. Le miracle est, à partir d'une anecdote bien agencée et d'une intrigue dont le développement suscite un intérêt qui à

aucun moment ne faiblit, d'avoir su faire comprendre en à peine 200 pages la problématique d'un grand drame, avec ses nuances, ses finesses, ses complexités, ses contradictions, sa charge émotionnelle, telles que les vécurent les Français, le Vietminh, le Vietnam de Bao-Dai : rapports subtils et conflictuels entre militaires et commissaires politiques d'Ho-Chi-Minh, entre pouvoir impérial, gouvernement, administration et armée nationaux dans le camp adverse, relations franco-vietnamiennes, franco-françaises entre politiques et militaires, mais aussi intra-politiques, intra-militaires, entre corps expéditionnaires et miliciens ou supplétifs,... En ce sens, et une telle constatation ne contredit pas les lignes précédentes, le roman est aussi proche, sinon plus, de la vérité historique que bien des œuvres scientifiques. Sans Balzac connaîtrait-on et comprendrait-on aussi bien la France profonde du 19^e siècle ? Preuve supplémentaire qu'on n'est plus dans le roman, mais dans l'Histoire : "Fleuve Rouge" finit mal. Puisque, dans la réalité, il n'existe pas de bonnes réponses aux questions insolubles, qu'elles aient été imprudemment soulevées par l'homme ou lui aient été posées par la fatalité. Mais, soyons lucides, de telles affirmations ne mettront pas fin aux controverses et n'apaiseront pas les colères... !

Quittons donc les tempêtes de l'Histoire pour revenir à la littérature, et découvrir la seconde grande qualité de ce livre, son écriture. On l'a déjà laissé entendre : les forces en présence, la contradiction des intérêts, des ambitions et des projets, les manœuvres compliquées, les ruses... ne font pas l'objet de longues et pesantes dissertations, mais sont dévoilées en quelques notations brèves et ironiques, ou à travers des dialogues enlevés dont la politesse extrême-orientale n'exclut pas l'acuité. Sans omettre, ici ou là, quelques flashes sur l'horreur, et, décochés en plein milieu de la cible, quelques traits assassins.

Mais, dominant cette agitation et cette cruauté, il y a l'obsédante présence de la nature indochinoise. Envôûtante..., inquiétante aussi dans ce pays en guerre, où il faut toujours être aux aguets, la nuit surtout quand rôdent, furtives, les patrouilles qui s'épient et se cherchent... "...Les oiseaux qu'on n'écoute pas... Ce qui compte..., c'est une herbe froissée, une feuille morte qui craque,

annonciatrice. Ensuite parfois un silence énorme se fait : et c'est cela même le tigre" (p. 139).

On ne résiste pas non plus au plaisir de citer cette évocation du village de la rizière, menacé, "redevenu spontanément ce qu'il était un siècle plus tôt, ce qu'il avait été pendant toutes les nuits des siècles passés dans l'angoisse des pirates, des soldats chinois, des mauvais esprits et des âmes errantes, tandis que les troupes lugubres des veilleurs interrogeaient les ténèbres : un hérissou craintif pelotonné sur lui-même" (p. 34). Paul Mus, dans sa "Sociologie d'une guerre" (p. 20 - éd. de 1952), un grand classique, avait insisté déjà sur cette réalité profonde du Vietnam.

Mais il y a aussi des jours de grâce (comme à Ninh My, siège d'une des deux communautés chrétiennes dont "Fleuve Rouge" narre l'aventure). La poésie - d'autant plus poignante que, demain, ce sera l'invasion et la destruction - s'y déploie naturellement, des sonneries de cloches, avant l'aube, à l'envol des cerfs-volants, le soir (p. 152). Et ce monastère, perdu au plus profond d'une forêt de commencement du monde, qui "flotte comme une arche où l'on dirait que les bêtes veulent entrer" (p. 79).

Il y a surtout, acteur principal de cette fiction comme il l'a été de l'histoire réelle de ces années tragiques, un peuple indomptable, tous mêlés, à quelque camp qu'ils appartiennent, miliciens catholiques grelottant et tousant dans la nuit, futurs "boat people", ou "bo-doi" purs et durs jusqu'au fanatisme, fer de lance du Vietminh. Semblable à la statue de Notre-Dame dans la chapelle de Hung La, la seule à n'être pas rongée par les termites, car elle était "en teck inattaquable" et, "la nuit, avait le silence le plus massif de l'église. Aurait-on ignoré sa place que ce silence incorruptible eût conduit vers elle" (p. 199). Un tel peuple ne saurait être indéfiniment condamné, comme il l'est provisoirement par ses dirigeants actuels, à demeurer silencieux... et absent de l'Histoire d'aujourd'hui.

Jean AUBRY

Jean-Pierre DANNAUD - "Fleuve Rouge" - roman - Ed. de Fallois - Paris - Juin 1992.

● La maison, corps et âme de Jean Onimus

Un écrivain qui avance en âge aspire à ne se consacrer qu'à l'essentiel. Si jeune en esprit que soit toujours Jean Onimus, il a franchi le pas au-delà duquel l'"émerveillement" - que rapportait son précédent livre - est le chemin le plus direct pour explorer les énigmes du monde. Alors seulement la réalité apparaît sous son vrai jour. Un nouvel ouvrage de notre ami, sous-titré "Essai sur la poésie domestique" (1), est consacré à la symbolique de la maison, archétype de la vie intérieure. Sa lecture nous fait découvrir ce que nous sentions sans être capable de le formuler, meilleur compliment que l'on puisse faire à un auteur.

Fidèle à la méthode qui lui a si bien réussi, Onimus

nourrit sa méditation de nombreux textes glanés, avec une érudition qui n'est jamais pesante, parmi les plus riches de la littérature universelle. De sorte que son livre est à la fois un essai (au sens de Montaigne) et une anthologie, unis comme le fil et la trame d'une étoffe que l'on peut suivre mais non démêler. Cette libre conversation avec les œuvres, soi-même et le lecteur, diffuse un charme singulier.

La maison, c'est d'abord un abri contre les intempéries et les agressions. Le modèle en est la coquille dont l'évolution a pourvu certains organismes particulièrement démunis. Pour la même fin, d'autres espèces fabriquent des nids ou creusent des terriers. L'homme, le moins

protégé des animaux, a d'abord cherché dans la caverne ce que la nature ne lui avait pas donné. Par la suite toutes les civilisations ont eu leur type d'habitat, de la cabane de feuillage à l'igloo, caractéristiques d'un climat mais surtout portant la marque d'une culture bien précise. Au point que l'on peut définir telle ou telle époque par sa manière de traiter ces éléments primordiaux que sont un toit et des murs.

Pourtant la maison est autre chose et tellement davantage qu'une "machine à habiter", formule brevetée par le grand promoteur des villes-fourmilières. L'homme qui bâtit une demeure ou l'aménage projette en elle ses désirs, ses rêves et, bien entendu, ses vanités. La maison construit son occupant autant que celui-ci la construit, et la plus humble bicoque n'est habitable que si elle reflète une personnalité à la fois individuelle et collective. "La meilleure preuve que les maisons ont une âme, écrit joliment Onimus, c'est que certaines n'en ont pas". La vie végétative y est à la rigueur possible, non celle de l'affectivité : les troubles qui s'ensuivent ne le confirment que trop.

Nos maisons sont à notre image, avec un "dehors" et un "dedans" qui s'opposent et néanmoins s'appellent. Limite entre les deux univers, le seuil sépare la façade extérieure de l'espace d'intériorité : c'est en quoi il a toujours eu un caractère quasi sacré, que l'on ne franchit pas impunément. Porte et fenêtres, tour à tour ouvertures et fermetures, assurent une communication à deux sens puisqu'elles sont capables aussi bien d'interdire que d'accueillir.

Au cœur se trouve le foyer, si essentiel à la maison que les deux termes sont devenus synonymes et que pour certains anthropologues la première fonction de l'une fut de sauvegarder l'autre. Cette source permanente de lumière et de chaleur préserve l'inviolable intimité du saint des saints dont le profane n'a pas la clé et qui donne

accès à l'inviolable intimité domestique. S'ouvre la zone privée par excellence, avec ses coins et ses recoins où chacun peut marquer un territoire lui appartenant en propre.

La signification ultime de la maison réside en cela qu'elle n'est pas seulement faite à la ressemblance de la famille mais l'engendre dans une large mesure. Prolongement de la mère et royaume de la femme, le logis est une matrice originelle, recelant un mystère en quelque sorte génétique, dont le code n'est connu que des initiés d'une même tribu.

Nous n'avons pu donner qu'un faible aperçu des richesses que ce livre tire d'un thème dont il développe avec bonheur les multiples harmoniques. Au final, néanmoins, l'auteur est saisi d'un doute. La maison, telle qu'il la connaît et l'évoque si bien, appartient déjà à un temps révolu. La norme est désormais l'"appartement", que l'on apprécie tout au plus pour ses commodités interchangeables. Est-ce alors sur des ruines que ces pages ont été écrites ?

Non. Au pire, il reste chez nos contemporains le lancinant regret de la maison dont témoigne chez les citadins en mal de repères l'attrait de la "résidence secondaire", serait-ce un cabanon au bord d'une mare. Le chant d'Onimus a certes quelque chose de nostalgique mais s'interdit tout passéisme. Si le berceau de pierre qui a abrité une lignée parfois pendant des siècles a vécu, les hommes sauront trouver d'autres formes de refuge pour leur incoercible besoin d'être conjointement mêlés et séparés. En même temps qu'un mémorial, ce témoignage savant et vécu leur propose un modèle qui ne saurait disparaître entièrement.

Bernard VOYENNE

(1) Presses Universitaires de France, Col. "PUF écriture".

ENTRÉE A L'INSTITUT

Thierry de Montbrial, directeur de l'Institut français des relations internationales et, depuis peu, président de la Fondation des études de défense, vient d'entrer à l'Académie des Sciences morales et politiques où il a rejoint notre collaborateur et ami, le sénateur Jean Cluzel. Notre revue qui, à maintes reprises, a publié les interventions de Thierry de Montbrial à nos forums ou au club France-Forum de Paris, présente ses vives félicitations au nouvel académicien.

RECTIFICATIF

Une fâcheuse erreur, pour laquelle nous présentons à l'auteur et à nos lecteurs nos excuses et nos regrets, s'est glissée dans la présentation de l'article de Thomas JANSEN, secrétaire général du Parti Populaire Européen et de l'Union Européenne Démocrate-Chrétienne, - "Place et représentation de la Démocratie chrétienne en Europe" -, publié dans notre dernier numéro (Octobre-Décembre 1992). Comme beaucoup d'entre vous le savent, Thomas Jansen, ancien proche collaborateur du professeur Walter Hallstein et du président Rainer Barzel, ancien directeur de la Fondation Konrad Adenauer à Rome, est de nationalité allemande.

académique caution de Michel Serres, que le métissage est un considérable facteur d'évolution et de progrès ?

Le couple royal avait la malchance "de régner trop jeune", comme s'était exclamée Marie-Antoinette en devenant reine, et il savait mal résister aux sollicitations des gens de cour, habitués à puiser, en dépit des barrages qu'élevait quelque ministre réformateur, à pleines mains dans l'argent public. Mais surtout, tare funeste, la reine était autrichienne, et elle sera de plus en plus "l'autrichienne", mobilisant contre elle à la fois le sentiment commun qui, véhiculant d'antiques préjugés, constituait la Maison d'Autriche en ennemie héréditaire, et aussi bien l'opinion dite éclairée des "Philosophes". Ceux-ci ne se faisaient-ils pas les thuriféraires du roi de Prusse et de la tsarine russe, qui avaient le considérable avantage, l'un protestant, l'autre orthodoxe, d'avoir rompu avec l'obscurantisme catholique.

La conviction chrétienne de Louis seize était sincère et profonde ; il faut en croire les manuels d'histoire : Louis seize mourut avec le tranquille courage d'un chrétien, dit le Malet et Isaac. Le roi était très attentif aux enseignements du Saint-Siège. Si, à la veille de la fête de la Fédération, Louis seize se décida à donner la sanction royale à la Constitution civile du clergé, c'est à cause des atermoiements de Rome qui suspendait indéfiniment son jugement. Parce qu'il s'était refusé à signer un décret de la Législative contre les prêtres réfractaires, Louis seize provoqua la journée du 20 juin 92, répétition générale du proche dix août ; le roi fit face à l'émeute et à l'envahissement des Tuileries, prenant tous les risques, et sans que rien puisse fléchir son intrépidité, il y allait de la cause sacrée d'un sacerdoce authentiquement

catholique.

Au total, le règne était loin d'être inglorieux. La France de Louis seize avait annulé les défaites de la guerre de Sept ans en prenant une part décisive à la déconfiture d'un colonialisme, dans la guerre d'indépendance américaine.

En politique européenne et à l'encontre des complicités anglo-prussiennes, si néfastes pour les intérêts d'une nation remise debout, Louis seize, contredisant une opinion publique retardataire, avait su mettre les Habsbourg dans le jeu français. En politique intérieure, le roi n'avait pas de points à rendre aux "Philosophes" et, donnant l'état civil aux protestants, Louis seize inscrivait son nom en traits ineffaçables dans l'histoire difficile et chaotique de la tolérance. Le souverain aurait même esquissé un pas de plus et dit à son inspirateur Malesherbes : "Vous vous êtes fait protestant, maintenant faites-vous juif". Et ce sont les gerbes de la gratitude qu'en l'anniversaire de la mort du roi ont fait déposer Place de la Concorde les Luthériens de Paris et l'ambassade américaine.

En ce lieu, l'âme plaintive de Louis seize fait entendre un ultime gémissement "être ou ne pas être", être roi sans être homme, être homme sans être roi. Louis seize était trop bon pour être vraiment roi. Les rois d'une ère nouvelle le lui firent savoir en le suppliciant. Le soleil de justice s'est couché dans un crépuscule sanglant. Les pleurs de la pitié et les larmes de la piété font une même musique funèbre, et comme dans Shakespeare tout le reste est silence.

Etienne BORNE

Faites connaître "FRANCE-FORUM"

CARREFOUR DE L'HUMANISME DÉMOCRATIQUE

France-Forum a été créé en 1957 par **E. Borne, H. Bourbon, J. Fontanet, J. Lecanuet et M-R. Simonnet.**

Directeur de la publication : **René Plantade** — Secrétariat-Abonnements : **Thérèse Desplanques**

Commission Paritaire n° 60361 — Dépôt légal n° 2491

Composition et Impression : **VIENNE IMPRIM'** — 23, quai Jean-Jaurès — 38200 VIENNE — Tél. 74 85 47 06 — Télécopie 74 31 65 64

Photos : Roger-Viollet - Musée des Beaux Arts Nantes, B. Voisin - Jérôme Chatin - M.P. Guéna - Chris Delmas - Gamma.

Entre pitié et piété : Louis XVI

par Étienne BORNE

Louis quatorze et Louis seize, il y eut le roi-martyr après le roi-soleil. Toutefois, le soleil de justice qui multiplie son rayonnement aux lambris du château de Versailles n'est nullement, comme le croit l'opinion commune, une figure de Louis quatorze haussé à la gloire d'un roi-soleil. L'image qui darde de toutes parts ses traits lumineux et qui est si bien accordée aux fastes de Versailles introduit dans les galeries et les salons royaux un souvenir évangélique, que ne peuvent obnubiler les ors et les dorures. Le soleil de justice - sol justiciae - ne fait nullement référence au maître épisodique de la prestigieuse demeure, laquelle devient fugitive, pour peu que soit posé sur elle un regard d'éternité. Le soleil de justice est une référence au Dieu des Écritures, qui ne fait acception de personne et fait lever son soleil sur tous les hommes, les bons, les médiocres et les méchants.

Analogie saisissante avec les soleils idéaux de Platon, foyers flamboyants au sein desquels s'embrasent et s'embrassent le Beau, le Vrai, le Juste. Le soleil proposait aussi un modèle pour l'art de régner, contredit, hélas !, par les abus et les dévergondages de toutes sortes, dont la ville et la cour ne donnaient que trop d'exemples. Louis quatorze était bien averti, avant que le prédicateur de ses funérailles l'eût fait résonner au-dessus de son cercueil, Louis quatorze avait déjà entendu et compris le trait de Massillon : "Dieu seul est grand, mes frères".

Il est vraisemblable que, dans la conscience de ses devoirs, conscience qui allait à la fin se changer en remords ("j'ai trop aimé les bâtiments et la guerre"), Louis quatorze ait éprouvé un certain bonheur de régner, existentiellement lié à l'exercice de la souveraineté. Bonheur que le roi lisait aussi dans les yeux admiratifs des gens de sa cour.

Contraste saisissant avec cette mélancolie déjà romantique, qui enveloppe comme une brume de tristesse le testament de Louis seize. Le roi, assailli de sombres pressentiments, y donne de troublants et tremblants conseils à son fils, au cas, dit-il, "où il aurait le malheur de régner". De Louis à Louis, et d'un siècle à l'autre, un bonheur royal est devenu malheur humain. Louis seize se martyrisant lui-même était, bien avant l'échafaud, le roi-martyr.

Des historiens qui, tel François Furet, maîtrisent les techniques de recherche les plus modernes, et qui ont renouvelé profondément les interprétations traditionnelles, se plaisaient à penser que, après deux siècles, la Révolution française était une matière froide ou refroidie, qu'on pouvait désormais traiter avec une tranquille objectivité. Difficile de se tromper plus complètement. A

l'heure du bicentenaire, la Révolution ressuscitée surgit comme un sujet chaud qui ébouillante tous les doigts et brûle toutes les cervelles. L'échafaud de Louis seize, dressé à nouveau au coin droit de la place de la Concorde, focalise l'attention et exalte les imaginations. Ils sont tous là, les derniers loyalistes, et les sans-culottes avides de sang royal. La Concorde ressemble à une terrasse d'Elseur, sur laquelle serait convoquée la troupe emmêlée et fantomatique des bourreaux et des victimes.

Louis seize aborde alors du côté de l'existence, et il est possible de le rencontrer dans ce quartier de Paris, entre Saint-Lazare et Saint-Augustin, qui est proprement le quartier de Louis seize. Là se trouve la chapelle expiatoire. On peut lire sur les plaques des rues et des avenues les noms des intrépides qui assistèrent le roi au temps du malheur, un Tronchet, un Malesherbes, un de Sèze. Louis seize, privé de tombeau, est réduit ici à la misère d'un cénotaphe, les restes du roi puis de la reine furent détruits à la chaux vive, attentat délibéré à l'encontre de figures royales dont il ne devait rien rester, et surtout pas un souvenir.

Louis seize était poursuivi au-delà de la mort par la haine jacobine, tout comme Jeanne d'Arc victime de la haine anglo-bourguignonne et dont les cendres, également privées de tombeau, furent jetées à la Seine. Comment ne pas rêver tristement à ce qu'aurait pu signifier un tombeau de Jeanne d'Arc ? Ce mémorial aurait clairement dit que, pourvu qu'on les prenne et les comprenne à un certain degré d'altitude, patriotisme et spiritualité se rejoignent et convergent, à la manière dont les hauts piliers d'une cathédrale composent ensemble une seule et même voute. Regret inutile. Le refus sacrilège d'une piété pour les morts n'est rien d'autre qu'une régression barbare en deça de l'humain. Et il suffirait, dans ce quartier endeuillé, d'établir son âme dans le silence qui convient, pour y entendre la longue plainte d'Antigone pleurant et dénonçant le scandale, devant Dieu et devant les hommes, des morts sans sépulture.

Un tombeau de Louis seize ne peut donc être qu'une vue de l'esprit, une représentation compensatrice et réparatrice. L'imaginaire se laisse aisément sculpter et on dressera volontiers, aux extrémités de ce tombeau, les effigies de la piété et de la pitié ; et dans un va-et-vient entre ceci et cela, la mémoire a quelque chance de rencontrer l'équité.

Louis seize, un grand et fort homme bien découplé, trahissait dans sa physiologie la part saxonne et allemande de ses hérédités, qui n'excluaient pas de moins proches origines, espagnole et béarnaise. L'anthropologie moderne ne nous apprend-elle pas, sous la brillante et